REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1873

LA

POLITIQUE RELIGIEUSE

DE LA PRUSSE*

Depuis deux ans, le gouvernement prussien est engagé dans un sérieux conflit avec l'église catholique, qui compte près de 14 millions d'adhérens dans le nouvel empire germanique. Ce conflit grandit tous les jours, il est devenu une guerre à outrance, ou, pour mieux dire, une véritable persécution religieuse, car la force matérielle n'est que d'un seul côté. Les lois votées à Berlin sont des lois d'exception, elles font partie de ces trop fameuses législations de combat qui déshonorent les codes où elles prennent place. La violence n'est en effet jamais plus détestable que lorsqu'elle emprunte le langage et les formes augustes du droit. En entrant dans une voie pareille, la Prusse tend à ramener l'Europe aux luttes religieuses du XVIe siècle, et elle montre une fois de plus que la science et l'habileté consommée dans la pratique du pouvoir peuvent avoir pour résultat de faire reculer la civilisation généreuse des temps modernes. Nous savons très bien ce que l'on invoque à la décharge de la politique du gouvernement impérial; il était évident, dès le mois de juillet 1870, que le triomphe des prétentions les plus exagérées de l'ultramontanisme au concile du Vatican devait entraîner de grands périls pour l'église catholique, et la jeter dans des conflits redoutables avec les pouvoirs civils qui n'auraient pas désarmé devant elle. On ne peut se dissimuler la gravité d'un tel défi lancé à la société moderne et chrétienne; mais il s'agit de savoir si celle-ci lui répondra de la même façon, si l'état, pour se défendre contre le pouvoir effréné que M. de Montalembert appelait l'*idole du Vatican*, se fera lui-même idole, et ne disputera la conscience humaine à l'église envahissante que pour la violenter comme elle et à son

profit. Alors le concile ultramontain n'aurait que trop bien réussi : il aurait imposé ses maximes à ses adversaires, et il triompherait jusque sous leurs coups. Ce serait en vérité un beau résultat de cette crise formidable que de voir l'état laïque et protestant répéter à sa manière le *Syllabus* et surtout l'appliquer dans sa pensée dominante, qui est la contrainte religieuse. Voilà pourtant ce dont nous sommes menacés dans cette dernière moitié du XIXe siècle, qui semblait devoir réaliser tant de glorieuses promesses d'affranchissement universel !

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'opinion s'égare même dans des pays qui, comme l'Angleterre, sont la terre classique de la liberté religieuse. La politique religieuse de l'empire allemand y reçoit des félicitations que nous nous permettons de trouver scandaleuses. Nous savons que le parlement anglais ne laisserait pas mettre en discussion une seule des lois proposées à Berlin ; mais il ne faudrait pas approuver ce que l'on ne voudrait pas faire. Il faut plus que jamais nous élever au-dessus des passions sectaires et nous dire que la persécution qui frappe notre adversaire religieux frappe ce qui est notre bien commun et notre seule garantie dans la lutte des idées et des croyances, je veux dire la liberté de la conscience. Il est donc d'un haut intérêt de suivre d'un œil attentif la lutte engagée en Prusse contre le catholicisme avec une audace qui s'avoue sans détour. Il importe d'en rechercher les causes, d'en mesurer l'effet au parlement et dans le pays et d'en saisir le véritable esprit. On reconnaîtra à quel point les deux adversaires qui sont aux prises s'entendent tout en se combattant, — avec cette différence que l'ultramontanisme remplit son vrai rôle en proscrivant des tendances et des idées, tandis que le protestantisme se ment à lui-même dès qu'il devient persécuteur : aussi mérite-t-il d'être deux fois flétri lorsqu'il se livre à cette coupable inconséquence.

I.

Au lendemain d'Austerlitz, Napoléon se rappela qu'il avait une querelle avec Pie VII au sujet du concordat italien, que le pape hésitait à conclure. Il était dans le premier enivrement de son triomphe, ses ennemis étaient brisés ; seul, un vieillard qui n'avait ni trésor ni armée se permettait de lui résister. C'était un scandale intolérable ; l'empereur prit la peine d'écrire au saint-père de sa main victorieuse une lettre foudroyante qui n'était qu'une longue insulte. Il inaugurait ainsi sa lutte contre le saint-siège, qui devait lui coûter si cher et l'amener à des actes si odieux. C'est un senti-

ment semblable qui fait éclater la rupture entre le gouvernement prussien et Pie IX; si l'ivresse du succès ne lui inspire pas les éclats pittoresques et terribles des colères de Napoléon, elle n'en est pas moins réelle. Après le traité de Versailles, on n'entendait à Berlin que les acclamations enthousiastes de cette Europe utilitaire dont les adulations universelles couvraient le gémissement sourd et profond de l'Alsace. Un opprimé qui pleure, qu'est-ce que cela? Le char de triomphe passe sur lui, et tout est dit. La résistance est moins facile à négliger que la plainte; or il est certain que le caractère que la politique prussienne avait donné à la guerre, surtout dans la dernière période, était bien fait pour exciter les défiances et le mécontentement des catholiques de l'empire. On l'avait présentée sans détour comme une guerre sainte. L'empereur Guillaume était devenu une sorte de Gustave-Adolphe plantant le drapeau de la réforme sur une terre infidèle et marchant à la victoire avec le dieu des armées, qui était incontestablement un dieu prussien. Plus cette couleur religieuse se prononçait dans les proclamations ou dans les télégrammes, plus l'idée protestante semblait l'emporter sur l'idée catholique, — car la guerre ne pouvait être sainte qu'en étant poursuivie au nom d'une religion qui ne fût pas celle de la nation que l'on voulait écraser. Sans doute ces prétentions ne s'affichaient pas avec netteté dans les documens officiels, elles s'étalaient néanmoins dans la presse dite évangélique de l'Allemagne et dans les prédications des trop fameux aumôniers de ses armées.

En réalité, les catholiques allemands avaient obéi tout autant que les protestans à l'entraînement du sentiment national, comme on en peut juger par la brochure de M. de Ketteler, archevêque de Mayence, intitulée *les Catholiques dans l'empire allemand*. Il réclamait l'union de l'Allemagne entière sous l'hégémonie prussienne, même après l'exclusion de l'Autriche; son antipathie contre nous s'exprimait avec une candeur toute germanique à chaque page de cet écrit; on la retrouvait jusque dans ses protestations contre la religion territoriale du nouvel empire. « C'est proprement, disait-il, le mal français. » Ni les protestations ni les actes n'ont rassuré M. de Bismarck. Le catholicisme était évidemment réfractaire à l'unité germanique telle qui la concevait; c'était assez pour qu'il voulût le désarmer et l'asservir. Sa pensée allait plus loin : il y voyait un allié naturel de l'ennemi héréditaire, prêt à se faire son complice par une affinité naturelle et irrésistible. Veut-on avoir le secret de toute la politique religieuse du chancelier de l'empire d'Allemagne, qu'on médite les paroles suivantes qu'il a prononcées à la chambre des seigneurs l'année dernière dans la dis-

cussion de la loi sur l'inspection des écoles. « La paix commença d'être troublée après la guerre d'Autriche, après que la puissance qui était en Allemagne le boulevard de l'influence romaine eut succombé en 1866, et que l'avenir d'*un empire évangélique* se dessina clairement à l'horizon de l'Allemagne. On perdit toute tranquillité lorsque la seconde grande puissance catholique en Europe eut suivi le chemin de la précédente, et que l'Allemagne devint la première puissance militaire pour le moment et, selon ce que sera la volonté de Dieu, pour longtemps. » Se fondant sur un rapport qui, par le plus grand des hasards, était tombé dans ses mains le jour même où il avait besoin d'enlever un vote, M. de Bismarck ajouta : « Si je dois dire toute ma pensée, j'avouerai que je n'ai pas un instant de doute que la revanche désirée en France ne doive être préparée par des complications religieuses en Allemagne. On veut paralyser l'unité allemande. Une partie influente du clergé catholique dirigée de Rome même sert la politique française, parce qu'à elle se lient les essais de restauration dans les états de l'église. C'est ainsi qu'on espère se fortifier, tandis qu'en Allemagne le clergé, recevant le mot d'ordre de Paris, de Rome, de Genève, de Bruxelles, fomentera les complications ecclésiastiques. Il ne faut se faire aucune illusion là-dessus. En même temps que la revanche contre l'Allemagne, on prépare un coup contre l'Italie. On espère que les discordes religieuses paralyseront l'Allemagne, et, tandis que dans ce pays le clergé fait sourdement son œuvre, il lève ouvertement la bannière française en Italie et s'efforce de ramener le pays sous l'autorité du pape, ou plutôt sous l'autorité française représentée par le pape. »

Ces paroles si claires du chancelier sont l'explication de tous ses actes contre l'église catholique. Il veut fonder un empire évangélique, c'est-à-dire franchement unitaire au point de vue religieux, — premier motif pour opprimer le culte de la minorité. Cet empire évangélique a pour adversaire la France catholique unie à la papauté, — second motif pour traiter le catholicisme allemand comme un schisme national ou un péril public auquel on ne doit aucun ménagement. Il ne s'agit pas de se préoccuper de ces frivoles questions de droit civil ou de liberté de conscience dont se soucient les idéologues. La lutte nationale n'est point terminée; elle se poursuit dans la sphère des idées et des croyances après avoir cessé sur les champs de bataille. Il faut faire des lois comme on faisait des canons; le parlement est une usine Krupp d'un genre perfectionné pour les engins législatifs dont on a besoin. Désormais tout est clair et logique dans les mesures si graves proposées depuis deux ans aux chambres prussiennes. Incompétence religieuse de l'état, respect des

croyances, maintien des engagemens, qu'est-ce que toutes ces chimères? Il faut écraser ce qui divise ou menace l'*empire évangélique!* Le premier devoir est de garder sa frontière au moyen d'une douane intellectuelle qui ne laisse passer aucune influence ennemie. Voilà l'essentiel; il n'y a plus qu'à légiférer en conséquence.

Que telles soient les intentions de M. de Bismarck, rien n'est plus facile à comprendre; ce qui l'est moins, c'est qu'il ne trouve aucune résistance sérieuse dans un pays qui semblait professer le respect de la pensée jusque dans ses plus grands écarts. Qu'on ne s'y trompe pas, le droit de la pensée n'a été reconnu en Allemagne que dans les vagues royaumes de l'air : elle pouvait se donner libre carrière dans la théorie, se risquer aux formules les plus hardies du panthéisme même dans la chaire du professeur, mais l'état se retrouvait armé jusqu'aux dents dès qu'on voulait passer à la pratique. Il ne tolérait en fait d'association ou même de réunions publiques que ce qui lui convenait. Nous ne rabattons rien de notre admiration pour la liberté de l'enseignement telle qu'elle existe dans ces grandes universités allemandes, qui se régissent elles-mêmes et n'accepteraient pas un seul jour le régime bâtard des conseils incompétens imposés du dehors pour régler leurs programmes de cours; ce que nous voulons dire simplement, c'est que cette liberté d'enseignement ne sort pas du domaine scientifique, et qu'elle ne tire pas à conséquence lorsqu'il s'agit des droits civils ou même de la liberté de conscience en face de l'omnipotence de l'état. A cette heure, M. de Bismarck ne reçoit que des félicitations de tous les partis qui ne tombent pas directement sous le coup de sa politique. Les libres penseurs ne sont pas moins empressés que les évangéliques de lui apporter leurs plates adulations.

Voici deux exemples significatifs de cette universelle prostration. J'emprunte le premier à la haute orthodoxie prussienne et le second au représentant le plus avancé et le plus hardi de la spéculation anti-chrétienne et même anti-religieuse.

Dernièrement a paru à Bâle un discours de rentrée pour la réouverture de l'université de cette ville, qui a fait une grande sensation; il avait été prononcé par le professeur Henri de Goltz, et il avait pour sujet l'appréciation morale des caractères politiques (1). L'auteur appartient à l'école évangélique libérale, qui a donné tant de travaux remarquables à la science allemande. Il se rattache à la fraction la plus prudente, la plus orthodoxe; il est bien un représentant fidèle de ce parti considérable auquel appartient depuis de longues années la haute main dans l'église et les universités. Ce sa-

(1) *Uber sittliche Werthschätzung politischer Characters*, Bâle 1873.

vant distingué, cet homme modéré et religieux n'hésite pas à professer ouvertement la théorie des deux morales. Il y met des formes; son argumentation ne manque pas d'une habileté captieuse. Partant de l'idée juste que l'état est tenu de déployer plus de rigueur que l'individu dans l'accomplissement de sa tâche comme défenseur armé du droit, il en conclut que le grand politique est affranchi des règles de la morale ordinaire, dont on ne saurait lui appliquer les maximes étroites. Le sophisme est d'autant plus dangereux qu'à la notion du droit il substitue celle du bien public, à qui l'état doit tout subordonner. On comprend combien cette notion est plus élastique et plus commode que celle du droit. Les simples mortels, d'après l'auteur, ne peuvent avoir la vue d'ensemble que possède un gouvernement intelligent; aussi se laissent-ils tromper par leur morale bourgeoise. Ils manquent de respect aux grands fonctionnaires en traitant de vulgaire violence ou d'iniquité ce qui vise au bien public et assure l'intérêt suprême de l'état. M. de Goltz ne fait aucune difficulté pour reconnaître que la trop fameuse maxime des jésuites, *la fin justifie les moyens*, a du bon : le tout est de la mettre en œuvre à propos et pour le bien public. Sortant des généralités, il applique ses principes aux événemens de la dernière guerre : la barbarie, la dureté inflexible, la conquête, sont parfaitement justifiées à ses yeux par la grandeur du but. Il raisonne ou déraisonne sur ce point comme le dernier des jacobins. Passant au sujet brûlant du moment, il accorde d'avance une indulgence plénière à M. de Bismarck pour toutes ses entreprises contre les mouvemens schismatiques, toujours dangereux, et il approuve sans réserve sa politique implacable contre le catholicisme. On voit tout ce qu'un théologien bien pensant peut tirer d'un sophisme.

Jamais la théorie du salut public ne nous a paru plus détestable que dans cet écrit grave, modéré, et sous la plume discrète de ce professeur cravaté de blanc. J'aime mieux vraiment l'entendre rugir dans un club par des tribuns échauffés que de la voir distiller dans une froide élucubration académique. Au reste la consultation a été trouvée excellente à Berlin, car M. de Goltz a été appelé immédiatement à l'université de Bonn. On dit qu'il est parti à temps de Bâle, et que ses apologies de la force heureuse avaient froissé plus d'une conscience parmi ses auditeurs. Au reste M. de Goltz, en retournant en Prusse, n'a plus à prêcher qu'à des convertis. Il n'a fait que présenter sous une forme grave ce que la presse religieuse du nouvel empire n'a cessé de répéter sur tous les tons à propos des plus grandes violences de la dernière guerre. Sauf un ou deux dissidens luthériens, tous les journaux de ce pays ont applaudi et encouragé toutes les iniquités. N'avons-nous pas lu dans la *Nou-*

velle Gazette évangélique de Berlin, à propos de la conquête de l'Alsace, que la fidélité de cette province bien-aimée à la France était un titre de plus pour en réclamer la restitution, parce que la fidélité est une qualité allemande! Le bombardement de Paris a paru admirable par la raison que la grande cité est une Babylone. Aujourd'hui la même presse bat des mains à tout ce qu'entreprend le gouvernement impérial contre le catholicisme. Elle s'est bien aperçue que les lois nouvelles pourraient se retourner contre l'église évangélique : aussi fait-elle quelques réserves à cet égard. La *Nouvelle Gazette évangélique* du 1er février contient un passage caractéristique. « Ces lois renferment quelques points dangereux pour nous; mais quoi? Une médecine pour une maladie grave doit être nécessairement amère. On sait bien que c'est l'ultramontanisme que visent les lois nouvelles, que ce n'est que pour maintenir une parité légale que l'église évangélique n'est pas exceptée de l'application de ces lois; ayons confiance pour ce qui nous concerne. Sans doute il eût mieux valu ne s'occuper que de l'église catholique, puisque le danger pour l'état ne vient que du pape et des évêques : c'est eux seuls qu'il eût fallu punir en laissant l'église évangélique à ses anciennes coutumes; n'importe, puisque notre gouvernement n'a pas assez de courage pour ne s'occuper que du catholicisme, acceptons les quelques restrictions qui nous sont imposées. » Le pieux journal reconnaît que par la législation nouvelle l'état va sortir de sa compétence; cela lui est bien indifférent : le grand but, qui est de briser le catholicisme, sera atteint. L'église romaine a perdu la vie véritable depuis la proclamation de l'infaillibilité; il est bon que l'état l'aide à mourir tout à fait. Le chœur entier des journaux évangéliques chante *alleluia;* dans son lyrisme, il parle latin; à la fameuse devise : *Roma locuta est, res est audita*, il répond par celle-ci, qui ne vaut pas mieux : *Germania locuta est;* l'Allemagne a parlé, tout est dit; qu'on n'invoque plus le droit et la liberté.

La libre pensée n'est pas moins encourageante que l'orthodoxie pour le gouvernement prussien. *La vieille et la nouvelle foi* (1) est comme le testament de l'auteur de la *Vie de Jésus*. De son style net et froid comme une lame d'acier, il formule ses pensées définitives; ramassant en quelque sorte tous les résultats de sa critique, les formant en une colonne d'assaut, il les lance contre le christianisme comme pour un choc dernier et décisif. Aucun argument ne manque à l'appel. La conclusion du livre est que la science contemporaine a condamné non-seulement la religion de Jésus, mais encore la religion en soi. M. Strauss flagelle avec une impatience railleuse les essais

(1) Voyez sur le nouveau livre de M. Strauss l'étude de M. Réville dans la *Revue* du 15 mars.

de compromis qui veulent fonder des églises au nom d'un évangile sans miracles et sans mystères. La folie de la croix est à ses yeux la raison même comparée à ce qu'il appelle une double absurdité. Le mot tragique que Jean-Paul entendit dans la vision racontée par lui avec tant d'art, *il n'y a plus de Dieu*, retentit de nouveau au plein jour de la science sans troubler l'imperturbable sérénité de celui qui le répète. Sur les ruines de tous les autels, il n'y a plus qu'un culte à restaurer, c'est celui du vieux Pan, du grand Tout, qui produit, dévore et renouvelle la vie universelle. Telle est la conclusion de ce livre, qui est un des événemens du jour en Allemagne, et dont les éditions se succèdent rapidement. Il n'a rien en soi de bien effrayant pour ceux qui croient au Dieu de la conscience et au Dieu de l'Évangile. Ce que nous voulons seulement signaler dans ce livre si étrange, c'est qu'après avoir soufflé sur toutes les croyances sacrées du genre humain comme sur des bulles de savon, il retient du passé un seul dogme, un seul mystère, c'est la royauté de droit divin sous laquelle l'auteur veut abriter un conservatisme fort étroit et fort implacable, car personne n'a parlé plus durement du peuple et de ses aspirations. On voit qu'il veut rassurer la propriété, qui pourrait s'alarmer de ses négations. Il lui garantit le repos en mettant ses biens sous la sauvegarde de ce pouvoir inexplicable de la royauté qui a cela pour lui d'échapper à la raison; le logicien à outrance n'hésite pas à se prosterner devant ce nouveau mystère. Il dit aussi son mot sur la lutte religieuse de la Prusse, et ce mot est un encouragement aux plus grandes duretés contre le catholicisme. Je traduis ses propres paroles. « Quant aux relations de l'église et de l'état, nous serons, nous, les partisans les plus chauds des hommes qui veulent aujourd'hui régler ces relations dans le sens du bien public et de la liberté de l'esprit. Aussi exprimons-nous le vœu que la main si ferme et si énergique du chancelier de l'empire ne soit pas entravée dans son œuvre par l'immixtion de mains plus faibles. Pour nous-mêmes, nous n'avons jamais demandé à l'état que ce que Diogène demandait à Alexandre : c'est que l'ombre de l'église ne soit plus sur notre chemin. » On le voit, le libre esprit est d'accord avec l'orthodoxie pour réclamer l'oppression religieuse au nom du bien public. Le chancelier a pour lui l'absolution des évangéliques et les encouragemens de l'auteur de la *Vie de Jésus :* il peut accomplir hardiment son œuvre, ce n'est pas l'opposition qui le gênera.

II.

La déclaration de guerre à l'église catholique a suivi de très près la conclusion du traité de Paris. Le gouvernement prussien a trouvé

une excellente occasion de l'engager dans un fait en apparence sans gravité, mais qui lui permettait de prendre position vis-à-vis des décrets du concile. Plusieurs professeurs du collége catholique de Breslau s'étaient refusés dans le cours de l'année 1871 à enseigner le nouveau dogme de l'infaillibilité. Leur évêque, non content de les censurer, avait demandé leur destitution au ministre des cultes, qui était alors M. de Mühler. Celui-ci, sans contester le droit de censure, déclina toute destitution en déclarant que la fondation du collége catholique de Breslau remontait à des temps qui ignoraient la doctrine proclamée au concile du Vatican. Il n'était donc pas possible de frapper des professeurs qui n'avaient point abandonné les principes que l'on avait considérés jusqu'en 1870 comme constituant le catholicisme. Le gouvernement prit une décision analogue à l'égard des professeurs catholiques de l'université de Bonn, dont l'évêque de Cologne demandait également la destitution pour le même motif. Il prenait ainsi parti pour le mouvement dit des vieux-catholiques, qui venait de faire son apparition à Munich avec éclat. Évidemment M. de Bismarck a fondé sur ce mouvement de grandes espérances, et s'est vu par là encouragé à se jeter dans la voie où il marche aujourd'hui avec sa froide résolution. Aussi est-il nécessaire, pour comprendre la crise actuelle, d'en suivre le développement en Allemagne depuis l'origine.

Nous nous imaginons volontiers en France que le concile du Vatican est après tout un événement sans grande importance parce qu'il n'a guère rencontré que des adhésions dans notre clergé. Nous dirions volontiers des points considérables qui y ont été débattus ce que les gens frivoles disaient au XVIᵉ siècle de la réforme: ce n'est qu'une querelle de moines. Ces moines et ces évêques n'en ont pas moins accompli une véritable révolution dans l'église catholique en instituant contre la tradition la plus avérée l'omnipotence de la papauté. De ce qu'il a plu à nos évêques d'oublier toutes leurs protestations et de brûler ce qu'ils avaient adoré, il ne s'ensuit pas que ce qui s'est accompli à Rome soit un événement insignifiant. Il serait vraiment trop commode que la promptitude de la soumission fît oublier le bien-fondé de la résistance! On entend tous les jours parmi nous des hommes fort libres d'esprit déclarer que toute opposition aux décrets du concile est absurde de la part d'un catholique. Nous les renvoyons aux mandemens de Mᵍʳ Dupanloup, aux lettres du père Gratry, au savant ouvrage de l'évêque de Sura sur la constitution de l'église. Ils verront que c'est l'essence même de l'autorité catholique qui a été modifiée au concile, et que, si le catholicisme est l'église de l'immobilité, de la tradition, il s'est porté un coup bien grave en opérant une transformation aussi profonde dans sa constitution. Ceux donc qui haus-

sent les épaules quand on leur parle d'une opposition catholique au concile, comme si c'était l'illogisme même, font preuve d'autant d'ignorance que de frivolité. Si nul schisme sérieux n'éclate dans notre pays, il faut en chercher la raison non pas dans sa supériorité, mais bien au contraire dans son indifférence religieuse. Certes le mouvement des vieux-catholiques, qui prit naissance à Munich après l'excommunication de Döllinger, avait quelque droit à se donner comme étant en pleine conformité avec la tradition de l'église, et les gouvernemens qui voulaient résister à Rome y trouvaient un précieux point d'appui. Il était d'autant plus facile de lui accorder un brevet d'orthodoxie, que les évêques allemands avaient pris la tête de l'opposition à Rome, et que leurs conciliabules comme leurs discours étaient universellement connus de toute l'Allemagne. On savait même que l'un d'eux, M. de Ketteler, s'était jeté aux pieds du pape pour le supplier de ne pas pousser à la proclamation du nouveau dogme. Les lettres sur le concile publiées par la *Gazette d'Augsbourg*, si mordantes parfois, si éloquentes et toujours si bien informées, en avaient ouvert les coulisses et révélé les ressorts secrets. On savait de quelle manière la curie romaine avait fait parler la voix du Saint-Esprit. L'opinion était préparée à la résistance quand l'épiscopat allemand fit une des plus scandaleuses volte-faces dont on ait souvenir, et lança contre ses alliés et confidens de la veille les foudres d'une excommunication à laquelle il ne pouvait croire lui-même. On se rappelait encore qu'un prélat bien connu, l'un des chefs de la hiérarchie, avait dit à un ami : « Quand tous se soumettraient, moi seul je résisterai, *et si omnes, ego non!* » Ce même évêque frappait de ses censures, quelques mois après le concile, celui-là même qui avait recueilli de sa bouche cette parole courageuse!

Les origines du vieux-catholicisme à Munich sont connues de tout le monde. Depuis sa constitution dans le Muséum de Munich en septembre 1871, il s'est largement développé. Il n'a point dévié, il n'est point devenu, comme le mouvement du curé Ronge, une simple variante de la libre pensée, il est resté chrétien et catholique, s'opposant à l'infaillibilité papale au nom de l'ancienne église et de l'Évangile. Il a rallié des hommes éminens par le savoir et l'éloquence et entourés d'une considération universelle; surtout il s'est popularisé et organisé; sortant de la sphère des universités, où il avait pris naissance, où il conservait une position importante, il a parlé au peuple, à la bourgeoisie; en cessant d'être une simple école, il est devenu une église. Ceux qui ont assisté au congrès de Cologne, au mois de septembre de l'année dernière, ont pu mesurer les progrès qu'il a faits dans l'opinion. Des centaines de délégués appartenant à la bourgeoisie siégeaient à côté

d'ecclésiastiques estimés et de professeurs illustres; ils ont jeté les bases de leur organisation définitive. D'ici à quelques jours, un évêque sera désigné pour recevoir la consécration de l'archevêque des anciens-catholiques d'Utrecht. Les réformes nécessaires dans le culte et la discipline seront alors opérées conformément à la plus ancienne tradition de l'église. L'élection de ses pasteurs sera rendue au peuple chrétien, qui pourra prier dans sa langue; la grave question du célibat ecclésiastique sera de nouveau examinée. Les orateurs qui ont parlé au congrès de Cologne y ont fait entendre le langage le plus élevé, le plus éloquent, les paroles les plus puissantes peut-être qui aient retenti en Allemagne depuis la réformation. Nous avons assisté aux discussions, aux cérémonies du culte des vieux-catholiques; il est impossible de déployer une piété plus fervente. C'est ce caractère vraiment religieux du mouvement qui seul lui confère de l'importance, car, s'il était purement scientifique ou philosophique, il ne serait pas un péril pour l'église romaine, il se perdrait bientôt dans le grand courant de la libre pensée. Il est certain que dans ces deux années il s'est beaucoup étendu, qu'il compte des milliers d'adhérens dans l'Allemagne entière et jusque dans les campagnes; il s'est aussi largement recruté dans la Suisse allemande. Très certainement M. de Bismarck lui assigne dans ses calculs politiques une place très importante. On comprendra tout le parti qu'il en peut tirer, si l'on se souvient de l'énergie avec laquelle les vieux-catholiques ont insisté sur les dangers qui devaient résulter du nouveau dogme pour les états modernes. Ils ne se sont pas contentés en effet de faire de la théologie, ils n'ont pas hésité à dénoncer l'infaillibilité papale comme un ferment de trouble et de révolte dans la société civile, et de demander l'expulsion des jésuites. Le congrès des vieux-catholiques de Cologne en 1872 a consacré une séance entière à la question de la situation vis-à-vis de l'état; il a décidé d'entrer en pourparlers avec le pouvoir civil, et de se présenter à lui comme étant seul la fidèle représentation de l'ancienne église acceptée par lui, tandis que l'église romaine, par ses procédés novateurs et révolutionnaires, s'est mise en dehors du contrat.

On voit toute la portée des résolutions prises par les vieux-catholiques sur ces points divers. Ils ont rédigé sans le savoir l'exposé des motifs des projets de loi que méditait M. de Bismarck, en même temps qu'ils lui recrutent une milice religieuse prête à entrer en ligne au moment favorable. Évidemment, si le mouvement de Munich et de Cologne devenait une réformation nouvelle, aussi puissante dans sa direction que celle du XVIe siècle, le gouvernement prussien y trouverait l'appui le plus précieux. Il se poserait alors comme l'héritier de ces grands princes saxons qui ont favorisé la

réforme de Luther, car il ne peut réussir dans sa tentative qu'en remplaçant ce qu'il veut briser. Si le vieux-catholicisme, qui s'attaque, au nom des scrupules les plus respectables, à cette même église ultramontaine dont M. de Bismarck a juré la mort, prenait de pareilles proportions, alors vraiment le gouvernement impérial serait le maître de la situation, parce que ses lois auraient pour auxiliaire la passion religieuse, qui est encore la plus grande force morale de l'humanité. Si au contraire le vieux-catholicisme s'arrêtait dans son essor, son importance actuelle ne suffirait pas à contre-balancer les anciennes influences catholiques, et alors tout ce que les deux chambres de Berlin voteraient ne serait que de l'huile sur le feu qu'on veut éteindre. Or rien ne serait mieux fait pour en entraver les progrès que la protection ouvertement affichée du pouvoir. Le XIXᵉ siècle n'est pas le XVIᵉ, la faveur de l'état, surtout si elle aboutit à la persécution, porte un coup mortel aux églises qui l'acceptent. L'idée qu'elles défendaient était peut-être grande et vraie; elle perd tout crédit dès qu'elle devient un instrument de règne ou de despotisme : elle court le risque d'être si profitable à ses adhérens et si dangereuse à ses adversaires qu'elle n'a plus de charme pour les âmes fières, et que l'enthousiasme se glace dans les cœurs généreux.

Il n'en demeure pas moins certain que le parti ultramontain est responsable en bonne partie de la crise qui a éclaté en Allemagne et en Suisse. La compagnie de Jésus, qui a été l'inspiratrice du *Syllabus*, la promotrice de l'infaillibilité, est en elle-même un danger social. Qu'on la combatte par la discussion et par tout ce qui peut éclairer et enflammer l'opinion publique; c'est le devoir des publicistes chrétiens. L'erreur commence quand on veut que l'état se charge de la controverse en usant de la contrainte et de la proscription. Il n'a le droit de frapper que des actes attentatoires à sa sûreté et au droit public; il n'a pas celui de frapper des idées et des tendances, quelque dangereuses qu'elles lui paraissent. Tant que l'idée fausse et dangereuse n'a pas pris corps et ne s'est pas traduite dans un attentat à la paix publique, elle doit demeurer impunie, sinon nous ouvrons la porte à une sorte d'inquisition civile qui ne s'arrêtera nulle part. Tant que la société de Jésus n'a pas prêché ouvertement la révolte, elle doit jouir des bénéfices du droit commun, — si on ne veut pas que la funeste doctrine du salut public remplace toutes les libertés civiles et religieuses. Grâce à des théories semblables et à l'argument du péril, Louis XIV serait justifié d'avoir révoqué l'édit de Nantes; la minorité protestante mettait en danger la constitution de la société française telle qu'il la concevait. Il s'ensuit que les vieux-catholiques peuvent avoir cent fois raison dans leur polémique contre l'église de l'infaillibilité sans que pour cela le gou-

vernement prussien ait le droit de transformer cette polémique en articles de loi s'attaquant non à des faits précis et à des actes délictueux, mais à des idées et à des tendances.

III.

Dès que M. de Bismarck fut décidé à engager la lutte contre le catholicisme, il s'y prépara avec sa résolution accoutumée. Il semblait qu'il fût suffisamment armé par la législation de son pays pour avoir raison de toutes les résistances : un passé récent montrait les ressources qu'elle fournissait au despotisme de l'état. En réalité, l'indépendance de l'église n'avait jamais été reconnue en Prusse. L'église protestante évangélique n'avait joui du système synodal et des sérieuses garanties qu'il offre par son caractère représentatif que sur la rive droite du Rhin; dans toutes les autres provinces de la monarchie, on s'était contenté de faire régir les églises par des consistoires placés sous la direction de superintendans, espèce d'évêques à moitié civils, représentant avant toute chose la suprématie de l'état. Un conseil supérieur siége à Berlin sans être une vraie délégation de l'église, car il n'émane pas de ses libres choix. Quant à l'église catholique, ses relations avec l'état ont été réglées par la bulle du 11 avril 1827, qui déterminait le nombre des évêques et confiait leur élection aux chapitres sous la réserve d'un droit d'élimination laissé à l'état. La bulle fut complétée par le gouvernement prussien, comme le concordat conclu avec Napoléon l'avait été par les articles organiques. L'ordonnance du 30 janvier 1830 portait que tous les actes ecclésiastiques, y compris ceux du pape, ne pourraient être publiés qu'avec l'agrément de l'état, qu'aucune affaire ecclésiastique ne pourrait être portée devant des juges étrangers, que le clergé serait formé dans les universités et dans les séminaires agréés par le pouvoir, qu'enfin un recours contre ses empiétemens serait toujours ouvert auprès de l'autorité civile. Cette ordonnance fut maintenue malgré le bref papal du 30 juin 1830, qui la qualifiait de scandaleuse.

On le voit, l'état disposait de tous les moyens nécessaires pour avoir le dernier mot dans les querelles ecclésiastiques, et l'on savait fort bien en Prusse que ce dernier mot n'était pas une vaine parole. En effet, l'état avait fait sentir sa lourde main aussi bien dans l'église protestante que dans l'église catholique à la première occasion de conflit. Le roi Guillaume III était un grand ami de l'union des églises; il avait pensé que la différence entre le luthéranisme et le calvinisme n'avait plus de raison d'être. C'était une opinion très large et très respectable en elle-même; malheureuse-

ment il ne se contenta pas de la professer en chrétien, il voulut la réaliser en roi par des décrets impératifs. Il réfuta les objections selon le procédé usité par les théologiens couronnés depuis Constantin; les quelques églises luthériennes qui ne partagèrent pas ses vues furent persécutées, leurs pasteurs destitués; on vit un bataillon de grenadiers conduire à sa chaire un prédicateur que repoussait la communauté. Le roi Guillaume III avait composé dans ses loisirs une nouvelle liturgie qui modifiait profondément le culte réformé; naturellement elle était la meilleure qu'on pût imaginer à ses yeux et à ceux de ses conseillers. Il n'hésita pas à l'imposer à toutes les églises : elle devint une règle obligatoire pour les candidats au saint ministère; les résistances furent rudement châtiées. Le roi appliquait aussi sans scrupule le fameux principe formulé par Grotius pour la plus grande satisfaction de la tyrannie religieuse : *cujus est regio, ejus est religio*, la religion du prince est celle du pays. — Triste état que celui où l'on a autant à redouter la piété d'un prince que ses vices, parce que les effusions de sa ferveur se transforment en ordonnances exécutoires sous peine de prison ou d'exil!

Le roi Guillaume III ne fut pas plus tolérant pour le catholicisme. Le pape avait soumis la célébration des mariages mixtes à des conditions qui en faisaient de véritables apostasies du protestantisme. Le gouvernement prussien s'était toujours opposé à ces prétentions, et il avait trouvé un appui dans l'esprit libéral et éclairé de l'archevêque de Cologne, Ferdinand-Auguste de Spiegel. Son successeur, Clément-Auguste, était animé des sentimens les plus contraires; c'était un fougueux ultramontain. Il n'eut rien de plus pressé que d'exagérer les exigences de Rome et de frapper de condamnations abusives le professeur Hermès, dont la tendance conciliante contribuait à l'apaisement des esprits. Le gouvernement, ayant essayé vainement de le ramener à une conduite plus sage, le fit enfermer dans une forteresse. L'archevêque n'en sortit que sous le règne suivant, mais sans reprendre son siége, qui fut occupé par un coadjuteur. Cependant il gagna sa cause en réalité, car le bref de la cour de Rome sur les mariages mixtes fut appliqué sans résistance dans son diocèse. Il semble qu'un gouvernement qui peut fermer la bouche aux opposans en les jetant sans jugement en prison est suffisamment garanti contre eux. Le gouvernement prussien ne l'a pas pensé : la forteresse est le moyen des grands jours; parce qu'on peut finir par couper le cou à son adversaire, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive le garrotter en attendant. C'est à une législation savante à forger les chaînes qui lui ôteront toute liberté d'action.

Nous avons vu la lutte entre le catholicisme et le gouvernement prussien éclater à l'occasion des professeurs non-infaillibilistes, que les évêques soumis au nouveau dogme voulaient destituer. Ces évêques se réunirent de nouveau dans cette même ville de Fulda, où à la veille du concile ils avaient fait entendre une timide protestation contre le nouveau dogme. Ils en adressèrent une en sens contraire à l'empereur Guillaume. Celui-ci leur répondit par ces paroles, qui ne laissaient place à aucun accommodement : « Je suis obligé de maintenir les lois existantes et de protéger selon ces lois chaque Prussien dans la jouissance de ses droits. » Cela signifiait que toutes les destitutions épiscopales des non-infaillibilistes seraient considérées comme nulles et non avenues. C'était créer aux évêques une situation très difficile, car ils se voyaient sans défense contre des opinions qu'ils devaient considérer comme des hérésies depuis leur soumission, et qui seraient enseignées désormais en toute liberté jusque dans les instituts destinés à former leur clergé. La suppression de la direction spéciale des affaires catholiques dans le ministère des cultes à Berlin était un symptôme inquiétant : cet acte de résolution indiquait que le gouvernement voulait s'occuper directement des affaires de l'église catholique sans s'astreindre à consulter les intéressés.

Des mesures plus graves étaient déjà décidées. Trois lois furent proposées dans la première session de 1872, qui devaient mettre aux mains du gouvernement les moyens les plus efficaces pour prévenir toute résistance. La première, comprenant ce qu'on peut appeler les délits de la prédication, fut proposée au *Reichstag*. La manière dont elle fut introduite est empruntée aux procédés de la comédie. M. de Bismarck la fit réclamer par la Bavière. Le ministère bavarois vint pousser un grand cri d'alarme dans le parlement de l'empire, et se déclara impuissant contre l'éloquence des curés du royaume. Le chancelier prussien eut l'air de prendre ces terreurs au sérieux et pressa l'assemblée, qui était aux derniers jours de la session, de parer à un si grave péril. On sait que le lion profite souvent de la chasse du chacal qui fait lever le gibier à son profit. La loi réclamée fut votée à la vapeur, selon l'expression d'un député, comme si la maison brûlait et que le sauvetage ne pût être retardé d'une heure. Elle était ainsi formulée : « tout ecclésiastique qui dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions traite des affaires de l'état devant une assemblée, de manière à mettre en péril la paix publique, peut être condamné à deux ans de détention dans une prison ou dans une forteresse. » Cette loi a provoqué une opposition sérieuse en dehors même du camp catholique, comme on peut s'en convaincre par l'excellent livre de M. Constantin Franz,

intitulé *la Religion du libéralisme national* (1), qui renferme une protestation éloquente contre la politique religieuse de M. de Bismarck. L'auteur fait remarquer avec raison que l'état n'était point désarmé vis-à-vis des excès de la parole publique, dans quelque lieu qu'ils se produisissent, que le droit commun suffisait pour les atteindre et les châtier, qu'en conséquence la loi nouvelle est une loi d'exception, une loi de guerre. L'application en est très délicate. Se représente-t-on la prédication chrétienne surveillée par la police et l'orateur sacré continuellement sous le coup d'un procès-verbal! N'est-ce pas lui enlever toute dignité, toute puissance morale, que de sceller ainsi ses lèvres? Les termes de la loi sont assez élastiques pour que le langage austère de la conscience chrétienne flagellant les grandes iniquités sociales soit considéré comme coupable. Le prédicateur aura donc le droit de tonner contre les péchés du peuple, et il devra se taire devant ceux des puissans? Les états du sud de l'Amérique, avant la guerre de sécession, avaient donc raison de proscrire les prédicateurs qui, ne trouvant pas l'esclavage dans la Bible, le disaient tout haut. Si la religion est réduite à écraser le faible et à respecter le fort, elle ne mérite plus que le mépris public. En dehors de la politique, le champ de la morale tout entier lui appartient; vouloir lui interdire de signaler le mal partout où il lui apparaît, c'est la condamner à l'abjection et à l'impuissance. Jamais les saints ne se sont tus, dit Pascal, pas plus les prophètes à Jérusalem que saint Ambroise à Milan. Qu'on veuille bien remarquer que l'interdiction de toucher à la chose publique, même au point de vue moral, ne porte que sur la critique; l'apologie est non-seulement permise, mais approuvée. On sait qu'elle a été portée jusqu'au scandale par ces courtisans qui s'appellent les prédicateurs de cour. Nous avons entendu autrefois dans ce genre en Allemagne les platitudes les plus honteuses; ce n'était rien comparé à ce dont ont retenti les chaires évangéliques au lendemain de la guerre. Parfois le pavé de l'ours est tombé de ces hauteurs sacrées; nous n'en voulons d'autre preuve que le fameux sermon prêché dans la cathédrale de Berlin au retour de l'armée d'invasion sur cette parole d'Abraham au roi de Sodome : « non, du brin de fil à la courroie de la chaussure, je n'accepterai rien de ce qui t'appartient. » C'était dans la pensée du maladroit flatteur une allusion à la piété allemande, qui ne devait rien prendre à l'irréligion française. On comprend quelle cruelle ironie renfermait ce texte au lendemain de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine devant une armée enrichie de butin! Par bon-

(1) *Die Religion des National-Liberalismus*, von Constantin Franz, Leipzig 1872.

heur, la fameuse loi contre les délits de la chaire n'était pas encore rendue, sinon on ne sait ce qui fût arrivé. L'un des orateurs les plus influens du parti gouvernemental, M. de Gneist, recommandait la loi au nom des principes chrétiens qui nous ordonnent la soumission à l'autorité établie; il oubliait que Jésus-Christ a parlé de rendre à Dieu ce qui lui est dû avant de parler de César. Les gouvernemens ont toujours la propension de lire l'Évangile à la façon de Napoléon I[er], qui n'y a jamais trouvé que ces deux commandemens : « obéissez à l'empereur et accomplissez le service militaire; c'est la loi et les prophètes. » Ces exégètes à grosses épaulettes sont les plus dangereux ennemis du livre sacré, dont on ne réussira jamais à faire le code de la servitude et de la lâcheté.

La loi sur l'inspection des écoles a suivi de très près celle sur les délits de la chaire; elle a été également votée avec une rapidité foudroyante à la fin d'une session. Un orateur du congrès de Cologne exprimait la pensée que le chancelier devrait bien imiter dans les affaires religieuses la tactique de M. de Moltke. Il nous semble qu'il doit être satisfait, et que jamais la théorie des mouvemens tournans n'a été mieux appliquée. On s'est fait en France les plus fausses idées sur la loi d'inspection des écoles; on s'est imaginé qu'elle était un retour aux vrais principes, qui veulent que l'école publique dépende des autorités laïques, afin d'être ouverte à toutes les communions; c'est une erreur complète. L'école primaire garde en Prusse son caractère confessionnel, bien qu'un certain progrès ait été réalisé au bénéfice des minorités, qui peuvent stipuler quel genre d'enseignement religieux elles réclament. L'innovation consiste en ceci : dans la commune, l'inspection, qui était de droit confiée aux ministres du culte comme présidens des pères de famille, devient une délégation directe et toujours révocable du pouvoir politique, même dans les écoles dont la fondation est due non au gouvernement, mais à l'initiative de patrons généreux.

Cette législation tend à l'excès les ressorts de la centralisation dans ce domaine de l'instruction qui avait toujours joui en Allemagne d'immunités exceptionnelles. L'indépendance, l'initiative communale, sont absolument sacrifiées; les écoles libres comme les écoles publiques sont subordonnées au pouvoir central, qui prétend leur donner à toutes la même impulsion, disons mieux, la même consigne, et marquer de son effigie toutes les jeunes intelligences. Les commentaires donnés à la loi dans les débats qu'elle a provoqués dans les deux chambres sont peut-être plus graves que la loi elle-même; ils reviennent à déclarer qu'il s'agit de se garder contre la religion de l'ennemi héréditaire, d'empêcher les provinces d'annexion plus ou moins récente d'élever leur nationalité particulière, grâce à leur religion et à leur langue, au-dessus de la grande unité

germanique. La question de la langue joue un grand rôle dans les préoccupations du gouvernement prussien; il voudrait détruire ce vivant symbole du passé, cette langue si bien nommée langue de la mère ou de la patrie, si douce et si sacrée à l'opprimé, et avec elle la religion récalcitrante qui se plie mal aux soumissions forcées. C'est la raison que le chancelier a donnée sur tous les tons quand il a bien voulu s'expliquer, car au début de la discussion il demandait un acte de foi implicite qui revenait à dire : « Vous ne demandez pas de compte à la Providence, ne m'en demandez pas davantage; seul je vois tout, je sais tout. » Il a cru nécessaire à cette occasion de faire une profession de piété éclatante. « Pour ce qui, dans mon discours, concerne l'aveu et la profession d'une foi vivante et chrétienne, je n'hésite à la faire ni devant le public ni devant ma maison. Ma foi vivante, évangélique et chrétienne m'impose le devoir dans le pays où je suis né, et pour le service duquel Dieu m'a créé, de défendre la charge qui m'est confiée, non-seulement contre les faiseurs de barricades, mais contre ceux qui oublient qu'ils sont faits pour consolider les bases de la société et non pour les ébranler. » L'éminent orateur a éprouvé le besoin de donner à cette foi évangélique quelques appuis matériels contre ses opposans, et il ne s'est pas fait faute d'exagérer outre mesure le péril du nouvel empire, pour qu'on lui fournît les moyens de supprimer l'opposition elle-même.

Une troisième loi fut présentée dans cette même année 1872 au *Reichstag* de l'empire, c'est celle qui supprime l'ordre des jésuites et tous les ordres à lui affiliés. L'affaire fut engagée par de nombreuses pétitions venues de tous les points de l'Allemagne, et sans nul doute très encouragées de haut. On se souvenait sans doute que M. de Bismarck s'était déclaré prêt à combattre aussi bien l'Internationale noire que l'Internationale rouge. Il serait fastidieux de nous arrêter aux débats soulevés par cette proposition. Nous y retrouverions le même impératif catégorique de la part du maître, une opposition vaine de la part de la fraction catholique du *Reichstag*, la même souplesse empressée de la gauche, qui cette fois a déclaré hautement qu'elle apportait ses principes en sacrifice sur l'autel de la patrie, enfin la même docilité chagrine de la chambre haute, qui ne résiste que juste assez pour donner du prix à son abandon final. Triste spectacle que cette comédie parlementaire qui transforme les assemblées en chancelleries légalisant des décrets dictatoriaux! La loi contre les jésuites méritait cependant la peine d'être sérieusement discutée, car elle engageait des principes constitutionnels très graves. 1° Les membres de la société de Jésus ou des ordres qui lui sont affiliés peuvent être exclus du territoire sur simple mesure de police, même quand ils possè-

dent l'indigénat allemand; 2° la société de Jésus et les congrégations qui sont en rapport avec elle sont bannies de l'empire allemand. — M. Constantin Franz, qui n'est point catholique, critique cette législation draconienne avec une franchise éloquente. Il insiste sur la dangereuse latitude donnée au pouvoir civil par l'expression si vague « des ordres en relation avec les jésuites. » Il fait remarquer avec raison qu'en réalité depuis le concile la pensée-mère de l'ordre des jésuites a prédominé dans le catholicisme, qu'il est très inutile de les frapper seuls, que d'ailleurs la loi est bien impuissante en face d'adversaires si habiles, qui ont su rompre ou traverser des mailles législatives bien plus savamment ourdies, — qu'on ne parvient par de tels procédés qu'à enflammer le fanatisme et rendre la vitalité à une église qui, constituée comme elle l'est aujourd'hui, ne vit que par la guerre et aurait tout à perdre à la liberté et au calme. — La juste antipathie qu'inspire l'ordre fameux et funeste qui a poussé le catholicisme aux extrêmes en extirpant de son sein tous les élémens libéraux fait que beaucoup de bons esprits approuvent l'expulsion des jésuites de l'empire d'Allemagne. Il est très vrai qu'on leur applique ici leurs propres maximes, et qu'on ne fait aux révérends pères que ce qu'ils déclarent hautement vouloir faire à tous leurs adversaires religieux partout où ils seraient les plus forts. N'oublions pas néanmoins que dans de pareilles mesures la liberté elle-même est en cause. Si nous ne savons pas la respecter, même quand il s'agit de ses pires ennemis, nous n'aurons pas le droit de l'invoquer en notre faveur, sans compter que ces persécutions mesquines ne font que grandir le péril que l'on redoute et rendent aux plus tristes causes une espèce de dignité morale.

IV.

On ne sait trop ce qui pouvait manquer au gouvernement prussien après le vote de ces lois pour régler d'une façon dictatoriale toutes les affaires ecclésiastiques. Dans l'école comme dans l'église, on ne pouvait enseigner que ce qui lui convenait; ses inspecteurs et sa police lui assuraient le silence des opposans; les ordres militans de l'église étaient sous le coup d'une loi de proscription. Ce n'était pourtant pas assez pour « l'empire évangélique. » Il n'y a pas lieu de s'en étonner, on ne s'arrête pas dans la voie de la contrainte religieuse; frapper à moitié, c'est frapper inutilement; l'adversaire qu'on exaspère sans le briser est devenu plus dangereux.

Il faut aussi reconnaître que la passion a parlé plus haut que la logique. Les quatre lois que le gouvernement prussien vient de faire voter ont suivi de très près l'allocution par laquelle le pape a con-

damné sa politique persécutrice. Il avait eu un premier démêlé avec le saint-siége lorsqu'il s'agissait de remplacer le comte d'Arnim, qui vient d'exercer avec tant de distinction les fonctions diplomatiques les plus délicates dans notre pays, en y portant un esprit élevé et large qui a singulièrement facilité le traité de la libération de notre territoire. M. le comte d'Arnim devait avoir pour successeur le cardinal de Hohenlohe, qui aurait représenté non plus seulement le royaume de Prusse, mais l'empire d'Allemagne. Cette prétention n'avait pas été acceptée au Vatican. Les états particuliers ont seuls à traiter avec le pape pour la nomination de leurs dignitaires ecclésiastiques; l'empire, à ce point de vue, n'a aucun motif de se faire représenter. Le seul but de M. de Bismarck était de peser davantage sur la curie romaine pour en obtenir des concessions. Ce n'est pas le cardinal Antonelli qu'on eût pris à un piége aussi grossier. Le pape ne veut pas non plus d'ambassadeur ecclésiastique, par la raison bien simple qu'il semblerait reconnaître par là que sa souveraineté a revêtu un caractère purement spirituel; c'est la dernière des concessions qu'il fera. Son refus péremptoire avait déjà causé à Berlin une vive irritation, qui devint une véritable fureur après l'allocution du saint-père.

On connaît toute la véhémence de Pie IX. Rien ne l'abat ni ne le décourage; il n'est pas possible de refuser son respect à cet indomptable vieillard, quelque jugement que l'on porte sur l'influence fatale de son pontificat, qui a tout poussé à l'extrême. Privé de sa couronne temporelle, relégué dans son Vatican, il en a fait le Patmos d'une cause irrévocablement vaincue; sa parole enflammée ne cesse de défier tous les pouvoirs, y compris celui de l'opinion libérale, qu'il foudroie tous les jours. Ces protestations, il est vrai, ne lui attirent aucun péril, et sa véhémence donne la mesure de la liberté dont il jouit. L'Italie y trouve une ample réfutation de la légende du pape captif. Ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, c'est cette énergie dans l'anathème, cette verve intarissable de l'invective sacrée, qui dénote une vieillesse aussi vigoureuse qu'irréconciliable. Le jour où le saint-père stigmatisa la Prusse, il fut mieux inspiré que de coutume sur ce trépied de colère qu'il quitte rarement. Il est vrai qu'il avait quelque raison de se plaindre. Il ne recula pas devant les mots blessans. On comprend l'effet qu'ils produisirent à Berlin, dans cette cour où l'on joue aussi à l'omnipotence. Parler ainsi de la sainte Allemagne, qui prétend faire marcher la Divinité sous ses drapeaux, quel crime de lèse-majesté! C'était vraiment la guerre des dieux. L'allocution papale fut mise à l'interdit, et l'on poursuivit les journaux qui la reproduisirent. La vraie réponse fut la présentation des quatre projets de loi destinés à compléter l'œuvre d'asservissement si bien commencée.

Il est à remarquer que la seule loi libérale qu'on attendait, celle sur le mariage civil, ne fait point partie des projets soumis aux chambres. Elle paraissait bien moins urgente que les autres au gouvernement prussien, on le comprend, c'est une loi de liberté générale! La législation d'exception et de contrainte est infiniment plus pressée. Cette fois elle ne laisse rien à désirer. Le clergé catholique est enlacé de liens aussi étroits que les popes russes, avec cette différence que le pouvoir dont il dépend est étranger et même hostile à sa croyance. La législation proposée en janvier 1873 le prend au moment même où il se forme et se prépare à entrer dans les ordres, et le suit jusqu'au terme de sa carrière en lui faisant partout sentir le joug de l'état. La première loi le contraint à recevoir son instruction dans les universités nationales ou dans les séminaires autorisés; ceux-ci ne sont tolérés que dans les villes sans université, et doivent offrir les mêmes garanties que les établissemens de l'état. Les candidats à la prêtrise échappent ainsi entièrement à la direction de l'épiscopat. Au terme des études préparatoires, ils subiront un examen pour fournir la preuve qu'ils sont prêts à la docilité. Ces dispositions rappellent le mot si connu de Napoléon, qui demandait un clergé habillé à la française. Le gouvernement de l'empereur Guillaume veut un clergé non-seulement habillé, mais éduqué à la prussienne et digne de rappeler les grenadiers du grand Frédéric. La même loi soumet à une inspection rigoureuse les petits séminaires. Les jours de ces établissemens sont comptés; ils ne peuvent ni s'accroître en nombre ni recevoir de nouveaux élèves. Les évêques ne pourront instituer que des ecclésiastiques approuvés par l'état. Une seconde loi règle minutieusement les conditions de l'entrée dans une église nouvelle; elle est faite évidemment à l'intention du vieux-catholicisme, et jette en quelque sorte un pont entre les deux églises. Les formalités exigées se réduisent à peu de chose : une déclaration et une rétribution modique à l'état. La troisième loi soumet tous les cas de discipline ecclésiastique, toutes les condamnations épiscopales à une haute cour de justice, qui donne toujours le dernier mot au pouvoir civil; l'appel comme d'abus y prend une importance et une gravité qu'il n'a jamais eu en France. Il est formellement stipulé que les juges *décideront d'après leur sentiment*. Une dernière loi est destinée à limiter le pouvoir disciplinaire de l'église, de telle sorte qu'elle ne puisse jamais frapper un acte approuvé par l'état. Il lui est interdit de se soumettre à des jugemens qui émaneraient d'une autorité ecclésiastique étrangère à la nationalité allemande. La papauté est directement visée dans cet article.

On ne sait vraiment plus ce qui reste de pouvoir aux évêques ca-

tholiques prussiens; une pareille législation en fait de simples préfets ecclésiastiques. La loi qui est de beaucoup la plus grave et la moins acceptable pour eux est celle qui ferme leurs grands séminaires et leur enlève entièrement l'influence sur la formation de leur jeune clergé. Nous savons bien que l'on prétend que le protestantisme est soumis à la même législation, mais le gouvernement a bien soin de faire remarquer qu'elle ne change en rien sa situation. Lui ordonner d'envoyer ses futurs pasteurs aux universités, c'est lui commander de suivre sa propre coutume et son premier intérêt. Les questions disciplinaires n'y ont aucune importance. Il y a une véritable hypocrisie politique à soutenir que les lois nouvelles sont fidèles au grand principe de l'égalité des cultes. Au reste la discussion générale n'a laissé planer aucun doute sur ce sujet. Elle s'est ouverte le 15 janvier. Les tribunes regorgeaient de spectateurs, l'émotion était grande; on sentait que c'était la partie dernière qui se jouait. Cependant le grand attrait manquait. M. de Bismarck était absent; à la suite du remaniement ministériel qui avait tant occupé l'Allemagne, et qui n'avait été de sa part qu'une évolution dans le sens de la grande unité germanique, il voulait se donner la satisfaction de diriger de loin l'imbroglio parlementaire et d'en tenir les fils sans sortir de son cabinet. Il savait que son intervention était inutile, que la majorité était assurée. Il n'avait rien de nouveau à dire, il n'était donc pas nécessaire de faire entendre à la chambre cette parole saccadée, familière, impérative, profondément habile dans sa négligence impertinente, qui n'avait plus trouvé de résistance depuis les triomphes de 1866. Il n'avait nul besoin de redire à l'Allemagne quel grand chrétien il était, ses déclarations précédentes suffisaient à l'édification générale. M. de Bismarck était remplacé par le docteur Falk, ministre des cultes, qui est raide comme un major du grand Frédéric. Son langage est sec et hautain; il a au moins l'avantage de ne pas jeter de fleurs sur les mesures oppressives. Il les signifie à l'assemblée comme la consigne du jour, et il ne prend pas la peine de les étayer par une argumentation subtile. Le professeur perce néanmoins dans l'homme politique, témoin ce mot de son discours du 15 janvier : « nous sommes devenus plus concrets, nous avons pris conscience des droits de l'état. Voilà pourquoi il faut voter les lois proposées, » — en d'autres termes, nous en avons fini avec ces vaines abstractions qui s'appellent le respect du droit et de la justice; nous avons dit adieu à cette idéologie qu'on nous a tant reprochée. Le docteur Falk ne se trompait pas; le *concret*, comme il l'entend, triomphe sur toute la ligne. Dans son second discours du 17 janvier, il déclarait sans artifice que, si l'état et l'église sont égaux dans le domaine moral,

l'état doit toujours avoir la supériorité dès qu'on aborde le domaine légal. Cela revient à dire que l'église a tous les bénéfices de l'égalité dans le domaine abstrait, à la condition que l'état ait tous les pouvoirs dans le domaine concret; le droit est une théorie, la force est seule réelle. Le ministre s'est attaché avec le plus grand soin à rassurer l'église évangélique, à établir que, si elle était atteinte indirectement par la loi nouvelle, elle n'avait rien à redouter, pas plus que le christianisme en soi, qui a tout à gagner à la haute culture, et qu'en définitive il n'était pas loisible à l'état d'abandonner les jeunes générations à une autre influence que la sienne.

M. Falk a trouvé des alliés puissans dans l'assemblée. Il a été tout d'abord soutenu par M. de Benningsen, l'ancien ministre du roi de Hanovre, qui apporte au nouvel empire toute l'ardeur d'un néophyte; il accable de sa lourde éloquence ceux que ses maîtres veulent écraser, et les accuse de fomenter partout la révolution. Convenons que nul parti n'a rendu des services plus signalés à la politique ministérielle que la gauche de la chambre des députés. On se souvient de son abdication après Sadowa. Le chemin de Vienne, où s'étaient engagées les armées triomphantes de la Prusse, avait été pour elle le chemin de Damas. Aussi, au retour triomphant du roi et de son grand ministre, n'eut-elle rien de plus pressé que de lui offrir ses hommages et de faire litière de tous les principes qu'elle avait défendus au nom des libertés parlementaires. Elle lui apportait les clés du trésor national, qu'elle avait voulu si longtemps fermer à ses ambitions militaires. C'était livrer du même coup les droits du parlement. Elle aussi devenait *concrète*. La gauche n'a pas depuis lors démenti une seule fois sa docilité. Elle n'a protesté contre aucune violence de la dernière guerre, et ce n'est que sur les bancs du radicalisme extrême que les principes d'humanité qui semblaient faire l'honneur du libéralisme moderne ont été invoqués. Uniquement préoccupée de l'agrandissement de la patrie allemande, elle se soucie fort peu de l'empire évangélique, car elle professe une véritable animosité contre la religion; aussi est-elle disposée à voter toutes les mesures qui fortifient l'état contre l'église, dans l'espoir que ce sera la religion en soi qui en souffrira. Elle ne cache point ses convictions à cet égard; on peut s'en convaincre par les discours de son chef, le célèbre docteur Virchow. Voici en résumé son argumentation. « Les lois proposées seraient fort dangereuses par le pouvoir exorbitant dont elles investissent le ministère des cultes, si on pouvait supposer qu'une influence cléricale ou piétiste pût jamais prévaloir. Un tel danger n'est pas à craindre. La lutte aujourd'hui est engagée entre la culture laïque et la culture ecclésiastique. Celle-ci a pu au moyen âge

rendre quelques services; de nos jours elle représente l'obscurantisme. Il faut en triompher à tout prix, d'autant plus qu'en réalité elle est l'alliée naturelle de l'ennemi héréditaire. L'état a le devoir de se défendre contre elle, il n'a que faire des clés du ciel. La religion lui est parfaitement inutile : il n'est pas vrai qu'elle fortifie la morale; on ne saurait le soutenir après la triste palinodie des évêques allemands au lendemain du concile. Que l'état ne songe donc qu'à se défendre. Sans doute il doit respecter la foi individuelle, voire l'église locale; les associations, surtout celles qui s'appuient sur la hiérarchie, n'ont aucun droit. Ce qui importe dans les circonstances actuelles, c'est d'affranchir l'état et de le rendre omnipotent contre elle. » Admirable libéralisme qui prend en pitié ce pauvre état prussien armé jusqu'aux dents, avec ses caporaux et ses forteresses, et qui demande qu'on l'affranchisse de ces gênes misérables qui s'appellent la liberté des cultes et le droit des minorités!

Le parti catholique s'est défendu de son mieux. Il aurait eu le beau rôle, si on ne s'était souvenu de ses principes, qui accordent à l'église tout ce que le gouvernement prussien réclame en faveur de l'état pour écraser les résistances de la conscience. Un de ses membres a même été assez franc pour faire l'apologie du *Syllabus* en plein parlement. Il a évidemment contrarié la tactique de ses amis politiques, qui ont multiplié les plus belles déclarations en l'honneur de la liberté religieuse. En entendant ses principaux orateurs, on se rappelait ce mot de l'Écriture : « eh quoi? Saül est-il avec les prophètes? » Il est aussi étonnant de voir des ultramontains champions des libertés civiles et religieuses qu'il l'était de rencontrer le rude soldat d'Israël prononçant de saints oracles. On ne saurait nier que M. Windthorst n'ait défendu son parti avec un rare talent qui n'a rien de clérical dans la forme, car il brille par l'ironie incisive et le feu oratoire : il rappelle par quelques côtés l'éloquence enflammée et sarcastique de Montalembert. Il ne s'est pas privé de flageller le libéralisme apostat de la gauche. Refutant l'argument si dangereux tiré de l'alliance des catholiques avec l'étranger, M. Windthorst le retourne contre ses adversaires, il a essayé d'établir que la politique nouvelle de la Prusse a pour origine ses relations avec l'Italie; à l'entendre, l'Italie est le Mephisto du Faust allemand, et le mène à sa perdition. L'orateur a résumé son discours par ces mots hardis : « avec cette législation artificieuse, vous voulez consommer le meurtre de l'église, non par le fer, mais par l'empoisonnement lent. » Il n'a point hésité à déclarer que pour lui et ses amis il demandait le libre régime américain. Il est étrange de retrouver dans une bouche ultramontaine la fameuse devise de

Cavour : *l'église libre dans l'état libre*. Vérité en-deçà de nos frontières, — erreur au-delà! M. Windthorst a été appuyé dans cette revendication hardie par un député radical, M. Duncker, qui n'a pas consenti à sacrifier ses principes au tout-puissant chancelier. C'est le seul auxiliaire que les catholiques aient rencontré avec M. de Gerlach, qui a fait sa rentrée à la chambre le jour même où s'ouvraient ces grands débats. Représentant de l'ancien parti conservateur, il est demeuré fidèle aux opinions de toute sa vie en combattant la nouvelle politique de son pays au nom même de ses principes, par malheur trop colorés d'un piétisme presque catholique. Où il a eu pleinement raison, c'est quand il a assimilé au mauvais radicalisme politique toutes les mesures dictatoriales tournées contre la religion. Le ministre Falk a beau chercher à distinguer les lois qu'il proposait de celles du même genre qui ont tant compromis la révolution française; il ne fait autre chose que suivre la tradition jacobine.

La discussion générale fut arrêtée par un scrupule auquel on n'avait pas d'abord attaché une grande importance : on s'aperçut qu'on se heurtait à des articles formels de la constitution. Nous comprenons très bien qu'on n'y eût pas songé : cette feuille de papier, comme l'appelait dédaigneusement le précédent roi, n'est pas gênante; on en fait ce qu'on veut selon le vent qui souffle. Cependant le texte était précis; il était plus commode après tout de le changer que de le tourner. L'article 15 de la constitution disait : « L'église évangélique et l'église catholique romaine, ainsi que toute autre société religieuse, administrent et règlent leurs affaires en pleine liberté. » Le gouvernement proposait d'ajouter ces mots : *mais elles restent soumises aux lois et à la surveillance de l'état*. Il voulait également qu'il fût spécifié que c'était *dans ces mêmes conditions* que chaque société religieuse conservait la jouissance de ses institutions et fondations. L'article 18 de la constitution portait primitivement que le droit de nomination, de proposition, d'élection et de confirmation pour les places de l'église était supprimé en tant qu'il n'appartenait pas à l'état et ne reposait pas sur le patronat ou des titres légaux particuliers. L'adjonction suivante était proposée : « cette disposition ne s'applique pas à l'emploi des ecclésiastiques dans l'armée et dans des établissemens publics. Du reste la loi fixe les droits de l'état relativement à l'éducation, à l'emploi et au renvoi des ecclésiastiques, et fixe les limites du pouvoir disciplinaire ecclésiastique. » Les quatre lois proposées étaient le commentaire naturel des modifications demandées à la constitution.

Les modifications constitutionnelles et les quatre lois proposées

furent renvoyées à une même commission. Le rapport fut déposé très promptement; cependant il fallut de toute nécessité mettre entre la première et seconde lecture des réformes constitutionnelles un délai de vingt et un jours, d'après les règles mêmes fixées par la constitution pour tout débat qui a pour objet de la modifier. Une fois le délai légal passé, la discussion a été militairement conduite. La chambre des députés a voté les réformes constitutionnelles dans le cours du mois de février et les quatre lois en quelques séances du mois de mars. La majorité a pensé qu'elle s'était suffisamment expliquée dans la discussion générale; aussi a-t-elle laissé passer dédaigneusement les discours et les amendemens du centre, se contentant de quelques mots brefs et hautains. M. Virchow a pourtant saisi cette occasion pour développer de nouveau sa thèse contre tout droit d'association. Il ne veut qu'une poussière d'individualités isolées que l'état pourra pétrir à son gré selon le type d'une culture de plus en plus irréligieuse. Quant aux représentans de l'état, ministres et conseillers, leur argumentation était fort simple et pouvait se résumer ainsi : *quia nominor leo*. Le seul incident digne de remarque est la protestation très modérée du conseil supérieur de l'église évangélique protestante, qui a élevé une plainte timide contre le pouvoir disciplinaire que s'attribue l'état dans la législation nouvelle. Il a obtenu un adoucissement insignifiant du texte primitif; seulement cette intervention a failli lui coûter cher, car la chambre, appelée à discuter l'article du budget qui le concerne, a été sur le point de le supprimer pour lui apprendre à garder le rôle subordonné qui convient à un corps ecclésiastique prussien; il n'a été sauvé que par un discours du ministre des cultes. La chambre des seigneurs a eu l'honneur d'une intervention personnelle de M. de Bismarck dans le débat sur la réforme constitutionnelle qui s'est engagé devant elle le 10 mars. Ce n'est pas que les orateurs du côté droit fussent bien redoutables; ils ont répété en l'affaiblissant la protestation des catholiques de la chambre des députés. Le discours du chancelier est l'un des plus caractéristiques qu'il ait prononcés. Il a reconnu que les lois proposées et le changement constitutionnel qu'elles nécessitent n'ont d'autre but que de faire face à une situation aggravée. Les garanties constitutionnelles avaient été formulées dans un temps où l'on n'avait rien à redouter de l'église catholique, où elle prêtait un appui sincère au gouvernement; elle ne doit s'en prendre qu'à son esprit d'opposition manifesté dans les dernières élections, si aujourd'hui le pouvoir supprime ces garanties. Cette argumentation est étrange, il en faut convenir; elle fait dépendre la sanction du droit le plus sacré du revirement de la politique. M. de Bismarck semble dire à l'église :

Soyez bien sage, et votre conscience sera respectée; votre liberté religieuse sera le prix de votre docilité. On pourrait lui répondre que cette liberté est bien inutile aux églises qui s'attellent au char de l'état; celles-là sont assurées de sa faveur. Il nous avait semblé jusqu'ici que les garanties constitutionnelles étaient précisément destinées à préserver le droit dans les mauvais jours contre les tentatives de l'arbitraire. M. de Bismarck s'est livré aux plus singuliers développemens historiques; non content d'évoquer la grande ombre de Conradin contre l'ennemi héréditaire, il a eu recours aux souvenirs classiques les plus démodés, il a rappelé le sacrifice d'Iphigénie pour montrer que le pouvoir sacerdotal a toujours fait la guerre au pouvoir royal. On ne s'attendait guère à voir Calchas et Agamemnon dans cette affaire. Le puissant ministre terminait son discours par une menace de démission. Le vote ne s'est pas fait attendre. Une fois le changement constitutionnel voté, les quatre lois sont implicitement adoptées. Il n'y a plus qu'à les appliquer; on peut se fier à l'*empire concret et évangélique* pour être assuré que cette législation ne reposera pas à l'état d'arme savante dans l'arsenal de Berlin.

V.

Les divers partis religieux n'ont pas attendu la fin des débats pour exprimer leur avis motivé. La *Nouvelle Gazette évangélique*, organe du conseil supérieur de l'église protestante, reconnaissait que ces lois étaient excellentes en tant qu'elles frappent l'église de Rome. On pouvait s'attendre à ce que les protestations viendraient du catholicisme allemand. En effet plusieurs évêques prussiens ont pris l'initiative de la résistance morale. L'évêque d'Ermeland a le premier élevé la voix. Déjà, au mois de septembre de l'année dernière, il s'était vu d'abord refuser une audience de l'empereur, qui voyageait dans son diocèse, parce qu'il n'avait pas voulu faire une déclaration de soumission à l'autorité civile impliquant son adhésion aux mesures sévères déjà prises contre la société de Jésus; on a même été jusqu'à lui retirer son traitement, appliquant sans doute à sa résistance ce que l'Évangile dit d'un malheureux possédé : « Ce démon ne se guérit que par le jeûne. » Ni le jeûne ni la prison n'y feront rien; la conscience catholique ne sera pas si facilement exorcisée. Depuis que les dernières lois ont été présentées, d'autres évêques prussiens ont également protesté. L'évêque de Paderborn et M. Ledochowski, archevêque de Posen, ont tenu un langage très ferme. Ce dernier, recevant une adresse des doyens de son diocèse, leur a répondu : « Si un jour, ce dont Dieu me préserve, j'é-

tais tenté de chanceler, le souvenir de votre déclaration me rendrait le courage et la décision. » La *Germania*, l'organe principal du catholicisme allemand et l'un des journaux les plus répandus, déclare nettement que, puisque le gouvernement veut la guerre, il l'aura, — que des milliers de prêtres ont renouvelé leur serment de fidélité dans les mains de leurs évêques pour soutenir ce que le journal appelle un saint combat pour les droits de la conscience.

Ces réclamations individuelles n'ont pas suffi. Les évêques prussiens ont envoyé à l'empereur une adresse collective des plus énergiques, dans laquelle ils déclarent que, si les lois nouvelles étaient acceptées, elles seraient un empiétement des plus graves sur la liberté de l'église catholique, et qu'elles léseraient les prescriptions qui appartiennent à l'essence même de leur église; ils n'y pourraient voir qu'une tentative d'extermination de leur culte. La lutte est donc sérieusement engagée, et elle est de nature à être poussée à outrance. Le gouvernement sera forcé de sévir avec vigueur, s'il ne consent pas à réduire la législation nouvelle à une lettre morte; elle ne peut être efficace qu'en étant implacable, et il sèmera ainsi la plus vive irritation dans les cœurs. Comme toujours, l'église persécutée grandira en véritable influence, et deviendra le ferment de trouble et de désunion qu'il redoutait. C'est la fatalité d'un pareil système qu'on est condamné à en tirer les dernières conséquences, lors même qu'on voudrait s'arrêter en route. Il n'y a pas de milieu entre une impuissance ridicule qui irrite sans frapper, ou une violence détestable qui exaspère en frappant. Ce n'est pas encore le résultat le plus fâcheux d'une politique semblable; non-seulement elle enfante la haine chez les persécutés, mais elle démoralise à fond l'état qui méconnaît le droit le plus sacré.

Une voix courageuse vient de se faire entendre de l'autre côté du Rhin, du sein même du protestantisme germanique; c'est celle de M. Constantin Franz dans son livre sur *le Libéralisme national*, auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts. Il vaut la peine de recueillir ses avertissemens courageux et éloquens. Nous laissons à M. Franz l'entière responsabilité de ses jugemens; ce n'est qu'à son propre pays qu'on a le droit de tenir un tel langage. S'attaquant d'abord à la nouvelle législation des cultes, il en fait ressortir le caractère dangereux et arbitraire. « Les lois d'exception, dit-il, sont la banqueroute de la justice dans un pays; elles sont un aveu flagrant d'impuissance. Singulier spectacle que celui d'un empire armé en guerre qui, malgré ses soldats et ses milliards, ne peut résister à une poignée de prêtres avec sa législation ordinaire! Est-ce que cette grande puissance serait frappée de faiblesse dès qu'il ne s'agit plus de batailles qui se gagnent avec les fusils à

aiguille? » S'élevant plus haut que les incidens de la lutte actuelle, M. Franz signale tout ce que la gloire et la prospérité actuelles de l'empire allemand cachent de germes funestes. Il se demande si les ministres qui recourent si promptement à la violence contre la religion n'auraient pas découvert les pieds d'argile du colosse d'airain, les bases chancelantes de la nouvelle Germanie? Ces bases, d'après lui, ne sont plus ces solides fondemens de l'Allemagne des grands jours qui s'appuyait sur la foi et l'enthousiasme; il déclare qu'elle repose aujourd'hui sur le *militarisme* et le *mercantilisme;* la patrie des penseurs, ajoute-t-il, est enivrée de ses triomphes matériels et ne croit plus qu'à la force. Combien n'était-elle pas différente à l'époque de la guerre de l'indépendance! Que l'on compare les chants d'un Körner, animés du patriotisme le plus pur, aux pauvres rapsodies des Tyrtées de la dernière guerre d'invasion! M. Franz en donne des exemples tristement comiques. Ce qui n'est pas comique à ses yeux, c'est l'état moral de ses compatriotes, qu'il dépeint sans ménagement. A l'en croire, ils n'ont pas seulement rapporté notre argent, mais ils ont pris nos travers en les exagérant et en les alourdissant. Berlin voudrait imiter Paris et le remplacer comme ville du monde; elle n'y parvient pas, car elle ne peut emprunter la grâce et l'éclat de sa rivale. Dévorée d'une fièvre de plaisir et de spéculation, la capitale du nouvel empire ne voit plus que les succès rapides; c'est une loterie universelle; la bonne vie allemande est remplacée par les agitations du joueur qui ne croit qu'à la chance. Si M. Franz charge ses tableaux, ils sont du moins saisissans au plus haut degré. La Prusse, dit-il encore, apprend tous les jours qu'il est plus facile d'enrichir un peuple que de le moraliser. Un état ainsi constitué a pour adversaire naturel les idées et les libertés, et il ne peut considérer qu'avec une défiance ombrageuse la plus sublime des idées et la plus sainte des libertés, la religion, qui ne peut admettre ni ses calculs ni ses consignes. De là l'hostilité croissante dans l'empire germanique entre la société religieuse et la société civile, qui sont pourtant faites pour se pénétrer sans se confondre. De là cette notion rabaissée de l'état qui cesse d'être le gardien de la justice et de la liberté pour devenir le simple représentant de la puissance publique chargé de sauvegarder et d'accroître par la force la richesse et la gloire d'une nation en brisant tous les obstacles. « Nous bâtissons, dit encore M. Franz, une vraie Babel au bord de la Sprée. Tout en revient à une politique de force et de centralisation qui porte notre renom jusqu'aux nues; la confusion des langues pourrait bien en résulter pour nous. La centralisation a beau donner une apparence d'unité au nouvel empire, la division n'en fait pas moins de rapides progrès dans les

esprits. Ne voyons-nous pas les anciens partis se diversifier à l'infini, les liens sociaux se relâcher, les relations avec les autres états se tendre, la lutte entre l'église et l'état s'envenimer; enfin n'assistons-nous pas à la ruine du droit public en Allemagne, aussi bien qu'à celle du droit des peuples en Europe? Voilà les belles conséquences de notre construction grandiose; plus haut elle s'élèvera, plus profonde sera sa ruine. Une politique qui a pour devise *le sang et le fer* verra bientôt s'écrouler en poussière l'édifice qu'elle a bâti malgré la splendeur des apparences. En définitive, elle se réduit au culte de la force, et rien n'indique mieux la répudiation du christianisme, sans lequel nulle société ne peut vivre. »

Nous avons laissé parler M. Franz. Il est vraiment remonté au principe de la politique religieuse de la nouvelle Allemagne. Ce n'est pas simplement la religion d'état comme autrefois; c'est le culte de l'état, tel qu'Hegel l'avait formulé, l'adoration de la force nationale, la seule religion que la Rome antique ait connue. Voilà, d'après M. Franz, le dernier mot de l'empire évangélique; on comprend maintenant ce que l'on doit penser de sa prétention à être le représentant ou plutôt le soldat du protestantisme. Il recule bien au-delà du catholicisme lui-même, il se rattache à la vraie tradition païenne qui sacrifiait tout à la chose publique, à commencer par la conscience. Le Dieu allemand rappelle à s'y méprendre l'ancienne divinité locale ou nationale au nom de laquelle la guerre était déclarée aux peuplades voisines et à leurs dieux. Nous n'exagérons rien; nous savons fort bien que la vie religieuse des individus ne se laisse pas absorber dans la politique, et qu'il y a des trésors de piété sincère et élevée dans les églises allemandes. Nous avons connu une autre Allemagne, éprise de l'idéal, vouant à la science libre un généreux enthousiasme, l'honorant par les plus magnifiques travaux. Elle sommeille aujourd'hui; elle se réveillera, n'en doutons pas, et échappera aux liens dont on l'a chargée.

Une double conclusion résulte pour nous du tableau que nous avons tracé de la politique religieuse de la Prusse. Tout d'abord, il est certain qu'en s'engageant dans une voie semblable le protestantisme se perd. Il n'a d'autre raison d'être que la liberté de conscience. S'il veut recourir à l'autorité en religion, il ne réussira jamais aussi bien que l'église de l'infaillibilité; il ne pourra aller jusqu'aux dernières conséquences du système, il devra s'arrêter à mi-chemin, et sera tout ensemble odieux et impuissant. A lui de voir si ce succès dégradant lui convient dans le pays qui fut son glorieux berceau! Il est une conséquence plus grave encore de cette politique, qui par malheur ne s'arrête pas aux frontières de l'Allemagne, et gagne de proche en proche comme une contagion irré-

sistible. Des législations comme celle qu'a élaborée la Prusse provoqueront des mesures semblables dans les pays où domine le catholicisme ultramontain, et cela d'autant plus facilement qu'il n'aura qu'à suivre ses propres inspirations, qu'à obéir à ses propres principes. S'imagine-t-on où les luttes religieuses poursuivies de la sorte peuvent nous conduire? Elles aboutiraient fatalement aux guerres de religion. On sait que ce sont les plus abominables de toutes les guerres, car, lorsque l'homme s'imagine servir Dieu en se livrant à ses passions, il se croit tout permis et porte dans ses haines l'infini qu'il attribue à la religion.

Sans aller jusqu'à cette extrémité, qui n'est point une chimère après les sanglans spectacles auxquels nous avons assisté au lendemain de ce qui nous semblait le jubilé de la civilisation pacifique, la législation prussienne, si elle fait école, apportera le trouble le plus fatal dans la crise intellectuelle et morale de notre temps. On sait combien cette crise est profonde : tous les problèmes sont agités, toutes les questions se posent à la fois dans l'ordre religieux. On peut être assuré que, dès que la politique nous rendra un peu de répit, l'agitation des esprits sera plus vive que jamais. On ne peut dans un temps aussi tourmenté arriver aux solutions normales et équitables qu'en respectant jusqu'au scrupule la liberté des consciences et des cultes, sous la réserve du droit commun sévèrement et impartialement appliqué. L'exemple du XVIe siècle nous apprend ce qu'il advient des époques de crise religieuse quand elles ne pratiquent pas la liberté de conscience : elles enfantent des guerres de trente ans. Il ne s'agit plus de conclure une paix de Westphalie, qui n'est qu'un partage de domination religieuse par la démarcation des territoires, il ne s'agit pas même d'un édit de Nantes qui donne des places fortes au culte de la minorité; le XIXe siècle ne peut oublier qu'après tout il est le fils de la révolution française, qu'il a reçu d'elle cette grande et féconde notion de l'état laïque, de l'état déclaré incompétent dans les choses de la conscience. Fréquemment démenti dans les faits contemporains, ce grand principe du droit nouveau n'en est pas moins inscrit au plus profond de l'âme moderne. Les faits actuels démontreront avec éclat que les vieux régimes des religions d'état ou même des concordats sont insuffisans à protéger ce droit sacré, et que la paix ne sera assurée que par l'entière indépendance des deux pouvoirs, comme en Amérique. Là on peut avoir des séminaires et des vicaires apostoliques tant qu'on veut, sans qu'on crie sur les toits que l'état est perdu; là les divergences religieuses peuvent se multiplier sans que la société soit troublée; là on sait que la pleine liberté est la grande pacificatrice et la seule garantie de l'ordre.

Les *Syllabus* et les jésuites ne peuvent porter atteinte à cette glorieuse constitution de la liberté religieuse, qui a pour considérant la grande parole de Jefferson : « attendu que la vérité est grande et forte, elle n'a pas besoin de protection. » Nous sommes encore loin de cet idéal dans notre vieille Europe; gardons-nous au moins d'en prendre le contre-pied. Il est faux que sous le régime moderne on ne puisse résister aux empiétemens de l'église que par l'oppression; qu'on relise les entretiens intimes de M. de Cavour avec son secrétaire, le chevalier Artom, sur ces questions délicates et qui se présentaient d'une manière si grave et si irritante dans l'Italie nouvelle. Le grand ministre développait un plan admirable qui devait aboutir à l'affranchissement de l'église pour le plus grand bien de l'état; il voulait même se montrer très large dans la constitution de la propriété ecclésiastique sans tomber dans les inconvéniens de la mainmorte. Il était préoccupé du désir d'éviter les fautes de la révolution française, qui se renouvellent sous nos yeux. Il faut choisir aujourd'hui entre l'école de Cavour et celle de M. de Bismarck.

Qu'on y fasse bien attention : en suivant la politique d'oppression, on forge des armes redoutables pour la démocratie extrême, qui saurait bien s'en servir le jour où les folies conservatrices la mettraient au pouvoir. Nous ne comprenons pas qu'on ne se hâte point de mettre la foi religieuse au-dessus des atteintes de la souveraineté populaire en la plaçant en dehors de la compétence de l'état. En ceci comme en bien d'autres choses, l'empire d'Allemagne a donné des leçons à la démagogie. Il lui enseigne aujourd'hui l'omnipotence du pouvoir civil pour briser les résistances incommodes; elle s'en souviendra. Qu'au moins le parti libéral dans toutes ses fractions comprenne la leçon que nous donne la Prusse, qu'il déclare bien haut que l'on n'a jamais le droit de retirer la liberté, même aux ennemis de la liberté, sans renier son principe et sans courir au-devant des plus graves périls et des plus révoltantes iniquités. Nous ne voulons pas désarmer l'état, même vis-à-vis de la religion, qui doit être renfermée strictement dans son domaine; mais nous n'en repoussons pas moins ce honteux système de prévention qui, sous prétexte de salut public, viole les premiers droits. Si nous nous plaçons au point de vue des périls possibles de telle ou telle tendance religieuse, nous ne nous lasserons pas de frapper sans savoir jamais si nous avons frappé juste, nous ne sortirons pas de ces calculs de la peur, qui n'ont aucune base fixe. Il vaut mieux demeurer fidèles aux principes et tenir les yeux attachés sur notre étoile polaire, qui est le droit souverain de la conscience.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

V. — IBRAHIM-PACHA.

I.

Le 13 mars 1822, le gouvernement de Corinthe, par une déclaration solennelle, avait mis en état de blocus les côtes de l'empire ottoman. « La nation grecque, disait-il, combat de son propre mouvement contre la tyrannie; ses prétentions sont incontestables. Selon le droit des gens admis par l'Europe, elle met en état de blocus toutes les côtes possédées depuis longues années par l'ennemi, tant dans l'Épire que dans le Péloponèse, l'Eubée et la Thessalie, d'Épidaure jusqu'à Salonique, les ports des îles de la mer Égée, des Sporades et de la Crète. En conséquence, tous les navires, quel que puisse être leur pavillon, qui entreraient dans lesdits ports après avoir été informés du présent décret par les amiraux ou capitaines grecs seront de bonne prise, et on en disposera selon les lois en vigueur. »

L'Angleterre trouva cette déclaration légitime; c'étaient ses propres doctrines en matière de police navale que la Grèce appli-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1872, du 15 janvier, du 15 février et du 15 mars 1873.

quait. La France et l'Autriche jugèrent la prétention des insurgés excessive. La navigation commerciale par bâtiment grec, si l'on en excepte quelques transports de grains opérés sous pavillon russe, avait presque entièrement cessé. Cette brusque interruption tendait à rétablir les anciennes relations des ports ottomans avec les divers pavillons européens. La *Caravane* avait reparu; elle était principalement exploitée par les Autrichiens. Un autre genre de spéculation s'était aussi développé à la faveur des circonstances nouvelles. Le blocus des places de la Morée et de l'île de Candie offrait des nolis avantageux aux bâtimens qui se décidaient à ne pas tenir compte des prohibitions du gouvernement grec. Le bénéfice semblait d'autant plus assuré que dans le principe on était fondé à compter sur l'appui des forces navales. La Porte se montrait fort étonnée que les bâtimens de guerre de ses alliés hésitassent à favoriser le ravitaillement des places qu'elle ne réussissait pas à faire approvisionner par ses escadres. « Elle va, écrivait-on de Constantinople au chevalier de Viella, passer une note à ce sujet. » Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir ici la scrupuleuse loyauté dont nos chefs de station ne cessèrent de faire preuve en ces délicates circonstances.

M. le chevalier de Viella était un chevalier chrétien et un fervent royaliste. Entré au service le 31 mai 1778, à l'âge de quatorze ans, il avait obtenu le grade de lieutenant en 1786. Il avait assisté aux trois combats du comte de Guichen contre l'armée navale de lord Rodney, à la bataille livrée par le comte de Grasse dans le canal de La Dominique. A l'époque de la révolution, il émigra, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et se rendit ensuite en Angleterre. Réintégré dans la marine en 1814, il vint prendre à Toulon le commandement du vaisseau la *Ville de Marseille*, destiné à transporter le marquis de Rivière à Constantinople. Le 20 mars le surprit dans cette position. Il passa en Espagne et fut chargé par le duc d'Angoulême de missions importantes à Naples et à Gênes. En 1816, il commandait l'*Hermione* et portait au Brésil le duc de Luxembourg, ambassadeur extraordinaire du roi; en 1820, il prenait le commandement de la *Fleur de Lis*, sur laquelle nous le retrouvons, après une campagne de trois ans, placé par un choix spécial à la tête de l'importante station du Levant. Si quelqu'un devait être, par instinct et par conviction, peu favorable à des insurgés, c'est à coup sûr l'officier dont je viens de raconter succinctement les services. M. de Viella ne se méprit pas cependant un instant sur son devoir, — tant la notion du droit est simple pour qui la cherche avec une âme vraiment chevaleresque. Après avoir notifié aux membres du gouvernement grec l'intention du gouvernement français de considérer comme nulle la déclaration

de blocus du 13 mars, M. de Viella ne s'en montra pas pour cela moins soigneux de garder en toute occasion la plus stricte neutralité. Les Autrichiens étaient très disposés au contraire à protéger les opérations de leurs navires de commerce par la force. Un de leurs bricks de guerre n'avait pas craint d'entrer violemment à Négrepont au mépris d'un blocus effectif et régulier. Le commandant français ne se crut point autorisé à enfreindre les règles qu'en dehors de toutes les conventions internationales a tracées pour la navigation neutre une éternelle et immuable justice. Jamais on ne le vit consentir à seconder des prétentions déloyales. « Il est déplorable, écrivait-il le 27 janvier 1823 au ministre, quand on scrute à fond ces questions litigieuses, de trouver presque toujours chez le plaignant de premiers torts qui ont souvent provoqué et par conséquent atténué ceux de l'agresseur. On ne manque jamais de rencontrer dans la discussion la cupidité qui se joue des principes et des règlemens. » Voilà le langage de l'honnête homme. Cependant il faut une grande fermeté pour résister aux clameurs qu'une pareille impartialité soulève. Le commerce français, qui voyait les navires de Trieste se livrer ouvertement aux transports de troupes et de munitions de guerre, approvisionner presque seuls toutes les places bloquées, se plaignait avec amertume de manquer de protection. Il aurait voulu qu'on ne tînt pas entre les Grecs et eux la balance à ce point égale. De là des tiraillemens, des nécessités d'explications toujours désagréables et une contention d'esprit dont la santé de nos commandans de station payait trop souvent les frais. Les Anglais éprouvaient moins de frottemens que nous. Leur principe n'a jamais été de favoriser les neutres; ils n'avaient d'ailleurs avec la Turquie qu'un commerce direct, et presque aucun de leurs bâtimens ne faisait la caravane. Aussi « agissaient-ils peu et laissaient-ils beaucoup aller. » Lorsque les Grecs bloquaient Nauplie, un brick anglais voulut entrer dans le port; les Grecs tirèrent à boulet sur ce bâtiment et tuèrent le second. Les Anglais, si jaloux d'ordinaire des immunités de leur pavillon, firent peu d'éclat de cette grosse affaire; ils affectèrent de n'y voir qu'une spéculation manquée.

Le chevalier de Viella ne garda que pendant six mois le commandement de la station du Levant. Le 27 janvier 1823, il remettait le service au capitaine de Rigny, qui, au retour d'une mission de peu de durée sur la côte de Catalogne, avait reçu l'ordre de se rendre de nouveau avec la frégate la *Médée* à Smyrne. Le 11 mars, la *Fleur de Lis* mouillait sur la rade de Toulon après une traversée de quarante-cinq jours. Smyrne était alors, surtout pendant les rudes et sombres mois d'hiver, plus éloignée de la France que ne le sont aujourd'hui, grâce à la vapeur et au canal de Suez, Batavia,

Singapour, Manille et Saïgon. Les nouvelles ne faisaient pas à cette époque sur les ailes du télégraphe le tour du monde en quelques heures. C'étaient nos capitaines qui, à la sueur de leur front, « torchant de la toile, » abordant de nuit aussi bien que de jour les passages les plus délicats, devaient apporter la pâture impatiemment attendue par la curiosité publique. C'était aussi à eux, à la connaissance qu'ils avaient acquise de ces pays lointains, qu'on s'adressait pour avoir le sens et la véritable portée des événemens. On les appelait à Paris, on les interrogeait, on les écoutait, revenant de Smyrne, avec cet intérêt qu'obtiendrait à peine aujourd'hui un voyageur descendu des plateaux où se forment les sources du Nil. Il n'y avait point à craindre que M. de Viella desservît auprès de Louis XVIII la cause de l'insurrection grecque. Ce serviteur fidèle des petits-fils de saint Louis avait pris en horreur la férocité musulmane. « On pouvait espérer, écrivait-il au ministre le jour même de son arrivée à Toulon, que la fin tragique du favori tout-puissant Haled-Effendi, ennemi acharné des chrétiens, et la chute du ministère composé de ses créatures amèneraient un changement dans le système politique de la Porte, mais ce résultat se fait encore attendre. On en attribue la cause à l'influence toujours subsistante de Regib-Pacha, musulman fanatique, espèce de forcené dont les conseils violens ont provoqué l'armement en masse de la population turque et le massacre de plusieurs milliers de Grecs. »

Promu au grade de contre-amiral le 4 août 1824, nommé membre du conseil d'amirauté le 11 août, créé comte par ordonnance du 10 décembre 1828, M. de Viella a dignement représenté, dans le corps où on le vit reparaître après une absence de plus de vingt ans, la glorieuse marine dont les derniers débris avaient péri à Quiberon. Il était au nombre des officiers qui étaient rentrés dans le corps de la marine en 1815, mais non pas de ceux qu'on appelait avec ironie des *rentrans;* il savait son métier, et par le nom de *rentrans* l'opinion voulait désigner ceux qui avaient oublié le leur. Admis à la retraite le 1er septembre 1830, il est mort à Paris le 24 mai 1840, à l'âge de soixante-seize ans.

Son successeur au commandement de la station du Levant, le capitaine de Rigny, n'était pas un philhellène, il ne l'était pas du moins au même degré que l'amiral Halgan. L'esprit froid et positif de ce capitaine, en qui germait déjà l'homme d'état, ne donnait pas de place au sentiment dans le domaine de la politique. Les jugemens du chevalier de Rigny sur les affaires de la Grèce n'en ont que plus de poids, car on ne saurait les accuser d'avoir été influencés par l'enthousiasme. Voici de quelle façon le commandant de la *Médée* appréciait, le 13 février 1823, la situation qu'avaient

faite aux insurgés leurs récens succès. « M. l'ambassadeur, écrivait-il au ministre de la marine, m'engage à profiter des communications que je pourrai avoir avec les chefs grecs pour leur annoncer que le congrès de Vérone n'a pu s'occuper d'eux, et qu'il ne leur reste d'autre parti à prendre que la soumission. M. de Latour-Maubourg paraît tenir à ce que la France soit pour quelque chose dans l'influence de ces conseils. En déférant, comme je le dois, à cette direction officielle, je ferai observer à votre excellence que les Grecs seront peu disposés à entendre ce langage au moment même où Nauplie a capitulé, où Spina-Longa et Gira-Pietra viennent d'être pris en Candie, où Modon et Coron sont près de tomber. »

C'est une pente assez naturelle aux agens diplomatiques d'épouser la cause et les intérêts de la puissance auprès de laquelle ils représentent leur souverain. Un ambassadeur de France à Constantinople sera toujours, — c'est son rôle, et l'on pourrait presque dire que c'est aussi son devoir, — partisan absolu de l'intégrité de l'empire ottoman. Au mois de février 1823 d'ailleurs, l'heure était peu propice aux révolutionnaires. Le moment de l'intervention armée de la France en Espagne approchait. Les Grecs s'efforçaient, il est vrai, de séparer leur cause de celle des Espagnols et des Napolitains. « Les habitudes démagogiques que semblaient leur avoir transmises avec le sang dorien leurs illustres ancêtres » venaient à chaque instant démentir leurs paroles. En vain combattaient-ils sous l'étendard de la croix, les rivalités religieuses dont l'Orient n'avait pas cessé d'être le théâtre éloignaient d'eux les vœux et le concours de l'église catholique.

Dès le début de son commandement, le capitaine de Rigny eut à prendre sous sa protection des intérêts qui, favorisés par les Turcs, avaient tout à craindre de la jalousie des Grecs orthodoxes. Les Latins, je l'ai déjà dit, avaient pris l'habitude de regarder le roi de France comme une seconde providence. C'était son nom qu'ils invoquaient dans leurs calamités et qu'ils mêlaient sans cesse à leurs prières. L'image de saint Louis ornait toutes leurs églises. Encouragées par la continuité de nos actes protecteurs, leurs communautés s'étaient imaginé que leurs modestes clochers ne profiteraient pas seuls d'un auguste appui; elles voulurent s'en prévaloir pour se soustraire aux charges publiques. Ce ne furent pas alors les autels seulement, ce furent les foyers et la vie même des catholiques qui se trouvèrent menacés. Éperdus et peu habitués à de semblables luttes, les catholiques se réfugièrent sous le pavillon blanc qui flottait arboré au faîte de leurs églises. La fureur redoublée des Grecs ne s'arrêta pas devant cet emblème. C'en était fait de ces populations timides, si la main royale se fût retirée d'elles. A Naxos, à Santorin, à Syra, les mêmes scènes s'étaient renouve-

lées. Syra surtout avait le privilége d'exciter au plus haut degré l'animosité de ses turbulens voisins. La presque totalité des habitans de cette île professait la religion catholique; il y avait là un évêque, une cathédrale, des établissemens religieux. Les mœurs et les habitudes de la communauté se ressentaient des soins d'un clergé pauvre, mais fidèle à ses devoirs. Grâce à notre protection, Syra avait réussi à garder la neutralité; les autres îles de l'Archipel et la partie orientale de la Morée venaient s'y approvisionner des grains apportés par les bâtimens russes de la Mer-Noire, par les bâtimens autrichiens d'Alexandrie. Les catholiques syriotes ne prenaient pas de part à ce commerce; à peine recueillaient-ils quelques légers bénéfices résultant du transit. Tout l'avantage de cette position unique dans l'Archipel était donc pour les Grecs, qui n'eussent trouvé nulle part un marché mieux placé, un entrepôt approvisionné à moins de frais. L'envie, cette mauvaise conseillère des individus et des peuples, ne leur laissa pas voir cependant sans une rage jalouse la prospérité passagère de Syra. L'île catholique se trouva soudainement assaillie par tous les bandits de l'Archipel. En cette difficile occurrence, les mesures prévoyantes et énergiques du capitaine Hargous, qui ne commandait cependant qu'une goëlette, préservèrent Syra du pillage. Le capitaine de Rigny se porta de sa personne le 4 mars 1823, avec la *Médée*, sur le théâtre des troubles. Les craintes étaient déjà calmées, l'ordre à peu près rétabli. « J'ai trouvé, écrivait-il au ministre de la marine, des cœurs pénétrés de la plus vive reconnaissance, et je me suis senti glorieux d'être Français. Lorsque je descendis de la ville pour me rembarquer, le rivage, qui la veille encore ne répétait que des cris d'angoisse et de fureur, se couvrit de toute la population agenouillée et bénissant le nom du souverain de la France. Tel est le spectacle dont j'ai été le témoin. Ce succès est entièrement dû à la fermeté et à la présence d'esprit du lieutenant de vaisseau Hargous. »

Ainsi grossissait insensiblement l'hostilité sourde qui, au sein même de la station, devait constituer un parti peu favorable à la cause de la Grèce. Les hommes dont la première vertu est le respect de l'ordre et de la discipline sympathisent difficilement avec les auteurs des excès qu'ils se voient obligés de châtier. M. de Latour-Maubourg était arrivé à Constantinople sur la corvette la *Cornaline* le 26 décembre 1821. Le 28 janvier 1823, il informait le capitaine de Rigny « que le roi avait daigné accueillir ses vœux et lui permettre de rentrer en France. » Le 20 février en effet M. de Latour-Maubourg quittait Constantinople par la voie de terre, après avoir dû successivement prendre passage sur la gabare l'*Active* et sur la flûte l'*Ariége*. La France perdait en lui un représentant très digne et très capable, un agent très propre à consolider notre in-

fluence en Turquie; la Grèce ne perdait pas un ami. M. de Latour-Maubourg était convaincu qu'il ne fallait pas appliquer trop rigoureusement le sens du mot neutralité aux deux parties contendantes.

Telle paraît avoir été aussi l'opinion de M. le comte de Beaurepaire, que la frégate la *Médée* avait transporté dans le Levant, et qui, au départ de M. le marquis de Latour-Maubourg, était resté « chargé des affaires de sa majesté très chrétienne près de la Porte-Ottomane. » Formellement accrédité en cette qualité dans une visite solennelle qu'il avait faite le 22 février au grand-vizir, à son lieutenant le kiaïa-bey et au reiss-effendi, M. de Beaurepaire s'empressa d'informer le capitaine de Rigny de son installation officielle. « Pendant la traversée que je viens de faire à votre bord, lui disait-il, nous avons été unis dans les mêmes sentimens, les mêmes vœux, le même zèle... Quand j'ai été reçu par les ministres du sultan, quand j'ai échangé avec eux des protestations motivées par tous les souvenirs d'une constante amitié, je n'ai pu ni dû oublier la marine royale. J'ai eu soin de faire remarquer que j'avais attendu à Smyrne pour remonter à Constantinople le bâtiment du roi qui était allé délivrer à Athènes des musulmans. Il y a ici parmi les Turcs qu'a sauvés M. de Reverseaux un officier de janissaires qui occupe dans son corps le poste important d'*ousta* (de major). Il rend et fait rendre une justice éclatante aux Français, *les meilleurs amis de la Turquie*. »

Le départ du ministre russe de Constantinople n'avait pas amené, comme on l'appréhendait, la guerre avec la Russie; les ouvertures de l'Angleterre, disposée à étendre à la Morée le protectorat qu'elle exerçait sur les îles ioniennes, avaient été repoussées avec indignation par le divan; la France ne réclamait pour les Grecs que de la clémence. Le sultan Mahmoud pouvait donc se livrer sans crainte à l'inflexibilité de son caractère. Il promettait de ne plus faire ravager par sa flotte des îles sans défense; il n'admettait pas que la diplomatie pût donner à des sujets rebelles un autre conseil que celui de déposer les armes. La Grèce triomphante était d'ailleurs, il faut bien l'avouer, beaucoup moins intéressante que la Grèce éplorée et tendant avec désespoir ses bras vers l'Europe. L'anarchie avait en Morée suivi de très près la victoire. Les capitaines grecs qui venaient de chasser les Turcs se regardaient comme leurs successeurs naturels. Ils montraient peu de déférence pour les Phanariotes et pour le parti qui eût voulu dès lors essayer de fonder en Grèce un état de choses légal et régulier. « On a donné à M. de Reverseaux, écrivait le chevalier de Viella dès le mois d'octobre 1822, une étrange nouvelle. Le général Colocotroni, à qui beaucoup de courage, de grandes richesses et l'expérience acquise dans les régimens ioniens ont assuré de nombreux partisans, vient de ren-

verser le gouvernement provisoire. » Colocotroni n'avait pas poussé la violence jusque-là, mais il refusait d'admettre l'assemblée législative dans Nauplie. Il se réservait la possession de cette forteresse, comme Odysseus affichait la prétention de garder l'Acropole d'Athènes. Chaque faction voulait avoir sa place forte. Les Moréotes, les Rouméliotes, les Albanais, les Phanariotes, les Maniotes et les insulaires se disputaient avec acharnement le pouvoir. Il nous est bien facile de railler ces dissensions intestines. Ce qui eût été selon moi merveilleux, c'est qu'un pays de tout temps divisé, soustrait depuis quelques jours à peine à la domination turque, eût pu échapper à des épreuves que le ciel n'épargne même pas aux peuples dont l'unité nationale est faite depuis des siècles. La guerre civile devait naître forcément pour la Grèce de prétentions rivales; elle pourrait ruiner son crédit, ensanglanter son sol, elle n'aurait point la vertu de la désagréger.

La catastrophe de Chio avait porté un coup funeste à la considération du gouvernement de Corinthe. En 1823, le bey du Magne, Petro Mavromichali, remplaça Mavrocordato à la tête du pouvoir exécutif. Mavrocordato, Petro-Bey, Colocotroni, Odysseus, tels sont les personnages qu'on vit entrer en lutte à cette époque. Les sympathies françaises se sont longtemps rangées du côté de cette race vaillante des Mavromichalis qui paya si largement de son sang le triomphe de la liberté hellénique. La faveur de Capo d'Istria rattacha la famille des Colocotronis à la politique russe; le parti anglais soutint de son influence Mavrocordato et les Hydriotes; mais quel intérêt rétrospectif offriraient aujourd'hui ces tristes épisodes? Encouragées et entretenues par des intrigues étrangères, les querelles intérieures des petits peuples ne méritent pas d'occuper une place dans l'histoire; tout au plus pourrait-on leur en assigner une dans les archives des chancelleries.

II.

La campagne de 1823 fut surtout une campagne maritime. La Porte avait à cœur de reprendre sur les Grecs l'ascendant qu'elle avait perdu, moins par la défaite de ses armées que par l'impuissance de ses flottes. Ayant à reconquérir un archipel et une péninsule, rien ne lui était possible, si elle se laissait interdire par les brûlots hydriotes le seul chemin qui pût conduire ses troupes sur les territoires insurgés. « La nomination d'un nouveau capitan-pacha qui passe pour un homme entreprenant, fin et délié, les levées de galiondjis qu'on presse en ce moment, annoncent, écrivait le capitaine de la *Médée* le 13 février 1823, que la Porte armera encore au printemps; on pense toutefois qu'elle armera un plus grand

nombre de frégates et moins de vaisseaux. » La Porte ne voulait plus en effet exposer aux attaques des brûlots ces masses « mal dirigées et mal montées » qui semblaient ne sortir du Bosphore que pour aller au-devant d'un désastre. La flotte ottomane devait, sans y comprendre cette fois la flotte égyptienne, destinée à opérer isolément, se composer de soixante-trois voiles, dont dix-sept appartenant aux régences barbaresques. Alger fournirait six navires, Tunis sept, Tripoli quatre. On faisait les plus grands efforts pour composer aussi bien que possible les équipages de cet armement, et on avait embauché des matelots européens en assez grand nombre; mais le principal espoir du sultan résidait dans le nouveau chef auquel la Porte venait de confier ses vaisseaux. L'homme appelé à de si hautes fonctions en remplacement du trop prudent Méhémet n'était plus un de ces personnages que la faveur du prince va souvent chercher en Turquie dans les rangs les plus humbles. Khosrew-Mohamed-Pacha avait derrière lui une longue carrière politique. Si Ali-Pacha pouvait être considéré comme le type du guerrier albanais, Méhémet-Ali comme la personnification du soldat rouméliote, Khosrew représentait bien le fonctionnaire turc tel qu'on nous l'a dépeint au début de ce siècle. Il avait été l'esclave du capitan-pacha qui en 1801 reçut de la Porte la mission de reprendre possession de l'Égypte, et ce fut ce même capitan-pacha qui vint présider à l'installation de son ancien serviteur en qualité de gouverneur d'une province où l'autorité du sultan était à peine reconnue par les Anglais et par les mamelouks. Khosrew fut ainsi jeté, avec le firman du sultan et un corps de troupes sur lequel il ne pouvait en aucune façon compter, au milieu du plus affreux désordre qui ait jamais mis à l'épreuve la résignation d'un pacha ottoman. La sédition lui ravit et lui rendit tour à tour l'autorité. Il passa pendant cinq ans du palais à la geôle et de la geôle au palais. Le chef des Albanais, qui l'avait chassé, fut tué par ses propres soldats; Méhémet-Ali, qui l'avait d'abord emprisonné au Caire, le fit sortir de prison pour l'opposer comme le représentant légitime du sultan aux mamelouks. Les Albanais le précipitèrent de nouveau du pouvoir pour y élever le gouverneur d'Alexandrie, ce Kurchid que nous avons vu en 1821 pacha de la Morée et assiégeant Ali dans Janina. Kurchid ne jouit pas longtemps de son élévation; Méhémet-Ali ameuta contre lui les troupes, qui ne voulaient accepter ni la suprématie des Albanais ni la domination des mamelouks. Ces derniers événemens se passaient en 1806, et la voix de la France était alors écoutée à Constantinople. Le consul de France à Alexandrie, M. Drovetti, fit plaider auprès du sultan la cause du seul homme qui lui parût capable de rétablir la paix en Égypte. Méhémet-Ali dut à l'intervention de notre ambassadeur la confirmation de l'autorité qu'il avait usur-

pée. Sa prédilection pour l'influence française n'a probablement pas eu dans le principe d'autre origine. Mais laissons Méhémet-Ali, et revenons à Khosrew.

Maltraité par tous les partis, Khosrew eût dû avoir en égale horreur l'Angleterre et la France. Les sympathies qu'on lui supposait pour nous faillirent mettre cependant sa vie en danger. Lorsque le maintien de l'ancien gouverneur fut devenu impossible en Égypte, le sultan Sélim l'avait envoyé en Bosnie. Là, Khosrew rencontra un consul de France qui ne tarda pas à prendre sur son esprit un étonnant ascendant. L'entrevue de Tilsitt n'avait pas encore décidé le puissant empereur des Français à laisser les destins de la Turquie s'accomplir. M. David, consul-général à Bosna-Seraï, entretint facilement Khosrew dans des sentimens favorables à la seule alliance qui pût alors balancer les dispositions malveillantes de la Russie et de l'Angleterre. « Khosrew, nous dit M. David, avait d'abord voulu se faire aimer, il en fut bientôt réduit à se faire craindre. Pour la moindre infraction à ses ordres, la tête du coupable tombait; à la moindre menace de guerre, son sabre sortait du fourreau. Brave militaire, homme de courage et de résolution, il admirait Napoléon et aimait les Français. Cette prédilection le rendit suspect à la populace. » Sélim III venait d'abdiquer en faveur de son neveu Mustapha. Le 24 juillet 1807, un capidji-bachi arriva en Bosnie. Il apportait à Khosrew, de la part du nouveau souverain, un sabre d'honneur. Tout ému, du moins en apparence, de ce témoignage flatteur de la bienveillance du nouveau souverain, le pacha combla le capidji de caresses et de présens; mais les émissaires du sultan ont souvent une distinction flatteuse à la main et un firman de mort caché dans la doublure de leur pelisse. Le capidji-bachi était un vieillard qui avait assisté autrefois au siége d'Ochakof par les Russes. Les fatigues du voyage, peut-être aussi le sorbet que Khosrew lui fit offrir au sortir du bain, l'obligèrent à s'aliter le 4 août; le 5, il était mort. Khosrew lui fit faire des funérailles splendides. Quelques mois après, Mustapha était étranglé, Mahmoud montait sur le trône, et Khosrew, dont le divan appréciait l'énergie, se voyait appelé au gouvernement de la Macédoine. Quelques historiens se sont obstinés à voir dans le pacha de la Bosnie « l'homme le plus astucieux et le plus faux qu'ait jamais produit l'empire ottoman. » Ce qui est certain, c'est qu'à diverses reprises Khosrew occupa les emplois les plus importans, qu'il vit successivement tomber autour de lui ses amis et ses adversaires, dirigea les affaires dans des circonstances éminemment critiques, et mourut plein de jours, chose assez peu commune à toute époque chez les hommes d'état de la Turquie.

M. le comte de Beaurepaire rendit visite au capitan-pacha le

3 avril 1823. Khosrew se montra plein d'ouverture, de confiance et d'humanité. Il entretint longuement le chargé d'affaires de France du but qu'il se proposait et des difficultés qu'il éprouverait à l'atteindre. Les places de Nauplie, d'Hydra et d'Ipsara étaient assurément des places de résistance; là n'était pas pourtant le plus grand obstacle que l'amiral entrevoyait à l'accomplissement de ses desseins. « Il m'a parlé, écrivait M. de Beaurepaire, des rigueurs et des sanglantes exécutions qui ont eu lieu, particulièrement à Chio, comme d'un souvenir qui éloignerait de lui des gens à qui il va porter des paroles de pardon et de paix. Il ne désespère pas toutefois de convaincre les Grecs de la sincérité de ses intentions bienveillantes, car les Grecs le connaissent et savent que, bien différent de quelques autres capitans-pachas, il les a toujours bien traités. » Ce sujet amena Khosrew à parler de Kara-Ali, qui avait sauté l'année précédente devant Chio. « C'était pour moi, dit-il, un ancien et fidèle compagnon d'armes. Je l'aimais et je connaissais tout son mérite. »

Le temps s'écoulait, et la flotte ottomane restait toujours mouillée devant Constantinople. Le capitan-pacha se refusait absolument à prendre la mer avant d'avoir complété l'organisation de ses équipages, composés en majeure partie de gens étrangers à la profession de marin. Enfin le 24 avril, un peu rassuré « par la désunion des Grecs, qui semblait à son comble en Morée, par la peste qui frappait une partie de leur population, » il consentit à quitter le Bosphore, mais ce fut pour s'arrêter aux Dardanelles. Le 17 mai, il y était encore. L'escadre barbaresque, composée d'une douzaine de frégates ou corvettes, l'attendait devant Ténédos. Il la rejoignit le 21 mai avec quarante-quatre bâtimens, dont dix-huit ou vingt frégates et un seul vaisseau. Menacés à la fois par la flotte de Constantinople et par l'escadre d'Égypte, « les Grecs, nous dit le capitaine de Rigny, prirent le parti d'observer ce formidable armement en l'évitant. » Cinquante voiles se réunirent dans les eaux d'Ipsara; une autre division s'établit en croisière sous Candie, et, les contributions levées à la hâte dans les îles désarmées n'ayant pas suffi, des bâtimens isolés allèrent « rapiner » sur les côtes de Syrie, de Chypre et d'Égypte. « Sous prétexte de molester les Turcs, écrivait le capitaine de la *Médée,* ces prétendus corsaires inquiètent beaucoup les pavillons européens. »

Le 2 juin 1823, le chef de notre station navale eut, comme M. de Beaurepaire, une entrevue avec le capitan-pacha. Il le rencontra dans les eaux de Métélin, où la flotte ottomane, qui comptait alors quinze frégates, treize corvettes et une soixantaine de bâtimens d'un rang inférieur, embarquait les troupes que des bateaux lui

amenaient de tous les points de la côte d'Asie. « Après quelques préliminaires très polis, » la conversation tomba sur les Grecs. Khosrew fut le premier à reconnaître « qu'on avait mal agi avec eux. » Les exécutions de Constantinople et le massacre de Chio avaient dû exaspérer les révoltés; son plan à lui était tout autre. Les moyens d'action dont il disposait étaient puissans; il lui serait sans doute facile d'entreprendre une attaque sur Samos. « La chose paraissait tout à fait sourire au grand-seigneur; » mais on verrait alors se renouveler les scènes désastreuses de Chio : Khosrew préférait enfreindre ses ordres. Ce n'était pas la première fois qu'il était revêtu de la dignité de capitan-pacha. Les insulaires, en particulier les Hydriotes, avaient toujours rencontré en lui un protecteur; sa seule élévation au poste de grand-amiral suffisait pour indiquer de la part du sultan des dispositions plus clémentes. Après avoir ainsi exposé au capitaine de Rigny ses projets avec une grande apparence d'abandon, l'honnête Khosrew ne crut pas s'être encore suffisamment affranchi des formes diplomatiques. « Laissons là, dit-il au capitaine de la *Médée*, toutes les circonlocutions d'une inutile étiquette et parlons en soldats. Que penseriez-vous d'une proposition d'accommodement adressée à Hydra par votre entremise? — Sur quelles bases? — La soumission et la remise des armes. — Quelle sera la garantie? — Ma parole. Les Hydriotes me doivent beaucoup; ils savent qu'on peut se fier à moi. » Le capitaine de Rigny eut la politesse de ne pas démentir le pacha; il ne se sentit pas suffisamment fondé à demander aux Grecs la remise de leurs armes et « à leur répondre des suites. »

A quelques jours de là, le capitan-pacha quittait les eaux de Métélin et allait débarquer ses troupes sur les côtes de l'île de Négrepont. « J'ai été témoin, écrivait le capitaine de Rigny le 6 juillet 1823, de cette première preuve de modération : les flammes de quarante villages incendiés ont éclairé pendant toute une nuit la *Médée* et le *Silène*. La présence de nos bâtimens dans ces parages n'a pas été inutile au salut de ceux des Grecs qui ont pu gagner la rive. Nous avons aussi recueilli beaucoup de malheureux qui, entassés dans de frêles embarcations, se trouvaient livrés sur la mer aux horreurs de la faim. » Une autre irruption de la flotte turque dans le golfe de Volo avait été également sanglante. Le capitan-pacha passa ensuite devant Coron et devant Modon, qu'il ravitailla. Il alla jeter enfin le reste de ses troupes à Patras.

La flotte égyptienne, forte de soixante voiles, était de son côté arrivée à Rhodes. Elle devait attaquer et brûler Caxos, se porter sur Candie, et rejoindre de là le capitan-pacha avec ses bâtimens de guerre. La peste, qu'elle apportait, et qui régnait déjà dans

une partie des îles, suspendit ses opérations et l'obligea bientôt à rentrer à Alexandrie. Les Grecs restèrent ainsi pendant plus d'un mois les maîtres dans l'Archipel. Ils en profitèrent pour ravager la côte d'Asie. Cent vingt voiles parties d'Ipsara débarquèrent 3,000 hommes dans le canal de Mitylène. Après avoir brûlé Sandarlik, Guzel-Hissar, Mosco-Nisi, les Grecs se rembarquèrent, et tentèrent une nouvelle descente sur l'île de Métélin. Là ils réussirent à enlever quelques femmes turques appartenant à la riche famille des Kara-Osman-Oglou. Jusqu'alors ils avaient tout massacré sans tenir compte de l'âge ou du sexe; ils cédèrent cette fois à l'appât d'une rançon de 500,000 piastres. Immédiatement les Turcs égorgèrent 1,500 Grecs à Pergame. Quel était le provocateur? de quel côté étaient les représailles? Il serait assurément injuste d'imputer les horreurs de cette guerre féroce à un seul parti; on ne peut oublier cependant que les Turcs avaient eu durant près de cinq siècles le gouvernement des Grecs; n'étaient-ils pas jusqu'à un certain point responsables de l'état de civilisation dans lequel ils les avaient laissés?

En apprenant les descentes opérées sur les côtes de l'Asie-Mineure, le capitaine de Rigny s'était empressé de se rapprocher de Smyrne, « craignant qu'il n'arrivât quelque malheur dans cette ville; » mais les consuls européens avaient pris les devans. Ils avaient adressé aux Grecs une sorte de sommation pour les inviter à s'abstenir de pousser leurs incursions dans le golfe où tant d'intérêts neutres se trouveraient inévitablement compromis par leur présence. Les Grecs respectèrent cette interdiction, ils ne cessèrent pas pour cela leurs rapines. Les marins d'Hydra et d'Ipsara ne vivaient depuis quelques mois que du produit de leurs pillages. Les coffres des primats albanais étaient vides. Condouriotti, Tombazis, demandaient en vain au gouvernement central de l'argent pour équiper et faire agir la flotte; l'argent manquait partout. Le riche butin fait sur les armées turques restait entre les mains de la faction militaire dont Colocotroni venait de se déclarer le chef. La dîme des îles, levée par les éparques, rentrait avec difficulté. Des prêteurs aventureux s'étaient, il est vrai, présentés; on n'avait pu s'entendre sur la nature du gage. Les Grecs ne pouvaient offrir en garantie que les propriétés turques confisquées en Morée, et la restitution de ces biens serait, — on n'en pouvait douter, — la première condition d'un arrangement pacifique. Rendue plus turbulente encore par sa détresse et par son inaction, la milice navale n'aurait pas hésité à tourner ses armes contre les primats, si ceux-ci, cédant aux représentations des commandans étrangers, eussent voulu lui refuser des patentes de course. La piraterie était un mal endémi-

que dans l'Archipel. Comment se flatter de la faire disparaître quand elle devenait, pour ainsi dire, le gagne-pain de toute une population famélique?

L'affreux désordre qui régnait chez les Grecs aurait dû favoriser singulièrement les projets de répression du sultan Mahmoud; mais la Turquie avait aussi ses embarras intérieurs. Les janissaires, qui mettaient tant d'ardeur à massacrer les chrétiens sur les rives du Bosphore et dans les rues de Smyrne, en montraient beaucoup moins quand on les pressait d'entrer en campagne. Quinze bataillons avaient reçu l'ordre de se disposer à marcher; ce fut par un vaste incendie qu'ils répondirent. L'arsenal militaire de Tophana fut entièrement détruit, et cet accident contribua beaucoup à paralyser les préparatifs de la campagne. L'armée destinée à envahir la Morée ne devait pas cette fois pénétrer dans la péninsule par l'isthme de Corinthe. Les troupes de la Thessalie, composées en majeure partie de cavaliers, se borneraient à ravager la Grèce orientale; la principale armée, formée des contingens des deux Albanies, se concentrerait sur les bords du golfe de Lépante, où la flotte ottomane irait la rejoindre. Le 20 juillet 1823, les Turcs, au rapport du capitaine de Rigny, n'avaient encore rien entrepris sur le Péloponèse, « soit que le capitan-pacha dans le golfe de Lépante, Yusuf-Pacha à Patras, Mustapha-Pacha et le corps de troupes qu'on assemblait à Larisse cherchassent à combiner leurs mouvemens, soit que ces lenteurs provinssent de difficultés locales, de l'indécision avide des Albanais ou de l'impossibilité d'un plan concerté. »

L'invasion de la Morée avait été le fait capital de la campagne de 1822. Je n'ai pas voulu distraire de cet événement important l'attention du lecteur en l'entretenant des opérations secondaires qui avaient lieu à la même époque dans la Grèce occidentale; le moment est venu de combler cette lacune et de montrer dans quelle situation respective le nouveau plan de campagne adopté par le sultan Mahmoud allait trouver les insurgés de l'Acarnanie et les Albanais. Le jour même où Dramali-Pacha établissait son quartier-général à Corinthe le 16 juillet 1822, — un autre pacha non moins entreprenant, mais destiné à une meilleure fortune, Méhémet-Reschid, conduisait ses cavaliers à la charge contre une colonne qui s'était imprudemment avancée jusque sous les murs d'Arta. Les Grecs perdirent dans cette malheureuse affaire, à laquelle on donna le nom de bataille de Péta, 400 de leurs meilleurs soldats et les trois quarts de leurs officiers philhellènes. Le 6 novembre 1822, le nouveau pacha de Janina, Omer-Vrioni, rejoignit Méhémet-Reschid, et 10,000 Ottomans vinrent camper devant Missolonghi. — Cette place ne possédait alors que 600 défenseurs, un fossé de quelques

pieds de profondeur et quatorze canons montés sur ses remparts. Si imparfaitement fortifiée qu'elle pût être, Missolonghi n'en était pas moins à cette heure la clé de voûte de l'insurrection. Si elle succombait, les Turcs traversaient sur-le-champ le golfe de Patras et allaient donner la main aux troupes de Dramali-Pacha, établies depuis leur échec dans la plaine de Corinthe. Mavrocordato se jeta dans Missolonghi et déclara sa ferme résolution d'y périr.

Ce fut lui qui anima, qui soutint, qui dirigea la défense. Petro-Bey, Zaïmis, Delyannis, accoururent de la Morée à son appel. Le 20 novembre, sept bricks hydriotes chassèrent les bâtimens que Yusuf-Pacha avait envoyés de Patras mettre le blocus devant Missolonghi, des munitions arrivèrent de Livourne, et la garnison se trouva portée par les renforts que lui amenèrent d'autres chefs moréotes au chiffre de 2,500 hommes. Harcelé sur ses derrières par les Grecs de l'Acarnanie et de l'Étolie, Omer-Vrioni résolut de brusquer l'attaque. L'assaut fut donné le 6 janvier 1823 au point du jour. Une volée de mousqueterie tirée à bout portant suffit pour repousser les volontaires albanais. Une seconde colonne, composée des Turcs de Méhémet-Reschid, laissa 200 morts sur le terrain. Six jours après cet échec, Omer-Vrioni se retirait par Vrachori et Karavasera sur Arta.

La campagne de 1823 menaçait la Grèce occidentale d'un danger plus sérieux. Tous les contingens de la haute et de la basse Albanie avaient été cette fois convoqués. Le gouverneur de Scutari, Mustaï-Pacha, réunit à Ochrida, sur les confins de la Macédoine, 5,000 Guègues musulmans et 3,000 catholiques mirdites. Le 21 août 1823, la première division de cette petite armée, composée d'environ 4,000 hommes, atteignait la vallée de Karpenisi, et établissait son bivac au pied des montagnes où le Sperchius prend sa source. Pour se rendre de Karpenisi à Vrachori, il ne lui restait qu'une faible distance à franchir; mais les sentiers les plus difficiles des Alpes peuvent seuls se comparer à cette route, tracée à travers une succession de passages effrayans et de rochers gigantesques. Marco Botzaris partit de Vrachori avec 400 Souliotes, et surprit à minuit le camp des Guègues. Les troupes ottomanes, brusquement assaillies au milieu de leur sommeil, prirent la fuite. Marco Botzaris se précipita vers la tente du bey. Cette tente avait été dressée dans un enclos et se trouvait gardée par les Mirdites. Les vaillans soldats qui comptent les compagnons de Scanderbeg parmi leurs ancêtres défendirent avec acharnement l'enceinte que les Souliotes tentaient d'escalader. Au moment où Marco Botzaris, s'appuyant sur son long fusil, s'apprêtait à franchir la muraille, une balle vint le frapper au front. Il tomba; les Souliotes emportèrent son corps et laissèrent le champ de bataille aux Mirdites. Quelques

jours après cette fatale escarmouche, Mustaï-Pacha arrivait à Karpenisi. Il trouva la route de Vrachori ouverte, et opéra sans peine dans cette ville sa jonction avec les troupes venues de Janina. Au mois d'octobre 1823, les deux corps combinés attaquaient Anatolikon, n'osant pas encore s'adresser à Missolonghi. Le 12 décembre 1823, ils avaient lancé sur Anatolikon 2,000 bombes; les maladies leur avaient enlevé 2,000 hommes. Omer-Vrioni et Mustaï-Pacha jugèrent prudent de renoncer à une entreprise que l'approche de l'hiver pouvait convertir en désastre. Ils opérèrent leur retraite, plus pressés de se séparer que désireux de combiner une seconde fois leurs efforts. Ainsi se termina la campagne de 1823 dans la Grèce occidentale. Le peu d'importance de cette diversion laissait tout l'intérêt se concentrer sur les opérations de la flotte, opérations dont le sultan se promettait encore de sérieux résultats.

Le capitan-pacha n'avait fait qu'un très court séjour dans le golfe de Lépante. Vers la fin du mois de septembre 1823, il ramenait son escadre à travers l'Archipel. Provoqué par les batteries que les Grecs avaient établies sur l'île de Tine, il reçut dédaigneusement cette insulte. « Sa conduite, écrivait le capitaine de Rigny, annonce quelque modération envers les îles désarmées; elle décèle aussi une certaine timidité vis-à-vis des autres. » A la fin du mois d'octobre, le capitan-pacha était dans le golfe de Volo, et s'emparait de Tricheri, position d'où il pouvait faire passer aisément ses troupes dans la Phtiotide. « Ce mouvement, écrivait encore le capitaine de Rigny, paraît avoir pour but de se mettre en communication avec les troupes turques qui bloquent Missolonghi. Si cette opération a des suites, la position des Grecs sera critique, et je pense qu'ils ne devraient pas attendre pour capituler avec un ennemi dont, au dernier moment, ils auront tout à redouter. » Le fantôme de la puissance ottomane faisait donc encore illusion aux esprits les plus perspicaces! A chaque nouvel effort de la Porte, il semblait que les Grecs dussent être écrasés sous le large pied du colosse; on les retrouvait à l'issue de la campagne plus vivans, plus alertes, plus déterminés que jamais. Le 7 novembre 1823, à cette date où le capitaine de Rigny exprimait ainsi ses inquiétudes sur le sort de l'insurrection, ce n'était ni Anatolikon, ni Missolonghi qui capitulait, c'était l'Acro-Corinthe dont les Grecs prenaient possession pour la seconde fois. Au même moment, le capitan-pacha était attaqué dans le golfe de Volo. Un brûlot ipsariote abordait sa frégate, et peu s'en fallait que Khosrew n'eût le sort de Kara-Ali. A cette vue, le désordre se mettait dans son escadre : pour la rallier, il ne trouvait d'autre moyen que de fuir jusqu'aux Dardanelles, abandonnant Trikeri et Skiathos aux Grecs.

« Ainsi, disait le capitaine de Rigny, revenu de ses appréhen-

sions, les formidables armemens des Turcs ont été sans effet, et, malgré leur misère, la confiance va renaître parmi les insurgés. La troisième année de la révolution grecque est près d'être accomplie; les efforts combinés des flottes et des corps ottomans n'ont abouti à rien. Livrés à eux-mêmes, les Turcs ne sauraient soumettre les Grecs que par *la transplantation* et à la suite de cruautés inévitables. Ce gouvernement ne peut agir que par des ressorts analogues à sa nature. Lui conseiller l'humanité, la clémence, l'ordre, l'exiger jusqu'à un certain point, c'est lui ôter tous ses moyens d'action. D'un autre côté, les Grecs, divisés aussitôt que l'événement leur sourit, ne peuvent guère aller au-delà de ce qu'ils ont fait. Ils ne renverseront pas l'empire ottoman; il faut donc qu'ils vivent à ses côtés. » Détacher un rameau pour sauver le tronc, mettre surtout et le plus promptement possible un terme à cette horrible guerre, telle aurait dû être la pensée de tous les hommes d'état de l'Europe. Malheureusement les souverains entretenaient alors d'autres projets; ils venaient de se déclarer résolus « à repousser partout le principe de la révolte, sans examiner de quelle manière, ni dans quel pays ce principe se montrerait. »

Le 1er avril 1823, on avait appris à Smyrne qu'une rupture était imminente avec l'Espagne, — le 26 mai, que nos troupes étaient au cœur de la péninsule; le 4 novembre, on était informé de la reddition de Cadix. Le prince Mavrocordato et quelques autres personnages influens s'étaient depuis longtemps efforcés, dans les entretiens confidentiels qu'ils avaient eus avec le chevalier de Rigny, d'effacer l'impression qui pouvait rendre les rois de l'Europe défavorables à la cause de la Grèce. « Il ne faudrait pas croire, écrivait M. de Rigny le 5 décembre 1823, que les Grecs n'aient pas été frappés du coup qui a abattu les cortès. Leurs chefs étaient très attentifs aux conditions qui seraient accordées aux révolutionnaires de la péninsule. Ils nous interrogeaient à ce sujet avec anxiété, et lorsque nous leur avons répondu : aucune! leur surprise a paru accompagnée de quelques regrets. »

Ce fut dans cette situation que le capitaine de Rigny laissa le peuple qu'il devait plus tard contribuer si puissamment à délivrer. Il le laissa en proie à ses discordes intestines, en butte à tous les soupçons, à toute la malveillance que l'anarchie ne manque jamais d'inspirer. Dès le mois d'août, il avait annoncé au ministre de la marine que « les constantes douleurs dont il était atteint et les fièvres tierces qui venaient de le surprendre le contraindraient probablement à demander son rappel. » Il résista pendant tout l'hiver, s'opiniâtrant à ne pas quitter le théâtre où il se sentait lui-même si utile et où le gouvernement du roi ne pouvait se décider à le remplacer. Enfin le 28 mars 1824, le vice-amiral commandant de la marine à

Toulon remit au capitaine Drouault les instructions qui lui conféraient le commandement de la station du Levant. Le capitaine Drouault devait, avec la frégate la *Galatée*, se rendre à Smyrne en passant par Tunis; la frégate la *Junon*, accompagnée de la gabare la *Truite*, recevrait, pour le transporter jusqu'à Ténédos, le général comte de Guilleminot, chargé de représenter le roi Louis XVIII auprès de la Porte ottomane.

Le 20 mai 1824, la *Junon* et la *Truite* entraient dans l'Archipel; le 23, ces deux navires commandés, le premier par le chevalier de Cheffontaines, capitaine de vaisseau, le second par le lieutenant de vaisseau Graëb, étaient ralliés devant Milo par la *Galatée*, arrivant de Tunis sous les ordres du capitaine Drouault, par la *Médée*, que le capitaine de Rigny amenait de Smyrne avec le brick le *Cuirassier*, la gabare la *Chevrette*, les goëlettes l'*Estafette* et l'*Amaranthe*, dont les commandans étaient alors le capitaine de frégate Le Blanc, les lieutenans de vaisseau Perrey, Ricaudy et Bezard. La *Médée* et la *Galatée* escortèrent seules le nouvel ambassadeur de France jusqu'à l'entrée du canal des Dardanelles; la *Truite* le conduisit à Constantinople. Le 30 mai, le capitaine de Rigny remettait le commandement de la station au capitaine Drouault et appareillait du port de Folieri pour rentrer à Toulon.

Né à Lorient le 10 avril 1775, le capitaine Drouault comptait en 1824 près de trente ans de service. La marine française ne possédait pas d'officiers dont la réputation fût mieux établie. « Modèle de bravoure et de désintéressement, » — ce sont les expressions mêmes de l'amiral Duperré, — il avait étonné les pilotes de la Plata par la hardiesse de ses manœuvres lorsqu'en 1820 il conduisit la frégate la *Duchesse de Berry* sur la rade de Buenos-Ayres. C'était un homme de mer de la vieille école, un homme de guerre de la trempe de ces capitaines à qui l'empire n'eut point à regretter d'avoir confié ses premiers équipages de haut-bord. Il avait combattu les Anglais de 1794 à 1815; s'il leur pardonnait les deux blessures qu'il avait reçues sur la *Loire* dans la campagne d'Irlande, sur le vaisseau l'*Auguste* au siége d'Anvers, il ne les tenait pas aussi aisément quittes de celles que leurs armes victorieuses avaient infligées à notre amour-propre national. Dans la station dont on le chargeait, M. Drouault ne vit pas d'intérêt plus pressant que de contrecarrer les projets ambitieux des éternels ennemis dont il avait appris à redouter la perfide habileté bien plus que la puissance. Ce sentiment jaloux ne devait pas l'incliner vers la Grèce. « La Morée, disait-il, est entièrement sous la domination des Anglais. Ils ont donné de l'argent; ils en donnent et en promettent encore. » Le premier emprunt grec venait en effet d'être contracté à Londres. Le revenu de la Grèce entière ne dépassait pas

2 millions de francs. Les prêteurs anglais consentaient à verser plus de 7 millions, c'est-à-dire à peu près le revenu de quatre années, entre les mains d'une faction engagée dans la guerre civile. Faut-il s'étonner qu'une pareille confiance ait paru suspecte à un homme aussi prévenu contre l'Angleterre que l'était le commandant de la *Galatée*?

Les mêmes ombrages se reproduisaient avec plus de vivacité encore à Constantinople. Peu initié aux franchises d'un peuple libre, le sultan Mahmoud trouvait fort étrange qu'un gouvernement allié tolérât vis-à-vis de ses sujets rebelles un appui aussi manifeste. Son mécontentement ne fit que s'accroître quand il apprit qu'un pair d'Angleterre était arrivé à Missolonghi et figurait ouvertement dans les rangs des insurgés. Le 5 janvier 1824, lord Byron, trompant la surveillance de la croisière turque, avait pris terre à Missolonghi. Le 19 avril de la même année, une foule émue assistait à ses obsèques. La Grèce porta le deuil de cet étranger qui, vieux à trente-six ans, mécontent de lui-même, désabusé des autres, était venu chercher, sur un territoire voué aux luttes héroïques, « la tombe d'un soldat, » et n'y avait, par une amère ironie du sort, rencontré que la fièvre. « Dans ce panier à vase, il y avait, suivant l'expression de Byron lui-même, moins de chance de finir par une balle que par la quinine. » Des déceptions de tout genre contribuèrent à enflammer le sang ardent du poète. Missolonghi présentait alors un triste spectacle. Tous les chefs sauvages de la montagne y étaient accourus avec leur troupe. Mavrocordato y avait amené 5,000 hommes, qu'il ne trouvait ni le moyen de nourrir, ni le moyen de payer. La plage était encombrée de marins déserteurs, la ville remplie de clameurs et de meurtres, et pendant ce temps « les barons allemands, les volontaires anglais, les idéologues qui voulaient avant tout faire fleurir sur ce sol nouveau la liberté de la presse, » ne manquaient pas une occasion de se quereller. N'était-ce pas là cependant ce que Childe-Harold devait s'attendre à trouver à Missolonghi? Quiconque avait visité la Grèce, courbée sous le joug des Turcs, ne pouvait penser qu'une pareille domination y eût formé « des hommes de Plutarque. » Lord Byron se jeta donc tête baissée et de gaîté de cœur au milieu des intrigues, des folies, des désordres qui allaient fatiguer, jusqu'à les briser, les ressorts de son âme. Sa résolution ne fut pas celle d'un esprit qui a conservé son sang-froid; on la dirait prise au sortir d'un banquet, sous l'influence des fumées d'un vin capiteux. Ce fut, pour emprunter le langage sarcastique du poète, « un moment d'intoxication; » mais cette intoxication lui inspira le plus noble et le plus généreux mouvement de sa vie. Gardons-nous de railler les enthousiasmes qui ont échauffé notre jeunesse! Si, pour remplacer ces soleils éteints, le ciel ne se hâtait d'allumer de nou-

veaux foyers, la vie aurait bientôt, avec la chaleur, disparu de la surface de la terre.

III.

La Porte en 1824 eût été fort embarrassée de constituer de nouvelles armées. Les janissaires continuaient de répondre par la sédition et par l'incendie au moindre appel que le sultan ou les ulémas adressaient à leur zèle; les gouverneurs de Scutari et de Janina réussissaient à peine à maintenir leur autorité dans leurs propres pachaliks; les levées asiatiques ne fournissaient plus que des troupes découragées. Il ne restait donc au sultan, pour venir à bout de l'insurrection, qu'une ressource : il fallait qu'il se confiât sans réserve à son puissant vassal le vice-roi d'Égypte. Pendant que la Turquie s'épuisait en efforts toujours impuissans, Méhémet-Ali n'avait pas cessé un instant de poursuivre ses préparatifs militaires. Il avait voulu avoir des troupes instruites à l'européenne; dès les premiers mois de l'année 1824, 15,000 réguliers attendaient au port d'Alexandrie l'ordre de s'embarquer; 8,000 autres faisaient l'exercice au Caire. Le destructeur des mamelouks n'était pas homme à se laisser arrêter dans l'exécution de ses desseins par les résistances d'une opposition frondeuse. Le gouverneur de la citadelle du Caire, soupçonné de désapprouver l'introduction en Égypte du nizam-djedid, paya de la tête son attachement à la vieille tactique albanaise. Si peu novateurs que pussent être les Turcs qui entouraient encore Méhémet-Ali, ils comprirent sans peine la portée de ce terrible exemple; à dater de ce jour, la fantaisie ne vint à aucun d'eux de contester la supériorité de la charge en douze temps. Le colonel Sève fut à la même époque introduit au sein de l'islamisme sous le nom de Soliman-Bey, et l'armée égyptienne eut en sa personne un des plus vaillans généraux qui aient jamais conduit des troupes de nouvelle formation au combat.

Avant de se résoudre à conférer à Méhémet-Ali le commandement suprême des forces de terre et de mer qui devaient agir contre la Morée, le sultan Mahmoud lui avait déjà confié le soin de soumettre la Crète. Au mois de juin 1822, le gendre du vice-roi d'Égypte, Hassan-Pacha, avait débarqué à la Sude 5,000 Albanais. Au mois de mars 1824, Hussein-Bey achevait la conquête de l'île. Dévastée par le fer et par le feu, la Crète faisait présager aux îles de l'Archipel et à la Morée le sort qui les attendait. Les catholiques et leurs protecteurs eux-mêmes commençaient à en éprouver quelque alarme. « Les Turcs, écrivait M. le comte de Beaurepaire au capitaine Drouault, ne savent pas toujours distinguer l'innocent du coupable. Le vice-roi a été trop contrarié de la conduite de ses soldats

en Crète pour que nous puissions nous reposer entièrement sur la docilité de ces troupes à suivre les instructions que Méhémet-Ali n'aura sans doute pas refusées à la sollicitation de notre consul. » Pour désintéresser la France, la Porte affectait en effet de distinguer soigneusement les populations qui suivaient le rit latin des rebelles appartenant à la religion orthodoxe. « Nous connaissons, disait au mois d'octobre 1823 le capitan-pacha, revenu de Patras, au capitaine de Rigny, la répugnance avec laquelle les catholiques coopèrent aux efforts de la Grèce insurgée. » L'intelligent et loyal capitaine ne s'était pas laissé prendre à cet artifice. « Khosrew m'offrait, écrivait-il au ministre, beaucoup plus que je ne lui demandais et que je n'ai voulu accepter. » Méhémet-Ali, plus empressé encore, se chargeait d'aplanir les difficultés qu'on avait éprouvées jusqu'alors pour la reconstruction de l'église du Mont-Carmel. « Désireux de faire quelque chose qui pût être agréable à la France, » il avançait sur son propre trésor au pacha d'Acre, Abdullah, les fonds nécessaires pour cet objet. La France fort heureusement sut résister à toutes ces séductions cauteleuses. Nous verrons bientôt son gouvernement en donner une preuve éclatante.

Du moment que l'invasion ottomane n'avait plus pour point de départ la Roumélie et l'Albanie, qu'il lui fallait traverser l'Archipel dans toute sa longueur avant d'arriver en Morée, le premier soin du vice-roi et du sultan devait être de prendre des mesures efficaces pour garantir aux troupes embarquées la sécurité du trajet. Tout transport séparé par quelque accident du gros de la flotte était à peu près certain d'être capturé, tant qu'on n'aurait pas réduit à l'obéissance les îles où se préparaient les armemens ennemis. L'île de Caxos était particulièrement odieuse à Méhémet-Ali, car c'était de Caxos que partaient d'ordinaire les entreprises dirigées contre l'Égypte. Hussein-Bey reçut l'ordre de compléter la conquête de la Crète par l'enlèvement de ce nid de pirates. Trois frégates et dix corvettes choisies pour cette expédition partirent d'Alexandrie sous les ordres d'Ismaël-Gibraltar. Cet Ismaël était un marin hardi, entreprenant, digne en tout point de l'école à laquelle il s'était formé, — je veux parler de l'école des corsaires barbaresques. Le capitaine de Reverseaux l'avait vu en 1823 « parcourir audacieusement l'Archipel et défier les armemens grecs avec une seule frégate. » La nouvelle entreprise dont on chargeait cet amiral égyptien exigeait de la résolution et de la promptitude. Par son aridité et sa côte de fer, Caxos ressemble beaucoup à Hydra. Les Grecs étaient parvenus à loger sur ce roc stérile 7,000 habitans, dans une de ses criques quinze bricks et quarante bateaux, qui depuis trois ans désolaient les côtes de Caramanie, de Syrie et d'Égypte. Les Caxiotes se montraient rarement dans les rangs de la flotte régulière. On les accu-

sait, non sans raison, d'avoir un penchant des plus décidés pour la piraterie. Au mois d'avril 1823, le capitaine Lalande, sur le brick-aviso la *Gazelle*, avait reçu mission de leur aller réclamer 25,000 piastres en indemnité d'un bâtiment français dépouillé par eux. Il leur avait en même temps signifié le vif déplaisir que causait au commandant de la station leur conduite. Depuis cette époque, les Caxiotes s'étaient trouvés sous le coup de soupçons plus graves encore; on n'hésitait pas à leur attribuer la disparition de navires qui n'étaient jamais arrivés à leur destination et dont on avait en vain demandé des nouvelles à toutes les criques de l'Archipel. Impitoyables pour les prisonniers turcs, ils étaient gens, disait-on, quand ils avaient pillé un bâtiment neutre, à cacher sans scrupule leurs méfaits au fond de ces abîmes « qui ne racontent pas d'histoires. » Fondées ou non, ces accusations, quand ils furent attaqués, éloignèrent d'eux toute intervention étrangère. Le 19 juin 1824, à la faveur de la nuit, Hussein-Bey débarqua sur la côte qui regarde Candie 3,000 de ses Albanais. Ces hardis montagnards escaladèrent lestement les rochers et investirent en silence les quatre villages bâtis sur la hauteur. Surpris à l'improviste, les Caxiotes n'étaient pas de taille à lutter corps à corps avec leurs agresseurs. Tout homme capable de porter les armes fut égorgé sur-le-champ. Les vieilles femmes partagèrent ce triste sort; les jeunes et les enfans, au nombre de 2,000, furent transportés sur le marché d'Alexandrie.

Le désastre de Caxos répandit la consternation dans la Grèce, il éveilla peu de sympathie parmi les neutres. Un pareil événement était tout au plus de nature à faire baisser le taux des assurances sur les places de Marseille et de Trieste. Il n'en fut pas de même pour la catastrophe qui un mois plus tard atteignit Ipsara. Les Ipsariotes avaient pris à bon droit possession de la faveur publique. Il suffit d'un héros pour illustrer un peuple, Canaris n'avait pas de rival dans l'admiration de tous ceux qui suivaient avec anxiété les efforts de la Grèce. Le coup qui allait frapper sa patrie ne pouvait que retentir douloureusement dans le cœur des philhellènes.

Le soin de réduire Ipsara avait été laissé à la flotte de Constantinople. Le 20 avril 1824, Khosrew quitta le Bosphore avec une flotte de quatre-vingt-deux voiles, dont un vaisseau de 74, un vaisseau rasé, cinq frégates, quarante-cinq corvettes, bricks, goëlettes ou canonnières, trente bâtimens de transport, sur lesquels étaient embarqués 3,000 janissaires et arnautes. Après une fausse attaque sur l'île de Skiathos, le capitan-pacha vint mouiller au port Sigry de Métélin, et y fut rejoint par 11,000 hommes des contingens d'Asie. Il était évident dès lors qu'il allait tenter « un coup décisif » sur Ipsara. « Les habitans, écrivait M. de Reverseaux, adjoint par

le ministre de la marine en qualité d'attaché naval à l'ambassade de Constantinople, sont disposés à la plus vigoureuse résistance. Ils veulent se montrer dignes de leurs héroïques aïeux, et ont fait jurer à 200 Albanais désignés pour garder leurs femmes et leurs enfans enfermés dans un couvent de les massacrer tous en cas de défaite. » La population ipsariote proprement dite ne dépassait pas 7,000 âmes; mais les réfugiés de Chio, d'Aïvali, de Smyrne, avaient en 1824 porté le chiffre des habitans à près de 30,000.

Située à la hauteur de l'île de Chio, dont la sépare un canal de 3 lieues de large, Ipsara n'est qu'un rocher dont la plus grande longueur n'excède pas 4 milles, et qui, sur presque tout son pourtour, présente des escarpemens inabordables, inaccessibles, tranchés à pic. Ce boulevard naturel sur lequel les Ipsariotes se reposaient en partie du soin de leur défense a cependant deux points vulnérables : au nord une anse peu profonde que borde et termine la plage de Kanalo, au sud la petite baie de Choralolimani comprise entre la pointe de Paleo-Castro et la pointe de Saint-George. Cette crique, exposée aux vents de sud-est, servait de port aux Ipsariotes. Entre la côte occidentale et l'îlot d'Anti-Psara, distant de 1 mille 1/2, s'étendait la rade extérieure : c'est là que cinquante bricks, en partie désarmés, se tenaient depuis près d'un mois à l'ancre. De construction toute récente, la ville avait été bâtie sur la presqu'île de Paleo-Castro. Un morne abrupt la dominait et portait à son sommet, sur la face qui surplombe la mer, le principal ouvrage d'Ipsara, le fort de San-Nicolo, construit à la turque, armé de onze canons.

Le capitaine de Villeneuve-Bargemont commandait alors dans les mer du Levant la corvette l'*Isis*. Le 30 juin 1824, il fut rejoint dans les eaux d'Ipsara par la goëlette l'*Amaranthe*, placée sous les ordres du lieutenant de vaisseau Bezard. Un officier, M. Bouchet, fut sur-le-champ envoyé à terre. Il trouva tous les Ipsariotes sous les armes. « Nous saurons, disaient-ils, prouver notre fidélité à la Grèce. Que le capitan-pacha débarque sur cette île autant de Turcs qu'il pourra! nous voudrions qu'il nous en amenât 50,000. » Le 2 juillet, à la pointe du jour, la flotte ottomane, venant de Métélin, se dirigeait, à la faveur d'un léger vent de nord, vers la pointe nord-ouest d'Ipsara. Cette flotte, qui ne comptait pas alors moins de cent quatre-vingts voiles, formait une longue ligne dont la tête et la queue, placées sous la protection de quelques frégates, se composaient en majeure partie de bâtimens à rames. Le vaisseau du capitan-pacha s'était posté au centre. Dans l'après-midi, la brise fraîchit un peu et permit à l'armée turque de s'approcher de la baie du nord, que le capitan-pacha avait reconnue en personne quelques jours auparavant et qu'il avait choisie pour y opérer la descente.

A sept heures du soir, les bricks et les canonnières ouvrirent le feu sur les batteries qui défendaient cette partie de la côte. Les Grecs ripostèrent, et pendant toute la nuit la canonnade se prolongea « un peu au hasard. » Le lendemain 3 juillet, à la pointe du jour, par un temps magnifique et un calme parfait, les bateaux à rames jetèrent sur deux points différens de la baie une masse de troupes qui, soutenues par le feu nourri des bâtimens, refoulèrent sans peine le cordon de palikares auquel on avait confié la surveillance plutôt que la défense des crêtes. Assaillans et défenseurs, tous se précipitèrent pêle-mêle vers une petite batterie. La lutte s'engagea sur ce point, et devint bientôt acharnée; pendant plus d'un quart d'heure, on vit simultanément arborés sur les parapets le pavillon turc et le pavillon grec. Enfin ce dernier drapeau disparut; le pavillon turc flottait seul.

Ce n'était qu'un échec, mais cet échec devint le signal d'une inconcevable déroute. En proie à la panique, les Grecs se retirèrent sans ordre et avec la plus grande précipitation vers le sud de l'île, ne prenant que le temps de tout brûler sur leur passage. La brise cependant s'était élevée du nord-ouest. Le capitan-pacha en profita pour donner l'ordre aux frégates et aux corvettes le plus à portée de doubler la pointe septentrionale de l'île et de pénétrer dans le canal d'Anti-Psara. Une population éperdue entraînait en ce moment vers le port les soldats qui auraient pu tenter encore de la défendre. Dix ou douze bricks chargés de fugitifs venaient d'appareiller : les frégates et corvettes d'avant-garde chassèrent ces bâtimens et les canonnèrent longtemps à petite distance. Vivement serré par deux frégates, un brick dut son salut à un stratagème qui montrera jusqu'à quel point les Turcs avaient habitué leurs ennemis à compter sur leur simplicité. Ce brick se couvrit tout à coup d'une épaisse fumée. « C'est encore un brûlot! » se dirent les deux commandans des frégates, et d'un commun accord ils levèrent la chasse, ne croyant pouvoir s'éloigner ni trop tôt ni trop vite d'un bâtiment qui allait immanquablement sauter. Dès que les marins grecs eurent vu leurs persécuteurs à distance, ils étouffèrent la flamme qu'ils avaient si à propos allumée et continuèrent de se sauver à toutes jambes. Bien peu d'habitans avaient pu trouver place sur ces premiers navires; pour ceux qui n'avaient pas encore quitté les rivages d'Ipsara, la mer n'était plus une issue, elle ne pouvait leur offrir que le choix du trépas. Amenée par le vent du nord, la flotte de Khosrew occupait le canal d'Anti-Psara ou environnait l'île. Une multitude de petits navires et de bateaux non pontés cherchaient à s'échapper dans toutes les directions. Les bâtimens turcs tiraient sans pitié sur les fuyards, les canots leur donnaient la chasse, et les arnautes, enivrés par le

sang déjà répandu, allaient d'une barque à l'autre massacrer tous les malheureux que les boulets n'avaient pu atteindre. Les eaux de la rade s'empourpraient à vue d'œil ; « dans l'espace d'une encablure, » le commandant de l'*Isis* compta le long de son bord « trente cadavres de femmes et d'enfans. »

Le fort seul de San-Nicolo tenait encore. Ce chétif ouvrage ripostait avec une étonnante vigueur au feu des frégates qui le canonnaient, à celui des assaillans qui tentaient de l'escalader; 400 Grecs, protégés par une misérable enceinte, résistaient à plus de 6,000 Turcs. Le commandant de Villeneuve ne put supporter ce spectacle. Le 4 juillet, à neuf heures du matin, il se rendait auprès du capitan-pacha. « Je viens vous offrir, lui dit-il, ma médiation. » Autorisé par Khosrew, un officier de l'*Isis*, M. le lieutenant de vaisseau De Flotte, alla porter à terre des propositions de trêve ; le propre trésorier du capitan-pacha lui servait d'interprète. L'exaspération des troupes ottomanes était telle qu'il fut impossible de leur faire accepter l'idée d'un arrangement. Ces troupes avaient déjà fait des pertes considérables; elles gagnaient peu à peu du terrain. A six heures du soir, elles se trouvaient à portée de voix du fort. Les assiégés et les assiégeans se provoquaient mutuellement par mille injures. A six heures et demie, une immense clameur se fait entendre. Les Turcs de tous côtés ont entouré et gravi la colline; les retranchemens extérieurs sont envahis. Du pont de l'*Isis*, on distingue, on peut suivre les moindres incidens de la mêlée. Nos officiers, leur lunette à la main, ne perdent pas de vue le drapeau grec. Aussi longtemps que ce saint haillon flottera sur la batterie, il n'y aura pas lieu de désespérer. Un soldat turc s'élance : avant qu'il ait touché la hampe au haut de laquelle ondoie l'étoffe à peine soulevée par le souffle mourant de la brise, une effroyable explosion a ébranlé et déchiré l'air : le fort, les héros qui l'ont défendu, l'ennemi qui vient de l'envahir, tout a volé en éclats. Les Ipsariotes ont tenu leur parole, aucun d'eux n'a trahi la cause de la Grèce.

Dès que l'obscurité de la nuit peut couvrir ses mouvemens, l'*Isis* se rapproche du précipice que domine le fort écroulé. Un morne silence répond seul à ses recherches. Il n'y a pas là de victimes à sauver; la rage des Turcs n'a oublié personne. Le lendemain matin, les embarcations de l'*Isis* vont visiter les falaises de la côte septentrionale. Nos marins fouillent avec un religieux scrupule les grottes, les ravins, les moindres cavités des rochers. Cette fois, grâce à Dieu, leurs soins ne sont pas perdus. Des femmes, des enfans, des soldats grièvement blessés, ont trouvé un refuge dans ce coin de l'île éloigné du lieu de l'action et négligé en conséquence par les Turcs. A une heure de l'après-midi, le pavillon du roi de France

couvre de son ombre protectrice 156 individus arrachés à une mort certaine.

Depuis le sac de Chio, jamais pareil carnage n'avait ensanglanté le théâtre de la guerre; jamais aussi épouvantable calamité n'avait mérité la compassion de l'Europe. De 7,000 Ipsariotes, 3,000 seulement échappèrent par la fuite au massacre; 17,000 réfugiés furent égorgés ou emmenés en esclavage. Cent navires tombèrent entre les mains du capitan-pacha. « Ipsara, écrivait M. de Reverseaux, recélait les plus braves des Grecs. C'était une des principales colonnes sur lesquelles s'appuyait l'édifice de leur régénération; il est incroyable qu'une heure et demie ait suffi pour la ranger sous la domination des Turcs. Aussi parle-t-on de la défection des Albanais que les Ipsariotes avaient appelés à leur aide; l'astucieuse bravoure de Khosrew les avait fait acheter à l'avance. » La Porte se plaignit de l'intervention du capitaine de l'*Isis* aussitôt qu'elle en fut informée. On n'avait pas le droit, suivant elle, de barrer le chemin à sa vengeance et de soustraire des rebelles au châtiment qu'ils avaient mérité. « Adressez mes félicitations sincères à M. de Villeneuve sur sa belle conduite à Ipsara, » écrivit le comte de Guilleminot au commandant de la station française, revenu en ce moment de Nauplie à Smyrne. Ce fut la seule réponse qu'obtinrent de notre ambassadeur les réclamations du divan.

Le comte de Reverseaux, le vicomte de Villeneuve, étaient à cette époque l'espoir de notre marine renaissante. Ils l'ont quittée trop tôt, l'un en 1831, l'autre en 1835, s'arrachant, comme le brave Villaret-Joyeuse, à la profession qu'ils aimaient, au grand corps où ils étaient honorés. Dès que la paix leur parut suffisamment établie en Europe, ils n'hésitèrent plus à sacrifier un brillant et certain avenir à leurs vieilles convictions de famille. De pareils hommes ne se remplacent pas aisément. Par bonheur, le temps des grandes guerres maritimes était bien passé; s'il eût fallu de nouveau entrer en lutte avec l'Angleterre, notre marine se fût certainement aperçue du vide qu'avait laissé dans ses rangs le départ d'aussi valeureux capitaines.

La prise d'Ipsara était un fait accompli; on pouvait au moins essayer de sauver Samos. Éveillés par une aussi effroyable catastrophe au sentiment de leur propre danger, Hydra et Spezzia s'étaient hâtées d'équiper leur flotte. Le 15 juillet, Miaulis surprenait vingt-sept navires turcs mouillés dans le port d'Ipsara; le 11 août, Sachtouris détruisait une flottille qui transportait de nouvelles troupes asiatiques à Métélin. Le 16, le capitan-pacha avec toute sa flotte se présentait à l'entrée du golfe de Scala-Nova. Cinquante bâtimens grecs n'hésitèrent pas à offrir le combat à ses quarante-deux frégates et corvettes. Canaris était là. Il ne voulut

s'attacher qu'à poursuivre la frégate sur laquelle il avait l'année précédente vu flotter le pavillon du capitan-pacha. Il atteignit ce magnifique navire dans sa fuite près de la côte d'Asie et réussit à le faire sauter; mais Khosrew montait alors un vaisseau, la méprise de Canaris le sauva. De leur côté, des brûlots hydriotes parvenaient à incendier un brick tunisien et une corvette de Tripoli. Remettant à des temps meilleurs l'attaque qu'il avait projetée contre Samos, le capitan-pacha se laissa emporter par le vent du nord jusqu'à la rade de Boudroun, où il espérait bien trouver un important renfort.

La flotte égyptienne était en effet partie d'Alexandrie le 19 juillet 1824, elle ne devait pas tarder à gagner le point de rendez-vous qui lui avait été assigné par le capitan-pacha. Vingt-cinq navires de guerre escortaient 8,000 hommes et un millier de chevaux embarqués sur une centaine de transports. Le vice-roi avait mis à la tête de cette armée, qu'il destinait à envahir la Morée, son fils adoptif, celui en qui l'Europe était habituée à voir l'héritier présomptif et l'aîné des enfans de Méhémet-Ali, le célèbre Ibrahim-Pacha. Le héros égyptien, dont l'Arabie répétait encore le nom avec effroi, avait, comme beaucoup d'hommes de guerre, une physionomie des plus ternes et des plus communes; il fallait l'émotion du combat pour animer ces traits empâtés et placides, il fallait l'aiguillon du danger pour faire jaillir de ces yeux gris l'éclair d'une résolution intrépide. Court et trapu, Ibrahim, malgré un embonpoint assez prononcé déjà, présentait cependant tout l'aspect de la force. Soldat frugal, il couchait en campagne sur la dure et se contentait de la ration qu'il faisait distribuer à ses troupes. Son impétuosité pouvait égaler au besoin son sang-froid. C'est de ce métal qu'ont été faits en tout temps les Condés, capitaines d'instinct qui devinent le métier de la guerre, et pour leur coup d'essai le pratiquent avec un incomparable éclat. En voyant partir Ibrahim, les consuls européens avaient cru la Morée irrévocablement perdue. « La Grèce sera turque, disaient-ils, avant six mois. » Pour conquérir le pachalik qui devait être le prix de sa valeur, Ibrahim ne demandait aux dieux qu'un vent qui l'y pût conduire; mais en été le vent n'est jamais favorable aux navires qui partent de l'Égypte pour s'avancer vers le nord. Dans cette saison et dans ces parages, la brise a la constance qui distingue les moussons périodiques des mers de l'Inde. Pour s'élever au large de la côte d'Afrique, Ibrahim fut obligé de partager sa flotte en petites divisions qu'il laissa louvoyer avec la plus entière liberté de manœuvre. L'espace de mer qui s'étend entre l'Égypte, l'île de Chypre et la Crète fut pendant les derniers jours du mois de juillet couvert de navires. Le 2 août, Ibrahim mouillait enfin dans le golfe de Macri; le 1er septembre, il opérait sa jonction avec le capitan-pacha. Les deux flottes compre-

naient alors un vaisseau portant le pavillon de Khosrew, vingt-cinq frégates, vingt-cinq corvettes, cinquante bricks et goëlettes, près de trois cents transports. Les Grecs s'étaient arrêtés au mouillage de Patmos; ils ne pouvaient opposer à ce formidable armement, où se trouvaient rassemblés 50,000 marins et soldats, deux mille cinq cents canons, que soixante-dix voiles et huit cents bouches à feu d'un calibre généralement impuissant. C'est avec une telle disproportion de forces qu'ils allaient cependant livrer, non plus des combats d'avant-garde, mais des batailles rangées. L'histoire maritime n'a peut-être pas de page qui soit pour un marin plus digne d'intérêt.

Le 5 septembre 1824, Miaulis appareilla de la rade ouverte de Patmos. Un détachement, composé de dix-huit navires de guerre et de six brûlots, précédait le gros de sa flotte. Les Turcs mirent également sous voiles et se rangèrent en bataille dans le golfe. La brise était fraîche; le vaisseau du capitan-pacha, en virant de bord, perdit son grand-hunier et sa vergue de grand-perroquet. Khosrew laissa porter vent arrière pour réparer en dehors du feu ces avaries. Une semblable manœuvre n'était pas de nature à encourager le reste de la flotte turque. Quatre frégates cependant avaient réussi à gagner le vent à la division de Miaulis, qu'elles s'efforçaient d'acculer sous les forts de Cos. Pendant ce temps, Ibrahim et Ismaël-Gibraltar contenaient le gros de la flotte ennemie. La situation devenait critique pour les Hydriotes, leur habileté les tira de ce mauvais pas. Le vent, en fraîchissant encore, ne tarda pas à jeter le désordre dans l'escadre de Khosrew. La vue seule des brûlots avait le don d'affoler les Turcs; en voulant les éviter, plusieurs des bâtimens du capitan-pacha s'abordèrent. Quant au canon, il fit dans toute cette affaire peu de ravages; le tir des Grecs était inefficace, celui des Turcs « semblait insensé. » En dépit d'un feu des plus violens, maintenu pendant plusieurs heures, il n'y eut pas 20 hommes de tués des deux parts. Dans l'après-midi, les flottes se séparèrent et allèrent, chacune de son côté, chercher un mouillage où elles pussent réparer en paix leurs avaries. Ibrahim était enchanté de ce premier essai de combat naval. Bien qu'il se fût trouvé sur un terrain entièrement nouveau pour lui, il y avait montré sa bravoure ordinaire.

Le 10 septembre, la flotte combinée appareilla, bien décidée à forcer enfin le passage. Elle avait déployé ses quatre-vingt-sept voiles sur une seule ligne, et cette ligne s'étendait de Leros jusqu'à Calymnos. L'avant-garde des Turcs tenta encore une fois de placer Miaulis entre deux feux. Cet amiral se trouvait en calme près de l'îlot Kiriaki avec une douzaine de bricks; peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé par l'ennemi. La brise l'atteignit enfin et lui permit de

se dégager. Quatre brûlots furent lancés sans effet sur les Turcs. Deux autres accrochèrent à la fois et sur ses deux flancs la frégate que montait l'amiral de Tunis. Les 400 hommes dont se composait l'équipage, les 250 soldats arabes qu'on avait embarqués à Alexandrie, tout périt dans les flammes ou s'abîma dans les flots. Abordée par un brûlot ipsariote, une corvette turque avait partagé le sort de la frégate tunisienne. Ibrahim et Khosrew reconnurent l'impossibilité de pousser plus avant. Ils allèrent reprendre une troisième fois le mouillage de Boudroun. Cette masse de navires, dont la confusion s'augmentait des deux commandemens auxquels il lui fallait obéir, ne pouvait que gagner à se séparer en deux escadres distinctes. Khosrew-Pacha poursuivit seul sa route vers Samos. Ibrahim débarqua dans la plaine d'Halycarnasse ses troupes fatiguées et en proie à la dyssenterie. « La saison est trop avancée déjà, écrivait M. de Reverseaux au comte de Chabrol, ministre de la marine, pour que les Turcs puissent faire avec succès cette année aucune tentative importante contre la Morée ou les îles. Il paraît certain que la flotte d'Égypte a, depuis son départ d'Alexandrie, perdu plus de la moitié de ses équipages et de ses troupes, sans compter la totalité de ses chevaux. »

Telles étaient les nouvelles qu'un exprès apportait le 11 septembre 1824 à Constantinople. Le 27, Khosrew rencontrait la flotte grecque entre Nicarie et Samos. Cette rencontre amena entre les deux flottes une escarmouche assez vive qui contraignit encore une fois le capitan-pacha à renoncer à son projet si souvent ajourné de descente. Les coups de vent d'équinoxe décidèrent quelques jours plus tard l'amiral ottoman à rentrer dans les Dardanelles. La campagne de 1824 était donc terminée; malgré la réduction d'Ipsara et de Caxos, on pouvait la considérer comme un avortement. C'est ainsi qu'en jugèrent les Grecs. Ils laissèrent leur flotte insensiblement se dissoudre; abandonné par les Ipsariotes, Miaulis ne put conserver autour de lui que vingt-cinq voiles. Il n'en continua pas moins de surveiller les mouvemens de l'ennemi avec un zèle vraiment infatigable.

Le patriotisme de l'habile amiral se défiait à bon droit des projets d'Ibrahim. Le fils du vice-roi avait en effet juré qu'il ne mettrait le pied sur la terre ferme que le jour où il pourrait débarquer en Morée. 5,000 Égyptiens venus d'Alexandrie avaient comblé les vides de son armée. Il s'occupait activement de retremper le moral de sa flotte. Un de ses bricks s'était laissé détruire par deux brûlots grecs. Il fit étrangler le capitaine qui avait trop précipitamment abandonné le navire abordé. Un autre commandant, également coupable de faiblesse, reçut la bastonnade sur le gaillard d'arrière.

La seule chose qui pût arrêter encore Ibrahim, c'était le danger d'affronter avec des navires mal armés les rigueurs de l'hiver. Un soldat habitué à ne prendre conseil que de son audace ne recula pas devant cette entreprise. Le 13 novembre 1824, poussée par un vent favorable, la flotte égyptienne voyait enfin surgir à l'horizon les montagnes de la Crète. Miaulis, avec vingt bricks, apparut tout à coup en travers de sa route. Les transports marchaient en avant sous l'escorte d'une frégate; ils se hâtèrent de serrer le vent pour se replier, s'il en était temps encore, derrière les navires de guerre: cinq bricks grecs avaient déjà entouré la frégate; les autres s'élancèrent à la poursuite des transports. La nuit vint, nuit sombre et pluvieuse : quand le jour se fit, Ibrahim, à l'abri sous Scarpanto, chercha vainement des yeux son convoi; plusieurs de ses transports étaient tombés entre les mains de Miaulis; les autres faisaient route pour Alexandrie. Ibrahim dut se résigner à rétrograder. Il alla mouiller en face de Rhodes dans la baie de Marmorice et y rallia les débris de sa flotte. Là il dégrada onze de ses capitaines; mais il ne renonça pas à l'exécution de ses projets. Depuis son départ d'Alexandrie, il avait perdu deux frégates, deux corvettes, deux bricks, cinquante bâtimens de transport. Le 5 décembre, il sortait de la baie de Marmorice, et cette fois il trouvait, — fortune inespérée, — la route libre. C'est ainsi que, grâce à la prodigieuse constance de son chef, la flotte égyptienne put, dans les derniers jours de l'année 1824, atteindre la rade spacieuse et sûre de la Sude. La partie la plus difficile du trajet était accomplie. Ibrahim n'avait plus qu'une cinquantaine de lieues à parcourir pour aborder au rivage de la Morée.

Les Grecs à cette date se berçaient des plus doux espoirs et sommeillaient dans une sécurité complète. « Les succès éclatans que les insurgés ont obtenus cette année, écrivait M. de Reverseaux, le 15 décembre 1824, au retour d'une mission accomplie sur la corvette l'*Isis*, ont consolidé l'édifice de leur régénération. Fiers d'avoir pu résister aux armées réunies du capitan-pacha et du vice-roi d'Égypte, ils ne se rappellent plus le découragement que leur a causé la chute d'Ipsara. » Sous plus d'un rapport cependant, la campagne maritime de 1824 était loin d'avoir été aussi favorable aux Grecs que le pensait M. de Reverseaux. Les escadres de Miaulis, de Sachtouris, d'Apostolis, avaient, il est vrai, fait échouer l'expédition qui menaçait Samos. Le sacrifice de vingt-deux brûlots leur avait permis d'achever la destruction de sept bâtimens turcs, mais les dernières ressources financières des insulaires étaient épuisées. C'est surtout parce qu'ils ne pouvaient plus payer leurs équipages que les Grecs avaient pris le parti de désarmer leur flotte, laissant,

avec une imprudence qu'on leur a peut-être trop vivement reprochée, la route de la Morée ouverte à l'armée d'Ibrahim.

Sur le littoral de cette péninsule, occupé presque tout entier par les populations rebelles, les Turcs étaient parvenus à sauver deux places fortes de première importance : Modon et Coron. Ravitaillées à diverses reprises par la flotte ottomane, ces deux forteresses étaient encore, au mois de décembre 1824, approvisionnées pour plus d'une année. Sans s'arrêter aux funestes présages d'une nouvelle traversée d'hiver, Ibrahim partit de la Sude et se dirigea vers la baie que les îles Sapience défendent des vents du large; le 24 février 1825, il débarquait sur la plage de Modon 4,000 soldats de son infanterie régulière et 500 cavaliers. Immédiatement renvoyée au port qu'elle venait de quitter, la flotte égyptienne en rapporta bientôt une seconde division. Le 21 mars 1825, l'armée égyptienne, déjà forte de 10,000 fantassins et de 1,000 cavaliers, mettait, avec quelques pièces d'artillerie de campagne, le siége devant Navarin.

IV.

Plongée dans une fausse sécurité, la Morée avait profité des loisirs que lui laissait la guerre étrangère pour se livrer à toutes les passions de la guerre civile. Le parti des klephtes avait à sa tête deux capitaines hardis qui ne se souciaient guère des subtilités de la politique, et qui entendaient garder le pouvoir à tout prix. Colocotroni, arrivé à l'âge de cinquante-six ans, n'était pas d'humeur à se soumettre pour la première fois de sa vie à l'autorité des légistes. Avec sa taille d'athlète, son visage dur, maigre et basané, son grand nez aquilin, ses éclats de passion, il était dans cette société naissante le représentant naturel de la barbarie, qui s'efforçait encore de résister à l'infiltration lente, mais inévitable, de la civilisation européenne. Sa rudesse affectait à dessein de mépriser nos usages. « Les palikares, disait-il, doivent s'asseoir à terre pour prendre leurs repas. Ce n'est pas à eux qu'il convient de se ranger autour d'une table à la façon des Francs. » Le peuple en général aime les hommes de guerre qui dédaignent les délicatesses auxquelles ses habitudes le rendent étranger. Mangeant, couchant, s'habillant par goût autant que par politique à la palikare, le colonel Fabvier fut, de tous les philhellènes, celui qui garda le plus sûrement son ascendant sur ses troupes.

Colocotroni était à la fois l'idole et le maître de la Morée; Odysseus n'était que le tyran de la Grèce orientale. Fils d'un klephte de la Locride et d'une mère albanaise, ce chef de partisans avait été formé à l'école d'Ali-Pacha. On le citait pour ses traits réguliers, sa taille élancée et svelte, sa démarche hardie. Tout guer

rier montagnard doit être, en même temps que vaillant soldat, marcheur infatigable et coureur agile. Odysseus n'avait pas de rival à la course. Le consul de France à Athènes, M. Fauvel, qui n'aimait de la Grèce que ses monumens, et qui, au rapport de lord Byron, voyait toujours dans les habitans de l'Attique moderne « la même canaille qu'au temps de Thémistocle, » M. Fauvel voulait sans aucun doute faire une ironique allusion à cette aptitude bien connue d'Odysseus lorsque, racontant à M. de Viella le combat de Dadi, où les Grecs avaient été, disait-il, « battus à plates coutures, » il ajoutait avec une satisfaction secrète : « Pour fuir plus vite, Odysseus a laissé derrière lui ses souliers. » Ainsi courut plus d'un héros aux jours chantés par Homère quand les portes d'Ilion s'ouvraient à l'improviste devant les pas d'Hector. Ainsi se poursuivent encore à travers leurs rochers les Albanais et les Monténégrins. La révolution grecque n'avait pas pour seuls artisans des patriotes dévoués, des chevaliers sans peur et sans reproche; en plus d'une occasion, ce furent des natures sauvages, des caractères farouches qui combattirent pour elle. Le poète avait raison : la Grèce était debout, la Grèce s'était éveillée; mais, à la façon dont se manifestait son réveil, on ne voyait que trop qu'elle avait dormi deux mille ans.

La guerre civile existait à l'état latent depuis la défaite de Dramali-Pacha; elle éclata tout à coup avec une violence imprévue au mois de novembre 1824. L'influence croissante des Hydriotes devait finir par porter ombrage aux primats héréditaires, successeurs naturels des beys ottomans. Ces primats affichaient hautement la prétention d'administrer comme par le passé leurs districts et de continuer à y percevoir les impôts. Le gouvernement central insistait au contraire pour que le produit des taxes lui fût intégralement remis. Delyannis, Colocotroni, se joignirent aux primats et donnèrent par leur adhésion un corps à la révolte. Cette crise intérieure ne tendait à rien moins qu'à saper le fragile édifice d'Épidaure jusque dans ses fondemens. Le parti civil demeurait atterré; ses forces étaient nulles, toute la puissance militaire se trouvait concentrée dans les mains des rebelles. Le général Coletti, ministre de la guerre, vint au secours de la légalité; l'appui qu'il lui apporta rétablit subitement l'équilibre. Coletti était né en Albanie d'une famille d'origine valaque. Il avait, comme le dictateur de Samos, consacré sa jeunesse au culte d'Esculape, mais ce n'était pas dans la molle Ionie, c'était à la cour d'Ali-Pacha qu'il avait exercé sa profession de médecin. Là, il avait appris comment on pouvait dominer, subjuguer l'un par l'autre des chefs trop redoutables s'ils fussent restés unis. Aux klephtes, aux primats de la Morée, il opposa les armatoles rouméliotes; il s'assura ainsi le concours d'une armée avec laquelle il eut bientôt écrasé ou dispersé les dissidens.

Le fils aîné de Colocotroni fut tué dans une de ces escarmouches. Le vieux Colocotroni lui-même et Delyannis furent faits prisonniers. On confina ces illustres captifs dans un monastère d'Hydra. Les primats s'enfuirent dans l'Acarnanie. Quant à Odysseus, soupçonné d'être entré en pourparlers avec le pacha de l'Eubée, son lieutenant Gouras se tourna contre lui et l'enferma dans la citadelle d'Athènes. En six semaines, la victoire du parti civil était complète.

M. de Reverseaux arrivait à Nauplie au moment même où venait de se consommer ce triomphe. La présidence du corps législatif, composé de 62 membres, 28 pour le Péloponèse, 18 pour la Grèce continentale, 16 pour les îles, avait été dévolue à Panoutzo Notaras. Le pouvoir exécutif était exercé par George Condouriotti d'Hydra, Photillas, Coletti, Spiliotakis, chargés de parler au nom de la Morée, de l'Albanie et de Misistra. Le représentant de Spezzia, Botazis, venait de mourir à Nauplie et n'avait pas été remplacé. Le prince Mavrocordato était attendu de Missolonghi; on lui réservait les fonctions de chancelier d'état. « Le gouvernement de la Grèce, écrivait M. de Reverseaux, m'a paru mieux assis, plus respecté, plus craint que par le passé. Désireux d'éloigner tout élément de trouble, il a refusé l'entrée de Nauplie à Mavromichali et à la Bobolina, l'amazone de Spezzia, qui ont dû se retirer à Argos. Quand je me suis présenté à la maison où siége le gouvernement, je n'y ai trouvé que Coletti à peine convalescent du typhus, dont ses collègues ont tous été atteints. Coletti me parla de l'espoir qu'il avait de voir bientôt ouvrir en France un emprunt. Caressé par les Anglais pendant toute la durée de son séjour à Missolonghi, Mavrocordato est, dit-on, le seul homme important qui leur soit dévoué. Je ne dirai rien des Russes, qui se sont souverainement fait détester en Grèce. Quant aux Autrichiens, le sentiment de la haine n'est pas le seul que les Grecs leur ont voué; ce sentiment s'allie chez eux à celui du mépris. Le projet d'une organisation analogue à celle des provinces de Moldavie et de Valachie, qui en 1821 eût comblé de joie les habitans de la Grèce, ne leur paraîtrait plus maintenant qu'un moyen indirect de les faire rentrer sous la dépendance des sultans. Au point où en sont les Grecs, un accord entre eux et les Turcs n'est plus possible. »

L'Europe cependant était loin d'avoir pris le parti violent et décisif qu'indiquait sans trop de réticence M. de Reverseaux. L'intégrité de l'empire ottoman est un de ces dogmes qu'on ne modifie pas à la légère. Des conférences s'étaient ouvertes à Saint-Pétersbourg; elles avaient eu pour premier résultat de charger les légations de Constantinople du soin de proposer confidentiellement l'intervention officieuse des grandes puissances européennes à la Porte. « On ne

voulait que réconcilier le sultan avec les Grecs. » Interrompues par le voyage que l'empereur Alexandre avait dû faire en Pologne pour ouvrir la diète de Varsovie, ces conférences ne pourraient être reprises qu'au mois de juin. Il importait à notre diplomatie de s'y présenter bien informée. « On manque à Saint-Pétersbourg, écrivait le comte de Guilleminot, nous manquons nous-mêmes ici de notions claires et précises sur l'ensemble de la situation. L'Autriche est de toutes les puissances celle qui sans doute a le mieux étudié la question grecque, mais elle ne se pique pas de ne dire à ses alliés que ce qui est vrai. Elle a grand soin de bien assortir ses peintures avec ses combinaisons politiques. La cause des Grecs est belle et légitime. Le courage avec lequel ils l'ont défendue est digne d'admiration; ce courage suffira-t-il pour en assurer le triomphe? A n'examiner que la situation respective des combattans, il semble que, si nulle diversion n'intervient, le bénéfice du temps sera pour la Porte, dont les ressources sont plus que suffisantes pour prolonger la lutte durant bien des années encore. Les Grecs ne peuvent aujourd'hui, sans être dupes de la plus funeste illusion, s'attendre à voir leur indépendance reconnue par l'Europe. La Russie s'est *formellement prononcée* contre une résolution pareille. Elle veut protéger les Grecs, elle ne veut pas les voir se former en état indépendant. Les sentimens de l'Autriche sont assez connus; ils resteront invariables, car ils sont inhérens à la politique du cabinet de Vienne. L'Angleterre affiche aujourd'hui des principes qui sembleraient favorables à la cause des Grecs; que ceux-ci cependant ne s'y trompent point. Pour pénétrer la pensée du cabinet de Londres, il faut étudier ses intérêts. Quels sont-ils? L'intérêt politique de l'Angleterre est que la Russie reste ce qu'elle est et où elle est. Si l'Angleterre pouvait vouloir l'indépendance de la Grèce, c'est que, jugeant Constantinople sur le point d'être envahie par les Russes, elle chercherait à opposer les Grecs aux progrès de l'empire moscovite. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre, sont, chacune à leur manière, les ennemis des Grecs. La France seule pourrait à bon droit parler de la sincérité de ses vœux en leur faveur. Notre politique à l'égard des Turcs est hors de routine. Nous plaçons notre vraie force en nous-mêmes. Sans vouloir hâter la chute de l'empire ottoman, nous nous mettons peu en peine de l'empêcher. En un mot, si la volonté des autres cours était de reconnaître et de soutenir l'indépendance des Grecs, la France y souscrirait d'autant plus volontiers qu'en raisonnant même d'après les anciennes idées d'équilibre politique, elle verrait dans une nation jeune et pleine de vie des garanties qu'on ne saurait plus attendre des musulmans dégénérés. »

Tel était aux premiers mois de l'année 1825 le remarquable langage de l'ambassadeur de France à Constantinople. Le comte de Guilleminot inclinait visiblement dès lors vers la solution que la pression de l'opinion publique réussit après de longs et vigoureux efforts à faire enfin prévaloir. Le commandant de la station navale, le brave capitaine Drouault, obéissait à de tout autres préoccupations. Ses vœux les plus ardens étaient pour Ibrahim, ses dédains, ses rigueurs ne s'adressaient qu'aux Grecs. « Il n'est, disait-il, ni dans mes principes ni dans mes sentimens de favoriser le fort contre le faible, de lancer des Turcs contre des chrétiens; mais dans l'Archipel je ne trouve plus simplement des Grecs combattant des Turcs, je vois un petit peuple insurgé prêt à devenir l'instrument des Anglais. Je me rapproche alors de l'ancienne politique de mon pays. Cette politique consistait à repousser les Anglais de la Méditerranée, où ils n'ont déjà que trop d'influence. »

Le roi Charles X avait succédé à son frère. Les gouvernemens, si constitutionnels qu'ils puissent être, se ressentent toujours jusqu'à un certain point de l'humeur personnelle du souverain. Le gouvernement de l'ancien comte d'Artois ne pouvait avoir l'impassibilité qui avait distingué de tout temps la politique du comte de Provence. Le cabinet des Tuileries était devenu depuis le 16 septembre 1824 le conseil d'un roi chevalier; sans adopter pleinement les vues du comte de Guilleminot, il n'eût voulu sous aucun prétexte s'exposer au reproche d'avoir par ses démarches ou par ses exigences desservi la cause de la Grèce. On craignit à Paris que l'antipathie si peu dissimulée du commandant de la *Galatée* contre l'Angleterre et ses prétendus instrumens ne l'entraînât trop loin. Le capitaine Drouault attendait à Smyrne les nouvelles instructions qu'il avait demandées. Un ordre imprévu le rappela brusquement à Toulon. Le 18 avril 1825, il dut remettre le commandement de la station au capitaine de vaisseau Begon de La Rouzière, sans même attendre l'arrivée de la frégate la *Sirène,* partie de France le 11 avril, sous les ordres du capitaine de Rigny, destiné à le remplacer.

Le 21 avril 1825, la *Sirène* faisait route pour Smyrne; à la hauteur du cap Saint-Ange, elle rencontra une division de dix-huit bâtimens grecs sous le commandement de l'amiral Miaulis. Ces dix-huit navires étaient la seule force que les Hydriotes, toujours à court d'argent, eussent pu réunir pour intercepter les communications d'Ibrahim avec ses dépôts de Candie. Le 29 avril, la flotte égyptienne, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts voiles, dont dix-huit frégates ou corvettes, plusieurs bricks et goëlettes de guerre, trente ou quarante transports, dont une partie sous pavillon autrichien et sous pavillon sarde, sortait pour la troisième

fois de la Sude et louvoyait pour s'élever au vent du cap Malecca. Cette flotte mal ralliée, plus mal manœuvrée encore, occupait un espace de 5 lieues environ. Le même soir, les bâtimens grecs étaient en vue. Le vent très faible ne leur permit pas de s'approcher. Le 30, à huit heures du matin, l'escadre ennemie était encore pelotonnée en désordre, cherchant à masquer ses transports. Les Grecs engagèrent les premiers la canonnade. Le feu s'étendit bientôt sur toute la ligne et dura jusqu'à midi. « Des deux côtés, nous dit le chevalier de Rigny, témoin de ce combat, on tirait hors de portée. » Vers le soir, le feu reprit avec plus de vivacité encore. Les Grecs, avec leurs bâtimens légers et leur faible artillerie, ne pouvaient avoir d'autre espoir que de diviser l'ennemi et de lui lancer leurs brûlots. « A dix heures du soir, un brûlot s'enflamma, et successivement deux autres. En ce moment, la canonnade était épouvantable. Les Turcs, à portée ou hors de portée, qu'ils eussent ou n'eussent pas de but, tiraient leurs bordées entières au hasard. » Au jour, on distingua du pont de la *Sirène* la flotte égyptienne qui continuait sa route vers la Morée. Les Grecs restaient maîtres du champ de bataille avec trois brûlots de moins qui avaient éclaté sans effet; mais, ce qui serait difficile à croire si un témoignage aussi authentique ne nous l'affirmait, après une canonnade qui avait ébranlé l'horizon pendant plus de douze heures, aucune avarie apparente ne fut remarquée dans la voilure de l'une ou de l'autre flotte.

Le lendemain de ce combat, la flotte d'Ibrahim, au nombre de quatre-vingt-deux voiles, chargée de 4,000 hommes, de 500 mulets, de munitions de guerre et de bouche, arrivait à Modon. Une partie des troupes turques de Candie avait refusé de s'embarquer, ne voulant pas, disaient-elles, se mêler avec les *Nedjis*. Ibrahim n'avait point à regretter leur concours. Des soldats indisciplinés n'auraient pu que corrompre par leur exemple cette brave infanterie régulière. Le nizam égyptien venait de donner la mesure de sa solidité. Les Souliotes, commandés par Zavellas et Constantin Botzaris, les armatoles rouméliotes sous Karaïskaki, les Albanais de l'Argolide, conduits par un capitaine hydriote, avaient pris position, au nombre de 7,000 hommes, sur les hauteurs qui dominent Modon. Ibrahim attaqua cette armée avec 3,000 fantassins réguliers, 400 cavaliers et quatre pièces de canon. Les Arabes reçurent l'ordre de charger les Souliotes et les armatoles à la baïonnette. Ils marchèrent d'un pas ferme sur les retranchemens ennemis, sans hésiter, sans broncher, quoique plusieurs tombassent en chemin. Après une faible résistance, les troupes grecques lâchèrent pied et prirent la fuite dans toutes les directions. Quelques volées d'artillerie et une charge de cavalerie complétèrent la victoire des Égyptiens. Les Grecs

avaient laissé 600 morts sur le champ de bataille. Ibrahim ne perdit point son temps à les poursuivre; il voulait avant tout assurer un meilleur abri à sa flotte.

Les magasins, les maisons, les mosquées de Modon, étaient remplis des provisions apportées de Candie et d'Égypte. Du 1er au 3 mai, tout avait été débarqué; les soldats aidaient les matelots, le déchargement des transports avait lieu sous les yeux d'Ibrahim. Les bâtimens de guerre croisaient au large entre Navarin et Modon. Le 3 mai parut la flotte grecque, renforcée de quelques bâtimens; elle attaqua un détachemeut ennemi, et « profita de l'incroyable ineptie et de la lâcheté des frégates turques pour faire entrer, en traversant leur feu, quatre bâtimens à Navarin. » Irrité de la manœuvre de ses frégates, Ibrahim s'était jeté à bord d'un brick égyptien pour se porter de sa personne sur le lieu du combat. Le brick qu'il montait fut à diverses reprises couvert par la mitraille. La flottille grecque, « qui avait manœuvré avec hardiesse et pour atteindre un but déterminé, » serra le vent dès qu'elle eut fait entrer dans Navarin le secours attendu par les défenseurs de cette forteresse. « Ibrahim, écrivait le commandant de la *Sirène* au comte de Guilleminot, est aujourd'hui établi avec environ 15,000 hommes et 8,000 chevaux de Modon à Navarin; il maintient ses communications avec Coron. Les Grecs se sont retirés à Calamata. Ibrahim ne quittera pas ses lignes avant d'avoir pris Navarin. Malgré son caractère impatient et fougueux, il est loin d'agir sans prudence. »

Le nouveau commandant de la station avait hâte de se mettre en rapport avec le gouvernement grec. Le président Condouriotti était au camp de Scala avec Mavrocordato; les autres membres du pouvoir exécutif se trouvaient encore à Nauplie. Ce fut à Nauplie qu'en quittant les eaux de Navarin se rendit la *Sirène*. Après l'extinction du parti de Colocotroni, après la fuite des primats dissidens Londos et Zaïmis, il semblait que l'union eût dû régner enfin parmi les Grecs. De nouvelles divisions s'étaient malheureusement élevées entre eux, et deux partis contraires se disputaient déjà la prééminence, le parti de Coletti et celui de Mavrocordato. « Les avis cependant ne manquent pas aux Grecs, écrivait au comte de Guilleminot le capitaine de Rigny; les agens des comités allemand, français et anglais, MM. Porro, le général Roche et le comte Gamba, ne se font pas faute de leur en donner; mais le gouvernement grec vit dans la dépendance des capitaines qui commandent ses troupes; 12,000 Turcs se sont avancés à deux heures de Missolonghi, à Anatolikon; à cette nouvelle, les Rouméliotes qui étaient accourus en Morée pour s'opposer à Ibrahim ont abandonné leurs postes. « Ils voulaient, disaient-ils, retourner à la défense de leurs champs. »

Les chefs sont venus à Nauplie réclamer impérieusement le paiement de leurs troupes. Tels sont l'ordre et la discipline qui règnent dans les armées grecques. »

L'échec que les insurgés venaient d'essuyer devant Modon avait complétement ruiné dans l'opinion la vieille renommée des arnautes. C'était la tactique européenne qui avait, suivant les Moréotes, triomphé sur le champ de bataille de Kremmydi. « Le mot *tactique*, ajoutait M. de Rigny, est aujourd'hui en Grèce dans toutes les bouches. » Le gouvernement voulut profiter de cette disposition des esprits; il s'empressa de réunir à Nauplie 500 palikares auxquels il donna pour instructeurs des officiers philhellènes. Si ce corps ne devait de longtemps être en état de tenir tête à l'infanterie arabe, on pourrait du moins lui confier avec avantage « la garde du pouvoir exécutif, ou, pour mieux dire, de la caisse qui, sans cette précaution, eût couru journellement le risque d'être enlevée. » Le gouvernement de Nauplie montrait peu d'inquiétude encore; le capitaine de Rigny fut plus clairvoyant, il ne s'abusa pas un instant sur les désastreuses conséquences qu'allait avoir le débarquement d'Ibrahim. « La situation des Grecs, écrivait-il encore le 16 mai 1825 au comte de Guilleminot, est la plus critique de toutes celles où ils se soient trouvés. »

Les Anglais avaient refusé de prendre part aux conférences de Saint-Pétersbourg. La Russie, qui d'abord « en avait montré une indignation fière, » et qui semblait vouloir, sans tenir compte de ce refus de concours, « aller de l'avant, » s'était tout à coup effrayée des obstacles que les Anglais pourraient lui susciter. Tout devait donc rester forcément en suspens, tant que le cabinet britannique s'obstinerait à maintenir en Grèce son action isolée. Les délégués des divers comités philhellènes étaient peu disposés à tenir compte des difficultés politiques qui imposaient à notre intervention ces allures circonspectes dont leur zèle généreux ne se lassait pas d'accuser la tiédeur. Le parfait accord de l'ambassadeur de France à Constantinople et du commandant de la station était la seule force qui pût résister avec efficacité à cette pression ardente. Dès le premier jour, la confiance s'établit entre le général de Guilleminot et le capitaine de Rigny. Ils mirent tout en commun, les informations, quelle que fût la source où ils les eussent puisées, les démarches avouées et les tentatives secrètes. « J'ai reçu votre rapport du 16 mai, écrivait au capitaine de la *Sirène* l'ambassadeur de France; c'est le premier de ce genre qui m'ait satisfait depuis un an. Grâce à vous, je commence à voir clair dans les affaires de la Grèce. » Quand deux hommes de ce rare mérite sont aussi décidés à se prêter un appui sincère; quand, placés aux deux pôles d'une question,

ils établissent entre eux un courant continu de renseignemens, d'avertissemens, de lumières, on peut être certain que la politique de leur pays sera bien servie.

La citadelle de Navarin eût pu arrêter assez longtemps Ibrahim sous ses murs, si elle eût continué à recevoir des secours de la mer. Ibrahim réduisit cette place importante, comme au début de sa carrière le jeune Bonaparte avait réduit Toulon. Il commença par s'emparer de la rade. La baie de Navarin est un vaste bassin presque circulaire dont l'île de Sphactérie, longue de 2 milles 1/2 environ, large de 1/3 de mille à peine, forme un des côtés. La citadelle est bâtie sur la rive opposée, au pied du mont San-Nicolo, élevé de 470 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le chiffre de la garnison ne dépassait pas 1,200 hommes. L'île de Sphactérie était défendue par un millier d'hommes et par une douzaine de canons. Le 8 mai 1825, la flotte égyptienne appareillait de Modon et jetait sur la pointe méridionale de l'île, à peu de distance du goulet, un régiment de soldats réguliers et un détachement d'anciens Timariotes conduits par Hussein-Bey, le vainqueur de Caxos. L'autre extrémité de Sphactérie n'est séparée de la terre ferme que par un étroit passage qui peut aisément se traverser à gué. C'est vers ce bras de mer que s'enfuirent à la hâte les Rouméliotes, les klephtes, les artilleurs, pressés d'échapper au feu des frégates égyptiennes et à la poursuite des fantassins arabes. Plus d'un brave cependant se fit tuer à son poste. Là trouvèrent la mort l'héroïque commandant du brick le *Mars*, le capitaine hydriote Tsamados, et ce noble exilé piémontais le comte de Santa-Rosa, qui, après avoir été compromis dans le mouvement libéral de 1821, était venu au mois de décembre 1824 offrir ses services à la Grèce. Le révolutionnaire italien qui, au dire de ses meilleurs amis, eût siégé, si le sort l'eût fait naître Français, entre M. Royer-Collard et M. Lainé, le libre penseur qui regrettait si sincèrement de n'être « qu'un de ces pauvres philosophes pour lesquels le prolongement de l'existence n'est qu'un espoir, un désir ardent, une prière fervente, » ne s'était point senti appelé par ses principes politiques à prendre part aux agitations de la péninsule ibérique. Il ne put voir de sang-froid les Grecs abandonnés « à la vengeance des ennemis de la foi chrétienne. » A l'âge de quarante ans, laissant derrière lui une jeune femme, des enfans adorés, il se jeta en simple soldat dans les rangs les plus exposés des palikares. Son amour pour la Grèce avait, disait-il, quelque chose de sacré et de solennel. Ainsi que lord Byron, il se croyait tenu d'acquitter autant qu'il était en lui la dette contractée par l'esprit humain envers le berceau de tous les arts, envers la source de toute poésie et de toute civilisation. Le comte de Santa-

Rosa voulant donner sa vie à la Grèce moderne, parce que la Grèce antique a été « la patrie de Socrate, » s'effrayant dès ses premiers pas du désordre affreux qui règne dans l'armée, se blâmant de ses illusions, n'espérant plus rien de son sacrifice, et marchant cependant d'un pas ferme à la mort, telle est en abrégé et dans son plus attendrissant exemple toute l'histoire du philhellénisme. Généreuse folie qui ne sut pas dans ses regrets et dans ses désappointemens rester juste!

Sur les 1,000 ou 1,100 hommes qui composaient la garnison de Sphactérie, 350 avaient été tués, 200 faits prisonniers. Le reste, franchissant le gué de Sikia, trouva un refuge dans l'enceinte du vieux château féodal qui domine d'un côté la mer Ionienne et le port, aujourd'hui comblé, de Pylos, de l'autre la plaine de Likos et l'étang de Dagh-Liani. Cinq bricks mouillés sur rade avaient appareillé aussitôt que l'escadre égyptienne s'était montrée à l'ouvert de la baie de Navarin. Le brick du capitaine Tsamados s'obstina seul à attendre le retour de son capitaine. Les embarcations de ce bâtiment purent ainsi recueillir Mavrocordato et quelques autres passagers. Trente-quatre navires de la flotte égyptienne occupaient en ce moment les abords de Navarin; il fallut passer sous leur canon pour sortir de la rade. Prêt à se faire sauter, si quelque avarie de mâture le laissait par malheur à la merci des Turcs, l'équipage du *Mars* traversa en quelque sorte avec impunité la double et triple ligne qui lui barrait la route. Il n'y eut que 2 hommes tués et 7 blessés à bord d'un brick qui avait essuyé presque à bout portant le feu de plusieurs frégates.

L'absence de Miaulis avait livré l'île de Sphactérie à Ibrahim. Le 12 mai, quatre jours après cette fatale affaire, Miaulis reparaissait devant Modon avec cinquante-huit voiles. Profitant d'un vent favorable, il lança six brûlots à la fois sur les bâtimens égyptiens. Une magnifique frégate, l'*Asia*, construite à Deptford, deux corvettes et quatre transports devinrent à l'instant la proie des flammes. Le succès eût été complet, si la majeure partie de la flotte d'Ibrahim n'eût mis sous voiles au moment de l'attaque. Il eût été complet surtout, s'il eût pu sauver la citadelle assiégée; mais déjà le 10 mai le vieux fort de Pylos, assailli par terre et par mer, avait capitulé. Grossie de tous les fuyards échappés au massacre de Sphactérie, la garnison qui occupait ces ruines se composait de 786 hommes. Elle obtint de s'éloigner aussitôt qu'elle eut mis bas les armes. Pour la première fois, le vainqueur se montrait fidèle à sa parole. Cette politique habile ne devait pas tarder à porter ses fruits. Les soldats rouméliotes qui défendaient la citadelle de Navarin, informés du traitement favorable accordé à leurs compagnons, cessèrent de res-

ter sourds aux propositions d'Ibrahim. En vain Iatrakos de Misistra et George Mavromichali insistèrent-ils pour qu'on prolongeât la résistance. 56 canons ou mortiers bombardaient la place; l'eau était sur le point de manquer. Il parut prudent de ne pas s'exposer à lasser la clémence d'Ibrahim. C'est ainsi qu'après sept jours de pourparlers le général égyptien entra enfin en possession d'une place qui lui assurait plus qu'une base d'opérations pour son armée, car elle lui donnait en même temps un abri indispensable pour sa flotte. Impatient de saisir ce gage d'une campagne désormais facile, Ibrahim souscrivit à toutes les exigences, à tous les caprices même des assiégés. La garnison de Navarin voulut être transportée à Calamata sur des bâtimens neutres; Ibrahim la fit embarquer à bord des navires de commerce autrichiens qu'il avait nolisés.

Les Grecs n'étaient encore rassurés qu'à demi, car il leur faudrait traverser les lignes de la flotte égyptienne. Ibrahim leur donna pour escorte une goëlette française, l'*Amaranthe*, et une autre goëlette de guerre portant le pavillon de l'empereur d'Autriche. S'il garda prisonniers Iatrakos et Mavromichali, ce fut pour les échanger contre deux pachas que les Grecs avaient refusé de comprendre en 1822 dans la capitulation de Nauplie; ce fut peut-être aussi avec le secret espoir de séduire ces vaillans captifs. Ibrahim ne se décida pas dès le premier jour à faire en Morée la guerre d'extermination qui allait révolter l'Europe; il ne s'y résolut que contraint en quelque sorte par l'invincible éloignement des Grecs. Il sentait l'attention du monde dirigée vers le Péloponèse, et craignait beaucoup plus qu'on n'eût pu l'attendre d'un Turc d'ameuter contre lui cette redoutable force de l'opinion dont maint symptôme lui avait déjà révélé la puissance. « Méhémet-Ali, écrivait le comte de Guilleminot, parle beaucoup d'humanité, et ne cesse de vanter les sentimens de son fils. Il répond de la discipline de ses troupes. Les ministres européens à Péra n'ont qu'une chose à faire suivant lui : obtenir que la Porte rappelle à Constantinople le capitan-pacha, et ne souffre pas que les Albanais de Reschid pénètrent jamais en Morée. »

Les armées s'usent vite en campagne. Ibrahim n'eût pas tardé à voir se fondre celle qu'il avait amenée au prix de tant de sacrifices et de persévérance à Modon, si le vice-roi n'eût pris soin de faire passer incessamment d'Égypte en Candie des renforts. Navarin s'était à peine rendu à Ibrahim que la flotte égyptienne repartait pour le port de la Sude. A la même époque, le même jour, Khosrew-Pacha quittait les Dardanelles. Les Grecs couraient le risque d'être pris entre deux feux. Ils partagèrent leurs forces navales en deux divisions. Miaulis, avec trente-quatre bricks, s'établit en croisière

sous le cap Matapan. Le 26 mai, il rencontrait sur ce point cinquante voiles égyptiennes qui se dirigeaient vers la Sude; quelque persévérance qu'il mît à les suivre, il ne trouva pas une seule fois, pendant cette traversée, l'occasion de les attaquer. Sachtouris fut plus heureux; le 28 mai, il vit venir à lui l'escadre ottomane, qui escortait le matériel de siége destiné à l'armée que commandait Reschid dans la Grèce occidentale. Sortie des Dardanelles un vendredi, la flotte turque fut attaquée dès le samedi matin entre Ténédos et Lemnos. Les deux escadres restèrent ainsi en présence pendant plusieurs jours, et chaque jour fut marqué par un nouveau combat. Aucun résultat décisif n'avait été obtenu dans ces diverses rencontres. Au passage du canal qui sépare l'Eubée de l'île d'Andros, les Grecs lancèrent sur la frégate de Khosrew-Pacha trois brûlots. La frégate amirale, avec ses 800 hommes, fut consumée en quelques instans : elle portait le trésor de la flotte, mais le rusé capitan-pacha ne s'y trouvait plus; il avait changé de navire dès qu'il avait été au large des Dardanelles, c'est-à-dire hors de portée de l'actif espionnage des Grecs. Deux corvettes furent également détruites par les brûlots de l'amiral Sachtouris; trente bâtimens de transport et une grande quantité de canons de bronze tombèrent au pouvoir de ses bricks de guerre.

Le convoi turc s'était dispersé; quelques bâtimens cherchèrent un refuge dans le golfe de Volo, d'autres dans le canal de Négrepont. Le capitan-pacha poursuivit sa route vers la Sude. Le 22 juin, le commandant de la canonnière l'*Alsacienne* jetait l'ancre dans ce port au milieu de deux cents voiles. Le 24 au matin, le commandant de la corvette la *Diane* prolongeait devant la Canée la queue de cette immense armée, sortie la nuit précédente de la Sude et se dirigeant à l'aide d'une faible brise vers les côtes du Péloponèse. « Les Grecs n'étaient pas en vue. » Les renforts destinés à l'armée d'Ibrahim, conduits par Hussein-Bey et escortés par toute la flotte du capitan-pacha, ne furent en effet rencontrés par Miaulis que le 28 juin dans le voisinage de Cerigo. Une tempête avait éloigné les Grecs des côtes de Candie, le calme paralysa leurs mouvemens quand ils voulurent faire agir leurs brûlots.

Le capitan-pacha louvoyait entre Cerigo et Cerigotte avec un léger vent de sud. Les Grecs se présentèrent ayant le vent pour eux. Formés en deux colonnes, leurs soixante-trois bâtimens, quand ils approchèrent de l'ennemi, se déployèrent sur une seule ligne de bataille. La goëlette de Tombazis marchait en tête. La division légère des Ottomans, commandée par le capitan-bey et forte de dix-neuf bricks ou corvettes, engagea la première le combat; mais bientôt le capitan-bey se replia sur la ligne des frégates. Ces dix

frégates, nous apprend un officier autrichien, le major Bandiera, composaient une ligne de bataille bien ordonnée qui gêna considérablement l'action des Grecs. Cinq bricks et deux brûlots réussirent cependant à tourner cet obstacle. Ils se portèrent à la rencontre d'un brick turc ; le Turc se défendit avec le plus grand courage et donna aux autres bâtimens le temps de venir à son aide. La canonnade dura ainsi vivement soutenue pendant une heure entière; au bout de ce temps, s'il faut en croire le major autrichien, « les Grecs virèrent de bord dans un désordre extrême et cherchèrent à s'éloigner du combat. » Le 5 juillet, le convoi égyptien et les deux flottes qui l'avaient escorté mouillaient en sûreté dans le port de Navarin; c'était le quatrième convoi qui apportait des troupes et des munitions en Morée. Les brûlots, — la question ne faisait plus malheureusement l'objet d'un doute, — n'avaient pas la puissance d'arrêter la masse d'une flotte. Cette triste découverte ne pouvait manquer de porter le découragement dans bien des cœurs; ce qui était plus inquiétant encore, c'est que les Turcs semblaient enfin avoir trouvé un homme. « Tout ici, écrivait le capitaine de Rigny, tient à Ibrahim; sa mort serait le plus grand succès que les Grecs pussent espérer, — et il s'expose bien témérairement, » ajoutait le commandant de la *Sirène*. Ibrahim s'exposait en effet avec une légèreté ou une intrépidité sans exemple; mais le ciel vérifiait pour lui le fameux proverbe arabe : « il n'y a que la fatalité qui tue. »

Maître de Navarin, Ibrahim n'avait plus qu'à s'avancer dans l'intérieur du pays. Tout fuyait devant ses troupes; sur aucun point, il ne rencontrait de résistance. Les Moréotes demandaient à grands cris Colocotroni; on fit venir Colocotroni d'Hydra. Une proclamation du gouvernement, en mettant ce chef populaire à la tête des troupes, appela tous les Grecs aux armes. Des sermens d'union, des promesses d'oubli furent échangés; ces vaines cérémonies n'étouffèrent pas les germes des anciennes discordes.

Campé le 20 juin à Nisi, dans la plaine qu'arrose le Pamisus, Ibrahim arriva le 26 à Argos, après avoir franchi les défilés de Scala, Leondari, Tripolitza, le col du mont Parthenis. Forcés sur tous les points qu'ils tentaient de défendre, les Grecs se retiraient en brûlant les récoltes; la terreur était à Nauplie. Une attaque infructueuse que fit un détachement d'Ibrahim sur les moulins de Lerne rendit quelque courage aux Grecs. On s'efforça de grossir le résultat de cette insignifiante affaire; on porta la perte des Égyptiens à quelques centaines de morts, quoiqu'en réalité ils n'eussent perdu que deux hommes. Le surlendemain, Ibrahim, pressé par le manque de vivres et ne voyant point paraître sa flotte, rétrogradait sur Tripolitza, ou, pour mieux dire, sur ses ma-

gasins. A la vue de son dernier bataillon battant en retraite, un *Te Deum* fut chanté à Nauplie. Les Grecs se promirent que Colocotroni lui fermerait les défilés : cet invincible Ibrahim aurait, disaient-ils, le sort de Dramali-Pacha; mais on avait laissé au général égyptien deux jours d'avance, et pendant qu'on parlait de faire marcher des troupes à sa suite on apprenait que, malgré Colocotroni et le grand défilé, il avait une seconde fois occupé le plateau de Tripolitza. Les Grecs avaient perdu l'espoir de pouvoir résister en plaine aux Arabes; ils se voyaient également incapables de les arrêter dans les montagnes. Pendant ce temps, 20,000 Turcs échelonnaient leurs postes sur le bord septentrional du golfe de Lépante, de la baie de Salone aux portes de Missolonghi.

Ainsi au 1er juillet 1825, bien qu'une somme de 40,000 livres sterling eût été livrée au gouvernement grec pour favoriser ses armemens, bien que les Hydriotes eussent continué à infliger de nombreux et sanglans échecs aux flottes ottomanes, la Morée était envahie, Candie appartenait en totalité aux Turcs, et sur le continent il ne restait à l'insurrection, dans la Grèce occidentale que Missolonghi étroitement resserré, dans la Grèce orientale que la citadelle d'Athènes. Les capitaines les plus renommés s'efforçaient en vain de reconstituer leurs anciennes bandes. Ils réussissaient à peine à rassembler quelques milliers d'hommes qui ne tenaient nulle part et se dispersaient au bout de quelques jours.

« On se ferait cependant, écrivait le commandant de la *Sirène*, une fausse idée de la situation, si l'on croyait que, plus accablés encore, les Grecs en viendraient à une transaction volontaire avec les Turcs. A travers tant de vicissitudes et, il faut le dire, tant de barbaries réciproques, le pays se détruit, la population peut disparaître. Jamais les Turcs et les Grecs ne vivront ensemble. Ibrahim est maître de l'Arcadie, de la Messénie; il est venu par Tripolitza jusqu'à Argos. Les villages qu'il n'a pas pillés et brûlés l'ont été par les Grecs; pas un ne s'est soumis. Tout a fui, et si dans la marche rapide de sa cavalerie Ibrahim a pu envelopper quelques familles arcadiennes, ces familles ont été atteintes dans leur fuite. Nulle part le vainqueur n'a trouvé une maison habitée ou une main suppliante. » Tel fut le caractère de cette lutte mémorable. L'obstination du vaincu triompha de l'habileté, du courage, des ressources sans cesse renouvelées du conquérant. Elle triompha aussi des hésitations de l'Europe, car l'Europe pouvait bien désirer que la Grèce fût soumise; il lui était interdit de laisser tout un peuple chrétien mourir.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

CE QUE FEMME PEUT

RÉCIT DE MŒURS MEXICAINES.

I.

..... Un éclair plus vif, plus lumineux, plus intense que tous ceux qui l'avaient précédé, dissipa soudain les ténèbres. Je baissai la tête et fermai involontairement les yeux, tandis que les huit mules du relais se cabraient à la fois. Une d'elles, plus nerveuse que ses compagnes, poussa ce cri strident que l'approche d'un danger arrache parfois à la race chevaline, et le chien du palefrenier se mit à hurler au perdu. A ce signal lugubre, les mules, — je range sans hésiter ces êtres hybrides dans la catégorie des chevaux, — se débattirent avec furie, ébranlant le poteau auquel elles étaient attachées, achevant de s'embarrasser dans leurs traits. Deux voix impérieuses essayèrent de calmer les rétifs animaux, voix presque aussitôt couvertes par le fracas du tonnerre. Une nouvelle étincelle électrique jaillit des nuages, et la pluie, comme pressée d'en finir avec la tâche qu'elle avait à remplir dans l'ouragan, redoubla de violence et d'entrain.

— Je vous jure, docteur, me cria le maître de poste, que cette fois c'est la fin du monde.

— Non, répondis-je en me tournant vers mon interlocuteur, que l'obscurité m'empêchait d'apercevoir; si mince, si fragile que soit la surface refroidie du globe sur lequel nous nous agitons, rien de ce qui se passe en ce moment ne saurait l'endommager. Un orage est la lutte des parties constituantes de l'atmosphère, et il faut d'autres forces que celles-là pour ébranler notre vaste, mais temporaire prison. L'électricité, maître Torribio, en vertu de lois na-

turelles encore mal expliquées, met aux prises ce que vous nommez, contre tous les principes de la science, des élémens, c'est-à-dire l'eau, l'air, le feu, et...

Le tonnerre faisait un tel vacarme, et les mules occupaient si fort Torribio, qu'il ne m'entendait pas. Les éclairs se succédaient rapides, dessinant sur le ciel de grands zigzags rouges ou violets, illuminant la vaste plaine au milieu de laquelle nous attendions. Mon chapeau n'avait plus de forme appréciable; le manteau dont je m'enveloppais, imbibé comme une éponge, pesait au moins vingt livres sur mes épaules, et la route au bord de laquelle je me tenais ressemblait à un torrent.

J'observais, et je remarquai, non sans une certaine satisfaction, car le phénomène se manifeste rarement à la même heure sous ses deux formes, que les éclairs se produisaient tantôt obliquement, tantôt horizontalement. Je manquais de point de repère pour mesurer les distances parcourues par les premiers; quant aux seconds, leur longueur variait entre douze et quatorze kilomètres, attendu qu'ils illuminaient la base de la colline de l'Ermite, située à trois lieues de l'endroit où je me trouvais.

— Par l'âme de la Vierge, docteur, s'écria soudain Torribio, si vous ne nous aidez un peu, les mules détaleront dans la plaine avant que nous soyons âgés de dix minutes de plus.

— Que faut-il faire? demandai-je.

— Ramasser la lanterne et nous éclairer; à force de ruer, de tourner, de se cabrer, ces maudites bêtes ont si bien enchevêtré leurs traits que le démon lui-même a dû mettre la main à l'œuvre et serrer les nœuds.

Je ramassai la lanterne, où expirait une mince chandelle, et dont la vitre de corne absorbait les rayons au lieu de les concentrer pour les projeter. En voyant cette vague lueur s'avancer vers elles, les mules se fâchèrent pour de bon. L'orage cause à tous les êtres une agitation nerveuse aussi réelle qu'inexplicable; puis, le fait est certain, un animal mouillé, — je n'excepte pas l'homme, — est toujours un animal irrité. Au moment où je m'approchais des mules, une d'elles, d'un coup de tête, envoya rouler je ne sais où la lanterne, qui s'éteignit. La mauvaise humeur de maître Torribio devint alors manifeste; il injuria le palefrenier, les mules, me félicita ironiquement de mon adresse, et déclara ne rien comprendre à mon calme, qu'il qualifia de désespérant.

— Si vous êtes sûr, lui dis-je, que mes plaintes ou ma colère puissent interdire ou intimider l'ouragan, parlez; je suis prêt à vous obéir.

Cette réponse, qui eût dû faire rentrer en lui-même mon inter-

locuteur en lui rappelant l'inanité de l'homme devant les forces de la nature, l'exaspéra.

— De par Satan! s'écria-t-il, et aussi vrai que je me nomme Torribio, je voudrais que ce fût de la poudre qui tombât au lieu d'eau, puis que la foudre vînt se promener délicatement sur cette rosée; vous verriez alors, docteur, un éclair plus brillant et plus long qu'aucun de ceux que vous prétendez avoir mesurés ce soir.

Il m'eût été facile de démontrer à Torribio l'absurdité de son vœu, dont la réalisation lui eût été du reste aussi fatale qu'à moi; mais toute discussion sérieuse était inutile avec un homme qui considérait l'eau comme un élément: je secouai la tête et gardai le silence.

Le *rancho* de Torribio, cultivateur et maître de poste des Trois-Chênes, était situé à plus d'une lieue en arrière de l'endroit où nous nous trouvions. Chaque jour, à quatre heures du soir, il envoyait sur la route les huit mules destinées au relais de la diligence qui fait le service entre Mexico et Vera-Cruz, service remarquable par sa régularité. Ce jour-là, bien qu'il fût près de neuf heures, le lourd véhicule ne paraissait pas.

Afin de justifier la mauvaise humeur de Torribio, je dois dire qu'il était père depuis l'avant-veille et père pour la première fois. Il m'avait appelé par prudence, tout s'était passé selon les règles; la mère et l'enfant se portaient bien. C'était contre mon gré que le brave maître de poste avait voulu me reconduire et amener lui-même les mules. Il croyait à une promenade; mais, à peine en route, nous avions été assaillis par un ouragan dont le souvenir est resté dans la mémoire de tous les habitans de la vallée d'Orizava. Un toit de feuilles, soutenu par quatre poteaux et qui servait à garantir les mules des rayons du soleil, céda aux premières rafales. Cet accident nous laissa sans abri. Or, tandis que nous piétinions dans la boue, que nous recevions la pluie, que les mules, lasses d'attendre et affolées par le bruit du tonnerre, devenaient intraitables, on dansait et l'on buvait dans le rancho de Torribio, dont le fils avait été baptisé le matin.

L'ouragan suivait sa marche régulière, et, parti de l'Océan-Atlantique, se dirigeait vers le Pacifique. Peu à peu les éclairs perdirent de leur puissance, la pluie tomba plus régulièrement, et les rafales devinrent plus rares. Nous nous tenions naïvement entre les quatre poteaux dont le toit eût dû nous abriter, lorsqu'en suivant du regard la marche d'une étincelle électrique j'aperçus au loin la diligence. Cinq minutes plus tard, l'attelage fumant, exténué, s'arrêtait devant nous. Sur l'impériale de la lourde machine, deux voyageurs enveloppés de couvertures, et qui grelottaient, — sur le siége, vêtu

de gros gants et d'un caleçon de bain, le cocher, puis, sans autre costume que son chapeau de paille de palmier, le *zagal* à la peau bronzée, qui fut bien vite à terre.

— Quatre heures de retard, Juan, criai-je à l'automédon; que vous est-il donc arrivé?

— Il m'est arrivé que je porte double charge, que les torrens sont débordés, que les mules ont vingt fois refusé de marcher, et que le diable, qui mène toute cette affaire, devrait coucher proprement la diligence sur le dos des curieux. — Juan, toujours si joyeux, me parlait en ce moment d'un ton rogue, qui justifiait ma remarque sur l'humeur des animaux mouillés.

— Bah! lui criai-je de nouveau, avant trois heures nous serons à Orizava, et un bon verre d'anisette, — je connaissais le faible de mon interlocuteur, — vous séchera de la tête aux pieds.

— Sur mon salut, docteur, est-ce vous? s'écria le cocher, qui se pencha en portant la main à son chapeau, dont il ne réussit à relever que le bord.

— Moi-même, mon digne ami.

— Alors excusez ma réponse, je ne vous avais pas reconnu par ce temps d'hérétiques.

Il est toujours instructif d'approfondir les locutions populaires, et je me demandais ce que Juan pouvait bien entendre par un temps d'hérétiques, lorsque Torribio me posa la main sur l'épaule.

— Vous m'excuserez aussi, je l'espère, docteur, me dit-il; mais par ce temps d'hérétiques, comme l'a si bien nommé Juan, il est permis à un bon chrétien d'avoir des mouvemens d'impatience. J'ai oublié que c'est pour moi, ou plutôt pour ma femme, que vous avez reçu, quatre heures durant, la pluie sur le dos.

— N'en parlons plus, mon brave Torribio; mais qu'ont à voir, je vous prie, les hérétiques avec le tonnerre et les éclairs?

— En voiture, docteur! me cria Juan; je me refroidis.

Les mules renâclaient, je montai dans la diligence, et la portière se fermait à peine qu'un choc subit me renversait; l'attelage partait au galop.

Je ne sais pas de démonstration plus convaincante de la solidité du corps humain qu'un voyage en diligence sur une grande route mexicaine. La voiture, lancée à toute volée parmi des fondrières, monte, descend, s'incline à droite, retombe à gauche, s'arrête brusquement, repart plus brusquement encore, et le patient, le voyageur, veux-je dire, qui ne peut prévoir aucune de ces fluctuations, subit comme la terre un double mouvement qui place successivement toutes les parties de son être en contact avec les saillies de la boîte dans laquelle il est enfermé: On arrive néanmoins, meurtri,

endolori, courbatu, c'est incontestable, mais vivant. Les rats, renommés avec raison pour l'intensité de vie de leur système nerveux, ne résistent guère qu'une minute à ce régime; j'en appelle à tous ceux qui ont secoué ou vu secouer une ratière.

Lorsque j'eus réussi à m'asseoir, à saisir une courroie, à me caler dans un coin, je commençai à respirer. Je me croyais seul; mais un mouvement dans le coin opposé au mien, puis la lueur d'un cigare à ma gauche m'apprirent que j'avais deux compagnons. Nous disposions, à nous trois, d'un espace ménagé pour douze personnes, je m'étendis à mon aise. Je regardai par la portière : rien que l'ombre; sur la route, que les mules suivaient par instinct, la diligence bondissait avec des allures qui, aux yeux d'un spectateur placé dans la plaine, devaient la faire ressembler à ces chaloupes que les vagues houleuses ballottent en tout sens.

— Savez-vous, señor, me demanda une voix dont l'accent étranger me frappa, à quelle distance nous sommes d'Orizava?

— A douze lieues environ, répondis-je.

— La route est-elle sûre?

— Elle l'a toujours été, du moins dans la vallée que nous allons atteindre.

— Pour l'amour de Dieu, señor, dit le fumeur, ayez pitié d'une femme, et, quoi qu'il arrive, laissez vos armes en repos.

Je m'étais peu à peu accoutumé à l'obscurité, et, en cherchant à découvrir la femme dont il venait d'être question, je m'aperçus qu'il s'agissait du fumeur lui-même.

— Quel que soit mon désir de vous être agréable, señora, répliqua sèchement l'étranger, je ne me laisserai certes pas dévaliser sans mot dire par vos compatriotes.

Je rassurai la fumeuse, dont l'accent et le cigare venaient en droite ligne des environs de Tampico; depuis que j'habitais le Mexique, jamais la diligence n'avait été dévalisée en-deçà des *Cumbrès;* d'ailleurs l'orage et le retard dont il était cause achevaient de nous mettre à l'abri de tout accident de cette nature.

A Técamaluca, nous relayâmes pour la dernière fois, et, la route devenant plus unie, nous partîmes, entraînés cette fois par huit chevaux. La pluie avait cessé, le ciel restait couvert, jamais l'obscurité n'avait été plus profonde. Secoué par les cahots de la diligence, assourdi par le bruit des roues, je laissais flotter mon esprit. Trois semaines auparavant, j'avais expédié à l'Académie des Sciences de Paris mon *Essai sur les causes des tremblemens de terre*, et il me tardait de me remettre à l'œuvre. Devais-je, comme nouveau sujet d'étude, choisir la chenille du caféier, ou m'occuper de l'anatomie de la sangsue des lacs? Ces deux sujets, si attrayans

qu'ils soient, m'attiraient moins cependant que la grande calomniée de l'histoire naturelle, l'araignée aviculaire ou « mangeuse d'oiseaux. » L'heure me semblait venue de révéler enfin les mille et une particularités qui rendent cet être intéressant, de faire justice des contes absurdes qui le présentent comme un hideux buveur de sang. Certes à l'occasion l'araignée aviculaire se nourrit d'oiseaux et s'attaque aux petits nouvellement éclos du colibri, mais c'est pour nourrir ses propres enfans qu'elle en vient à cette extrémité. Quant aux jeunes *mygales*, — nom que les savans donnent à l'araignée aviculaire, — à défaut d'ailes, de plumes brillantes, ou de voix harmonieuses, elles ont un instinct qui frise l'intelligence, et, toutes proportions gardées, quelques-unes des qualités du chien avec plus de dignité.

Ce fut au sommet du Borrego, sous une pierre que je soulevai par hasard, que je trouvai la première araignée aviculaire qu'il m'ait été donné d'étudier. L'arachnide, brusquement troublé dans sa solitude, ne tenta pas de fuir, il redressa les crochets dont sa bouche est armée, tandis que ses huit yeux noirs, ronds, saillans, m'observaient; de la grosseur d'un moineau, fièrement campé sur ses dix pattes...

On criait sur la route. J'entendis Juan répondre avec colère et faire claquer son fouet. La diligence redoubla de vitesse, un coup de feu retentit. Nous n'avançâmes plus que par soubresauts; les chevaux hennissaient, le zagal criait pour les calmer. Je crus à un trait brisé, et je me penchai à la portière.

— Es-tu las de vivre? dit une voix qui s'adressait à Juan. Ne m'as-tu pas entendu? je t'ai ordonné d'arrêter.

— Je ne vous savais pas mon maître, grommela Juan; à qui en voulez-vous?

— Aux onces d'or que tu rapportes, mon camarade. Combien mènes-tu de voyageurs?

— Cinq.

— Armés?

— Ceux de l'impériale, non; les autres, oui.

L'interlocuteur de Juan était à cheval, je le vis vaguement se rapprocher de la lisière du fourré que nous traversions et tenir sa monture en mouvement pour éviter une balle.

— Holà! vous autres, cria-t-il, pied à terre, et que l'on se couche au bord du chemin!

Je connaissais cette manœuvre, et, tout stupéfait d'être attaqué aux portes d'Orizava, je descendis machinalement sur la route.

— A terre! me cria une autre voix.

Je m'assis, et bien m'en prit; une flamme passa devant mes yeux,

mon compagnon de route venait de tirer. Plusieurs décharges répondirent; par trois fois les balles du voyageur sifflèrent à mes oreilles, et je me décidai à suivre le conseil qui m'avait été donné d'abord, c'est-à-dire à m'allonger sur le sol. Bientôt les bandits furent seuls à tirer; voyant qu'on ne ripostait plus, un d'eux ordonna au zagal, qui maintenait les chevaux, de s'approcher de la diligence.

— Le chrétien est mort, dit l'Indien; il est là couché en travers et ne bouge plus.

— Que son sang retombe sur sa tête, s'écria un des bandits; Dieu m'est témoin que je n'en voulais à la vie de personne.

— Faut-il fouiller les voyageurs? demanda le zagal en s'arrêtant près de moi.

— Non, sur ton âme! répliqua le bandit; nous ne sommes pas des mendians.

Je m'étais assis, l'obscurité ne me permettait de rien distinguer. Les lanternes de la voiture n'éclairaient que l'attelage; un de nos chevaux était tué, et ses compagnons, les oreilles dressées, le flairaient avec inquiétude. Quatre sacs passèrent du coffre de la voiture sur le bât d'une mule; j'entendis galoper à droite et à gauche de la route; puis le silence nous apprit que nous étions seuls.

— Êtes-vous entier, docteur? me cria Juan.

— Oui, répondis-je, et vous?

— Je ne me porte pas mal; mais que pensez-vous de cette fin d'orage?

— Occupons-nous de vos voyageurs, dis-je au cocher, je crains vraiment qu'il ne leur soit arrivé malheur.

Le zagal alluma une des torches de résine dont le coffre des diligences mexicaines est toujours pourvu, et je me rapprochai de la voiture. Un homme aux membres robustes, au visage encadré d'une épaisse barbe noire, était couché en travers des banquettes. Atteint d'une balle au front, il pressait encore son arme inutile; je ne pus que constater sa mort. Les deux hommes placés sur l'impériale, mouillés, engourdis par le froid et un peu par la peur, descendirent à grand'peine de leur siége aérien. C'étaient deux Napolitains, domestiques du défunt, que j'appris être un ancien officier piémontais, le comte Allegrini. La fumeuse n'était par bonheur qu'évanouie; elle revint à elle, et ralluma aussitôt son cigare; c'était une mulâtresse.

Les deux Napolitains, ahuris, hébétés, nous regardaient avec terreur, et ne semblaient pas éloignés de croire que nous étions les assassins de leur maître. Je les fis monter dans la diligence pour soutenir le corps du malheureux officier.

— Avez-vous reconnu quelqu'un, docteur? me demanda Juan, que j'aidais à remettre ses chevaux en ligne.

— L'homme qui m'a parlé portait un masque; sa voix ne m'est pas inconnue. Combien étaient-ils?

— Cinq.

— Trois, dit le zagal.

— Je n'en ai vu que deux pour ma part, repris-je; à leur façon d'agir, j'ai cru reconnaître des novices.

— Et vous ne vous trompez pas, docteur; de jour et sur cette route, j'aurais lancé mes chevaux et mis les leurs sur les dents.

— L'argent qu'ils ont pris appartenait-il à l'officier?

— Non; ce sont des onces d'or que j'apportais de Puebla au banquier Lopez. Cet Italien, habile tireur, avait dans l'idée de se défendre; mais voyez-vous, docteur, le métier de brave est dangereux, et tôt ou tard on reste sur le terrain.

Juan était philosophe, puis, il faut bien le dire, depuis dix ans qu'il conduisait la diligence, il se voyait arrêté pour la millième fois peut-être, et jugeait l'affaire en connaisseur.

Le cheval tué traîné sur le bord de la route, les harnais rattachés et remis en ordre, Juan remonta sur son siége, et je repris ma place dans la diligence. La fumeuse récitait des prières, et elle me remercia en termes chaleureux de l'avoir sauvée d'un outrage auquel elle n'eût pas survécu. Je ne savais ce qu'elle voulait dire, et j'attribuai aux hallucinations de la syncope le rôle chevaleresque qu'elle me prêtait.

Le ciel, enfin dégagé de nuages, éclairait la cime des montagnes de la pâle lueur de ses étoiles. Aux fureurs de l'ouragan succédait peu à peu un calme solennel. Le pauvre Piémontais, dont je voyais le corps inerte ballotter entre ses deux serviteurs, venait véritablement d'échouer au port, car j'avais dit vrai : depuis plus de vingt ans, la diligence n'avait pas été attaquée en-deçà de Técamaluca. En pénétrant dans la ville, je songeai avec tristesse qu'une mère, une sœur, une épouse, un enfant, attendraient désormais en vain cet être cher, qui ne devait même plus revoir son pays, et qu'on allait ensevelir obscurément. Ramené ainsi à l'araignée aviculaire, qui durant ses expéditions nocturnes sème souvent la désolation dans les nids, je résolus de mettre de côté la sangsue des lacs pour me consacrer tout entier à la famille des arachnides ou scorpions.

II.

Je ne fis pas une seule visite le lendemain sans me voir obligé de raconter dans tous ses détails le vol de la diligence et surtout la

catastrophe qui en était résultée. Plus d'une de mes clientes m'envoya chercher sous prétexte de migraine; mais, à en juger par la multiplicité de leurs questions, aucune d'elles ne souffrait de la langue. Elles voulaient savoir de quelle façon je m'y étais pris pour sauver doña Pétronila et lui épargner « le dernier outrage. » N'osant aborder de front ce sujet, ces dames m'y amenaient par des détours, par des périphrases d'une merveilleuse délicatesse. Lorsque j'affirmais que ma compagne de voyage n'avait éprouvé aucun désagrément, on m'accablait de complimens sur ma discrétion, sur mon courage, sur ma modestie, éloges qui cachaient un peu de dépit. J'eus beau nier; aujourd'hui encore je passe aux yeux de certaines personnes pour avoir héroïquement défendu la vertu de doña Pétronila, vertu qui avait depuis longtemps l'âge où les vertus ne sont plus attaquées.

La mort du comte Allegrini consterna la ville, qui tenait à sa bonne renommée. Le Piémontais, touriste intrépide, regagnait son pays après avoir fait le tour du monde. La somme volée, bien que considérable, ne jouait qu'un rôle secondaire dans les préoccupations publiques, elle n'était qu'une goutte d'eau pour le vieux Lopez, qui néanmoins s'affecta sérieusement de cette perte. Lui aussi réclama mes soins; mais, sans se mettre en peine de doña Pétronila, il m'interrogea sur les allures des bandits, qui forcément devaient habiter Orizava. C'était pour mener à bien une hardie spéculation sur les tabacs que le vieil Espagnol avait demandé cet or à ses correspondans de Puebla; c'était à l'improviste qu'il leur avait donné l'ordre de le lui expédier par la diligence. Les bandits paraissaient avoir agi en gens parfaitement renseignés, point qui me semblait à moi-même indiscutable.

— Je sais, docteur, me dit le banquier, que vous n'êtes pas homme à trahir les secrets dont votre profession vous rend souvent le dépositaire; faites-moi ravoir, ne fût-ce que les deux tiers de la somme que je viens de perdre, et je vous donne ma parole de ne pas rechercher le coupable.

J'eus peine à convaincre mon interlocuteur que je n'avais reconnu personne. Lorsque, fatigué de cet entretien, je proposai à mon client de lui tâter le pouls et de voir sa langue, il me déclara que ma présence avait suffi pour dissiper le malaise qu'il ressentait, et je pris congé de lui.

Je remontais vers le faubourg de Pichocalco, lorsqu'une métisse poblanaise, reconnaissable à sa jupe courte, à son jupon brodé et dentelé, à la façon dont elle se drapait dans son écharpe nationale, m'accosta.

— Je vous cherche depuis ce matin, señor, me dit la belle fille; Ambrosio a besoin des soins de votre grâce.

— Quel Ambrosio? demandai-je.

— Ambrosio Téjéda; il dit que vous le connaissez bien.

— Et il a raison. Est-il donc malade?

— Non; il est blessé.

— Tiens, tiens! m'écriai-je involontairement.

La métisse, sans s'inquiéter de mon exclamation, marcha rapidement devant moi, faisant coquettement onduler sa jupe, qui laissait voir sa jambe fine et ses pieds chaussés de souliers de satin.

Ambrosio Téjéda était ce que l'on nomme au Mexique un « homme de cheval, » ce qui signifie, selon l'occasion, un dompteur, un chef de guérilla, un guide ou un voleur de grand chemin. Ambrosio n'opérait jamais dans son district natal, où il était très aimé et très considéré. C'était un ami sûr, loyal, généreux, brave. Sachant à peine lire, il n'avait pas sur l'honneur les idées qui ont cours en Europe; mais sa parole valait un serment. Les peccadilles que l'on pouvait lui reprocher, il les avait toujours commises loin d'Orizava. — Un homme bien élevé, m'avait-il dit une fois en faisant un geste qui prouvait son dédain pour les mouchoirs, ne salit jamais son nid, docteur. — C'était chez lui une idée arrêtée; mais deux mille onces d'or peuvent modifier les scrupules d'une conscience humaine, même mexicaine.

Je trouvai Ambrosio étendu sur un lit de sangle; il avait une balle logée dans la cuisse, à fleur de peau. Je le pansai, intelligemment secondé par la métisse, qui, s'étant débarrassée de son écharpe, pressait de temps à autre la tête du blessé contre sa poitrine. Ambrosio, comme tous les hommes de sa profession, avait constamment pour compagne une de ces jolies filles, qui semblent avoir un goût inné pour les coureurs d'aventures.

— Voilà qui est fait, dis-je après avoir fixé la dernière bande; maintenant du repos, un peu de diète, et avant huit jours vous serez debout.

— Marchera-t-il sans boiter, docteur? me demanda la jeune femme avec anxiété.

— Oui certes, ma belle enfant; mais, sans indiscrétion, comment a-t-il attrapé ce coup de feu?

— En laissant sottement choir ma carabine, répondit le blessé, qui me désigna l'arme du regard; Léoncia ne vous l'a donc pas dit?

— Est-ce sur la route de Técamaluca? demandai-je en souriant.

— Non, répondit Ambrosio, foi d'honnête homme! Si ce que l'on raconte est vrai, il s'est donné là un joli coup de filet. Deux mille onces d'or, de ma vie je n'ai trouvé pareille aubaine!

— Le juge des affaires criminelles est curieux, repris-je; il voudra probablement connaître votre avis, et la blessure qui vous tient au lit va singulièrement l'intriguer.

— N'en faites pas mystère, docteur, j'ai des témoins de mon accident. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis; si j'avais su que la diligence apportait deux mille onces d'or, je serais peut-être allé à sa rencontre, et les compères de Técamaluca eussent trouvé les oiseaux dénichés, — sans compter, docteur, que j'aurais une blessure de moins...

— Ou de plus, répliquai-je, car un des voyageurs s'est défendu.

— Je vous l'ai souvent dit et vous le répéterai sans cesse, docteur, ce sera éternellement une sottise que de vouloir se défendre. Une diligence au milieu d'une route est une cible que des hommes expérimentés atteindront toujours. Dans ces bagarres, j'ai vu vingt voyageurs tués ou blessés, et n'ai jamais perdu qu'un apprenti qui, par trop de hâte, alla se faire brûler la cervelle par un de vos compatriotes.

— Allons, du repos et à demain!

— Que Dieu garde votre grâce! A propos, docteur, bien que je ne reconnaisse ni la méthode du *Huero*, ni celle du *Zopilote* dans l'affaire de Técamaluca, si vous avez à sortir de la ville, mettez une fleur de chardon rouge à votre boutonnière; il y en a sur toutes les routes.

— Une fleur de chardon rouge! me répéta la jolie Léoncia, en me reconduisant et en me montrant une de ces fleurs placée dans sa chevelure noire.

Ambrosio n'était pas homme à dissimuler avec moi; cependant sa dernière recommandation jeta des doutes dans mon esprit. En rentrant chez moi, je trouvai une assignation du juge des affaires criminelles, et je n'eus que le temps de me rendre au tribunal. Là, je rencontrai Juan, son zagal et les deux Italiens, appelés comme moi pour déposer. Nos rapports ne différaient que sur un point, celui du nombre des bandits. Juan en avait vu cinq, le zagal trois, moi deux, et les Italiens, — gens à imagination vive, — croyaient en avoir compté huit du haut de l'impériale. Le juge me fit remarquer que deux hommes ne se seraient pas risqués dans une pareille entreprise, et je lui donnai raison; mais il s'agissait de dire combien j'avais vu de bandits, et non de raisonner sur des probabilités; je maintins donc ma déclaration.

Mes compagnons d'aventure congédiés, le juge, sous forme de conversation, m'interrogea de nouveau, et la vertu de doña Pétronila reparut. Jamais je n'eusse cru qu'une vertu pût causer un tel agacement. Tout à coup le magistrat me parla d'Ambrosio, de sa blessure, et me demanda la balle que j'avais extraite de la cuisse du malheureux. Je déclarai avoir laissé entre les mains de l'intéressé le projectile dont il était question, ce qui parut contrarier

mon interlocuteur. Il faisait nuit lorsque je rentrai chez moi; je sus alors qu'on était venu me chercher deux fois de la part de don Manuel Mendez. Je compris que sa femme, l'altière doña Sélénia, désirait avoir des renseignemens positifs sur la vertu de doña Pétronila, et je résolus de ne répondre à son appel que le lendemain.

Après mon dîner, je m'enfermai dans mon cabinet. Voulant procéder avec méthode, je piquai devant moi l'araignée aviculaire dont j'ai déjà parlé, et que j'avais recueillie sur le sommet du Borrego. C'était en 1838, c'est-à-dire douze ans auparavant. A première vue, et ne tenant aucun compte du trouble que j'apportais dans la retraite de l'arachnide, je le jugeai comme le vulgaire et le trouvai mal bâti, laid, répugnant. Il y avait une expression de colère si visible dans les huit yeux qui me regardaient, et les deux crochets dont la mâchoire supérieure de ce voisin des scorpions est armée reluisaient de telle façon, que je ne doutai pas que ces stylets si bien fourbis ne fussent capables de donner la mort. J'étais armé de pinces ayant à peine la longueur d'une des pattes de mon adversaire; j'avançai doucement la main. Cinq centimètres séparaient à peine mes pinces de l'arachnide lorsqu'il se précipita sur l'instrument, que je lâchai avec prestesse; je crois que j'eus raison.

Décidément j'avais affaire à un ennemi vigilant et vaillant, nullement en humeur de fuir, ainsi que je l'avais craint d'abord. Je ne me crois pas un lâche; néanmoins je venais de reculer devant un antagoniste qui, plein de confiance dans ses armes naturelles, s'était bravement élancé à ma rencontre. J'avais la supériorité de la force, de la taille; l'araignée possédait huit yeux pour s'en assurer, et je devais lui paraître aussi monstrueux que nous paraîtrait un éléphant vu au microscope. Cependant, pas le moindre signe d'hésitation dans les allures de mon adversaire; le front haut, il s'était jeté sur mes pinces, restées en son pouvoir. De ses deux pattes antérieures, l'arachnide palpa l'instrument, le mesura, le retourna. L'ayant jugé inoffensif, — preuve de sagacité auquel il faut bien rendre hommage, — il le repoussa avec dédain, agitant à plusieurs reprises sa première paire de pattes au-dessus de sa tête. Je ne compris que trop bien ce geste de provocation.

Je voulais m'emparer de l'énorme araignée sans la maltraiter : aussi, loin d'accepter le combat qu'elle m'offrait, je résolus d'avoir recours à l'adresse. Armé d'une branche fourchue, je m'avançai de nouveau vers mon ennemie, sûr cette fois de la victoire. Au lieu d'attaquer la bête de face, j'élevai mon arme au-dessus d'elle, puis je l'abaissai avec lenteur et circonspection. En véritable écolier, j'oubliais que six des huit yeux dont la nature a pourvu l'araignée aviculaire sont placés sur le protothorax. Or, tandis que les deux

yeux de la face de mon adversaire surveillaient mes mouvemens, les six autres, braqués sur mon bâton, en suivaient la descente traîtresse. J'allais abaisser brusquement ma fourche lorsque, prévenant ce dernier geste, l'arachnide s'élança sur mon arme et remonta vers l'extrémité que je tenais à la main avec une vélocité si surprenante que j'eus à peine le temps de lâcher le bâton. Une seconde de plus, et j'étais atteint. L'araignée ne lâcha rien; étalant avec une fierté visible ses dix pattes velues à la place que mes cinq doigts occupaient une minute auparavant, elle demeura immobile : *impavidum ferient ruinæ*. Les honorables savans qui, comme Tréviranus, Lyonnet, Brandt, Walkenaer, se sont occupés des araignées, que le vulgaire confond encore avec les insectes, n'ont pu découvrir ni le siége de l'ouïe, ni celui du rire dans cette intéressante famille; mais, je le devinai à son attitude, au frémissement de ses pattes, mon adversaire riait de ma stupéfaction.

Je cédai d'abord au mouvement de dépit, de colère, qui s'empare de tout homme après une déconvenue, et, saisissant une pierre, je me disposai à broyer le misérable être assez audacieux pour défendre contre moi sa vie et sa liberté. Je réfléchis à temps; un cadavre broyé, mutilé, informe, serait devenu inutile pour la science. Les arachnides ont le sang blanc; mais, de quelque couleur que soit ce liquide, on ne doit pas le répandre inutilement. Ces considérations retinrent mon bras; j'en appelai de mon dépit à ma raison, qui décida que je devais respecter les jours de mon ennemi, le saisir vivant.

Un scarabée d'un vert sombre, doré, vint pour son malheur s'abattre à mes pieds; ce fut un trait de lumière. A la bravoure de mon adversaire, je résolus d'opposer la ruse, de le vaincre par ses passions, de prouver la supériorité de mon intelligence. Riant à mon tour, je déposai le scarabée, être lourd, gauche, étourdi, au fond de la boîte de fer-blanc réservée aux reptiles que ma bonne fortune pouvait me faire rencontrer, puis je plaçai l'ouverture de ladite boîte en face de l'orgueilleux vainqueur qui m'avait désarmé.

La vue du scarabée le fit tressaillir; un léger mouvement de son corps m'apprit qu'il ne m'observait plus que de trois yeux. Tout à coup, s'engouffrant avec rage dans la boîte, l'arachnide disparut. Je fermai précipitamment le couvercle; puis, m'essuyant le front, je redescendis vers la ville.

Je m'arrêtais de temps à autre pour reprendre haleine ou lorsque la pente trop rapide me faisait redouter une chute. Au vacarme que j'entendais dans la boîte, je devinais le drame affreux qui devait se passer entre mes deux prisonniers. Je plaignais le sort de l'un, et, dans l'intérêt de la science, j'aurais voulu voir l'autre à l'œuvre.

Une fois je soulevai le couvercle; une patte velue apparut aussitôt, et je m'empressai de refermer la boîte. Il y a dix ans de cela, et le corps desséché de mon ex-ennemi est là devant moi, réveillant mes souvenirs. Je songe au pauvre scarabée sacrifié à cause de moi.

— Un veilleur de nuit vient vous chercher de la part de don Manuel Mendez, señor, me dit ma gouvernante, que je croyais couchée.

Je me hâtai de prendre ma canne et mon chapeau. N'était-ce donc pas une vaine curiosité qui m'avait fait appeler dans cette maison, et avais-je manqué à mon devoir en m'occupant de l'araignée aviculaire alors qu'un de mes semblables avait besoin de mes conseils et de mon expérience? Je fus vite dehors, et, précédé du veilleur de nuit, dont la lanterne éclairait mes pas, je me dirigeai vers la demeure de mon client.

Don Manuel Mendez était un homme d'une quarantaine d'années, maigre, chétif, mais nerveux et singulièrement habile en affaires. Il appartenait à une des plus anciennes familles de la province de Vera-Cruz, et trois ans auparavant il avait épousé la belle Sélénia Argumedo, — mariage d'inclination. Doña Sélénia n'était pas aimée dans la ville, d'abord à cause de sa trop grande beauté, puis son orgueil venait en droite ligne de la vieille Castille, d'où son père, que j'avais connu, se déclarait originaire. Doña Sélénia intimidait les hommes par sa hauteur dédaigneuse; elle dépitait les femmes non-seulement par la régularité de ses traits et la grâce de son port de déesse, mais encore par ses toilettes, ses bijoux, ses chevaux, car c'était une intrépide amazone. Don Manuel ne savait rien refuser à la belle patricienne dont il était l'orgueilleux époux, et les mauvaises langues de la ville, — c'est-à-dire les femmes laides ou ayant passé la quarantaine, — prétendaient que les fantaisies coûteuses de doña Sélénia ne tarderaient guère à ruiner son mari. En général, on se portait bien dans cette maison, et je n'avais guère d'autres rapports avec les deux époux que ceux de rencontres accidentelles. Pourtant au commencement de l'année j'avais été consulté par la jeune femme, désolée de n'avoir pas d'enfans; mais, au lieu de la beauté fière, arrogante, intraitable, que chacun prétendait trouver en elle, j'avais vu une personne merveilleusement belle, gracieuse, presque timide, qui se cacha le visage en rougissant aussitôt que je parus comprendre ses secrets désirs de maternité.

On épiait mon arrivée; dès que j'atteignis la porte, les chaînes qui l'assujettissaient tombèrent avec bruit. On me fit pénétrer dans un salon orné avec un luxe et un goût rares au Mexique. Un plancher, des murs tendus d'étoffe, des lampes de prix, une étagère

garnie de vieille porcelaine de Chine, constituaient un luxe d'ameublement alors inconnu en dehors de la capitale. J'étais à peine assis que doña Sélénia parut.

Elle portait un peignoir qui laissait à découvert ses épaules et ses bras. Elle s'arrêta en me voyant, ses grands yeux noirs se fermèrent, tandis que, rejetant légèrement la tête en arrière, la jeune femme appuyait une de ses mains sur sa poitrine comme une personne qui cherche à dominer une émotion. Ses lèvres, d'un rouge vif, s'entr'ouvrirent, montrant ses dents nacrées.

— Est-ce donc vous qui êtes indisposée? lui demandai-je.

— Non, docteur, plût à Dieu que ce fût moi!

Elle se trouvait près d'un fauteuil, s'y laissa choir, et se couvrit le visage de ses mains. Les deux nattes épaisses de ses cheveux noirs à reflets bleuâtres se tordaient, s'enlaçaient comme deux longs serpens sur sa robe blanche.

— Remettez-vous, señora, lui dis-je, expliquez-moi... Voyons, les peines de l'âme tiennent de trop près à celles du corps pour que j'y sois indifférent. Qu'avez-vous? pourquoi m'avez-vous fait appeler? Où est don Manuel?

Doña Sélénia se redressa; le regard de ses yeux humides se fixa sur le mien tandis que son sein se soulevait par saccades. — Vous m'aiderez à le sauver, n'est-ce pas? me dit-elle d'une voix suppliante. Il est fou, il déraisonne, il ne faut pas l'écouter.

— S'agit-il de votre mari? Qu'a-t-il? Conduisez-moi près de lui.

Doña Sélénia se rapprocha d'un guéridon, but quelques gorgées d'eau et respira avec force. — Pardon, señor, me dit-elle de sa voix ordinaire, excusez une émotion qui prouve que les femmes sont toujours de grands enfans. C'est fini, ajouta-t-elle en passant devant moi droite et fière; suivez-moi, docteur. Mon mari a besoin de vos soins, il est blessé.

— Blessé? m'écriai-je involontairement.

Doña Sélénia se retourna, ses noirs sourcils se froncèrent, elle me regarda de nouveau avec fixité.

— Oui, blessé, répéta-t-elle. Hier, à son retour de l'hacienda, son revolver est tombé, l'arme a fait feu...

— Et la balle lui est entrée dans la cuisse?

— Non, dans le bras; mais comment savez-vous?..

— C'est là un accident si fréquent, m'empressai-je de dire, qu'il n'a rien d'imprévu pour moi. — Je songeai à Ambrosio, et je ne sais quelles sottes pensées m'assaillirent tandis que je suivais la jeune femme à travers un grand salon éclairé par une petite lampe; — au-dessous de cette lumière, l'image du saint que l'on vénérait dans la maison, et que doña Sélénia salua au passage.

— Vous voilà enfin, docteur, me dit don Manuel d'une voix dolente en me voyant entrer dans sa chambre; sans reproche, je vous attends depuis ce matin.

Le blessé, pâle et fiévreux, était étendu sur un lit de sangle.

— J'ai le bras cassé, me dit-il, car je ne puis remuer les doigts; s'il faut le couper, docteur, vous savez que j'aime mieux mourir.

— Voilà une manière de voir que ni moi ni votre femme ne saurions approuver, répondis-je. Qu'est-ce qu'un membre de moins en comparaison de la vie, et surtout de la vie heureuse? Mais n'allons pas si vite, et voyons d'abord le dégât.

Selon la coutume de ses compatriotes, don Manuel, aussitôt après son accident, s'était lié l'avant-bras de façon à interrompre la circulation du sang, et devait à cette précaution d'avoir évité les dangers d'une hémorrhagie. Il supporta avec courage le douloureux pansement que je dus lui faire subir; durant cette opération, une servante se présenta.

— N'ai-je pas défendu d'entrer ici? s'écria doña Sélénia d'une voix impérieuse; puis, après avoir causé avec la servante, elle revint s'agenouiller près du lit.

— Et c'est pour moi, c'est à cause de moi! dit-elle en étendant ses magnifiques bras sur le corps du patient, qu'elle enveloppait en même temps d'un regard attendri, passionné.

— Rassurez-vous, lui dis-je, nous en serons quittes pour quelques semaines de soins assidus.

— Vous ne me trompez pas, docteur?

— Non, sur ma foi!

D'un mouvement rapide, emporté, doña Sélénia saisit ma main et la baisa; puis, étreignant son mari contre sa poitrine, elle le recoucha doucement sur ses oreillers.

— Dors, lui dit-elle; je t'aime.

En ce moment, une plainte sourde me surprit, je me tournai vers une porte qui conduisait à la chambre de doña Sélénia. Je regardai la jeune femme d'un air interrogateur. Elle ne baissa pas les yeux; mais je crus la voir pâlir sous son teint mat. — Ma femme de chambre qui rêve sans doute! dit-elle avec effort.

Elle disparut; un nouveau gémissement, tout aussi distinct que le premier, arriva jusqu'à moi. — Sur mon salut, m'écriai-je en employant une formule familière aux Mexicains, et en me rapprochant du blessé, ce n'est pas là le cri d'une femme endormie.

Don Manuel fit un effort pour se mettre sur son séant.

— Vous êtes homme d'honneur, me dit-il.

— Ne l'écoutez pas! s'écria doña Sélénia, qui rentra soudain; par l'âme de votre mère, señor, ne l'écoutez pas! Veux-tu que je

meure? continua-t-elle en s'adressant au blessé, parle; mais je jure d'être morte avant que tu n'aies achevé.

La belle créature, droite, les narines ouvertes, l'œil étincelant, avait écarté les plis de son peignoir, et posait sur sa poitrine nue la fine pointe d'un petit poignard.

— Arrête! Arrêtez-la, docteur, s'écria don Manuel, qui se redressa; elle ferait ce qu'elle dit.

Le brusque mouvement du blessé dérangea le bandage que je venais d'ajuster, et qui se teignit de sang. A cette vue, la jeune femme jeta son arme et vint tomber aux pieds de son mari. — Pardonne-moi, cria-t-elle, c'est pour moi, c'est à cause de moi, répéta-t-elle en montrant les linges ensanglantés.

Le mal réparé, je recommandai sévèrement aux deux époux le calme le plus absolu, et doña Sélénia me conduisit jusqu'au grand salon.

— Est-ce que le maître va mourir? me demandèrent deux ou trois Indiens groupés sous la porte cochère.

— Non; il ne restera même pas manchot.

— Et l'autre?

— L'autre?..

— Bonsoir, docteur, à demain, me dit la voix de doña Sélénia, qui venait d'apparaître.

Je m'inclinai, et la lourde porte se referma.

De retour chez moi, je me plaçai en vain devant l'araignée aviculaire, je ne pus travailler. Mon attention était distraite, je voyais passer tous ces visages pâles, le comte Allegrini, Ambrosio, don Manuel, doña Sélénia, j'entendais la plainte étouffée de *l'autre*. Durant une heure, je m'obstinai à chercher l'explication des faits étranges qui depuis deux jours se passaient autour de moi. Je connaissais le scarabée : c'était le pauvre Italien, un peu aussi le banquier Lopez; mais l'araignée, qui était-elle? Est-ce que don Manuel?.. Les suppositions, à l'inconvénient d'être absurdes, joignent celui de toujours passer à côté de la vérité; aussi pris-je le parti de m'endormir.

III.

Le lendemain, au moins autant que la veille, il fut question chez mes clientes de la vertu de doña Pétronila, et je passai plus que jamais pour un Amadis. Je niais, on affirmait. La frayeur avait montré des galans dans de vulgaires détrousseurs de diligence à la respectable doña Pétronila, et, bon gré mal gré, je me voyais complice de cette hallucination. Certes à l'occasion je me serais in-

terposé tout comme un autre entre une femme et des insolens; mais les voleurs auxquels nous avions eu affaire en voulaient aux trésors de Lopez et non à ceux de doña Pétronila; ils l'avaient bien prouvé.

Ambrosio allait bien, don Manuel aussi. Durant une visite du soir, l'anxiété de doña Sélénia fut encore plus visible que la veille. A deux reprises, elle entra dans sa chambre, et, pensive, hésitante, s'arrêta sur le seuil. Au moment où elle me reconduisait, elle me saisit le bras, et je sentis sa petite main me presser sous l'empire d'une contraction nerveuse. Je venais de la rassurer sur l'état de son mari, et elle me regardait de ses grands yeux noirs, profonds, brillans, expressifs, les plus beaux que l'on pût rêver.

— Vous avez une peine, un chagrin secret, lui dis-je soudain; confiez-les-moi. Les enfans de la ville se trompent en ne me croyant occupé que de mes « bêtes, » comme ils disent; et rien de ce qui attriste mes semblables ne m'est indifférent. Je suis l'admirateur de votre sexe, qui, s'il est la moitié de l'humanité, en est certainement la meilleure. Parlez, j'écoute.

— Bonsoir, docteur, me dit froidement la jeune femme, qui recula d'un pas, à demain!

Je m'inclinai sans répondre et m'éloignai.

Ce soir-là, près de l'araignée que j'avais faite prisonnière sur le sommet du Borrego, je plaçai une de ses sœurs rencontrée sur les bords de la Rivière-Blanche. L'araignée aviculaire est philosophe, elle se loge indifféremment sous les pierres, dans le creux d'un tronc d'arbre, dans un trou de rocher. Elle ne sait ni filer, ni orner sa demeure, ni se construire un palais comme sa sœur, la mygale maçonne, qui a inventé la charnière; son humeur sauvage la porte à rechercher les endroits obscurs, humides, déserts. Afin de pouvoir décrire avec exactitude cet être particulier à l'Amérique, je rangeai devant moi les neuf individus qui ornaient mes collections, tous recueillis par moi. La plus grosse, la plus remarquable de ces araignées, — elle couvrait un espace de près de vingt centimètres de ses pattes étendues, — avait été ma favorite. L'ayant capturée vivante, à l'aide de la ruse et non de la force, j'avais, durant trois mois, étudié ses mœurs, pourvu à ses besoins, nettoyé moi-même la cage que je lui avais assignée pour demeure. Dans ce court espace de temps, qui suffit à peine à un enfant bien doué pour connaître les lettres de l'alphabet, Isaure, — je lui avais donné ce nom à cause de son amour pour la solitude, Isaure, Yseult, seule, — avait appris à me distinguer, et à venir chercher entre mes doigts la proie que j'offrais à son insatiable appétit.

A première vue, les araignées aviculaires semblent hideuses, et je comprends l'horreur qu'elles inspirent aux femmes, êtres chez

lesquels l'élégance et l'amour du beau sont innés. Isaure, en dépit de ses mouvemens rapides, de son intelligence, de sa gentillesse, ne manquait jamais d'arracher un petit cri d'effroi à mes visiteuses, surprises de sa taille et alarmées par la vue de ses crochets. Après ce premier mouvement, que je n'essayais jamais de combattre, j'armais d'une loupe les mains des curieuses, qui bientôt s'extasiaient. Il y avait tant d'expression dans les huit yeux d'Isaure, le fin duvet dont son abdomen était garni surpassait si bien en finesse, en luisant, le plus beau velours qu'ait jamais fabriqué la ville d'Utrecht, qu'il fallait bien admirer.

Pauvre Isaure! elle se plaisait à l'ombre, à l'humidité, et ne redoutait que les rayons du soleil. La nuit, j'accrochais sa cage à la place de celle de ma perruche; le jour, je la cachais dans le coin le plus obscur de mon cabinet, derrière une armoire. Les temps pluvieux la ravissaient, et cependant elle avait peur de l'eau. Un matin, j'étais absent, on oublia de la rentrer, et, baignée de rayons, la malheureuse chercha en vain un abri contre la lumière dans sa prison à claire-voie. Lorsque je m'aperçus de sa position critique, ses dix pattes étaient repliées sous son corps, et ses beaux yeux si vifs, si noirs, si luisans, semblaient ternis. Tous mes soins furent inutiles, elle expira dans la nuit. D'où vient que je ne puis contempler sans émotion son corps, raide, immobile, sur le liége où je l'ai disposé avec toutes les apparences de la vie? Ce pauvre être m'a aimé, s'est promené sur ma main, qui lui donnait la pâture, sans jamais songer à employer contre moi les armes venimeuses dont il était pourvu; les envieux, les jaloux, les méchans, n'ont pas de ces générosités.

Je me couchai tard, mais tout heureux. J'avais enfin commencé mon mémoire, et la première description exacte de l'araignée aviculaire était ébauchée. Isaure, remarquable par son port, par la finesse de sa taille, par ses proportions élégantes, par la délicatesse du brun duvet dont son abdomen était couvert, m'avait servi de type. J'avais minutieusement décrit son céphalothorax, sa bouche, — instrument compliqué, — ses dix pattes composées chacune de cinq articulations. Certes doña Sélénia était belle; cependant, vue au microscope, les différentes parties de sa personne eussent peut-être perdu de leur harmonie, de leur éclat, de leur délicatesse. Je n'irai pas jusqu'à dire que les yeux d'Isaure surpassaient en expression ceux de la jeune femme de don Manuel; mais enfin celle-ci n'en possédait que deux, tandis qu'Isaure en possédait huit : la galanterie me défend d'insister.

Cinq jours après les événemens de Técamaluca, je fus surpris de trouver la porte d'Ambrosio gardée par un alguazil. On ne me

laissa pénétrer jusqu'à mon malade que lorsque j'eus décliné mon nom. Léoncia était près de lui.

— Me voilà gardé à vue, docteur, me dit le patient, qui sourit; je viens de recevoir la visite du juge, du greffier, de leurs secrétaires. Ils veulent à toute force que je sois pour quelque chose dans l'attaque de la diligence, et leur interrogatoire n'a pas duré moins d'une heure.

— Pourquoi être rentré en ville? Vous saviez bien qu'en quelque lieu qu'il vous plût de vous réfugier, vous auriez reçu ma visite au premier appel.

— Mais je n'ai rien à cacher, ni à redouter, docteur.

— On croit toujours cela, répondis-je; surtout vous, mon brave ami, qui possédez plusieurs des qualités de l'araignée aviculaire, l'intrépidité, le sang-froid, la confiance dans votre force...

— Et dans mon innocence. — Laissez faire, docteur; l'heure venue, je les défie de me condamner.

— Acceptez-vous donc d'aller en prison?

— Oui; seulement j'ai besoin de quarante-huit heures; obtenez-moi ce sursis.

— Pour fuir?

— Non pas, vous pouvez engager votre parole: ce n'est jamais Ambrosio Téjéda qui vous y fera manquer en trahissant la sienne; mais vous savez, on a toujours des affaires à mettre en ordre.

— Je vais me rendre chez le juge, et les quarante-huit heures dont vous avez besoin vous seront accordées.

— Merci, docteur; je disais bien à Léoncia que l'on peut compter sur vous.

Le juge attendait ma visite. La maison d'Ambrosio étant soigneusement gardée, j'obtins sans peine la grâce que je venais demander. Ses ordres donnés en conséquence, le magistrat me fit pénétrer dans son cabinet, et me pria de m'asseoir. La mort du comte Allegrini, considérée dans la ville comme tant d'autres événemens de ce genre, c'est-à-dire comme un accident de voyage, avait produit à Mexico une vive impression, et le corps diplomatique, conduit par le ministre du Piémont, avait été réclamer du président de la république une poursuite vigoureuse des bandits. La police de l'état de Puebla était sur pied; mais tout portait à croire que les coupables se cachaient dans le district d'Orizava. Il fallait une victime pour donner satisfaction aux ministres étrangers, dont plusieurs nationaux venaient d'être tués et dévalisés. Tout coupable découvert devait être expédié à Mexico, afin d'y subir publiquement le dernier supplice. Le juge m'interrogea de nouveau; je ne pus que lui répéter ce que je lui avais déclaré une

première fois. Je me disposais à me retirer lorsque le magistrat me fit rasseoir.

— Don Manuel Mendez est blessé, me dit-il soudain ; de quelle façon explique-t-il cette blessure?

— De la façon la plus naturelle du monde, par un accident.

— Comme Ambrosio alors?

— Comme Ambrosio.

— Et cela ne vous paraît pas singulier? Savez-vous, docteur, que deux dénonciations, — anonymes, il est vrai, — me désignent don Manuel comme l'auteur de l'attaque dont le comte Allegrini est tombé victime?

— Don Manuel est un honnête homme, señor, répondis-je avec vivacité, toute sa vie est là pour le prouver; puis il est le plus riche propriétaire de la ville.

— Vous me devez la vérité, docteur; n'avez-vous rien remarqué d'étrange durant vos visites chez lui?

— Rien du moins qui puisse justifier vos soupçons.

— Ce ne sont pas mes soupçons, docteur, remarquez-le bien. De même qu'à vous, ces dénonciations me paraissent méprisables, absurdes; d'un autre côté, ni le gouvernement suprême ni la ville ne me pardonneraient une fausse démarche, une insulte à l'homme le plus considérable de la province. En quel lieu, s'il vous plaît, don Manuel prétend-il avoir été blessé?

— Sur la route de son hacienda, c'est-à-dire sur un point opposé à Técamaluca.

— Était-il seul?

— Je l'ignore.

— Vous avez visité Silvério Dominguez; où se cache-t-il?

— Je ne vous comprends plus.

— Depuis l'après-midi du jour où la diligence a été dévalisée, Silvério Dominguez, qu'un *ranchero* croit avoir vu en compagnie de don Manuel, n'a pas reparu chez lui.

— Voilà du nouveau pour moi, m'écriai-je; mais Silvério est-il aussi accusé de vol? Revenons au sens commun, señor; Silvério est une mauvaise tête, toujours en quête d'aventures amoureuses, et à qui j'ai souvent prédit qu'il se fera loger un couteau entre les deux épaules dans un fandango; mais si l'on accuse don Manuel et Silvério d'avoir dévalisé la diligence, je ne vois pas de raison pour que vous et moi ne soyons pas mis en cause, moi surtout.

— Voilà bien ce qui me désespère, s'écria le juge. Ah! docteur, dans votre pays un magistrat a le bonheur de n'avoir pas, comme nous autres, à chercher le criminel; on le lui amène, et son rôle se réduit à le juger. Nous... Mais voyons, je ne puis de but en blanc

aller fouiller la maison de votre malade, qui l'année dernière était notre préfet, encore moins soumettre doña Sélénia à un interrogatoire aussi pénible que honteux. D'un autre côté, il y a mon devoir, les ordres du président, le corps diplomatique qui demande le coupable ou ses passeports.

— Qu'on lui donne ses passeports, répondis-je en riant.

— Vous en parlez à votre aise, docteur, et les traités... Ne causons pas politique. Je ne vois que vous qui, avec les précautions nécessaires, puissiez instruire don Manuel des dénonciations dont il est l'objet, dont il doit lui être facile de démontrer la fausseté. On parle de sa blessure; si je n'agis pas, le peuple m'accusera de partialité; si j'agis à faux, ce même peuple est capable de me lapider pour avoir osé toucher à l'une de ses idoles, car don Manuel est de l'opposition. Mettez-vous à ma place, docteur.

— Que voulez-vous de moi catégoriquement? demandai-je.

— Que vous instruisiez don Manuel, ou, si son état s'y oppose, doña Sélénia, des accusations mensongères dont ils sont l'objet, que vous les préveniez de ma visite, — tout amicale, bien entendu, — et de celle de mon greffier. Cette façon d'agir leur prouvera mon respect.

Je réfléchis un instant. La disparition de Silvério me fit songer aux réticences de doña Sélénia, à l'action violente de la jeune femme menaçant de se poignarder, au gémissement de l'*autre*. Évidemment il se passait quelque chose d'extraordinaire chez mon client, et il me saurait gré de le prévenir d'une visite à laquelle il ne pouvait guère s'attendre. Je devais voir don Manuel à cinq heures, il resta convenu que le juge se présenterait à six. Au fond, tout cela se traduisait par du temps perdu, et Pascal a eu raison de le dire : « rien ne s'arrête pour nous. »

IV.

Cinq heures et demie sonnaient à la vieille horloge de l'église paroissiale, dont le timbre me charme toujours, car il me rappelle celui de l'humble chapelle de mon village, lorsque je pénétrai chez don Manuel. Je le trouvai étendu sur un fauteuil, doña Sélénia se tenait près de lui. Le visage de la jeune femme portait d'évidentes traces de fatigue, ses paupières, frangées de longs cils recourbés, s'abaissaient par momens languissantes; ses lèvres, dont on admirait le vif incarnat, avaient pâli. J'appris qu'elle s'obstinait à veiller, et crus devoir la blâmer. Sans répondre à aucune de mes observations, elle m'offrit le siége qu'elle occupait, et avec l'inimitable

grâce des femmes de son pays s'assit entre son mari et moi, sur la fine natte qui tapissait la chambre.

La communication dont le juge m'avait chargé me parut alors hérissée de difficultés; il est très difficile de dire poliment en face à un honnête homme qu'on le soupçonne d'être un coquin. Après avoir constaté l'état du blessé, dont je ne fus qu'à demi satisfait, je me perdis en appréciations sur la température et les variations de l'atmosphère; on n'avait jamais vu, à m'entendre, autant de pluie, de brouillards ou de soleil que cette année-là. Je parlai des aranéides, sœurs des arachnides, qui, sachant prévoir les changemens du temps, allongent ou raccourcissent les fils de leurs toiles avec un merveilleux instinct. De cette particularité à l'araignée aviculaire, il n'y avait qu'un pas; m'échauffant peu à peu, j'en vins à comparer les bras et la nuque de doña Sélénia, ombrés d'un fin duvet noir, au protothorax d'Isaure qui, vu à la loupe, était ombré de la même façon. La jeune femme ne put s'empêcher de rire de ma comparaison, et, profitant de ce moment de gaîté, j'abordai la communication dont j'étais chargé.

Dès les premiers mots que je prononçai, don Manuel se redressa, et les yeux de doña Sélénia parurent s'agrandir encore. Sur un ton léger, afin de bien prouver à mes auditeurs que les dénonciations faites au juge me paraissaient ridicules, je parlai des exigences du corps diplomatique, de la disparition de Silvério, sur le compte duquel don Manuel devait être amicalement interrogé; car, d'après les rapports adressés au juge, on croyait l'avoir vu causer avec cet étourdi. Un frisson parcourut le corps du blessé, et le regard de doña Sélénia parut vouloir me dévorer lorsque je déclarai que la justice cherchait une victime. Voyant l'effet que je produisais, je me tus; presque aussitôt on annonça le juge. Ses soupçons étaient probablement plus sérieux qu'il ne me l'avait manifesté, car il pénétra dans la chambre suivi de son greffier, et j'entendis le sabre d'un alguazil retentir sur les dalles du corridor extérieur.

Je m'étais levé; doña Sélénia, d'un pas rapide, se rapprocha d'un guéridon sur lequel elle s'appuya. Don Manuel essaya de se mettre debout; je le forçai à se rasseoir.

— Que voulez-vous? demanda-t-il au juge sans répondre à son salut.

— M'excuser d'abord de la pénible démarche à laquelle je suis obligé, señor.

— Que voulez-vous? répéta impérieusement don Manuel.

— Vous interroger, pour la forme bien entendu, sur votre blessure, sur votre absence de la ville durant l'attaque de la diligence, sur la disparition de Silvério Dominguez.

— Et si je refuse de répondre?

— A mon grand regret, señor, j'agirai au nom de la loi et ferai une enquête dans le seul dessein de satisfaire l'opinion publique, attendu que je suis personnellement convaincu de votre innocence.

Don Manuel devint livide, promena autour de lui des regards pleins de colère, et aperçut sa femme qui l'observait. Il détourna la tête et se redressa. — Vous vous trompez en me croyant innocent, dit-il au juge; j'ai attaqué la diligence et tué le comte Allegrini.

A cette déclaration, doña Sélénia bondit plutôt qu'elle ne s'avança vers le juge. Elle secoua la tête, et ses cheveux, se déroulant à demi, encadrèrent son visage de leurs ondes bleuâtres.

— Il ment, dit-elle d'une voix brève, en étendant la main comme pour prêter un serment, vous devinez bien qu'il ment.

Les petits yeux du juge clignotèrent; il était, comme moi, stupéfait, suffoqué, et ne répondit pas.

— Tais-toi! s'écria la jeune femme, qui se rapprocha de son mari, je parlerai, dût la honte m'étouffer. Entre deux déshonneurs dont l'un doit me coûter ta vie, mon choix est fait. Il a menti, señores, écoutez. — Les yeux de doña Sélénia avaient une expression sauvage, farouche; elle nous regardait tour à tour comme une lionne qui voit menacer ses petits et s'apprête à s'élancer. — Il a menti, répéta-t-elle encore d'une voix altérée, il veut mourir et se livrer au bourreau. Ils te tueront! cria-t-elle avec désespoir en se précipitant vers le blessé, qu'elle entoura de ses bras, qu'elle souleva de terre dans une étreinte furieuse. N'as-tu pas entendu le docteur? Ils te tueront. Je ne veux pas cela; je veux que tu vives, pour moi, près de moi.

Le juge ne perdait pas de vue la belle jeune femme; elle se mit à marcher dans la chambre, tournant dans le cercle que nous formions autour d'elle. A la porte apparaissait la tête de l'alguazil, entouré de cinq ou six autres têtes. Tout à coup doña Sélénia s'arrêta en face du juge. — Il m'aime, reprit-elle, il souffre, il veut mourir. Hier... non, avant-hier... jeudi. Aidez-moi donc, me dit-elle avec colère, vous le connaissez bien, vous, ce jour maudit.

Je lui pris la main; elle était brûlante. — Calmez-vous, lui dis-je tout ému, attendez...

— Oui, pour qu'on l'emmène, pour qu'on le tue, s'écria-t-elle en me repoussant avec violence, non! Écoutez, il faut que vous soyez témoin. Tais-toi, dit-elle encore à son mari, près duquel elle s'agenouilla.

Se relevant avec rapidité, elle marcha vers le juge, balbutia quelques mots inintelligibles; puis, portant ses mains à son cou

avec angoisse, elle dit d'une voix sourde, déchirante : — Je ne peux pas, je ne peux pas!

Certes j'avais pressenti un mystère dans cette maison, mais rien d'aussi pénible, d'aussi douloureux, d'aussi émouvant que la scène inattendue dont j'étais spectateur. Doña Sélénia avait de nouveau entouré son mari de ses bras, et le malheureux, dont elle meurtrissait la blessure sans en avoir conscience, s'évanouit. Cette syncope était sans danger, et la jeune femme, troublée, à demi folle, ne soupçonna même pas l'accident. Tout à coup elle se dirigea vers la porte de sa chambre et l'ouvrit. — Voici mon amant, dit-elle les dents serrées, avec une rage sourde. Don Manuel est rentré à l'improviste, il nous a trouvés là, moi et celui qui va mourir. Ils se sont battus... Comprenez-vous maintenant pourquoi il s'accuse de vol, d'assassinat, pourquoi il offre sa tête à votre bourreau?

En ce moment, l'œil étincelant, les narines dilatées, le visage empourpré, frémissante, doña Sélénia était magnifique d'audace. Pas à pas, à reculons, sans baisser les paupières, elle revint près du fauteuil de son mari, se laissa tomber au pied de ce corps momentanément inerte, se cacha le visage et ne bougea plus. Dans sa chambre, où je m'élançai, un désordre affreux, des meubles renversés, une glace brisée, et couché sur un lit, Silvério, la poitrine traversée par une balle, agonisant.

— Quel drame! me dit le juge, qui m'avait suivi; notre vieux proverbe a toujours raison, docteur : on cherche l'homme, et l'on trouve la femme. Qui eût jamais cru que cette orgueilleuse fille d'hidalgo?.. Mais comment tenir tout ceci secret?

Ce n'était pas là mon affaire, je m'occupais déjà du moribond. J'avais appelé une servante, réclamé de l'eau tiède, du linge. Le juge interrogea cette femme.

— Jésus, señor! dit-elle, nous ne vivons plus ici depuis quatre jours; le maître voulait se tuer, la señora aussi; Dieu soit loué, vous allez arranger tout cela.

Lorsque nous rentrâmes dans la pièce où se tenait don Manuel, doña Sélénia, droite, calme, une main appuyée sur son épaule, regardait son mari. Il avait repris connaissance, respirait doucement et, les yeux à demi fermés, semblait dormir. Le juge traversa la chambre en saluant, je le suivis, et doña Sélénia nous accompagna.

— Êtes-vous satisfait? demanda la jeune femme avec amertume au magistrat, vous reste-t-il quelque chose à apprendre?

— Je voudrais me taire, répondit celui-ci; mais la mort de don Silvério, que le docteur déclare prochaine, m'obligera, dans l'intérêt même de don Manuel, à constater les causes du décès.

— Le sacrifice de mon honneur est fait, dit la jeune femme,

dont les yeux se remplirent de larmes; je ne forme plus qu'un vœu, forcer mon mari à vivre.

Le juge s'éloigna; doña Sélénia, après avoir entendu fermer la grande porte, se rapprocha de la sainte image gardienne de sa demeure, et s'abîma dans une longue prière. Cédant à sa demande, je revins passer la nuit près du moribond, qui expira vers quatre heures du matin. Doña Sélénia, à laquelle je communiquai cet événement avec précaution, pâlit affreusement, mais, résolue, vint s'agenouiller un instant près du lit de la victime, puis retourna près de don Manuel, dont l'état de stupeur m'inquiétait.

Vers dix heures du matin, le juge et son greffier se présentèrent pour verbaliser, ce qui ne rendit la vie ni la santé à personne. Le soir, on enleva le corps de Silvério. Au moment où doña Sélénia me reconduisait, je trouvai Léoncia sous la porte cochère. On venait d'emmener Ambrosio en prison. La douleur de la belle fille, qui se cramponnait à moi, toucha la femme de don Manuel; elle la fit entrer pour la consoler. Les grands malheurs ont ce côté utile de rabaisser notre orgueil, de nous rappeler que nous sommes solidaires les uns des autres, de nous rendre compatissans.

V.

La vertu de doña Pétronila perdit momentanément tout prestige, et mes clientes furent reprises de malaises dont le résultat le plus clair fut de me faire négliger l'araignée aviculaire. On voulait connaître les détails de la « grande scène » à laquelle j'avais assisté, et cette fois encore ma discrétion me valut plus d'un sarcasme. A l'honneur de la ville d'Orizava, je dois déclarer que le cas de doña Sélénia était, depuis cinquante ans, le premier de son espèce qui eût frappé la classe à laquelle elle appartenait. Belles, coquettes, les filles de « la Vallée des Eaux » sont d'excellentes mères et de fidèles épouses : aussi le vol de la diligence et la mort du comte Allegrini étaient-ils considérés comme des crimes très secondaires en comparaison de celui de doña Sélénia.

Don Manuel, après une crise des plus violentes, reprenait enfin le dessus. Durant les trois semaines pendant lesquelles il fut en danger, sa femme ne quitta pas son chevet d'une seconde, et je dus l'obliger à prendre soin d'elle-même. Que de tendresses prodiguées au malade! Jamais enfant volontaire ne trouva plus de soumissions, plus d'abnégation chez sa mère. On s'étonnait de me voir parler avec admiration de la conduite de doña Sélénia; il semble en vérité qu'une femme qui manque à ses devoirs conjugaux soit inca-

pable d'en remplir aucun; le beau sexe n'est pas indulgent pour lui-même.

De temps à autre, je rencontrais Léoncia chez don Manuel; la belle fille semblait s'être attachée à doña Sélénia, dont la beauté n'était pas sans analogie avec la sienne. Le juge interrogeait et verbalisait sans cesse; il voulait tout voir, tout connaître, tout commenter, et ne savait parler d'autre chose que du vol de la diligence. J'étais souvent frappé de son ardeur, de la sagacité de ses inductions, et je ne pouvais me défendre de songer que, si un esprit de cette nature s'appliquait aux sciences, il les ferait infailliblement progresser : aussi eus-je un moment l'idée de l'associer à mes recherches. Afin de piquer sa curiosité, toujours en éveil du reste, je ne perdis aucune occasion de lui parler de l'araignée aviculaire, de l'intérêt majeur qu'offrait l'étude de la vie, des mœurs, des instincts de cet arachnide. Il m'écoutait un instant, puis m'échappait pour en revenir à sa diligence.

Ambrosio, presque guéri, ne se plaignait qu'à demi de sa détention. On le traitait bien, et, la justice mexicaine nourrissant peu ou point ses prisonniers, deux fois par jour il recevait la visite de Léoncia, qui lui portait à manger. Un matin, je rencontrai le juge; il semblait radieux.

— Je tiens enfin le coupable, me cria-t-il en se frottant les mains; sur ma foi, docteur, ce n'est pas sans peine, et j'ai cru que je perdrais la raison à vouloir démêler cette affaire.

— Sans votre curiosité, lui dis-je avec tristesse, l'honneur de doña Sélénia et de son mari serait intact; prenez garde de vous tromper encore.

— Me tromper, docteur, voilà un reproche que je ne mérite guère; vous oubliez que tôt ou tard don Manuel se serait vu forcé d'expliquer la mort de Silvério. D'ailleurs, vous le savez mieux que personne, je n'ai pas mis d'animosité dans cette affaire. Si don Manuel n'a pas tué le comte Allegrini, il a tué un homme et méritait un châtiment. Est-ce donc trop qu'un mois de prison pour ce méfait?

— N'est-ce donc rien que son honneur perdu?

— A qui la faute? Croiriez-vous, docteur, qu'hier encore je considérais don Manuel comme pouvant avoir trempé dans l'attaque de la diligence? Ses affaires sont embarrassées, et il y avait plus d'une contradiction dans les dépositions de ses serviteurs. Ce pouvait être au retour de son expédition nocturne, non de son hacienda, que notre homme avait troublé le tête-à-tête si fatalement terminé pour le galant. Aujourd'hui je sais la vérité, et pourtant, sans reproche, le meurtrier serait loin, si je vous avais écouté.

— Mais de qui parlez-vous?

— D'Ambrosio Téjéda.

— Ambrosio coupable! Prenez garde, señor, il s'agit de la vie d'un homme.

— C'est lui-même qui s'accuse.

— Ambrosio avoue avoir attaqué la diligence?

— Oui, au prix de quelles obsessions, je vous le laisse à supposer.

— M'est-il encore permis de voir le prisonnier?

— Certes; mais je vous préviens qu'il part cette nuit pour Mexico : je ne veux pas garder la responsabilité d'un pareil gibier. Je le suivrai bientôt, ajouta mon interlocuteur, car cette prise va me valoir de l'avancement.

Ce juge faisait son devoir, c'est incontestable, et néanmoins je me trouvais plus mal à l'aise devant lui que lors de ma première rencontre avec la redoutable araignée aviculaire. Celle-ci ne tend pas de toiles, n'instruit le procès de personne : quand la faim la pousse, elle sort bravement de sa retraite et marche à l'aventure; quel que soit l'ennemi qu'elle rencontre, elle lui offre fièrement le combat. Mais l'intérêt que je porte à Ambrosio m'égare; revenant à des idées plus saines, je me dirige vers la prison.

— Je vous attendais, docteur, me dit le prisonnier; venez-vous acheter mon corps pour une de vos dissections?

— Ne plaisantons pas, lui dis-je; le comte Allegrini a été tué en se défendant, et j'ai peine à voir en vous un assassin. Vous savez que l'on vous emmène cette nuit?

— Oui, et tous mes préparatifs sont faits.

— N'avez-vous rien à me confier, à me recommander?

— Rien, si ce n'est de mettre un chardon rouge à votre boutonnière jusqu'à nouvel ordre.

— Comment avez-vous pu venir vous installer ici, y rester après les nouvelles qui arrivaient de Mexico?

— Le renard est fin, docteur, il lui arrive cependant de se laisser prendre.

J'embrassai le pauvre garçon; l'émotion dont je ne pouvais me défendre parut le toucher, et ce fut de ses deux mains qu'il pressa la mienne.

Vers le soir, au moment où j'étudiais les crochets de celle de mes araignées dont la morsure avait mis en danger les jours du veilleur Géronimo, je vis passer Ambrosio lié sur une mule et escorté d'une vingtaine de gardes. Il me salua de la tête, et je me plongeai dans l'examen microscopique des organes de mon sujet, afin de me distraire. J'avais conservé cette criminelle dans de l'esprit-de-vin et en la disséquant je pus me convaincre que Tréviranus a bien vu,

que les arachnides ont le cœur situé sur le dos. Les animaux de cette classe, on le voit, pondent des œufs que la femelle défend avec rage, qu'elle porte souvent avec elle, qu'elle semble couver. Les petites araignées aviculaires sont vives, enjouées, et rien de plus amusant que de les voir s'ébattre entre les immenses pattes maternelles. Je m'oubliai si bien dans l'étude des poumons de mon arachnide que trois heures sonnaient lorsqu'un bruit de chevaux et de coups de sifflet éveilla mon attention.

— Que se passe-t-il? demandai-je au veilleur de nuit posté à l'angle de ma demeure; qui sont ces cavaliers qui galopent à pareille heure?

— Toute une histoire, señor; ce sont les fugitifs de l'escorte d'Ambrosio Téjéda.

— Les fugitifs?

— Oui; l'escorte a été attaquée dans le passage des Cumbrès, et Ambrosio a été délivré.

Je me mis à rire, non de ce que l'avancement rêvé par le juge était compromis, encore moins de la déconvenue du corps diplomatique; j'étais seulement satisfait d'apprendre qu'Ambrosio ne subirait pas l'horrible supplice du *garroté*.

VI.

Le temps, qui remet tout à sa place, hommes et choses, le temps, ce grand auxiliaire de la nature dans ses œuvres gigantesques, possède aussi ce pouvoir souverain d'apaiser les douleurs, de calmer les haines, d'assoupir les passions, d'amener l'oubli. Un an après les événemens racontés dans ces pages, le corps diplomatique lui-même ne se souvenait plus de la mort du comte Allegrini, et les relations du Mexique avec les puissances étrangères n'avaient jamais été meilleures. On ne savait ce qu'était devenu Ambrosio, et nul ne se préoccupait de lui, si ce n'est moi lorsque j'ornais ma boutonnière d'une des fleurs dont la couleur rouge seyait si bien à Léoncia. Don Manuel avait eu sa demeure pour prison durant un mois; Silvério, n'ayant point de famille, était oublié, car la justice mexicaine est de son naturel indulgente.

Doña Sélénia, mise au ban de la ville, vit toutes les portes se fermer devant elle, et le conseil municipal crut devoir l'exclure de ses réceptions et de ses fêtes officielles. La jeune femme ne tenta rien pour combattre cet ostracisme; mais plus que jamais on la rencontra dans les promenades, aux courses de taureaux, à l'église, écrasant ses rivales par l'élégance de ses toilettes, par sa beauté, par ses allures orgueilleuses. Partout, il est vrai, le vide se faisait autour d'elle; les jeunes gens, que la mort de Silvério eût dû

rendre circonspects, car elle prouvait que don Manuel n'était pas d'humeur complaisante, se montraient seuls empressés autour de la belle coupable, et j'appris vite par mes clientes qu'elle avait un nouvel amant. La physiologie explique maints phénomènes incompréhensibles pour le monde, et j'essayais parfois d'atténuer les torts de doña Sélénia. On souriait, on me renvoyait en plaisantant à mes mémoires, et je me voyais réduit au silence par les affirmations péremptoires de mes interlocutrices. Souvent acculé, j'essayais d'invoquer la beauté de doña Sélénia comme une circonstance atténuante, car elle l'exposait à des tentations, à des admirations inconnues à beaucoup d'autres femmes : mes gracieuses adversaires en appelaient à mes souvenirs; elles aussi avaient été belles, très belles, — ce qui pour quelques-unes était vrai, — et en quoi la morale en avait-elle souffert?

Néanmoins, sans jamais essayer de justifier un passé que je connaissais trop, sans m'obstiner à défendre un présent que je connaissais mal, je ne pouvais m'empêcher de raconter les soins touchans, le dévoûment méritoire de doña Sélénia au chevet de son mari. Celui-ci avait pardonné, et l'opinion publique, plus royaliste que le roi, l'accusait de faiblesse. Il se montrait doux, caressant, respectueux même; il aimait et me paraissait aimé. Un jour, les deux époux m'avaient invité à dîner et littéralement accablé de prévenances. Après le repas, tandis que nous dégustions un café provenant de la récolte de mon hôte, il me pria de le mettre au courant de mes études sur l'araignée aviculaire. Je m'excusai d'abord, le sujet me paraissait un peu sérieux pour le traiter devant une femme; mais doña Sélénia elle-même me demanda d'une façon si gracieuse de vouloir bien l'instruire que je cédai. Je passai rapidement en revue les auteurs qui se sont occupés des araignées, afin de mettre mes auditeurs bien au courant de la question. Cuvier, Tréviranus, Savigny, Dufour, Meckel, de Serres, Walkenaer, de Géer, eurent tour à tour les honneurs de la conversation; je mentionnai Lamarck, qui le premier sépara les arachnides des insectes, et j'en arrivai enfin à mes propres études concentrées sur l'araignée aviculaire.

L'attention de doña Sélénia, jusqu'alors un peu distraite, devint visible. Du canapé sur lequel elle s'était étendue près de don Manuel, la jeune femme se laissa peu à peu glisser sur la natte qui couvrait le parquet. Là, appuyant sa tête sur les genoux de son mari, elle m'écouta parler en me regardant. Ai-je dit qu'elle avait le visage ovale, de grands yeux noirs, une bouche vermeille, que ses cheveux ondés encadraient à ravir ses traits fins, harmonieux, un peu sévères? Lorsqu'après avoir parlé d'Isaure j'en vins à conter ce petit drame où, ayant surpris deux araignées aviculaires

dans leur nid, l'une d'elles, estropiée, mutilée dans un combat récent, avait essayé de fuir, tandis que sa compagne s'était avancée vers moi menaçante pour protéger la blessée, doña Sélénia releva peu à peu la tête, et le regard brillant, profond, ardent, de ses yeux ombragés de longs cils, ne quitta plus le mien. Tout entier à mon récit, je racontais qu'après avoir fait prisonniers les deux arachnides je m'étais aperçu, — le fait est rapporté dans tous ses détails à la page 120 de mon mémoire, — que la femelle s'était sacrifiée pour défendre le mâle, exemple touchant d'amour conjugal. A cette dernière phrase qui m'échappa, doña Sélénia se couvrit le visage et sanglota. Don Manuel, tout pâle, me regardait avec une expression d'égarement. Je me hâtai de me lever, de prendre congé. Doña Sélénia se redressa; elle ne me retint pas, mais elle me tendit ses petites mains, qui pressèrent les miennes avec force, comme pour m'accorder tacitement un pardon que je ne pouvais implorer sans mettre le comble à une maladresse dont j'étais désespéré.

Doña Sélénia avait toujours été une amazone intrépide, et plus que jamais elle se livrait à l'équitation. Tantôt seule, tantôt accompagnée de son mari ou d'un domestique, je la voyais passer sous mes fenêtres. Une après-midi, elle mit pied à terre devant ma demeure et pénétra dans mon cabinet. Elle était ravissante avec sa longue robe de drap bleu brodée d'or, son chapeau de feutre surmonté d'une plume flottante, ses longs gants de peau de daim. Elle tenait d'une main sa cravache et soutenait de l'autre sa robe, montrant sa petite botte armée d'un fin éperon d'acier. Je me levai avec empressement pour la saluer et lui offrir un siége.

— Vous êtes poli, vous, docteur, vous croyez qu'on peut encore avoir des égards pour moi, me dit-elle avec ironie.

— Vous êtes une femme...

— Oui, une femme perdue. — Elle me regarda fièrement tandis que je me récriais. — Laissons cela, reprit-elle, je veux voir votre araignée, celle dont vous m'avez conté l'histoire.

Elle recula d'un pas en voyant la taille de l'arachnide, et poussa un petit cri. Peu à peu elle se rapprocha et accepta la loupe que je lui offrais.

— Cela pense donc, ces bêtes-là? me dit-elle après un long silence.

— Elles ont du moins l'organe qui remplit cette fonction, c'est-à-dire un cerveau bilobé.

— Et elles ont des sentimens?

— Elles défendent leurs petits jusqu'à la mort.

— Et même leurs maris?

Je me hâtai, pour changer la conversation, de faire remarquer à

la visiteuse quelques-unes des particularités qui rendent l'araignée aviculaire digne de l'attention des savans. Elle prit brusquement congé de moi.

Deux ou trois fois, à des mois de distance, elle revint me visiter. Toujours ironique, hautaine au début de la conversation, elle devenait promptement douce, affable, pleine de bonté. Un soir, je revenais de l'hacienda de la Perle, et j'arrêtai mon cheval au sommet du vaste amphithéâtre que forme sur ce point la vallée d'Orizava. Je tournais le dos au volcan, le soleil commençait à disparaître derrière les pins séculaires qui couronnent les crêtes des montagnes, et l'Escamela se dressait comme une pyramide au milieu de la plaine verte. A ses pieds, la ville toute blanche, avec ses quatorze clochetons mauresques, se découpait en carrés réguliers. Le ciel, teint de lueurs roses et tacheté par l'aile des vautours, des aigles, des milans, qui planent sans cesse au-dessus des contre-forts de la Cordillère, prêtait à la rivière qui coulait au-dessous de moi sa belle couleur vermeille. Un léger bruit me fit tourner la tête, et je vis s'avancer doña Sélénia.

Il y avait longtemps que je n'avais rencontré la jeune femme; je fus frappé des changemens qui s'étaient opérés dans toute sa personne. Elle avait beaucoup maigri, sa toilette était simple.

— Vous admiriez aussi la vallée? lui dis-je.

— Non, me dit-elle, je n'admire rien, moi.

— Vous ne seriez pas femme, repris-je, si le merveilleux spectacle qui s'étend sous nos yeux ne touchait par quelque côté votre âme, votre cœur ou votre esprit. Voyez, le soleil empourpre tout autour de nous, et ces belles lueurs persisteront une ou deux minutes encore après qu'il aura complétement disparu. Il fait déjà nuit, là-bas derrière le mont Escamela, et voilà les aigles qui abaissent leur vol. Quel silence! on dirait que la terre se tait pour écouter parler une grande voix.

— Vous êtes poète, docteur.

— En prose et à mes heures, répondis-je, comme tous les hommes. Voici le crépuscule, l'ombre; des rossignols gazouillent encore, l'air se rafraîchit, et la brise nous apporte maintenant les parfums de la plaine. Voici même la grande voix, continuai-je en prêtant l'oreille au bruit lointain des cloches sonnant à la fois l'*Angelus*.

— Je n'admire pas, répliqua ma compagne, dont la voix tremblait. Cette ville me méprise, ajouta-t-elle en étendant le bras. Eh bien! nous sommes quittes, je le lui rends.

Je regardai la jeune femme, de grosses larmes coulaient sur ses joues. Que lui dire? Elle me tira d'embarras en me priant de l'aider à se mettre en selle; puis, silencieux, nous descendîmes au pas de

nos chevaux dans la vallée. Peu à peu la ville se perdit parmi les arbres. Au moment de franchir le gué de la rivière, doña Sélénia s'arrêta, le ciel était toujours enflammé, mais la nuit envahissait la terre, et les gazouillemens s'éteignaient un à un.

— Vous avez raison, docteur, me dit la jeune femme, elles sont belles les œuvres de Dieu; mais, dites-moi, est-ce que vous aussi vous me méprisez?

— Non, lui dis-je, car j'avais compris sa plaie secrète; pendant un mois, je vous ai vue tendre, dévouée, assise près du chevet de don Manuel.

— Que vaut cela, dit-elle, en face d'une heure d'oubli? Une heure, et voilà, quoi qu'on ait été, quoi qu'on fasse, la vie perdue à jamais. Est-ce juste?

J'avais trop à répondre; d'ailleurs tout dépendait du point de vue auquel on voulait se placer. La jeune femme me tendit la main; je ne m'aperçus pas d'abord de son geste.

— Elle est loyale, me dit-elle, et c'est pour cela que je vous la tendais; — puis, sans me donner le temps de répliquer, elle éperonna sa monture et disparut.

Bientôt j'eus à la soigner; une fièvre lente, capricieuse, périodique, s'empara d'elle, je la vis dépérir rapidement. La cause de son mal était toute morale; en dépit de sa fierté, de son orgueil, de son énergie, la jeune femme ne pouvait supporter sans douleur la réprobation qui pesait sur elle. Je ne pouvais aborder franchement ce sujet, réveiller chez don Manuel des souvenirs pénibles; mais je lui déclarai qu'il fallait sans retard emmener sa femme loin d'Orizava; je conseillai même le voyage d'Europe. Mes instances, mes prières, jointes à celles de son mari, ne purent vaincre l'obstination de doña Sélénia; elle ne voulait pas s'éloigner de cette ville où elle était née, où son père et sa mère reposaient, de cette ville implacable pour sa faute, et dont la dureté la tuait lentement, mais sûrement.

Don Manuel, sans cesse près d'elle, ne savait qu'inventer pour la distraire; lui aussi dépérissait. Il était toujours à ses pieds; il est vrai qu'elle ne pouvait souffrir qu'il s'absentât. Ma présence, mes soins, ma conversation, la réconfortaient; je m'en aperçus, et les heures que j'avais coutume de consacrer à l'étude, je les lui sacrifiai. Dans ma longue carrière, forcé de voir les souffrances humaines de près, il en est une à laquelle je n'ai pu m'accoutumer, celle de voir la mort porter ses mains meurtrières sur des êtres jeunes, beaux, faits pour être heureux.

Depuis longtemps, la jeune femme ne quittait plus sa chaise longue, elle parlait peu et ne se plaignait jamais. Souvent, sa belle

tête appuyée sur l'épaule de son mari, tenant ma main, elle nous regardait souriante, puis sommeillait paisible comme un enfant. Ce fut de cette façon qu'elle s'endormit un soir, mais cette fois pour l'éternité.

Don Manuel voulut se tuer; je le remis entre les mains d'un religieux de l'ordre de Saint-François. La mort de doña Sélénia ne put l'absoudre devant ses compatriotes, car je marchai seul derrière son cercueil, que les coutumes du pays défendaient à son mari de suivre. Lorsque le corps de celle qui avait été la fière, l'orgueilleuse doña Sélénia eut été muré dans son caveau de pierre, je revins chez don Manuel. Morne, l'œil fixe, il semblait privé de raison. Le lendemain il disparut, et avec toute la ville je crus qu'il avait cherché la mort dans un des nombreux précipices qui entourent Orizava.

Cette après-midi, — 16 juillet 1849, — un frère lai du couvent de Saint-Joseph est venu déposer chez moi un pli volumineux que j'ai ouvert avec émotion, car je venais de reconnaître l'écriture de don Manuel.

Ai-je rêvé, est-ce un cauchemar? Don Manuel est au couvent, il n'en sortira plus; je suis son exécuteur testamentaire. Je dois partager sa fortune entre le banquier Lopez et les héritiers du comte Allegrini. Doña Sélénia était innocente; elle a sacrifié son honneur pour sauver la vie et l'honneur de son mari, qui en compagnie de Silvério avait dévalisé la diligence afin de rétablir sa fortune compromise. C'est doña Sélénia qui, par l'entremise de Léoncia, et pour mieux dérouter les soupçons, avait décidé Ambrosio à se dire coupable.

Le comte Allegrini savait tirer; il a été le grain de sable qui renverse les empires.

Quelle lumière, et n'avoir rien deviné! La vérité m'étouffe, j'ai besoin de la proclamer. A l'heure où le soleil se couche, où le ciel se teint de rose, où les aigles, les vautours, les milans, planent au-dessus de la vallée, je me suis trouvé devant la tombe de l'héroïque, de la sublime jeune femme. Hélas! quand cette ville qui bourdonne en ce moment, indifférente, distraite, saura la vérité, — lorsqu'elle viendra s'agenouiller tout entière devant cette croix, crier avec admiration le nom de celle qu'elle a méconnue et qui ne se réveillera pas, — où sera la justice?

Je m'égare, — doña Sélénia n'est pas dans l'ombre, sous cette dalle; elle est là-haut, dans la lumière : l'âme est immortelle.

LUCIEN BIART.

LE

GOUVERNEMENT ITALIEN

ET LA PAPAUTÉ (1)

La France a eu de trop poignantes préoccupations pendant les deux dernières années pour songer à suivre le mouvement politique des nations voisines avec toute l'attention qu'il mérite; mais les malheurs passent, et la France reste : elle reste avec cet esprit clairvoyant, précis, libéral, progressif, qui est son privilége. Il importe que son attention ne soit pas trop longtemps distraite des affaires des autres peuples, que son opinion se forme sur une connaissance exacte des faits, afin qu'elle puisse à un moment donné exercer l'influence qui lui appartient, et qu'on ne lui enlèvera jamais.

Assurément le fait le plus grave qui se soit produit au dehors depuis le 4 septembre 1870 a été la chute du pouvoir temporel des papes, le 20 septembre de la même année. Toutefois cet événement n'était pas la solution du problème; il ne faisait que le poser. Ce problème intéresse la France au plus haut degré. Il ne faut pas que de fausses informations la détournent d'un juste sentiment de la situation et d'une appréciation équitable de la conduite du gouvernement italien. L'Italie tient à être l'amie de la France; elle ne peut le rester qu'à la condition que sa position à Rome ne soit pas troublée, et, puisque le catholicisme joue un rôle si considérable en France, il importe que les hommes de bonne foi soient convaincus que leurs croyances ne courent aucun danger par le changement politique qui s'est fait à Rome. Aussi a-t-il paru utile d'exposer dans ses traits généraux la politique que le gouvernement italien a suivie envers la papauté et le saint-siége depuis trois ans,

(1) Nous accueillons volontiers le travail de l'éminent publiciste italien sur une question qui intéresse vivement la tranquillité de la péninsule et la paix des âmes. Il serait à désirer, et pour notre part nous les y convions de nouveau, que les publicistes

d'indiquer les principes qui ont dirigé sa conduite vis-à-vis de l'église catholique en Italie, de faire connaître les idées qui l'inspirent aujourd'hui dans les questions ecclésiastiques qui doivent être prochainement soumises au parlement italien.

I. — LES PRÉTENTIONS DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Voilà bientôt trois ans que le jeune royaume d'Italie a fixé le siége de son gouvernement dans la capitale de la catholicité, que Victor-Emmanuel y vit à côté de Pie IX. Il est vrai que, si le roi habite Rome comme sa capitale, le pape s'est fait un devoir de ne pas sortir de l'enceinte du Vatican; mais personne n'ignore et ceux qui l'entourent ne doutent pas que, s'il s'était montré, aucune marque de respect ne lui aurait manqué. Il faut bien le dire en effet, tout désagréable que cela puisse être aux radicaux et même aux libéraux d'une part et aux cléricaux de l'autre, — il y a deux opinions à Rome dans le sein d'une seule et même majorité, l'une qui préfère de beaucoup le gouvernement national et laïque au pouvoir temporel de l'église, l'autre qui, par des raisons très différentes, mais toutes très puissantes sur l'esprit des hommes en général et des Italiens en particulier, n'aime pas que la conscience religieuse du pays soit troublée, et qui verrait avec un vrai soulagement rentrer dans une vie calme et paisible cette église catholique à laquelle se rattachent de si séculaires habitudes.

Si vous vous promenez le long du Corso, vous trouvez à toute heure du jour une foule de personnes arrêtées devant des magasins d'estampes pour regarder avec complaisance une photographie qui représente le roi et le pape bras dessus, bras dessous; on la voit partout, de plusieurs dimensions, en noir ou coloriée, et voilà sept ou huit mois qu'on ne cesse de l'exposer. Les deux grands adversaires y ont l'air d'être de vieux amis; on dirait que le pape et le roi aiment à se montrer ainsi. Le pape bénit son compagnon et le présente au peuple; le roi, très satisfait, semble penser : enfin nous y voilà, je l'avais toujours dit. Malheureusement la politique pleine de bonhomie que paraît conseiller l'auteur de l'image populaire est difficile, peut-être impossible à réaliser. A la vérité, cette difficulté ou cette impossibilité n'a pas son origine dans les relations particulières qui existent à cette heure entre l'état et l'église en Italie, elle vient de la différence essentielle entre les principes qui guident partout aujourd'hui le pouvoir civil d'un côté et l'autorité ecclé-

étrangers prissent souvent la parole dans les graves circonstances où les intérêts de leur pays sont en cause. Que de malentendus et de conflits peut-être n'éviterait-on pas en Europe, si des voix autorisées se faisaient entendre à propos, avec une entière bonne foi et une pleine liberté, même au point de vue national le plus strict!

siastique de l'autre. Peut-être en ce moment même et dans la condition d'esprit où se trouvent les citoyens et le bas clergé, laissés à eux-mêmes et à leur propre inspiration, la difficulté serait moindre en Italie que partout ailleurs. Il n'en est pas moins vrai que cette difficulté existe. Quoi qu'il en soit, si le photographe n'a représenté rien de très probable, on peut affirmer que son idée est des plus populaires, et qu'il n'y en a pas d'autre qui corresponde mieux au sentiment intime du pays; les radicaux, les libéraux, les cléricaux fanatiques, seraient tous ensemble forcés de l'avouer, s'il y avait la plus petite chance qu'elle pût se réaliser. Un parti qui, sans abandonner aucun des droits de la nation, donnerait au pays cette perspective d'une conciliation vraie et durable ôterait pour longtemps à tout autre l'espoir de lui arracher des mains les rênes du gouvernement; il y serait soutenu par une très grande majorité des colléges électoraux, et il faudrait beaucoup de temps pour que les partis auxquels un pareil accord semblerait nuisible à l'élan intellectuel et moral du pays pussent regagner quelque influence.

Le comte de Cavour l'avait senti : il avait espéré que cet accord se ferait, et de bonne heure, entre l'église et l'état; il pensait qu'une opinion puissante l'exigerait à tout prix. Il ne doutait pas qu'une fois le gouvernement italien installé à Rome, — en supposant que le pape eût consenti à échanger un pouvoir temporel chancelant et vermoulu contre une liberté de l'église assurée et complète, — la majorité des députés serait devenue excessivement modérée et même cléricale, de telle sorte que lui, le chef du parti libéral, aurait dû aller siéger à l'extrême gauche. Cet avenir, le comte de Cavour le croyait non-seulement possible, mais prochain, et c'est avec tristesse qu'il pensait au moment où il lui faudrait quitter Turin pour se transporter dans la ville éternelle, car son esprit moderne et pratique était peu fait, disait-il, pour admirer les monumens de l'antiquité et peu sensible aux beaux-arts et à l'idéal. Au fond, il était plus rêveur qu'il ne s'en doutait : ce sentiment de tristesse et la pensée d'où il naissait en sont la meilleure preuve. Il fallait toute sa largeur d'esprit, il fallait avoir le cœur bien haut placé pour tomber dans l'erreur de supposer que la liberté de l'église était pour la curie romaine l'équivalent du pouvoir temporel. C'était une généreuse illusion de penser qu'il y aurait eu moyen de faire au pape, aux cardinaux, aux *monsignori*, des conditions qui pussent compenser à leurs yeux les avantages du gouvernement d'un état, tout réduit qu'il fût. D'ailleurs l'église romaine est convaincue qu'elle n'a que des droits envers le pouvoir civil et envers tout le monde; même ses devoirs envers les fidèles ne peuvent avoir d'autre interprète et gardienne qu'elle-même. Ainsi cette liberté d'action qu'on voulait lui promettre en échange du pouvoir temporel n'est que le

premier et le fondement de tous ses droits. A son avis, ce n'est pas une concession qu'on lui fait lorsqu'on la lui laisse; c'est une iniquité que l'on commet quand on la lui refuse ou qu'on essaie de la limiter. Ce serait un abus de force, ce ne serait pas un droit qui s'opposerait au sien; son droit à elle est absolu. La liberté lui vient de Dieu; elle ne peut pas, elle ne veut pas l'accepter de la main des hommes. Elle est libre, absolument libre, parce qu'il n'y a pas une puissance ou une intelligence au monde qui soit à même de la juger ou qui puisse légitimement se croire autorisée à la juger. Le pouvoir temporel appartient à l'église tout aussi bien que la liberté la plus complète; lui enlever l'un, lui rétrécir l'autre, c'est la voler. Le contrat par lequel elle échangerait l'un contre l'autre ne serait pas plus moral ni plus sérieux à ses yeux que celui qu'un chef de brigands ferait avec un voyageur garrotté par sa bande, de lui laisser sa montre à la condition qu'il voulût bien livrer sa bourse.

Aussi, chaque fois qu'on a essayé, de 1860 à 1872, de trouver un point d'accord entre le gouvernement italien et la curie romaine, on n'y a pas réussi. Le *non possumus* de celle-ci avait beaucoup plus de portée qu'on ne pense communément. L'empereur Napoléon, qui se flattait de pouvoir surmonter la difficulté en obtenant du gouvernement italien qu'il voulût renoncer à Rome et à sa banlieue, se trompait fort. La cour pontificale a exprimé plusieurs fois ouvertement sa résolution inébranlable de n'écouter aucune proposition avant qu'on lui rendit tous ses anciens états tels qu'elle les possédait en 1859; elle n'aurait pas admis d'autre base de négociation, et il n'y a pas de compensation spirituelle qui l'eût fait démordre d'une pareille prétention. La raison en est bien simple, et je la répéterai telle que je l'ai recueillie de la bouche du cardinal Antonelli dans une conversation qui eut lieu quelques jours après la brèche de la *Porta Pia*. « L'église, m'a-t-il dit, n'a que le droit pour elle; il n'y a pas de milieu entre le respect et la violation du droit. Si elle paraissait y renoncer en partie, ce serait comme si elle abandonnait le tout; ce serait comme si elle-même arrivait à n'y plus croire. »

C'est à quoi on devrait songer en France lorsqu'on y reproche au gouvernement italien d'avoir saisi l'occasion de s'installer à Rome dans un moment où les armes françaises n'étaient pas à même de l'en empêcher. Ce n'est pas ainsi qu'il faut comprendre la politique italienne en septembre 1870. La convention de 1864, par laquelle le gouvernement italien s'était engagé à ne pas entrer lui-même avec son armée et à ne pas laisser entrer des volontaires sur le territoire romain, n'avait pas été rétablie après l'équipée de Garibaldi qui amena le retour des soldats français à Rome et la malheureuse échauffourée de Mentana. Au commencement de la guerre avec la

Prusse, le gouvernement italien avait, il est vrai, consenti à remettre en vigueur la convention telle qu'elle avait été expliquée officiellement par les deux gouvernemens, car la convention même de 1864 leur réservait toute liberté d'action dans les cas extraordinaires et imprévus; mais en effet le gouvernement italien ne prit son parti qu'en face d'événemens vraiment exceptionnels. Il resta jusqu'au dernier moment attaché loyalement à la politique qu'il avait proclamée. Très convaincu du droit que la nation italienne avait d'établir sa capitale à Rome, le gouvernement pensait néanmoins qu'on ne devait entrer à Rome qu'avec l'aveu et du consentement de l'opinion publique française : rien de plus clair, de plus ferme que les paroles par lesquelles, dans la célèbre séance du 25 mars 1861, le comte de Cavour formula ce programme; mais après Sedan, quand l'empereur eut remis son épée, que la révolution se rendit maîtresse de Paris, où voulait-on que le gouvernement italien trouvât la force morale d'imposer aux partis l'inaction et l'attente? Où étaient, le 7 septembre 1870, le gouvernement et l'opinion publique de la France? Aurait-on dû attendre, avant de se décider, que tout fût bouleversé en Italie? Le gouvernement italien se trouvait en face du gouvernement pontifical, qui n'avait voulu se plier en dix ans à aucune des nécessités de la nouvelle position de l'Italie. Les droits de la nation étaient proclamés depuis dix ans, proclamés solennellement par la chambre des députés et par le sénat. Le sentiment de ces droits était dans la conscience du pays, et on ne saurait soutenir qu'il n'était que le résultat de la fantaisie ou des passions d'un petit nombre, ou un artifice politique sans portée. Les votes empressés de la chambre, les excitations de la presse la plus modérée, montraient assez que l'on croyait arrivée une de ces heures solennelles où les nations qui n'osent pas prendre leur sort dans leurs mains n'ont plus le droit de vivre. Pouvait-on laisser exploiter le sentiment national par les partis anarchiques dans un pareil moment, où on n'aurait pu les empêcher de déborder? Si on leur avait laissé prendre l'initiative, ou plutôt si on ne leur eût pas dérobé celle qu'ils avaient déjà prise, tout le pays eût été avec eux, et le gouvernement eût été emporté! Le pape lui-même eût-il mieux tenu contre l'orage que le gouvernement? Et l'état de choses qui aurait pu en résulter n'eût-il pas été mille fois plus dangereux pour la France, mille fois plus contraire aux principes de conservation et d'ordre qui y ont repris le dessus si heureusement et si vite?

Ces sentimens se font jour même dans les communications qui eurent lieu à cette époque entre le gouvernement italien et celui de la France. A Paris, le ministre des affaires étrangères ne trouve pas un mot pour dissuader le ministre d'Italie avant l'expédition; le ministre de France à Florence exprime dans une lettre chaleureuse

adressée au roi la satisfaction qu'éprouve la France après l'occupation accomplie. Avouons-le, c'est encore un bonheur pour les deux pays que le gouvernement italien, ne se décidant néanmoins, comme il le devait à la France, qu'au dernier moment, ait par un fait accompli supprimé la seule cause de dissentiment qu'il y eût entre les deux gouvernemens depuis 1860, et soustrait ainsi à toute négociation une question embarrassante qu'aucune diplomatie n'aurait pu résoudre, car elle mettait en cause un tiers qui n'y voulait ni ne pouvait intervenir, et qui se serait obstiné à refuser tous les moyens termes sur lesquels on aurait pu tomber d'accord, si par hasard on en avait trouvé.

Voilà en effet le vrai caractère de cette fameuse question romaine; elle est une question cosmopolite; elle n'est pas une question internationale. Elle est cosmopolite, car il s'y agit des conditions essentielles du gouvernement du catholicisme, qui est, ainsi que son nom le dit, un fait religieux aussi étendu que le monde; elle n'est pas internationale, car le maintien du chef de cette religion ne peut être le devoir exclusif d'aucune nation, ni un droit que puisse revendiquer aucune autre. Si le maintien de la papauté exige que la souveraineté du pays où ce chef réside soit limitée en certaines fonctions ou droits ou pouvoirs, il est évident qu'une telle limitation ne peut être ni imposée ni acceptée par traité. Le gouvernement italien devait le comprendre ainsi et conformer sa conduite à cette pensée. Il était moins naturel que les états européens le comprissent de même; mais plusieurs causes ont rendu possible au gouvernement italien et aux gouvernemens européens de s'en tenir à la politique raisonnable et vraie qu'ils ont suivie de part et d'autre.

Ces causes, il faut les chercher surtout dans l'attitude prise par la curie romaine. Si elle n'eût pas choisi, pour exagérer ses prétentions spirituelles vis-à-vis de tous les gouvernemens civils, le moment même où elle allait perdre son domaine temporel, elle n'aurait pas peut-être trouvé l'Europe aussi indifférente à ses plaintes qu'elle l'a été. Le spectacle de ce vieux pouvoir ecclésiastique qui se raidissait de plus en plus, qui opposait son droit à tout autre droit, qui s'affirmait dans un absolutisme toujours plus intraitable, qui semblait couper lui-même tout lien, toute attache avec les pouvoirs ordonnés de l'état, pour se poser devant les peuples comme une autorité immédiate et en relation directe avec la conscience de chacun, — ce spectacle, dis-je, a troublé les gouvernemens, les a rendus indécis sur la conduite à tenir, et leur a persuadé que l'attente et la réserve étaient la meilleure des politiques. Si ce pouvoir ecclésiastique a vu changer, par l'entrée des Italiens à Rome, son mode d'existence en Europe, il se faisait en même temps un autre changement dans sa manière de comprendre son

rôle, qui était spontané et qui ne paraissait pas le moins important des deux. L'opposition de plus en plus décidée qui paraissait devoir se prononcer entre ses prétentions et les droits historiques des gouvernemens sur l'administration des églises nationales ne rendait-elle pas nécessaire, désirable, providentiel, qu'il fût privé des droits de souveraineté sur un territoire quelconque, et des prérogatives qui se rattachaient à ces droits? L'église romaine, aiguillonnée de tous côtés, se voyant d'une part en butte aux hostilités irréconciliables des partis radicaux, exaltée de l'autre par la ferveur et par l'intérêt du parti clérical et du jésuitisme, se posait comme une force morale et religieuse capable de renouveler à elle seule les sociétés laïques, tombées aux mains des libéraux, d'autant plus perfides qu'ils se montraient plus modérés envers elle. Ne fallait-il pas l'abandonner à elle-même, se contenter de croiser les bras et voir comment elle se tirerait de la mêlée où elle s'était jetée?

Le gouvernement italien ne pouvait comprendre et utiliser mieux qu'il n'a fait l'avantage d'une pareille position. Il a saisi le rôle qui lui appartenait, non moins dans son intérêt particulier à lui que dans l'intérêt général de la civilisation, et il l'a parfaitement rempli, en prouvant par le fait que le pontife pouvait rester à Rome sans y être roi, et que la curie romaine, même en persistant dans la direction qu'elle avait finalement choisie, même en la poussant aux dernières extrémités, ne trouvait aucun empêchement à son action dans l'existence à ses côtés d'un pouvoir souverain et laïque. On peut croire que la curie romaine a dû regretter plusieurs fois qu'une épreuve si dangereuse pour elle réussît si bien au gouvernement et au peuple italien. S'ils voulaient être un peu moins modérés et un peu plus ardens! se dit-elle quelquefois en montrant son dépit et sa déconvenue. Et les députations françaises, anglaises, allemandes, belges, arrivent de tous côtés, drapeaux déployés, se donnant l'air de se croire au milieu d'un pays sauvage, et les prédicateurs ne cessent de se servir de leurs chaires pour lancer toute sorte d'injures au roi et aux citoyens, et les fidèles sont conviés tous les jours par des avis sacrés et publics à des *tridui,* des *novenari* ou d'autres combinaisons de prières expiatoires; mais Dieu ne les écoute pas, et refuse de leur accorder ce qu'ils implorent de lui, — que le gouvernement ou le peuple italien sorte des gonds.

II. — LES PRIVILÈGES DE LA PAPAUTÉ.

Il faut l'avouer, la loi du 13 mai 1871, connue sous le nom de *loi des garanties,* mais qui porte en réalité le titre de *loi sur les prérogatives du souverain pontife et sur les relations de l'état avec*

l'église, a été très bien conçue dans le dessein d'éviter tout choc entre la curie romaine et le gouvernement. Cette loi n'a pas été dûment appréciée à l'étranger. On entend dire assez souvent qu'elle n'a pas atteint son but parce qu'elle n'a pas été acceptée par le pape. Il a fait mieux : il s'en sert. D'ailleurs pourquoi l'aurait-il acceptée? Est-ce qu'elle était une offre, une proposition, un projet de traité? Depuis quand les lois votées par un état souverain doivent-elles être acceptées par ceux qu'elles concernent? Il est vrai qu'il s'y agissait du pape, et que même on y reconnaissait à celui-ci des priviléges souverains dans l'état. Pourtant ces priviléges, on les lui reconnaissait tout aussi bien, qu'il en fût ou non satisfait, qu'il lui convînt ou non de renoncer à son pouvoir temporel ou de le garder théoriquement et d'après le sentiment de son droit.

La loi des garanties ne fait que définir les limites que l'état s'impose à lui-même dans l'action et la compétence de ses lois et de ses pouvoirs envers la curie romaine. Que celle-ci le veuille ou non, l'état n'outre-passera pas ses limites, librement fixées par lui. La personne du pape est déclarée sacrée et inviolable comme celle du roi; l'attentat, la provocation à l'attentat, l'injure, l'outrage contre lui, commis par des paroles, par des faits, par des moyens quelconques de publicité, sont punis ni plus ni moins que s'ils étaient commis contre le roi. Afin que la volonté du pape ne puisse empêcher l'action de la loi en ne demandant pas à la justice du pays la punition du coupable, l'action contre celui-ci a lieu d'office, et la cour d'assises est appelée à le juger sans que le pape intervienne (articles 1 et 2). Les honneurs souverains sont rendus au pontife partout où il paraît, et la diplomatie italienne continue à lui reconnaître un droit de préséance. Ses palais, sa personne, seront toujours gardés non par des soldats du roi, mais par ses gardes à lui (article 3). Les palais apostoliques du Vatican et du Latéran, ainsi que la villa de Castel-Gandolfo, sont exempts de tout impôt, l'état se refuse le droit de les exproprier pour cause d'utilité publique (article 5). Pendant la vacance du saint-siége, aucune entrave ne peut être mise à la liberté personnelle des cardinaux. Le gouvernement est responsable de la sûreté des séances du conclave et des conciles œcuméniques, et il empêchera qu'aucune violence ne vienne les troubler du dehors (article 6). L'autorité publique, la force publique, n'ont point d'accès là où le pape se trouve, que ce soit sa résidence habituelle ou un séjour fortuit. Le lieu où se tient le conclave ou le concile est aussi sacré. Il faut que le pape, le concile ou le conclave appelle ou autorise les agens de la force publique pour que ceux-ci puissent pénétrer où ils sont (article 7). Les archives des ministères ou des congrégations pontificales, ainsi que les palais de leur résidence, sont exempts de toute visite, per-

quisition ou séquestre; la justice du pays s'arrête à leur porte (article 8). La liberté du souverain pontife dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, telles qu'il les entend, sera respectée d'une manière absolue. Ses ordonnances, il peut les afficher aux portes des basiliques et des églises de Rome; quoi qu'elles disent, on ne peut y toucher (article 9). Les ecclésiastiques qui sont ses instrumens dans le fonctionnement de son pouvoir spirituel ne sont sujets sous ce rapport à aucun contrôle, à aucune poursuite, de la part de l'autorité publique, quoi qu'ils fassent ou qu'ils disent, qu'ils soient étrangers ou nationaux (article 10). Les gouvernemens étrangers peuvent garder leurs agens diplomatiques auprès de sa sainteté; on continue à leur reconnaître toutes les immunités et les droits dont ils jouissaient quand le pape était souverain temporel. Aux envoyés du saint-père auprès des autres états est reconnu dans le territoire du royaume le caractère public et diplomatique (article 11). Le pape a un bureau postal et un bureau télégraphique à lui. Par des règles minutieuses, on a parfaitement assuré le secret de sa correspondance; il écrit et il télégraphie en franchise; les télégrammes signés par lui ou par son ordre dûment certifié doivent être acceptés *gratis* à tout bureau du royaume. Il ne paie pas pour les télégrammes qu'on lui envoie (article 12). Enfin, dans la ville de Rome et dans les six évêchés suburbicaires, les séminaires, les académies, les collèges et les autres institutions catholiques fondées pour l'instruction des ecclésiastiques continuent à dépendre exclusivement du saint-siége, et le ministre de l'instruction publique n'a sur eux aucun des droits qu'il lui appartient d'exercer dans tout autre établissement d'instruction ou d'éducation (article 13).

Il est clair que toutes ces dispositions regardent non pas le pape, mais l'état; l'état seul avait à les sanctionner. Elles ont toutes le même sens, c'est que, par rapport au pape, à ses fonctions spirituelles et à cet ensemble de moyens matériels, personnes ou choses, dont il doit nécessairement se servir, l'état a spontanément diminué sa compétence. Il a entouré le pape d'une barrière de droits insurmontable; cette barrière trace tout autour de lui un champ assez large où aucune liberté de mouvement ne lui manque, et ce terrain juridique lui tient lieu de ce domaine temporel dont il a été maître jusqu'en 1870. La loi n'avait qu'une seule disposition qui pour être exécutée aurait eu besoin de la coopération du pape, c'est la dotation de 3,225,000 francs par an inscrite sous forme de rente perpétuelle et inaliénable sur le grand-livre de la dette publique. Il fallait que le pape consentît à la prendre; il s'y est refusé. Le gouvernement en est quitte par l'offre réelle qu'il en a faite; seulement après cinq ans les annuités échues ne pourront plus être touchées. Quand les catholiques des autres états de l'Europe se seront

convaincus que l'Italie ne peut pas abandonner la position qu'elle a prise à Rome, et qu'ils se seront fatigués de payer l'obole de saint Pierre qu'on leur demande en larmoyant sur le prétendu dénûment et la misère du chef de leur religion, celui-ci, qu'il s'appelle Pie IX ou autrement, aidera le gouvernement à exécuter l'unique disposition de la loi des garanties qui dépend de lui, et recevra la rente annuelle qu'on lui a destinée. Cette rente correspond, à un denier près, à celle qu'il prélevait pour sa cour et pour ses menues dépenses sur le budget pontifical.

Ainsi cette loi des garanties, loi constitutionnelle de freins et de limites que l'état s'impose à lui-même, n'a rien souffert de l'opposition persistante que le pape et le clergé ont continué de faire au gouvernement italien à Rome. En l'examinant théoriquement, on pourrait à coup sûr la cribler de critiques. Les avocats de la chambre n'y ont pas manqué avant, pendant et après la discussion. Ce n'est pas en effet un mince inconvénient pour l'état que de sauvegarder ainsi et d'entourer de défenses une institution qui lui est hostile. Quel autre gouvernement en Europe en eût fait autant? Il fallait l'état actuel des esprits en Italie pour que le gouvernement pût laisser une telle liberté, une telle inviolabilité au chef de l'église. La religion catholique est professée par le très grand nombre des Italiens, mais sans ardeur. La passion religieuse est éteinte chez eux au point qu'il est permis de douter qu'elle revive jamais. On dit que, si cette passion ne se manifeste pas aujourd'hui, c'est parce que le catholicisme, assuré de son existence matérielle sous la sauvegarde du droit public, n'éprouvait pas jusqu'à présent le besoin de la surexciter; mais toute excitation se heurtera toujours à l'esprit pratique et calme des Italiens, et n'en fera jamais ni des carlistes ni des légitimistes. Si le caractère italien ne change pas, — ce qui n'est guère probable, — les Italiens continueront d'envisager la religion comme ils l'ont fait de tout temps. Ils n'en voudront ni trop ni trop peu, ils la mêleront utilement aux circonstances publiques et privées de leur existence, à la façon de leurs ancêtres, l'acceptant telle que ceux-ci la leur ont léguée; mais ils ne lui permettront pas de s'attribuer des droits tracassiers qui troubleraient la vie civile et nationale de leur pays.

III. — LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

C'est cette disposition d'esprit chez le peuple qui a permis au gouvernement italien non-seulement de rester à Rome depuis 1870, ce qui était facile, mais d'y rester avec tant de mesure, ce qui était difficile, à tel point qu'aucun autre gouvernement peut-être n'y aurait réussi. C'est encore dans cette disposition d'esprit qu'on

doit chercher la cause d'un fait non moins important, que l'état en Italie ait pu laisser à l'église une plus grande liberté que partout ailleurs. Il ne faut pas confondre en effet la liberté accordée à l'église avec l'indépendance assurée au pape. Celle-ci, l'indépendance du pape, était le côté politique du problème; l'autre, la liberté de l'église, en est le côté ecclésiastique et religieux. Nous venons de voir que l'indépendance du pape est parfaitement sauvegardée par le premier titre de la loi des garanties; le gouvernement italien s'est-il aussi bien tiré de la difficulté ecclésiastique, difficulté qui n'est pas spécialement italienne, mais de tous les pays à notre époque? Nous allons en juger.

Il faut pourtant observer que le gouvernement italien aurait pu, tout en reconnaissant à la papauté les droits que spécifie la loi des garanties, garder par rapport à l'église italienne tous les droits historiques ou contractuels que les autres états continuent à exercer vis-à-vis de leurs églises nationales; les différens royaumes qui se partageaient la péninsule avant 1859 avaient énergiquement défendu en tout temps ces droits contre les entreprises de Rome. Eh bien! il n'en a rien été. Le gouvernement italien, en commençant avec la papauté temporelle la plus grande lutte que celle-ci ait jamais eu à soutenir, a débuté en laissant à la papauté spirituelle la direction libre et entière du gouvernement de l'église, et en l'entourant de droits qui la mettaient à l'abri de toute attaque. On doit reconnaître dans cette politique un esprit libéral très sûr, très confiant dans la force naturelle de la vérité et du progrès. C'est du comte de Cavour que cette politique relève : les ministres qui lui ont succédé n'ont fait que lui rester fidèles, et au ministère Lanza (1) n'appartient que l'honneur, le très grand honneur de l'avoir exécutée, autant qu'elle pouvait l'être dans la condition actuelle des choses et des esprits.

On vient de publier à Turin le dernier volume de l'*Histoire de la diplomatie européenne en Italie depuis 1814 jusqu'en 1861*, par Nicomède Bianchi. Les documens que l'auteur est parvenu à se procurer sont très curieux. C'est la première fois qu'on a pu lire ainsi les instructions que le comte de Cavour a données à des négociateurs secrets, chargés de traiter avec la cour de Rome l'échange du pouvoir temporel contre la liberté de l'église. Quelle confiance

(1) Le ministère Lanza, constitué le 14 décembre 1869, était composé comme il suit : Lanza, président; — Sella, finances; — Visconti, affaires étrangères; — Gadda, travaux publics; — Raeli, grâce et justice; — Correnti, instruction publique; — Govone, guerre; — Castagnola, agriculture et commerce. — MM. Gadda, Raeli, Correnti, Govone, n'y appartiennent plus à présent; ils ont été remplacés par MM. Devincenzi, de Falco, Scialoja, Ricotti. Au ministère de la marine, M. Acton, qui avait été nommé le 15 janvier 1870, a été remplacé par M. Ribotti le 31 août 1871.

avait-il lui-même dans ces négociations? Étaient-elles aussi près d'aboutir que ces négociateurs l'ont prétendu, ou n'ont-elles jamais rien eu de sérieux, comme on l'affirme au Vatican? Ce sont des questions auxquelles il n'est point facile de répondre. Pourtant, si on en doit juger par les événemens, on peut affirmer que le comte de Cavour ne se faisait pas d'illusions, et que la cour de Rome n'aurait jamais fait de son gré les concessions qu'on lui demandait. Du moins M. Minghetti, qui, selon le mot du comte de Cavour, était son seul conseiller dans ces sortes d'affaires, a-t-il soutenu à la chambre que les négociations avec la cour de Rome avaient aux yeux de M. de Cavour moins de chances de succès que celles qui étaient nouées en même temps avec l'empereur Napoléon. Celles-ci du reste n'aboutirent pas non plus et ne furent reprises qu'en 1864, quand M. Minghetti se trouva président du conseil. Toutefois un élément nouveau entrait alors dans les négociations. Non-seulement la France s'engageait à quitter Rome, et l'Italie à ne pas envahir le territoire pontifical, mais avec l'exécution de la convention coïncidait le transfert de la capitale de Turin à Florence. L'empereur se trompait en croyant que ce changement de capitale aurait pour effet de ralentir en Italie le mouvement des esprits vers Rome; il n'a au contraire servi qu'à le hâter.

Les documens publiés par M. Bianchi ne peuvent donc servir aujourd'hui qu'à nous faire connaître les idées d'un grand politique sur les relations à établir entre l'état et l'église; l'hypothèse dont il partait était bien différente des conditions réelles où le ministère Lanza a eu à se débattre. Le comte de Cavour supposait la possibilité d'entrer à Rome d'accord avec le pape; c'était au pape consentant qu'il attribuait de si grands privilèges; c'était en faveur d'une église dirigée par un chef qui avait renoncé à toute hostilité qu'il abdiquait tous les droits de l'état. Aurait-il fait de même, si le pape eût refusé tout accord, si l'église se fût armée en guerre contre l'état, si la liberté de l'église n'eût dû servir qu'à en mettre le gouvernement aux mains des jésuites et des plus fanatiques ennemis de tout progrès? On ne peut en douter, puisqu'il l'a dit expressément; mais, ne l'eût-il pas dit, il suffit d'avoir connu le caractère hardi et prudent de cet homme pour être convaincu qu'il n'aurait pas hésité à suivre, dans les conditions actuelles des relations entre l'état et l'église, le même système qu'il avait conçu en d'autres temps et pour d'autres occasions, car ce système avait une valeur absolue à ses yeux. Il croyait fermement que, même si la séparation entre l'état et l'église ne parvenait pas à s'établir par un accord préalable, cette séparation obtenue n'en produirait pas moins un grand apaisement dans les esprits. En effet, la part qu'on y eût faite à l'église devait être celle qui lui revient de droit, et avec le temps

tous les esprits raisonnables, qui forment à la longue l'opinion publique, auraient fini par s'en convaincre. C'est le point de vue de M. Gladstone dans sa conduite envers l'église irlandaise. Aussi le grand homme d'état italien, s'il a ressemblé au prince de Bismarck par le but national qu'il s'était proposé, est bien plus comparable à M. Gladstone par le libéralisme de son esprit.

L'église libre dans l'état libre, voilà le mot, on le sait assez, par lequel le comte de Cavour pensait résoudre un des problèmes les plus complexes de la société moderne, écarter la plus grande difficulté d'organisation de son propre pays. Pourtant l'idée exprimée par cette devise n'est pas aussi claire qu'on le croirait au premier abord. En y regardant de près, le mot *libre*, qui y est répété deux fois, y prend chaque fois un sens différent. L'état n'est pas libre dans le même sens que l'église est libre. Celle-ci est libre lorsqu'on lui permet de s'organiser à sa guise, sans aucune intervention du pouvoir civil, et que les lois n'ont rien qui heurte ses principes ou qui entrave son action. Au contraire l'état n'est libre qu'à la condition de laisser à l'initiative des citoyens une part plus ou moins grande dans son organisation et dans sa direction, et d'abandonner à leur vote la constitution du pouvoir législatif ou même de l'exécutif. L'état en somme n'est libre que jusqu'au point où l'esprit du pays le pénètre; l'église se prétend libre seulement si le génie de ses institutions particulières peut s'affirmer et se développer à son gré. Or, qu'on songe à une église aussi autoritaire que l'église catholique, à une église qui n'a connu d'autre progrès que celui de l'influence toujours croissante que son chef a conquise sur la hiérarchie sacerdotale et sur le peuple des fidèles, et on conviendra que le mot de *liberté*, lorsqu'il s'agit des relations d'une telle église avec l'état, devient d'une application extrêmement difficile. En effet, cette église n'est libre qu'à la condition d'interdire toute action sur elle à ces forces, à ces influences laïques qui, en participant à la direction du gouvernement, font que l'état peut s'appeler véritablement libre. Dans l'église catholique sont obligés au silence tous ceux qui ne sont pas d'accord avec son chef, et cet accord y est le seul moyen de gagner le salut éternel et le repos ici-bas; dans l'état libre au contraire, tout le monde a le droit de parler et de faire prévaloir son opinion envers tous et contre tous, s'il en a le pouvoir. L'église ne reste libre que tant que l'état s'abstient de revendiquer certains droits ou de s'occuper de certaines matières; l'état au contraire a perdu sa liberté, s'il n'est plus le maître de fixer lui-même sa compétence et de régler sa conduite comme l'exige la volonté du peuple.

Les instructions que le comte de Cavour donnait à ses négociateurs en 1860 montrent assez, je l'ai déjà dit, qu'il sentait vivement

ces difficultés. En même temps qu'il se déclarait prêt à supprimer tout appel comme d'abus et à laisser complétement libre la législation, l'administration, la presse, la prédication et l'enseignement ecclésiastiques, à la seule condition de respecter l'ordre public, il voulait pourtant que l'état refusât à l'église le bras séculier dans l'exercice des droits spirituels qui lui appartiennent. Or dans ce système, si d'une part la juridiction de l'église est reconnue en entier, de l'autre toute force d'exécution lui est enlevée dès qu'elle ne peut emprunter celle de l'état. Pour apprécier les inconvéniens d'une telle liberté accouplée avec une telle impuissance, il suffit de remarquer que l'évêque qui pourrait excommunier qui bon lui semblerait ne pourrait pourtant faire chasser personne du temple. On comprend que l'église ne veuille pas accepter une liberté ainsi faite. Il lui faut la force; si elle ne l'a pas en propre, que l'état la lui prête au moins toutes les fois qu'elle en aura besoin. Si on lui refuse le pouvoir illimité de la requérir, il vaut encore mieux pour elle qu'on spécifie les cas où l'on peut la lui accorder, les conditions auxquelles elle pourra la demander, plutôt que de la lui refuser d'une manière absolue.

Quant à la nomination des évêques, le comte de Cavour ne réservait à l'état que le *veto* dans des cas très graves; mais en même temps il voulait qu'on cherchât et surtout qu'on trouvât un système électif pour les désigner. Il avait raison en principe; il est indispensable que le système électif soit introduit de nouveau dans l'église, si celle-ci doit être libre dans le même sens que l'état. Cependant il faut avouer que la difficulté est grande, car, s'il y a eu un mouvement dans l'église catholique, c'est tout à fait dans la direction contraire. Toute élection y a été supprimée, hormis celle du pontife, élu par des cardinaux que son prédécesseur a nommés, qui par conséquent ne sont rien moins que des électeurs, expression d'un vote publique.

La propriété ecclésiastique était reconnue par le comte de Cavour; il admettait que l'église peut posséder non-seulement des biens mobiliers, mais des biens immobiliers. Il avait été toujours très contraire à la confiscation de la propriété de l'église par l'état, et il ne voulait d'allocation au budget ni pour le clergé ni pour les cultes. Toutefois il demandait que les évêchés, qui sont en Italie en plus grand nombre que partout ailleurs, fussent réduits à quatre-vingts, qu'on ne reconnût la personne juridique qu'à certaines institutions ecclésiastiques, l'évêché, le chapitre cathédral, le séminaire, la paroisse et la fabrique, et qu'on supprimât toutes les autres espèces de *bénéfices*, ainsi qu'on l'a fait en plusieurs états catholiques. Il voulait enfin que la quantité de biens immobiliers qu'on aurait fixée d'accord avec l'église pour le maintien des in-

stitutions qu'on laissait vivre ne pût être augmentée sans la permission du gouvernement. Or l'église catholique nie que sa liberté soit respectée, si le droit de posséder ne lui est pas reconnu sans limite. Quant aux associations religieuses, le comte de Cavour les laissait aussi libres que toute autre association laïque; mais il ne voulait reconnaître à aucune d'elles la personnalité juridique pour les empêcher d'acquérir *les droits économiques* qui appartiennent par la loi civile aux corporations. L'église répond que la liberté de vivre ensemble dans un intérêt religieux ne peut être restreinte par l'état sans tyrannie, et que refuser à l'association la personnalité juridique complète, c'est l'obliger à subsister par des moyens furtifs, par des expédiens dangereux, et lui ôter tout moyen de réaliser l'idéal moral et juridique de l'ordre religieux tel que l'entend le catholicisme.

Ces observations suffiront à prouver que les idées du comte de Cavour n'étaient pas assez mûres, car dans la solution qu'il proposait aucune des antithèses actuelles entre l'église et l'état n'était évitée, et l'église n'aurait pu accepter que par force la liberté qu'il voulait lui octroyer. D'ailleurs ces antithèses très réelles prouvent à elles seules de quelles épines est hérissée cette phrase si séduisante au premier abord : *séparation de l'église et de l'état.* Il faudrait que l'église catholique eût subi un profond changement de direction et d'idées avant de s'accommoder de bon gré d'une juridiction sans pouvoir de contrainte, d'une propriété sans possibilité d'accroissement progressif, d'une organisation réduite à une association sans fixité, de l'élection populaire enfin appliquée aux dignités spirituelles.

Le problème n'avait pas été étudié pendant les dix ans qui s'étaient écoulés avant que les Italiens entrassent à Rome; en 1870, il n'était pas plus avancé qu'en 1860; on ne savait pas mieux comment s'y prendre pour organiser cette liberté complète, mais circonscrite, de l'église vis-à-vis de la liberté de l'état, qui conservait la sienne en la limitant lui-même. Pourtant la loi de 1866 avait porté dans l'existence des corporations religieuses cette altération profonde que le comte de Cavour avait indiquée, et d'une manière bien plus radicale que dans sa pensée, car elle refusait à toute association religieuse la personnalité juridique et la reconnaissance légale, quelque but qu'elle se proposât, quelque cachée qu'elle fût, si je puis m'exprimer ainsi, derrière un but charitable ou d'éducation; mais en même temps la liberté de l'association religieuse était sauvegardée. Une année plus tard, la loi de 1867 ajouta que dorénavant on ne reconnaîtrait de caractère juridique et civil qu'aux évêchés, aux cures, à douze bénéfices canonicaux dans chaque église

cathédrale, aux séminaires, aux paroisses et aux fabriques. Quant à la propriété ecclésiastique des fondations supprimées et des corporations dissoutes, elle aurait été possédée et gérée par une administration spéciale, par une personne juridique créée exprès et appelée *fonds du culte* (*fondo del culto*). Quand on aurait fini de payer les pensions des religieux, des religieuses, des derniers bénéficiers, la propriété appartenant au *fondo*, et délivrée de toute autre charge temporaire, aurait été destinée à plusieurs buts ecclésiastiques et de bienfaisance, entre autres à l'augmentation de la congrue des curés jusqu'à 800 francs par an. S'il en restait quelque chose après tout cela, l'état l'aurait pris. La propriété ecclésiastique foncière devait être toute vendue, et le capital employé en rentes de l'état; seulement les paroisses conservaient toute leur propriété en entier et n'étaient pas obligées de convertir leurs biens fonciers.

Ces lois, plus libérales, moins sévères envers l'église que celles qui régissent en France la même matière, auraient soulevé une grave difficulté le jour où il aurait fallu les appliquer à la province et à la ville de Rome. Peut-être, une fois qu'on y était entré, aurait-il mieux valu affronter cette difficulté dès les premiers jours; le ministère Lanza ne fut pas de cet avis : il se contenta de promettre qu'elles seraient exécutées plus tard. D'excellentes raisons ne manquaient pas pour cela : quelque modéré que l'on fût, l'application des deux lois eût provoqué une grande opposition à la cour du pape, eût amené peut-être le départ du saint-père. Il fallait donc tâter le terrain. Il fallait éviter aux gouvernemens étrangers l'embarras d'un pape cherchant un asile qu'on pouvait difficilement lui refuser et qu'il y avait danger à lui accorder. Il fallait donner du temps pour qu'on s'habituât partout à une position si nouvelle et si imprévue pour tout le monde. La prudence commandait donc de renvoyer à une échéance plus éloignée l'application des deux lois à la province récemment acquise, tout en risquant de n'éviter une difficulté extérieure plus ou moins grande que pour tomber dans une difficulté intérieure qui aurait pu devenir assez grave.

En ajournant l'application à la province et à la ville de Rome des deux lois de 1866 et de 1867, on se contenta donc dans le titre II de la loi de garantie de ne faire que les premiers pas dans la voie de la liberté de l'église. Or le ministère Lanza fut en ceci très hardi, beaucoup plus hardi que le comte de Cavour. Il proposa de renoncer à tous les droits de l'état envers l'église : libre à celle-ci de nommer ses évêques, ses curés, à sa guise; point de droit de présentation ni de nomination réservé au gouvernement. L'église pouvait publier dans son domaine spirituel telles lois qu'il lui convenait, les appliquer et exercer sa juridiction selon sa volonté. Tout appel

comme d'abus était aboli; mais l'état déclarait que dans aucun cas il ne prêterait à l'église le bras séculier.

La chambre n'accepta pas ce système sans modification. Au fond, il n'était pas complet, car on ne décidait pas quels seraient les droits de l'état par rapport à la propriété ecclésiastique. D'ailleurs, si l'on ne voyait pas sans méfiance cet abandon de toute intervention du pouvoir laïque, on ne savait d'un autre côté comment combiner cette intervention avec la liberté qu'on voulait donner à l'église. Les difficultés étaient senties autant que le comte de Cavour lui-même paraissait les avoir senties dans ses instructions de 1860, un peu mieux peut-être; mais on ne voyait pas davantage comment en sortir. Dans de telles conditions, une assemblée s'arrête à un compromis et préfère surseoir à toute décision. C'est le parti que l'assemblée italienne finit par prendre.

Les gouvernemens italiens, ainsi que la plupart des autres gouvernemens catholiques, exerçaient deux sortes de droits touchant l'installation des évêques et des curés. L'un dépendait des concordats, c'était le droit de présentation; on consentit à l'abandonner, et c'était juste, puisque les concordats avaient cessé de faire loi pour tout le reste. L'autre droit dépendait de ce principe, qu'aucune sorte de juridiction ne peut être exercée dans l'état que par lui ou de son aveu; c'était le droit de *viser* le décret de nomination de l'évêque par le pape ou du curé par l'évêque, l'*exequatur* et le *placet*. Ce droit, qui ne dépendait pas des concordats, on le garda, tout en ajoutant qu'on y renoncerait le jour où une loi réglerait le sort de la propriété ecclésiastique.

Cette loi n'a pu encore être présentée. Elle n'est pas urgente dans l'état des esprits. D'ailleurs le point capital d'une pareille loi serait en Italie, comme partout, le *bénéfice*, — cette propriété à la jouissance de laquelle est inhérent l'exercice d'un pouvoir, — ce reste juridique du moyen âge. Doit-il être conservé comme en Allemagne, ou aboli comme en France ou en Belgique? Et si on l'abolit, les droits exercés par les gouvernemens dans la nomination des bénéficiers et dans l'administration du temporel pendant les vacances et à chaque nouvelle collation doivent-ils être abandonnés tout à fait ou exercés par la représentation du diocèse ou de la paroisse? Évidemment c'est le second système qu'il faudrait choisir, mais l'application n'en peut être faite sans les deux conditions suivantes, ou au moins sans l'une des deux : d'abord que l'autorité catholique s'y prête, ensuite que les citoyens catholiques veuillent en majorité y prendre part. Tant que l'autorité catholique résistera et que les catholiques qui voudraient faire cesser cette résistance resteront une petite minorité, la loi ne parviendrait qu'à créer un schisme impuissant. En Italie, les catholiques n'ont pas l'esprit guerrier; quant

à l'autorité catholique, on sait que toute immixtion des brebis dans le choix des pasteurs ou dans l'administration des propriétés de ceux-ci, vivans ou morts, serait à ses yeux la dernière des abominations.

IV. — LES CORPORATIONS RELIGIEUSES A ROME ET LES INSTITUTS ÉTRANGERS.

L'application à la province et à la ville de Rome des lois de 1866 et de 1867 était impérieusement réclamée par l'opinion publique, qui n'aurait pu s'habituer à l'idée que la capitale de l'Italie et sa banlieue fussent, par rapport au droit ecclésiastique du royaume, une exception à perpétuité, une sorte d'*oasis* à rebours. Le développement économique de la ville qui allait devenir la capitale d'un grand pays, l'assainissement de la campagne (1) qui l'entoure, exigeaient d'ailleurs qu'après la délivrance de la propriété laïque de tous les liens et de toutes les superpositions de droits compliqués qui l'embarrassaient, la propriété ecclésiastique immobilière fût aussi soustraite à la mainmorte et rendue libre et promptement négociable. Dans une province qui a en tout un revenu imposable de 95 millions de livres (terrains, 40 millions, — bâtimens, 28, — revenu mobilier, 27 millions), la propriété ecclésiastique en prend pour sa part 8 millions au moins (2).

Quant aux maisons religieuses, il est naturel que le nombre en soit à Rome et dans la banlieue beaucoup plus grand que partout ailleurs. On peut même dire qu'il est allé toujours en augmentant depuis trente ans, surtout sous le pontificat de Pie IX, qui a surexcité partout le sentiment religieux. La statistique évalue à 474 les couvens de la ville et de la province de Rome : 216 dans la ville, 73 dans les diocèses suburbicaires, 185 dans les autres communes

(1) L'*Agro romano* a une superficie totale de 203,000 hectares; les fondations ecclésiastiques et laïques de la province de Rome en possèdent 71,000, qui se partagent ainsi :

Basiliques majeures (Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie-Majeure)	25,014
Basiliques mineures	2,084
Chapitres, bénéfices, évêchés	6,590
Couvens	7,782
Propagation de la foi, saint-office	7,668
Œuvres charitables, hôpitaux, confréries	19,727
Collèges étrangers	2,495
Total	71,360

Les fondations laïques ne sont pas obligées de convertir leur propriété foncière.

(2) On ne peut savoir au juste comment ce revenu se partage entre la propriété foncière et la propriété mobilière. Il s'agit toujours du revenu estimé pour l'impôt

de la province. De ces 474 couvens, 311 sont occupés par des hommes, 163 par des femmes, les premiers au nombre de 4,326, les secondes de 3,825, en tout 8,151 personnes. Ces couvens possèdent une rente brute de 4,780,892 livres, nette de 4,218,265 livres, d'après leurs propres déclarations : les couvens de la ville y prélèvent une part de 3,380,045 livres brute, 2,978,408 livres nette. On se ferait une idée inexacte de la valeur de la propriété d'après cette évaluation; en effet, les bâtimens qui appartiennent aux couvens ne donnent pas de revenu, et ces bâtimens prennent une place énorme dans toutes les parties de la ville : sur une surface bâtie de 3,800,000 mètres carrés, ils en occupent 736,000, soit un cinquième de la surface totale (1). Les dimensions colossales

foncier ou déclaré pour l'impôt sur la richesse mobilière. Voici comment il est partagé entre les différentes fondations et corporations.

Ville de Rome.	*Rente nette.*	
Couvens.	2,978,408 l.	4,420,063 l.
Basiliques et églises collégiales.	1,143,969 l.	
Bénéfices ou chapellenies.	297,686 l.	
Diocèses suburbicaires et autres communes de la province.		
Couvens.	1,239,857 l.	3,341,307 l.
Menses épiscopales, séminaires.	568,735 l.	
Bénéfices ou chapellenies.	1,532,715 l.	
Total pour la ville et la province.		7,761,370 l.

La rente de 2,978,408 l. a été dénoncée par 171 des 216 couvens de la ville de Rome. On ne connaît pas la rente de 30 autres couvens, et 15 ont déclaré ne rien posséder. Dans la ville de Rome ont dénoncé leur rente pour l'impôt de mainmorte 181 bénéfices seulement. Parmi les rentes dénoncées manquent celles des entités suivantes : la *Propaganda Fide*, le vicariat, la daterie, la chancellerie, la pénitencerie, la congrégation de la sainte visite apostolique, la congrégation de l'inquisition, les académies d'archéologie sacrée, de religion catholique, de liturgie, de théologie, les séminaires, les églises paroissiales à charge du clergé séculaire, les églises succursales, les églises *simples*, les oratoires, les confréries et archiconfréries. Par des informations privées, on sait que la *Propaganda Fide* a une rente de 406,650 l. sans compter les biens-fonds qu'elle possède dans les provinces de Bologne, Ferrare et Pérouse, et des sommes importantes en rente étrangère. La congrégation de l'inquisition (le saint-office) a dénoncé une rente de 73,931 l. qui ne figure pas dans les annexes à la loi. Sans craindre d'exagérer, on peut dire que la rente nette de toutes les fondations ecclésiastiques de la province de Rome n'est pas loin de 10 millions, toujours sans compter les maisons mêmes où ces diverses institutions ont leur résidence.

(1) La superficie de la ville au dedans des murs est de 14,113,150 mètres carrés ainsi partagés :

Surface bâtie.	3,829,580
Surface non bâtie.	7,787,680
Voies et chemins.	1,912,850
Fleuve.	583,040

Il y a des jardins compris dans la surface attribuée aux couvens; mais d'autre part les 736,000 mètres carrés sont loin de représenter toute la surface occupée par des édifices ecclésiastiques dans la ville de Rome : il faudrait peut-être doubler ce chiffre.

de ces édifices sont hors de proportion avec le nombre de leurs habitans. On a pu s'en rendre compte quand le gouvernement a eu besoin d'en exproprier quelques-uns pour y caser ses administrations : il a été toujours possible de loger à l'aise les religieux et les religieuses dans un coin du vaste couvent, qui était d'ordinaire une vaste solitude, et pourtant on y a laissé à chaque religieux ou religieuse un espace plus que suffisant pour une habitation convenable et commode.

Le ministère avait donc des raisons majeures pour étendre à la ville et à la province de Rome les lois sur la propriété ecclésiastique. C'était pour lui une question d'opportunité. Il a pensé que le moment était venu, et a déposé son projet de loi le 20 novembre dernier. Si la discussion n'a pas encore été ouverte, c'est que tout est long dans les chambres italiennes par le fait des règlemens parlementaires aussi bien que des lenteurs individuelles. Voici le principe d'où est parti le cabinet dans son projet : appliquer, comme je viens de le dire, à Rome la loi commune, c'est-à-dire les deux lois de 1866 et de 1867; il s'était engagé à le faire, et ni l'occasion n'aurait été bonne, ni les idées assez mûres pour en changer l'économie générale. Seulement ces lois ont deux côtés, l'un simplement économique, l'autre plus proprement ecclésiastique; elles ne se bornent pas à changer la forme de la propriété possédée par les personnes juridiques ecclésiastiques reconnues jusqu'ici, elles en suppriment plusieurs. Le cabinet était parfaitement décidé à ne renoncer en rien au but économique des deux lois; mais les dispositions relatives à la suppression de fondations ecclésiastiques soulevaient à Rome des difficultés toutes particulières.

Ainsi le projet admet que la propriété immobilière ecclésiastique de toute sorte, excepté celle des paroisses, soit, à Rome comme partout ailleurs, entièrement convertie en propriété mobilière; mais quant aux fondations ecclésiastiques qui les possèdent et qui auraient été atteintes par les deux lois, il faut distinguer. Parmi ces fondations, il y en a qui intéressent la catholicité en général, d'autres qui concernent l'organisation traditionnelle de la curie romaine, quelques-unes enfin qui ont un intérêt pour les états étrangers. Voici comment le projet tient compte de cette situation exceptionnelle.

On sait d'abord qu'à Rome vivent les chefs des ordres religieux répandus sur toute la surface du globe. Comme on ne peut changer leur mode d'existence sans troubler leurs relations au dehors, le projet maintient les couvens où résident les chefs d'ordre, en essayant, par une fiction juridique un peu subtile, de mettre d'accord cette disposition avec le principe de la loi de 1866 qui supprime les corporations religieuses. Il fallait ensuite avoir égard aux condi-

tions où se trouvent les bénéficiers romains. Partout ailleurs, en se refusant à reconnaître la personnalité juridique aux bénéfices simples, aux prébendes des églises collégiales, etc., on les avait supprimés sans produire d'autre effet immédiat que de changer un prêtre possesseur légitime d'une rente en un pensionnaire. Il n'en eût pas été de même à Rome. Les bénéfices y sont conférés par le pape à tous ceux qui ont des emplois dans les administrations ecclésiastiques que la loi des garanties a respectées; ce sont des salaires ou des supplémens de salaire. Pourquoi troubler cette organisation? D'ailleurs, puisqu'on voulait que le pape restât à Rome, il fallait bien se résigner à y voir beaucoup plus de prêtres que partout ailleurs. Quel avantage y aurait-il eu à en faire purement et simplement des stipendiés du pape, au lieu de bénéficiers qu'ils étaient en tout ou en partie? Le gouvernement a donc proposé de maintenir à Rome les bénéfices abolis dans le reste du royaume.

Cette mesure offrait encore l'avantage de simplifier du même coup la question des instituts étrangers. On conçoit que dans une ville cosmopolite comme Rome, — caractère qui lui restera tant qu'elle sera le centre de la catholicité, — toutes les nations aient voulu, de tout temps, avoir des institutions à elles. Il y a des nations dont on ne trouve plus le nom qu'à Rome, dans les établissemens fondés par elles depuis bien des siècles, au temps de leur prospérité. Ce sont des séminaires nationaux, des instituts de bienfaisance, des bénéfices ecclésiastiques, des corporations religieuses. Quant aux séminaires, ils sont sauvegardés par la loi des garanties. D'ailleurs les séminaires nationaux ne sont pas supprimés non plus dans le reste de l'Italie; à Rome, comme partout, on les oblige seulement à convertir leur propriété immobilière. Au contraire, les instituts étrangers qui ont un but de charité ou de bienfaisance, les hôpitaux, les hospices, ne sont pas même forcés de convertir leurs biens fonciers; une loi de 1864, publiée à Rome dès 1870, les astreint seulement à prendre une rente d'état en échange de la rente qu'ils posséderaient en cens ou autre redevance annuelle sur des terrains dont ils ne seraient que nu-propriétaires. Quant à leur administration, ils se trouveraient soumis, par une loi de 1862, à l'ingérence ou à la surveillance plus ou moins directe de la députation provinciale, c'est-à-dire du pouvoir exécutif élu chaque année par le conseil provincial de Rome. Peut-être pourrait-on les délivrer de cette surveillance, puisqu'ils ne sont fondés que dans l'intérêt des étrangers. En tout cas, le projet de loi ecclésiastique que le ministère devait présenter ne les regardait pas, et il n'y avait aucune raison de rien modifier pour le moment à leur état légal. Les canonicats, les bénéfices, les prélatures, auxquels des gouvernemens étrangers auraient eu droit de présentation, n'auraient pas

été atteints non plus, si les dispositions de la loi de 1867 qui suppriment ces sortes de bénéfices n'eussent pas été appliquées du tout à Rome.

Il n'aurait donc fallu de disposition spéciale que pour les maisons ou corporations religieuses étrangères. Parmi celles-ci, il fallait déjà excepter toutes celles qu'habite un vicaire ou procureur-général d'ordre, toutes celles aussi qui sont la propriété d'une corporation existante à l'étranger, car aucune loi ne défend à ces corporations de posséder dans le royaume. Il ne reste en dehors de ces catégories qu'un petit nombre de maisons religieuses, une trentaine peut-être. Le gouvernement propose que la suppression de celles-ci, en tant que corporations religieuses, soit retardée de deux ans. Dans l'intervalle, les chefs d'établissement devraient vendre leurs biens et en affecter le capital à une fondation autorisée par la loi et constituée héritière. Les deux années écoulées sans que rien eût été fait, on se serait entendu avec les gouvernemens étrangers pour constituer quelque chose d'un commun accord.

Cependant, même avec toutes les exceptions qu'on introduisait dans les deux lois, une masse de propriétés ecclésiastiques seraient devenues vacantes, puisque toutes les maisons religieuses qui n'auraient été ni la demeure d'un général, ni étrangères, eussent été supprimées. Ces propriétés représentent 2 ou 3 millions de rente; le gouvernement a proposé d'en assigner la plus grande partie aux établissemens d'instruction, d'éducation, de bienfaisance, ou aux buts ecclésiastiques dont ces corporations avaient la charge. Le surplus aurait servi à la dotation de l'église romaine, c'est-à-dire du siége épiscopal de Rome, qui a vu se fondre l'une après l'autre, à travers les siècles, toutes ces immenses propriétés dans le creuset toujours ardent de l'ambition multiple des papes.

Ainsi le ministère ne demande d'autres modifications aux lois de 1866 et de 1867, dans leur application à Rome, que celles qui sont exigées ou par une condition de fait particulière ou par les attaches cosmopolites des institutions que ces lois atteindraient. Il y a lieu de croire qu'en agissant ainsi on a rendu service aux gouvernemens étrangers, qui ont intérêt à n'être pas troublés par une surexcitation des passions religieuses; cependant il faut dire qu'aucun de ces gouvernemens n'a songé à exercer une pression quelconque pour obtenir ce résultat.

On le voit, la loi qui a été présentée à la chambre italienne ne s'inspire nullement de principes absolus : c'est une loi qui veut ménager une transition difficile, heurter le moins possible, respecter scrupuleusement la politique suivie jusqu'ici par le gouvernement italien et les engagemens qu'il a pris volontairement devant le monde. C'est une loi très sage; malheureusement la sagesse est

une vertu qui n'est et ne peut être appréciée que par ceux qui la possèdent (1).

V.

En effet, il faut avouer que plusieurs causes ont rendu et rendent toujours plus difficile à la chambre italienne la modération si habile dont elle a donné tant de preuves. L'opiniâtreté de la cour de Rome est une de ces causes, et la première entre toutes. A la grande liberté que la loi des garanties lui a laissée dans la nomination des évêques, elle a répondu en élevant presque toujours à la dignité épiscopale les prêtres les moins sympathiques à l'indépendance de leur patrie, et en leur défendant de présenter au gouvernement italien les bulles de nomination pour obtenir l'*exequatur*; elle savait bien cependant qu'on se serait empressé de le leur accorder. De là, dans tous les diocèses où les nouveaux évêques ont été envoyés, un état de choses très anormal, et qui, malgré toute la douceur et la bonne volonté du gouvernement italien, ne pourra pas durer indéfiniment. Tout cela est peu fait pour encourager ceux qui se flattaient d'introniser à Rome un système de relations entre l'église et l'état différent de celui qui a été suivi jusqu'ici en France, et inspiré de tout autres principes que celui qu'on vient d'inaugurer en Allemagne et en Suisse.

Il est pourtant naturel que l'exemple de ces deux pays tende à séduire le parlement italien et à le détourner d'une politique modérée et libérale. Néanmoins les systèmes introduits en Allemagne et en Suisse ne se ressemblent pas, et ils supposent d'ailleurs des conditions de fait et des précédens qui n'existent pas pour l'Italie. La dernière législation allemande, très vigoureusement conçue, s'inspire d'une idée très forte et même exagérée de l'état; sans toucher à l'organisation actuelle de l'église, elle l'assujettit à certaines garanties dans l'intérêt de la société laïque. L'état se met au-dessus de l'église, qui n'est pas obligée de rompre la chaîne de sa hiérarchie, mais qui trouve à chaque anneau la main du gouvernement qui l'arrête et l'empêche de se mouvoir à son gré. La Suisse, pays démocratique, a donné le branle à un mouvement tout différent. La législation récente de certains de ses cantons n'a donné à l'état aucune part d'influence ou de direction dans l'église; l'état s'y borne à faire des lois par lesquelles cette église, si elle ne peut s'y soustraire, sera contrainte de changer de base, et, au lieu de puiser son autorité dans le jugement infaillible d'un chef presque déifié, de

(1) Le rapport de la commission a été déposé dans les premiers jours d'avril; la loi va être prochainement discutée.

la chercher dans la conscience des fidèles. Si ce système réussissait, l'église deviendrait *libre* dans le même sens que l'état est *libre.*

Or, sans vouloir discuter les motifs de ces deux systèmes ni examiner ici jusqu'à quel point l'un ou l'autre peut être couronné de succès, il est évident que d'une part l'état en Italie n'est pas constitué comme en Allemagne, et de l'autre que les esprits n'y sont pas du tout prêts à prendre aux questions religieuses un intérêt aussi vif qu'au-delà des Alpes. Les trois quarts des Italiens n'ont jamais réfléchi sur la religion qui leur vient de leurs pères; ils n'ont fait aucune attention aux décrets du dernier concile; ils ne voient pas en quoi ils sont gênés par l'infaillibilité du pape ou la dépendance absolue des évêques. L'autre quart y pense peut-être; mais il faut bien remarquer que, parmi ceux qui se donnent cette peine, le plus grand nombre sont des libres penseurs ou des sceptiques, et ne voient point d'utilité à changer le mode d'élection des ministres d'une religion à laquelle ils tiennent peu ou point. Les discussions historiques qui s'efforcent de prouver que l'organisation catholique n'a pas été toujours telle qu'elle est aujourd'hui, et qu'il faudrait retourner à une des organisations du passé, ne trouvent guère d'écho en Italie. On dirait qu'à des esprits ainsi faits le système allemand pourrait sourire un peu plus; il n'en est rien. Cet état laïque qui doit suivre l'église à la piste pour la contrecarrer, l'influencer, la contenir, l'instruire, leur paraîtrait insupportable; ils préfèrent un état qui ne la connaît pas. Ainsi, en même temps que le parlement prussien se préparait à voter des lois pour régler l'enseignement religieux et théologique, le parlement italien abolissait les chaires de théologie. C'est une disposition d'esprit qui ne doit pas être rare en France, qui par conséquent y sera facilement comprise.

L'exemple de l'Allemagne et de la Suisse, s'il trouble en Italie l'esprit de quelques hommes politiques, n'a donc aucune chance d'y être suivi; mais l'hostilité dont il témoigne contre l'église catholique prête à la modération italienne l'apparence d'une trop grande faiblesse. — Cette église, dit-on souvent, est pourtant l'ennemie de l'Italie bien plus que de l'Allemagne ou de la Suisse; pourquoi la ménager autant? S'il y a des gouvernemens qui nous le demandent, ne vaut-il pas mieux les braver maintenant qu'il nous est possible de le faire en si puissante compagnie? N'est-il pas clair qu'à ce vieil édifice qui menace ruine ce sont les Italiens qui pourraient donner les coups les plus redoutables, les Italiens qui seuls peuvent en saper les fondemens, puisque c'est chez eux que l'édifice a été construit? Il ne manque pas d'incitations pour pousser les esprits sur cette pente, mais il est permis d'espérer qu'elles resteront sans effet. Même après des provocations si per-

sistantes et si obstinées, après des exemples si engageans, le parlement italien ne déviera pas de la politique modérée, libérale, habile, qu'il a suivie jusqu'ici. Quoi qu'on en dise, une politique différente plairait assurément aux partis révolutionnaires, mais ne serait pas agréée par la grande majorité du pays, qui n'aime pas les aventures. On n'oubliera pas que la papauté est un pouvoir moral, qui n'a d'autre force que celle qu'il puise dans l'adhésion libre et spontanée des consciences. Ce ne sont pas les coups en apparence les plus forts qui portent le mieux contre une puissance de telle nature; au contraire, surtout dans des temps comme les nôtres, une politique violente, sans égards, absolument hostile, pourrait produire dans l'esprit des foules, aussi bien en-deçà qu'au-delà des Alpes, un revirement soudain en faveur d'une institution qui paraît perdre du terrain tous les jours.

Assurément le catholicisme, tel qu'il s'est fait, s'est constitué l'ennemi de l'esprit libéral et moderne : aussi il en est haï autant qu'il le hait lui-même. Ce conflit est le plus grave de tous ceux qui troublent nos sociétés. Des deux ennemis, l'un devra succomber, si l'un des deux ne réussit pas à modifier l'autre. Ce n'est pas l'esprit moderne qui doit craindre pour lui : il n'est que le développement spontané et nécessaire de la raison et de la conscience humaine; cependant, quoique l'issue ne puisse être douteuse, la lutte n'en sera pas moins vive et prolongée, car le catholicisme est désormais le représentant presque unique de ce sentiment religieux, si profond, lui aussi, dans le cœur humain, qui demande à croire et à ne pas raisonner, et qui veut des réponses toutes prêtes aux interrogations pressantes que l'âme ne cesse de se poser. Le catholicisme n'est en Italie ni ailleurs à bout de forces. C'est un géant resté enseveli pendant des siècles sous des couches profondes et multipliées; on a cru de temps à autre qu'il était mort; il ne faisait que sommeiller. En Italie, où gît la tête, il paraissait plus profondément endormi que partout ailleurs; mais, si dans ce vieux pays si sage et si calme il ne peut espérer d'exciter de trop grandes ardeurs, rien n'assure que d'ici à quelques années les catholiques n'y doivent donner des signes d'une vie plus active qu'ils ne font à présent. On doit plutôt s'attendre au contraire.

Le parti libéral doit se tenir partout sur ses gardes, mais sa conduite ne peut ni ne doit être partout la même; elle devra en chaque pays se conformer aux conditions morales du pays et au rôle qu'il joue dans l'ensemble de la catholicité. Ce qui à certains hommes politiques d'Italie semble une bonne raison pour pousser leur gouvernement à une conduite différente de celle qu'il a tenue jusqu'ici n'est, tout bien considéré, qu'une raison puissante pour

y persister. Puisque le gouvernement italien a transporté son siége au centre de la catholicité, son devoir le plus strict ainsi que la prudence la plus vulgaire lui commandent d'éviter jusqu'à l'apparence de vouloir exercer aucune influence sur la direction de la religion catholique ou lui imposer un changement organique quelconque. Tout ce qu'il ferait dans ce sens ne servirait qu'à retarder ou même à empêcher ce changement désirable. Le respect de ce qui existe, un respect même outré, n'est pas seulement du meilleur goût, c'est aussi la meilleure politique. C'est la seule qui puisse délivrer l'Italie pour toujours du plus grand de ses dangers, ou, si l'on veut, du plus grand de ses ennuis, car elle ôte tout prétexte à la réaction intérieure et extérieure. C'est la seule qui pourra mettre la raison de son côté, et qui ne risque pas, en soulevant des consciences ardentes, de troubler l'action des partis libéraux dans les autres états. Par-dessus tout, elle prouve aussi bien aux ennemis qu'aux amis que ce grand mouvement de la nationalité italienne s'est inspiré dès l'origine de principes bien déterminés, et qu'il peut toujours promettre d'y rester fidèle.

En effet, le gouvernement italien peut hardiment affirmer que l'histoire des trente mois qui se sont écoulés depuis qu'il est à Rome avait été racontée douze ans à l'avance. C'est le comte de Cavour qui, dans la séance du 25 mars 1861, l'avait tracée pour les ministres qui auraient à lui succéder, pour le grand parti qui s'était rallié à sa politique. « Il faut, disait-il, que la grande masse des catholiques en Italie et ailleurs ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome, mais sans que l'indépendance du souverain pontife soit diminuée; il faut que nous allions à Rome sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur le domaine des choses spirituelles... Qu'un accord avec le pape précède ou non notre entrée dans la ville éternelle, l'Italie n'aura pas plus tôt déclaré la déchéance du pouvoir temporel qu'elle séparera l'église de l'état, et assurera les bases les plus larges à la liberté de l'église. Quand nous aurons fait cela, quand ces doctrines auront été sanctionnées solennellement par le parlement,... alors, je l'espère, la grande masse des catholiques absoudra les Italiens, et fera retomber sur qui de droit la responsabilité de la lutte fatale que le pape aura voulu engager contre la nation au sein de laquelle il réside. » Le jugement est commencé, et il a été jusqu'ici favorable à l'Italie.

R. Bonghi.

ÉTUDES NOUVELLES

SUR

GRÉGOIRE VII ET SON TEMPS

I. *Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au onzième siècle*, par M. Villemain, 2 vol. in-8°; Paris 1872. — II. *Pontificum romanorum vitæ ab æqualibus conscriptæ;* edidit J.-M. Watterich, 2 vol. gr. in-8°; Lipsiæ 1862. — III. *Monumenta gregoriana;* edid. Phil. Jaffé, in-8° maj.; Berlin 1865. Du même auteur : *Regesta pontificum romanorum, ab a. 1 ad 1198*, in-4°; Berlin 1851. — IV. J. Voigt, *Hildebrand als Papst Gregor VII*, 2 vol. in-8°; Halle 1815. — V. H. Floto, *Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, 2 vol. in-8°; Stuttgart 1855-56. — VI. Fr. Gfrörer, *Papst Gregorius VII und sein Zeitalter*, 7 vol. in-8°; Schaffouse 1859-61. — VII. H. Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den fränkischen Kaisern*, 2 vol. in-8°; Leipzig 1828. — VIII. W. von Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 4 vol. in-8°; Brunswick 1864-72. — IX. M. Mignet, *La lutte des papes contre les empereurs d'Allemagne*, dans le *Journal des Savans*, de 1861 à 1865.

III.

LES HÉRITIERS DE GRÉGOIRE VII (1).

I.

Serait-il vrai que Grégoire VII eut regret de ses hardiesses au moment suprême de la mort? Pour y croire, il faudrait en avoir un témoin bien digne de foi. C'est cependant ce que rapporte un contemporain qui en général mérite confiance, Sigebert de Gembloux (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

(2) Sigebert est né vers 1030 et mort en 1112. Il a vécu dans les abbayes de Gembloux, près Liége, et de Saint-Vincent de Metz. Voyez à son sujet M. Pertz, dans ses *Archives*, XI; M. Bethmann, en la préface de son édition de ce chroniqueur, dans les *Script. rer. germ.* de Pertz, VI, 268 et suiv.; Foppens, *Biblioth. belg.*, II, p. 1096 et suiv., enfin Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, p. 291 et suiv.

Sans partager l'irritation de Baronius, qui s'écrie brutalement que Sigebert *en a menti*, ni le dédain de Voigt et de son traducteur, qui n'estiment pas le témoignage du chroniqueur digne d'examen, je crois plus juste de l'expliquer et de lui faire la part qu'il mérite. Remarquons d'abord que Sigebert écrivait à Liége ou à Metz, et que Grégoire mourait à Salerne; c'étaient au XI[e] siècle les deux extrémités du monde. Remarquons encore que Sigebert n'affirme pas; il transcrit une information, sans commentaire : *de hoc ita scriptum reperi*. Religieux et chroniqueur de profession, Sigebert écrivait sur des documens qui lui étaient transmis, ou d'après ce qu'il croyait avéré lui-même. Ici, c'est un correspondant ou un rapporteur quelconque qui lui a fourni l'anecdote, et il l'enregistre avec exactitude. Quel est le fait dont il s'agit? C'est qu'après s'être confessé à Dieu, à saint Pierre et à toute l'église d'avoir grandement péché dans sa charge, Grégoire aurait avoué d'avoir suivi l'inspiration du diable en allumant la colère et la haine parmi le genre humain, bien que son entreprise n'eût eu pour but que la gloire de la religion; sur quoi, voyant venir sa dernière heure, et voulant revêtir la pureté angélique, Grégoire aurait député un cardinal à l'empereur pour dégager ce dernier de l'excommunication, et pour remettre les fautes commises à tout le peuple chrétien, clercs et laïques (1). Voilà ce que raconte en substance Sigebert, l'un des plus honnêtes et des plus exacts annalistes de cette époque.

Eh bien! dans ce récit, il n'y a que sincérité; mais il y faut porter le flambeau de la critique. Sigebert transcrit un document qui lui est fourni; son lecteur en est dûment informé. Sigebert a-t-il cru le document digne de foi? Bien qu'il s'abstienne de le dire, je suis porté à penser que oui. L'église de Liége, au milieu de laquelle a vécu Sigebert, a été affligée de l'ardeur des attaques de Grégoire VII contre Henri IV, et sans craindre le schisme elle est restée fidèle à son légitime souverain ainsi qu'à la famille salique, avec laquelle elle avait des liens d'origine et d'attachement héréditaire. Nous verrons plus tard quel témoignage touchant et solennel le clergé de Liége en a donné à l'empereur franconien dans son adversité dernière. De cette disposition d'esprit à la croyance aux regrets de Grégoire VII, il n'y a qu'un pas. Ces regrets soulageaient le clergé catholique de Liége, et quelque prêtre ou moine a bien pu

(1) Voici le texte : « De hoc ita scriptum reperi. D. Apostolicus Hildebrandus... in extremis positus, ad se vocavit unum de 12 cardinalibus... et confessus est Deo et S[to] Petro et toti ecclesiæ, se valde peccasse in pastorali cura,... et suadente diabolo contra humanum genus odium et iram concitasse. Postea vero sententiam, quæ in orbe diffusa est, pro augmento christianitatis cœpisse dicebat. Tunc misit prædictum ad imperatorem, ut optaret illi indulgentiam, quia finem vitæ suæ aspiciebat, et induens se angelica veste, dimisit vinculum omnium suorum bannorum Imperatori, etc. » Dans la collection de Pistorius, I, p. 845, et dans la collection de Pertz, VI, *sub ann.* 1085.

transformer, soit en Italie, soit dans l'ancienne Austrasie, le souhait des regrets en un fait accompli, *et voilà justement comme on écrit l'histoire*, — car entre les simoniaques ou les schismatiques et les grégoriens déclarés il est resté une portion notable de l'église qui a gémi de la lutte entre le sacerdoce et l'empire, attribuant à chacun une part de droit et de tort, persuadée par conséquent que Grégoire avait pu quelquefois excéder les bornes; comment ne le pas croire après Canosse par exemple? De cette opinion furent plusieurs cardinaux parmi les contemporains, nombre de prélats non simoniaques en Italie, en France, en Allemagne, et plus d'un moine resté indépendant au milieu du mouvement général des monastères, tel que l'auteur problématique du *de Vita Heinrici IV*, dont nous parlerons en son lieu. Cette opinion a été celle de la majorité du clergé français au XVIe siècle, de tout le clergé français au XVIIe et au XVIIIe siècle; elle était celle de nos grands bénédictins du XVIIIe siècle, celle du savant et pieux Muratori, écrivant à la même époque au milieu d'un pays catholique fort éclairé (1). De cette opinion a pu donc être Sigebert de Gembloux, et je n'en doute même pas. Il a dû accueillir avec une propension favorable le renseignement écrit qui lui était transmis. On n'a aucun reproche à faire à sa véracité; il a rapporté ce qu'il savait, et il en a indiqué la source incertaine. Il faut être homme de parti pour s'en irriter, d'autant plus que d'autres moines des mêmes contrées et d'un pays voisin confirment la même tradition dans leurs chroniques, je veux parler d'Albéric indûment surnommé des Trois-Fontaines (2) et de Florent de Wigorn (3), lesquels ont reproduit l'indication de Sigebert. Que si l'on veut remonter à la source d'où est venu le document au moine de Gembloux, je crois l'avoir découverte dans le pamphlet du cardinal Bennon : *Vita et gesta Hildebrandi*, dont on a vainement au XVIe siècle contesté l'authenticité, laquelle est aujourd'hui démontrée par l'existence de manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle, conservés à Bruxelles et au *British Museum* (4). Sigebert est mort en 1112, le cardinal Bennon en 1098. Eh bien! le pamphlet de ce

(1) « Si les moyens qu'il mit en œuvre pour arriver à la fin louable qu'il se proposait sont tous aussi dignes de louange, c'est ce que ma vénération pour les chefs de l'église et mon peu de lumières ne me permettent pas de vouloir décider. » *Annales d'Ital.* sur l'an 1085. Les bénédictins, dans *l'Art de vérifier les dates*, t. Ier, sont encore plus catégoriques. Voyez aussi Saint-Marc, *Hist. d'Italie*, III, p. 1.

(2) Voyez le texte d'Albéric dans les *Accessiones historicæ* de Leibniz, I, sur l'an 1085.

(3) Voyez l'annotation savante de M. Bethmann sur Sigebert, dans Pertz, VI, p. 365. Florent de Wigorn tenait le document d'une source particulière. Il faut lire son texte dans le tome Ier des *Monum. hist. brit.* publiés par la commission des Records; cf. Pertz, V, 564.

(4) Voyez Pertz, *Archiv.*, VIII, 872, et Potthast, p. 164.

dernier, que M. Watterich a eu grand tort d'exclure de sa collection, se termine par un récit presque identique avec celui de Sigebert. Celui-ci dérive évidemment du premier (1). Une incontestable curiosité s'attache à ces impressions de l'époque même où mourut Grégoire VII. Il n'avait pu attaquer tant de passions et renverser tant de fortunes sans exposer sa mémoire à ces déchiremens. D'ailleurs il est bien avéré qu'il a fait violence à son siècle en l'entraînant dans la voie de la réforme religieuse. « Cet homme impérieux, dit un prélat contemporain, veut que tout plie devant sa volonté : *periculosus homo vult jubere, quæ vult*; il commande aux évêques comme à ses valets de ferme, *episcopis ut villicis suis*, et malheur à qui ne lui obéit pas aveuglément et promptement (2) ! »

De tout cela, on ne saurait rien conclure, malgré l'autorité contraire du docte Saint-Marc, pour la vérité du fait avancé par Sigebert. Sans recourir aux miracles, comme Baronius, Paul de Bernrieder et autres hagiographes, tout ce qui s'est passé autour du lit de mort du grand pontife dépose contre ses regrets prétendus. Il a pu regretter certains actes secondaires ou l'emploi d'amis compromettans comme Robert Guiscard et autres, et peut-être les relations de Sigebert et de Florent de Wigorn s'appuient-elles sur un fond de tradition, véritable en ce point, tradition qui a été altérée ou exagérée en passant de main en main; mais, quant à la grande réforme elle-même et aux inflexibles moyens d'autorité dont il l'a soutenue, Grégoire à coup sûr n'a rien regretté : son âme n'était pas de trempe à faiblir devant l'adversité. Il avait la vigueur et la foi de Moïse : ce dernier n'a jamais regretté les *morte moriatur* tant prodigués dans ses lois; Grégoire n'a pas plus regretté ses excommunications. D'incontestables témoignages (3) prouvent qu'il s'en est expliqué nettement, et tous ses actes de dernière volonté concourent à la confirmation de ses décrets fulminans. Le grand dessein de réformation auquel il avait voué sa vie, et sa ferme austérité, qui ne se démentit pas un seul jour, excluent la supposition d'un scrupule ou d'une faiblesse en face de la mort. Il a quelquefois obéi peut-être à un sentiment tout humain. Le premier des Grégoire, qui a justement obtenu le surnom de *Grand*, n'avait-il pas failli dans son affaire

(1) L'opuscule très curieux du cardinal Bennon se trouve communément à titre d'annexe, avec la date de 1581, dans la collection des *Script. rer. german.* d'Urstitius, 2 tomes in-f°; Francfort 1585. C'est l'édition originale; elle a passé dans d'autres recueils avec beaucoup d'incorrections, surtout dans l'*Apologia pro Henrico IV* du savant Goldast, 1611, in-4°. Struve, p. 333, allègue l'autorité confirmative de l'*Annalista saxo*. C'est une erreur assurée du compilateur.

(2) Voyez le *Registrum* publié par Sudendorf, I, n° 5, aux *pièces justificatives*, et Giesebrecht, III, p. 1089.

(3) Voyez les textes indiqués dans Jaffé, *Regesta*, p. 443.

avec Phocas (1)? Les deux Grégoire n'en restent pas moins au-dessus des misères de notre nature. Interrogé par les évêques et les cardinaux qui l'environnaient sur le choix de son successeur, il leur nomma quatre candidats, avec l'indication de celui qu'il convenait de choisir le premier, et, bien que par l'effet de diverses circonstances, telles que le refus prolongé de ce premier candidat, les maladies épidémiques et la guerre, toute élection ait été suspendue pendant près d'un an, la volonté de Grégoire fut ponctuellement observée, et le nouveau pape, Victor III, poursuivit la rigoureuse et inexorable exécution des décrets rendus contre les simoniaques et les schismatiques. En même temps furent renouées les relations politiques du saint-siége avec l'Allemagne, pour la continuation de la lutte contre l'empereur, et avec la puissante comtesse Mathilde et les Normands pour la défense de l'Italie contre les troupes impériales et l'antipape Wibert, qui avait usurpé le nom de Clément III. Ainsi par les actes publics comme par les personnes, Grégoire VII continuait du fond de la tombe à diriger la politique pontificale, et rien n'était changé par l'avénement d'un nouveau pape. Un pareil exemple de résolution dans les desseins, de confiance dans le succès et de fermeté dans la conduite n'était possible sur le trône du saint-siége qu'après la loi organique de Nicolas II sur l'élection des papes. Voyons quelle en fut l'influence sur la direction des affaires.

En Allemagne, il s'était passé depuis la mort de Rodolphe de Rhinfeld, l'anticésar opposé par le parti pontifical à l'empereur Henri IV, des événemens qui avaient rendu inutiles pour Henri les résultats obtenus par la chute du chef de la révolte. Cette époque avait été celle du paroxysme de la lutte; jamais la guerre civile et religieuse n'avait été plus vivement et plus sérieusement engagée. La nécessité d'un nouveau chef apparut à tous les yeux. On n'avait plus à prendre dans la famille de l'empereur de personnage important, comme avait été Rodolphe, dont la défection ajoutait à la révolte un puissant effet moral; mais on chercha les mêmes avantages dans des conditions différentes. On les trouva dans la personne du comte Hermann, de la première maison non impériale de Luxembourg, capitaine habile qui pouvait par ses relations féodales intéresser dans la révolte une *nation* qui s'était jusque-là montrée disposée pour Henri, la *nation* de Lorraine, étroitement liée à celle de la France orientale ou teutonique. La politique se joignait à la renommée militaire pour conseiller ce choix, qui fut accompli en décembre 1081 à Ochsenfurt, et consacré en 1082 par l'onction reli-

(1) Voyez, à cet égard, un bon livre de M. Pingaud sur *la Politique de saint Grégoire le Grand;* Paris 1872, in-8°.

gieuse dans Goslar, la ville chérie des Otton, fondée par Henri l'Oiseleur lui-même, le chef de la grande dynastie nationale de Saxe (1). Otton de Nordheim était usé : il mourut en 1083, quelque peu discrédité (2). Berthold de Zäringhen cherchait trop ouvertement son profit personnel, et d'ailleurs son aspiration perpétuelle à l'empire était marquée d'une hésitation non moins constante. Il pouvait y avoir un intérêt public à le laisser en Souabe. Hermann était un cadet de grande race, d'origine carlovingienne, d'attaches ottoniennes, fils de Gilbert, puissant comte de Luxembourg et de Salm en Ardenne. Ses oncles avaient été ducs bénéficiaires de Bavière : il était neveu d'un évêque de Metz et de Baudouin, comte de Flandre, allié des Welfs, des maisons de Montbelliard, de Ferrette, de Bar, d'Alsace et de Boulogne, de la maison de Worms elle-même; l'impératrice Cunégonde, l'épouse de Henri le Saint de Saxe, comptait parmi ses aïeules. Par le choix d'Hermann de Luxembourg, les grégoriens avaient ébranlé l'influence morale et personnelle de la maison de Franconie, dans la Basse-Lorraine, la Mosellane, l'Alsace et la France rhénane; mais la politique à laquelle était due l'élection de l'anticésar n'avait pas été du goût des fougueux et revêches Saxons, qui ne purent supporter longtemps d'être gouvernés par un Austrasien. Hermann débuta pourtant par des succès militaires. Il remporta sur les impériaux une victoire à Höchstett. L'annaliste saxon lui accorde les grandes qualités d'un guerrier. Il n'en obtint pas moins difficilement l'obéissance, et fut appelé par mépris le roi d'Eisleben, du lieu de sa résidence; on le nomma *Gousse d'ail* (3), on le tourna en dérision, tant il est malaisé, pour les chefs eux-mêmes, de gouverner longtemps la révolte. Élu par un parti, sa chute fut préparée par le parti opposé. Il eut des faiblesses qui furent vainement rachetées par de nouveaux succès, et les revers de 1086 achevèrent de ruiner son crédit. Le margrave Ekbert de Brunswick (4), qui convoitait depuis longtemps la royauté, finit

(1) Voyez les *Annales Yburgenses*, dans Pertz, XVI, p. 437 et suiv., et l'*Histor. landgr. Thuringiæ*, dans Pistorius-Struve, I, 1303. Cf. Giesebrecht III, p. 1118.

(2) Otton de Nordheim laissa deux fils, Henri le Gras, margrave de Frise, et Otton, comte de Bichling, lesquels restèrent à la tête de l'insurrection saxonne jusqu'à leur mort. Otton de Nordheim avait été très variable dans sa conduite politique; tantôt révolté, tantôt soumis, il passait de l'extrême arrogance à l'extrême humilité, de la disgrâce à la faveur, aux dépens de sa considération. Lambert d'Aschaffenbourg, sur l'an 1076, nous fournit d'intéressans détails sur ce point. Cf. Mascov, p. 95. Les deux évêques d'Halberstadt et de Magdebourg devinrent par l'influence des Nordheim de vrais boutefeux grégoriens, et plus puissans que les Nordheim eux-mêmes, dont les vastes héritages ont passé plus tard par mariage dans la maison des Welfs de Bavière, et par ceux-ci dans la maison de Hanovre, leur héritière, qui en a possédé les débris jusqu'à nos jours.

(3) Voyez les *Annal. Palidenses*, dans Pertz, *loco cit.*

(4) « Ecbertus marchio de Brunswich... animi strenuus et animosus atque ditissi-

par se déclarer ouvertement contre lui et força son abdication. La tentative ambitieuse du Saxon fut plus misérable encore que celle d'Hermann, lequel revint modestement dans ses domaines des Ardennes, où il a fondé la première maison de Salm, éteinte au XV[e] siècle et fondue en diverses maisons féodales des siècles suivants (1), dont plusieurs ont continué le nom de Salm sans être du même sang. Les succès de la cause impériale en Allemagne étaient dus en grande partie à l'habileté courageuse et dévouée de Frédéric de Hohenstaufen, qu'Henri IV créa premier duc héréditaire d'Alsace et de Souabe, et auquel il donna sa fille Agnès en mariage comme un éclatant témoignage de sa reconnaissance. Frédéric, dont le frère et le neveu furent successivement évêques de la puissante ville de Strasbourg, dut guerroyer longtemps avec les Zäringhen avant d'obtenir la possession paisible de son duché, où sa race s'est assuré un empire d'affection qui a duré jusqu'à l'extinction de la maison de Souabe (2). C'est le petit-fils de ce Frédéric qui, sous le nom de Conrad III, a fondé cinquante ans plus tard la dynastie impériale des Hohenstaufen, avec laquelle a commencé une nouvelle phase de la lutte du sacerdoce et de l'empire.

Pendant que ces choses se passaient dans l'intérieur de l'Allemagne, Henri consolidait son œuvre de réparation en fondant sur les flancs de la Saxe et de la Bavière le royaume de Bohême (3), en faveur d'un duc national qui lui donnait depuis plus de dix ans des preuves et des gages d'une alliance fidèle. En Italie, l'empereur avait non moins habilement conduit ses affaires. Si le pape avait soulevé l'Allemagne contre Henri, à son tour ce dernier avait soulevé contre le pape l'Italie, où, malgré le vaillant appui de la comtesse Mathilde, Henri avait tenu Grégoire bloqué dans Rome même, pendant plusieurs années, et l'avait enfin obligé de déloger pour se réfugier chez les Normands. S'il avait été réduit à célébrer obscurément une des fêtes de la chrétienté en ses vieilles terres de la France rhénane, pendant que l'anticésar Hermann trônait avec insolence et célébrait Noël dans la cité impériale de Goslar, il avait à son tour intronisé le pape de son choix à Rome, où Wibert officiait pontificalement, pendant que son grand adversaire, le vrai pape, gémissait dans l'exil à Salerne, et cette interversion des rôles produisait

mus, iterum in Saxonia contra imperatoris tyrannidem suscitavit, etc. » — *Annalista saxo*, dans le *Corpus* d'Eccard, t. I[er], p. 567.

(1) Voyez Ungewitter, *Erdbeschreibung*, I, 218 (1872); Schœll, *Hist. des traités*, etc.; Hopf, *Atlas*, etc., I, p. 341, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III.

(2) Voyez Gfrörer, et *l'Art de vérifier les dates*. Cf. Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, t. I[er] (1858), et Köhler, *Geneal. fam. aug. Staufensis*, in-4°; 1727.

(3) Voyez le *chron. Citizence*, sur l'année 1086, dans Pistorius-Struve, I, p. 1146, et Cosmas, en sa Chronique de Bohême, dans la collect. de Menken, t. I[er].

sur les peuples (1) une vive impression. La balance penchait même évidemment en faveur de Henri. En effet, si nous considérons l'état général des choses, soit en Italie, soit en Allemagne, pendant les années 1085 et 1086, nous trouvons que la fortune de l'empereur a complétement changé de face, et que la grande œuvre de Grégoire VII est momentanément très compromise. Le destin a délivré Henri IV de ses plus terribles ennemis. Rodolphe de Rhinfeld, Otton de Nordheim, Grégoire VII, ont succombé déjà, et l'anticésar Hermann est prêt à déposer sa vacillante couronne. En Italie, Henri tient les grégoriens refoulés dans les terres normandes de la Pouille et de la Calabre. Rome obéit à la loi impériale, et l'antipape Wibert y domine sans conteste; les grégoriens n'osent en approcher, et l'élection d'un nouveau pape se fait attendre pendant un an. La grande-comtesse Mathilde, si dévouée à la cause de Grégoire, si active à la lutte contre Henri, est réduite pour l'heure à l'impuissance dans l'Italie centrale, et dans ses domaines de la Haute-Italie elle a peine à défendre ses forteresses.

En Allemagne, Henri avait pu, le siége de Mayence étant vacant, y placer une de ses créatures, et pour qui connaît l'immense étendue de cette métropole, qui comprenait la moitié de l'Allemagne au moyen âge (2), il sera facile d'apprécier l'importance de ce succès. En effet, le nouveau titulaire du siége de saint Boniface rendit à son prince de grands services dans les synodes ou assemblées dont, à l'exemple des papes, l'empereur multipliait la réunion en ce temps-là. Au concile grégorien de Quedlinbourg, l'autorité vaniteuse du légat avait tellement amoindri la considération d'Hermann de Luxembourg que tout le monde avait senti la nécessité de relever le pouvoir civil trop abaissé. Au synode de Mayence, les choses avaient été mieux conduites au gré de Henri. Les adhérens de l'empereur avaient de nouveau proclamé l'indépendance des rois vis-à-vis la papauté, mis au ban de l'empire les princes révoltés et l'empereur Hermann lui-même, confirmé la déposition prononcée contre Grégoire dans les conciles précédens, reconnu l'autorité de Wibert ou Clément III, l'antipape, et proclamé la trêve de Dieu pour répondre au besoin général de calme et de repos qui se faisait sentir après de si désolantes agitations (3). Enfin, pour satisfaire le vœu de conciliation qui se produisait de toutes parts, l'empereur jurait de

(1) « Anno dom. incarn. 1085, nativitatem dominicam egere Herimannus rex Goslariæ, Heinricus imperator Coloniæ, confluentibus ad ejus curiam plurimis, utpote novi domini cupidis. Similiter Gregorius papa Salerni, ejus supplantator Romæ natale Domini celebraverunt. » *Annalista saxo,* dans le *Corpus* d'Eccard, t. Ier, p. 564.

(2) Voyez les cartes géographiques jointes au grand ouvrage de Gfrörer.

(3) *Ibi etiam communi consensu atque consilio constituta est pax Dei.* Chronic. Ursperg. ad 1085; Mascov, p. 96, et Hefele, *Concilien,* t. V.

maintenir aux Saxons la jouissance de leurs vieilles franchises et d'en respecter les priviléges séculaires. Le savant Hefele, dans son *Histoire des conciles*, nous a donné l'exacte analyse de ces deux synodes de Quedlinbourg et de Mayence, dont au siècle passé Schaten avait recueilli les décisions éparses, et qui au siècle même de Henri IV avaient été l'occasion pour le célèbre Waltram, évêque de Naumbourg, l'un des principaux défenseurs des droits de l'empire, de montrer son zèle et son savoir (1). Une expédition de Henri dans la Saxe parut achever l'œuvre de pacification qu'avaient avancée encore la diète de Gerstungen et le synode thuringien de Bergstadt, où le droit d'excommunier les rois avait été refusé solennellement au pontife romain (2).

II.

A ce moment, on put croire en Allemagne que le dernier mot restait à l'empereur Henri, et que l'insurrection était décidément terrassée. Chacun prit son parti en conséquence, et la cause grégorienne fut en complet désarroi. Un document contemporain, les *Annales de Magdebourg*, œuvre d'un moine du pays, nous retracent le tableau piquant et fidèle de l'état des esprits à cet instant. On croirait cette page écrite pour nos révolutions modernes, tant la misère humaine, qui est de tous les temps, s'y trouve peinte au naturel. « On pouvait voir, dit le chroniqueur, la face du pays complétement bouleversée. Ceux qui jadis se prononçaient exclusivement pour le siége apostolique contre l'empereur, ceux qui juraient naguère qu'ils ne communiqueraient jamais avec l'excommunié que par la grâce et l'entremise de l'excommunicateur, oubliant aujourd'hui et l'expulsion violente du saint-père et la disgrâce infligée à Hermann, l'homme de leur choix, adressaient sans pudeur et directement de fréquens messages à l'empereur, et, bien que ce dernier n'eût été consacré que par un évêque excommunié (Wibert), la foule était si hâtive à lui porter ses hommages que l'un craignait d'être devancé par l'autre dans ses empressemens, et, que l'on regardait comme se manquant à lui-même celui qui ne se mettait pas en mesure de coopérer à la restauration complète de l'empire franconien en Saxe. Enfin la Saxe entière semblait emportée par un sentiment étrange d'affection pour un excommunié qu'elle avait impétueusement expulsé avant qu'il fût frappé des foudres de l'église (3). » Atterrés par cette révolution

(1) Voyez les Annales de Paderborn, de Schaten, 1774, 3 vol. in-fol. L'ouvrage de Waltram, *De unitate ecclesiæ*, auquel il est fait ici allusion, a été inséré dans la collection de Freher, t. Ier.

(2) Voyez le très curieux récit des *Annales Magdeburgenses*, dans Pertz, XVI, p. 176. Le discours de l'évêque d'Utrecht est très remarquable.

(3) Pertz, XVI, p. 177. — « Videres tunc temporis faciem Saxoniæ irrevocabiliter al-

des esprits, les chefs de la révolte, Hermann en tête, s'étaient réfugiés chez les Danois. Les évêques de Magdebourg et d'Halberstadt avaient été déposés et remplacés par des évêques wibertistes. Une tentative de reprise d'armes s'étant manifestée, elle avait été sur-le-champ et sévèrement comprimée. La diète de Mayence de 1086 avait été des plus satisfaisantes, et Henri semblait avoir obtenu la garantie d'une sécurité future, en même temps qu'il faisait éclater la majesté impériale par la création du royaume de Bohême, laquelle fut d'un grand effet moral (1).

Comment des succès tant inespérés furent-ils neutralisés, et comment les vieillards réfugiés à Terracine ou à Capoue ont-ils pu relever les affaires si compromises de la papauté? Enfin quels ont été les instrumens de cette réaction? C'est ce que nous avons à rechercher. Remarquons d'abord qu'une certaine hésitation dans la transmission du pouvoir pontifical a favorisé les affaires de l'empereur Henri IV. Un grave dissentiment d'opinion ou d'ambition s'est élevé entre les successeurs indiqués par Grégoire VII. Le premier désigné était Didier, abbé du Mont-Cassin, issu de la puissante maison des comtes de Capoue, personnage de grande autorité, homme de foi vive, esprit cultivé, mais borné, infirme et irascible, au demeurant honnête et plein de scrupule, qui accueillit avec effroi la proposition de s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, et qui opposa une résistance en apparence obstinée à des ouvertures dont le fond ne lui déplaisait pas. Or un autre successeur désigné par Grégoire, Hugues de Bourgogne, archevêque de Lyon, homme de beaucoup d'esprit, du grand monde et de non moins grande réputation, aurait voulu qu'on prît Didier au mot sur son refus, et il paraît bien que son avis à cet égard n'était pas complétement désintéressé. De là des retards, des tiraillemens, et dans le collége des cardinaux même des oppositions, dont il reste l'irrécusable et regrettable monument dans une longue lettre pleine de piquantes révélations conservée par Hugues de Flavigny, adressée à la comtesse Mathilde de Toscane, et surtout dans une sentence fulminée au concile de Bénévent, peu de temps après, par

teratam. Qui enim se antea pro solo apostolicæ sedis patrocinio Heinrico adversatos affirmaverant, qui se ei nisi per suum excommunicatorem, papam scilicet Gregorium hujus nominis septimum, reconciliato nunquam communicaturos juraverant, jam obliti papam eumdem violenter expulsum, Hermannum regem inhumane destitutum, Heinrico per crebras legationes non solum communicant, verum etiam imperatorem, quamvis ab excommunicato consecratum, appellant, in captanda ejusdem benevolentia altero alterum preoccupante, et illum sibi ipsi defuturum judicante, quicumque Heinricum, jam Saxonia et integritate teutonici regni potiturum, sibi debitorem suæ restitutionis non faceret. Conspirans quippe omnis fere Saxonia, tanto excommunicatum reposcit affectu, quanto prius nondum excommunicatum expulit impetu. »

(1) Voyez Mascov, p. 99, et Giesebrecht, t. III.

Didier, pape élu, peu généreux envers son concurrent trop pressé et surtout trop désappointé. C'est un débat aujourd'hui oublié, mais qui a beaucoup occupé les contemporains et même les érudits du dernier siècle. La France se montra favorable à l'archevêque de Lyon, dont Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, partageait le sentiment, contre Victor III, dont l'irascibilité fut plus tard et heureusement tempérée par le bon sens d'Urbain II (1).

D'autre part, il était difficile aux grégoriens de pénétrer de la Pouille jusqu'à Rome, pour l'élection ou du moins pour faire consacrer l'élu. Enfin, après une année entière d'incertitude et d'interrègne, les princes de Capoue et de Salerne, aidés par les Normands, ménagèrent une pointe hardie sur la ville de Rome et obtinrent l'élection de Didier (2), qui prit le nom de Victor III (24 mai 1086). A part l'incident de l'archevêque de Lyon, qui fut une faiblesse ou un travers, le gouvernail de l'église était mis en bonnes mains, et la chrétienté s'en ressentit, car le nouveau pape confirma résolûment les décrets de Grégoire VII, et l'espérance, un moment suspendue, revint au cœur de tous les catholiques grégoriens. Les réfugiés du Danemark avaient déjà reparu dans la Saxe et réchauffé l'insurrection. Hermann et Welf de Bavière, recrutant de nouveaux soldats, vinrent mettre le siége devant la grande place de Würtzbourg, que Frédéric de Hohenstaufen entreprit vainement de protéger. Henri accourut à son secours, livra bataille aux insurgés, et la perdit. La révolte reprit ses avantages. L'empereur en eut la preuve à la diète de Spire, convoquée *de pacando imperio*. Il était pourtant encore en pleine confiance, malgré la défaite de Bleichfeld, que lui firent oublier quelques succès, à la suite desquels l'évêque d'Halberstadt fut tué les armes à la main. C'est alors que Henri associa son fils Conrad à l'empire en le faisant élire et couronner roi des Romains à Aix-la-Chapelle (1087), et en lui déléguant spécialement la lieutenance de l'empire en Italie.

Mais à cette heure mourait Victor III au Mont-Cassin, cédant la place à Urbain II après quatorze mois de règne seulement. Urbain II,

(1) L'authenticité de la lettre de Hugues à Mathilde ne peut être récusée. Voyez le P. Labbe, en ses *Conciles*, X, 415, et Pertz, *Monum. Germ. hist.*, VIII, p. 288-502. Saint-Marc, *Hist. d'Italie*, en a donné la traduction exacte, t. IV, p. 832 et suiv., et fourni une discussion approfondie à ce sujet, t. III, p. 553-89, où les appréciations impartiales des bénédictins, dans l'*Hist. littéraire de la France*, et de Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, sont rapportées et discutées. On dirait que le docte Hefele a voulu, dans son *Histoire des conciles*, glisser sur cet incident, qui, si Victor III eût vécu plus longtemps, aurait pu faire de l'archevêque Hugues un autre cardinal Bennon. Quant à la sentence du concile de Bénévent, le texte en est perdu. Nous n'en avons que la substance dans les monumens contemporains (voyez Saint-Marc, t. III, p. 553 et 575); mais la certitude en est indubitable.

(2) Voyez les *Vitæ pontificum* de Watterich, t. Ier, p. 547 et suiv.

appelé auparavant Odon, évêque d'Ostie, était l'un des candidats que Grégoire VII avait désignés pour lui succéder, et Victor III l'avait recommandé lui-même. Il fut élu à Terracine, le 12 mars 1088, sous la protection des Normands. Champenois d'origine, né à Reims selon les uns, à Châtillon-sur-Marne selon les autres, il était fils d'un châtelain de la contrée, et fut d'abord chanoine, puis moine à Cluny. Grégoire VII l'avait-il connu à Cluny même? C'est ce qu'on ignore. Ce qui est assuré, c'est qu'il l'avait mandé à Rome dès l'an 1078, qu'il le fit évêque d'Ostie et le plaça dans son conseil. Il avait donc l'exacte tradition de toutes les pensées de Grégoire VII, sur les traces duquel il se fit gloire de marcher. *Il aurait dû choisir un meilleur modèle*, disent les bons bénédictins de 1783. La Providence lui réservait à peu près la même durée de pontificat qu'au moine Hildebrand, mais il eut en mourant à Rome, et non en exil, la satisfaction d'avoir accompli l'œuvre de réforme et de rénovation entreprise par son prédécesseur, sur lequel il avait l'avantage des formes extérieures (1). Très résolu dans la poursuite du but, il renouvela tous les décrets de Grégoire VII, et, tout aussi inexorable pour le fond, il se montra moins impérieux et moins irritable dans la forme, plus indulgent surtout pour les personnes, réservant une intraitable rigueur pour les deux grands suppôts du schisme, l'empereur Henri IV et l'antipape Clément III, qui tenaient toujours Rome et la Haute-Italie sous leur loi. Tous les actes d'Urbain II visèrent ces deux personnages, qu'il isola peu à peu de leurs adhérens, ouvrant les bras à quiconque venait à lui, se montrant facile à recevoir en grâce les subalternes (2), et rarement inflexible envers les gens compromis, sachant bien qu'on avait soif de pacification. Quant à la direction supérieure des affaires, il fit emploi de tous les moyens, les grands comme les petits, les meilleurs comme les pires. Il paraît bien avoir partagé l'opinion de Hugues de Lyon sur Victor III, mais il fut plus circonspect, et assoupit cette affaire aussitôt qu'il fut le maître, ce qui lui rallia le clergé gallican. Politique aussi profond que Grégoire VII, il fit des moines son corps d'armée, raviva, réchauffa le penchant des esprits pour le cloître, fonda de nouveaux ordres, provoqua les réformes monastiques, et ouvrit un immense dérivatif à la lutte du sacerdoce et de l'empire en engageant l'Europe dans le grand

(1) « Hic erat natione Gallus, dit Orderic Vital (dans Duchesne, *Script. rer. normann.*, p. 677), nobilitate et mansuetudine clarus, civis remensis, monachus cluniacensis, ætate mediocris, corpore magnus, modestia discretus, religione maximus, sapientia et eloquentia præcipuus. » Voyez les biographies contemporaines recueillies par Watterich, *loc. cit.*, I, p. 571.

(2) Voyez Bernold, le continuateur d'Hermann le Contract, en sa chronique sur l'an 1088, dans Pertz, V, p. 385-467, et Watterich, *loc. cit.*, p. 579.

mouvement de la première croisade, dont il vint en personne animer l'enthousiasme à Clermont. Tournant l'activité féodale vers la conquête de Jérusalem et les fortunes de l'Orient, il paralysa dans l'Occident l'empereur Henri IV, dont il détacha les capitaines les plus illustres, se rendit maître de l'opinion générale, captiva l'imagination des peuples, éleva plus haut que jamais l'action de la papauté sur les consciences, et couvrit de confusion les adversaires de Grégoire VII en face de l'indescriptible entraînement de la guerre sainte. C'est lui qui a terrassé l'empereur Henri IV; il a vengé Grégoire VII expirant à Salerne, et il n'a pour ainsi dire laissé à son successeur Pascal II que le soin d'achever impitoyablement son adversaire en lui refusant toute merci. Il n'a été donné peut-être à aucun pape de montrer au monde combien il y avait de ressources dans le sentiment religieux au milieu des grandes crises de l'humanité. Urbain II a été l'agent décisif de la réforme grégorienne; élevant la puissance papale presque au niveau de celle de Dieu, il absolvait les morts tout comme les vivans, et disposait de l'autre monde comme de celui-ci. Passant par Maguelonne, il accorda la remise des fautes aux habitans actuels ainsi qu'aux trépassés de l'endroit : *omnibus sepultis et sepeliendis* (1).

Plus politique que Victor III, Urbain II rallia les dissidens en France comme ailleurs (2), et ne mit aucune borne à la réconciliation des esprits, gardant son inflexibilité pour la grande victime qu'il fallait immoler. Bennon l'appelle plaisamment *Turbanus;* c'est bien mieux à Bennon que le sobriquet convient, incapable et brouillon, quoique ne méritant pas les incroyables injures dont l'accable Baronius (3). La base d'opération d'Urbain II, comme de Grégoire VII, a été l'appui des Normands et l'alliance de la comtesse Mathilde de Toscane. Si les deux papes ont obtenu de celle-ci un concours plus actif que des rusés Normands, l'assistance de ces derniers n'en a pas moins été très profitable au saint-siége, et si utile même qu'il est fort douteux que les papes se fussent soutenus contre le ressentiment de l'empereur franconien sans l'établissement des Normands en Italie. Il y eut seulement cette différence entre la coopération de ceux-ci et la coopération de la comtesse de Toscane, que les Normands firent leurs affaires et gagnèrent un royaume en prêtant secours aux papes, tandis que l'inconsistante et dévote Mathilde y a

(1) Voyez Labbe, *Biblioth. nova*, I, p. 799, et *l'Art de vérifier les dates*, t. Ier.

(2) Voyez une deuxième lettre de Hugues de Lyon à la comtesse Mathilde, dans Saint-Marc, t. IV, p. 838, et t. III, p. 589. La conduite d'Urbain II envers Hugues de Lyon prouve que ce dernier n'avait pas tous les torts. Voyez Saint-Marc, p. 579 et 581.

(3) Voyez Baronius, sur l'an 1048, nos I et V; sur l'an 1053, n° IX; sur l'an 1055, n° XXVIII; sur l'an 1061, n° XXXII; sur l'an 1073, nos XIV et XXII; sur l'an 1076, n° XXVII; sur l'an 1077, n° XXII; sur l'an 1078, nos XII et XIII; sur l'an 1079, n° IV; sur l'an 1084, n° IV; sur l'an 1098, nos XI et XIII. Je cite toujours l'édition de Theiner.

perdu sa considération et ses domaines. Les Normands n'avaient qu'une foi médiocre, leur intérêt passant avant toute chose, fort respectueux et très polis toujours, mais ne craignant pas à l'occasion de prendre le pape au collet, comme ils l'ont fait deux fois (1), et pour cela toujours traités avec ménagement par les papes, la politique des uns comme des autres s'accordant à leur avantage commun, et les papes s'étant toujours mal trouvés de se brouiller avec les Normands, voisins assez dangereux, avec lesquels il valait mieux vivre en amis qu'en ennemis. Lorsqu'éclata le différend de Grégoire VII et d'Henri IV, il y avait cinquante ans à peine que les Normands étaient établis en Italie, à la suite de cette aventure de chevaliers errans que tout le monde connaît. Ils étaient trop loin des empereurs allemands pour avoir beaucoup à les craindre. Ils cherchèrent à leur être utiles, et obtinrent les bonnes grâces de Henri II et de Conrad II. Les Karolings et les Otton (2) avaient refoulé vers ces extrémités de l'Italie une aristocratie lombarde qu'ils n'avaient pu détruire et qu'ils avaient préféré se rattacher par un lien féodal. Ils l'y laissaient aux prises avec les Grecs du bas-empire qui, refoulés aussi dans les montagnes de la Pouille et de la Calabre, s'y étaient ménagé des refuges inexpugnables d'où ils donnaient la main aux empereurs de Constantinople. Entre ces deux races qui se disputaient la possession du pays était survenue une troisième, celle des Sarrasins de Sicile, qui essayaient aussi par ce côté de prendre pied en Italie. C'est au milieu de ce conflit qu'étaient apparus les Normands, qui, trouvant le climat et la terre à leur convenance, tantôt aidant les Grecs et tantôt les Lombards, se faufilant entre eux et les Sarrasins, finirent par les évincer tous, et fondèrent un état qui fut l'un des plus florissans du moyen âge, avec lequel les papes d'abord, les empereurs ensuite, furent obligés de compter, état qui devint plus tard un des joyaux de la couronne impériale de Souabe. Robert Guiscard a été un autre Guillaume le bâtard, mais d'ordre inférieur; son frère et lui venaient de conquérir la Sicile lorsque Grégoire parvint à la papauté (1072).

Les papes avaient favorisé l'ambition envahissante des Normands à l'endroit des seigneurs grecs et lombards de la Pouille et de la Calabre, et l'on en comprend facilement les motifs (3), s'agissant de schismatiques. Ils encouragèrent aussi les entreprises normandes sur l'Albanie et sur les îles ioniennes, où périt Guiscard,

(1) Sur Léon X et sur Innocent II. voyez *l'Art de vérifier les dates*, III, p. 811, et notre deuxième article dans cette *Revue*, p. 619 et suiv.

(2) Voyez l'*Historia principum langobardorum, beneventanæ olim provinciæ quæ modo regnum fere est neapolitanum; edid.* Cam. Peregrini, Neapoli, 1749, 4 t. in-4°.

(3) Voyez Gfrörer, *loc. cit.*, où cette question est très bien traitée; — *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 789 et 808; — Giesebrecht, t. III, p. 1082.

presque en même temps que Grégoire VII à Salerne. Roger, son frère, roi de Sicile, s'entendit parfaitement avec Urbain II, qui lui fit d'importantes concessions, entre autres celle d'être en Sicile légat perpétuel du saint-siége (1). Grégoire VII avait flatté Guiscard d'être roi d'Italie; c'était la part promise aux Normands dans le partage des dépouilles d'Henri IV (2). Le droit nouveau s'étant introduit en faveur de la papauté d'ôter aux rois leurs domaines par la voie de l'excommunication, la conséquence directe était le droit corrélatif de conférer les couronnes vacantes. En attendant la royauté d'Italie, les Normands s'assurèrent celle de Sicile et le duché de Naples, dont ils offrirent volontiers au saint-siége l'hommage féodal, qui ne les embarrassait guère, surtout quand ils eurent obtenu le cumul d'autorité religieuse et d'autorité civile que leur garantissait le privilége de la légation perpétuelle. L'hommage féodal offrait même un notable avantage aux Normands. La Sicile, au temps de l'empire romain, était une province suburbicaire, c'est-à-dire soumise à l'autorité du préfet de Rome, chargé d'assurer les approvisionnemens de la ville. De cette ancienne et bizarre circonscription territoriale, il était résulté qu'au temps où la hiérarchie administrative était devenue loi de l'église les évêques de Rome avaient été investis de la juridiction métropolitaine sur les évêques de Sicile, juridiction dont avaient hérité les patriarches de Constantinople lorsque la Sicile avait passé sous l'autorité des empereurs grecs. Roger trouvait donc son intérêt à rompre toute communication entre l'église de Sicile et celle de Constantinople. La suzeraineté féodale en était le moyen, puisqu'elle était l'équivalent d'un droit de supériorité consacré par l'histoire de la ville de Rome. Il fut donc établi que désormais les évêques élus de Sicile reviendraient chercher à Rome la consécration des mains du pape, en qualité de métropolitain (3). Tels étaient les arrangemens qui, après bien des difficultés, avaient fait des Normands des alliés dévoués à la papauté. Le résultat de cette alliance était non point de mettre une troupe militante au service du saint-siége, si ce n'est dans des cas extrêmes, comme celui de la délivrance de Grégoire en 1084 ou de l'aventure tentée pour faire élire Victor III en 1086 (4), mais d'assurer en tout temps une retraite et un asile au saint-père sans poser les Nor-

(1) Voyez Muratori, et *l'Art de vérifier les dates, loc. cit.*, p. 806 et 807. — La bulle d'Urbain II a ému Baronius d'une sainte colère.

(2) Voyez les *Gesta Rob. Wiscardi*, de Willelmus Appulus, dans Pertz, IX, p. 239 et suiv. Le chroniqueur atteste que tel était le bruit commun du temps. Cf. les *Annales* de Romuald de Salerne, dont le témoignage impartial est à remarquer, dans Pertz, XIX, p. 407 et suiv., et Giesebrecht, *loc. cit.*, p. 1040.

(3) Voyez *l'Art de vérifier les dates*, III, p. 807 et 812, et Muratori, *Annal. d'Italia*, sur l'an 1090.

(4) Voyez Hefele, *Concilien-Geschichte*, V, p. 169.

mands en agresseurs envers l'empire. Ils étaient une menace permanente, rarement des ennemis déclarés; ce qui n'empêcha point l'empire de leur infliger plus tard une correction quelque peu méritée, sous le règne de Lothaire de Supplinbourg (1137). Du reste les Normands furent fidèles à la cause grégorienne, dans la mesure d'une coopération réservée. La chronique de l'archevêque Romuald de Salerne est un monument de leur esprit de modération diplomatique, et, le jour de la guerre sainte arrivé, la postérité de Tancrède de Hauteville et de Guiscard donna aux croisades ses plus déterminés champions.

L'autre appui principal d'Urbain II, dans la période nouvelle qui va s'ouvrir, a été celui de la comtesse Mathilde de Toscane, dont nous avons déjà parlé. Le rôle énergique et dévoué que va jouer ce personnage exige que nous le fassions connaître plus à fond à nos lecteurs. Mathilde était fille de Boniface le Pieux, puissant et riche seigneur, qui possédait dans la Haute-Italie les comtés de Modène, de Reggio, de Mantoue, de Ferrare, de Crémone, de Canosse, etc., et que l'empereur Conrad de Franconie avait créé duc et marquis héréditaire de Toscane, probablement à l'occasion du mariage de Boniface avec Béatrix, fille de Frédéric, duc bénéficiaire de la Haute-Lorraine, nièce de l'empereur. Béatrix était cousine germaine maternelle de l'empereur Henri III (1). Henri IV et Mathilde étaient donc issus de germains; mais le second mariage de Béatrix avec Godefroi le Barbu (2) avait entraîné de la froideur entre elle et l'empire. Sans nous arrêter à l'histoire particulière de Béatrix, qui a été remplie d'événemens intéressans pour l'histoire d'Italie, en partie racontés par M. Villemain avec le talent qu'on lui connaît, mais avec quelque confusion de dates et de lieux, hâtons nous de dire que Mathilde, jeune et belle, restée seule héritière des vastes possessions de sa maison, dont sa mère avait eu l'usufruit jusqu'en 1076, avait été mariée, sans beaucoup de goût de sa part, avec Godefroi dit le Bossu, fils du premier lit de Godefroi le Barbu, duc de la Basse-Lorraine et second mari de sa mère. Les papes n'avaient pas été probablement étrangers à cet arrangement qui rémunérait des services rendus par le Barbu à la papauté, et qui promettait à celle-ci la continuation d'une alliance dévouée; mais indépendamment de la répulsion naturelle qui naît entre la laideur et la beauté une dissidence politique avait désuni les époux. Godefroi le Bossu était attiré par son intérêt de Lorrain vers la cause impériale. Grégoire avait favorisé l'éloignement de Mathilde pour son époux, et celle-ci en avait gardé pour Grégoire une reconnaissance passion-

(1) Cette parenté, demeurée d'une explication obscure jusqu'au siècle dernier, a été parfaitement débrouillée par l'érudit Saint-Marc, IV, p. 1198 à 1210.

(2) Voyez la deuxième partie de cette étude, dans la *Revue* du 1er avril, p. 622.

née. Demeurée veuve bientôt après, l'intimité entre elle et le pontife se resserra toujours davantage. Elle lui donnait asile au château de Canosse lorsque Henri IV, éperdu, vint demander l'absolution de la redoutable sentence dont Grégoire l'avait frappé. Si elle fut bonne parente en cette occurrence, il est permis d'en douter; mais, l'ardeur de sa dévotion lui montrant le droit chemin du côté de Grégoire, elle y resta fidèle. Pourquoi faut-il ajouter, pour rester vrai, que ce grand esprit, tenant trop peu de compte des convenances d'une situation délicate, ne refusa point la donation secrète que Mathilde voulut faire à cette époque de ses états et domaines au saint-siége? Nous aurons occasion d'y revenir (1). Depuis lors, Mathilde a rempli son siècle du bruit de son nom; le moyen âge l'appela *la grande comtesse*. Elle a été d'une part l'objet des plus enthousiastes éloges, et d'autre part livrée aux injures et aux outrages. Au siècle dernier, l'érudition s'est épuisée à éclairer son histoire, encore entourée de beaucoup d'obscurités (2); à côté de Leibniz et de Muratori, remarquons Fiorentini et notre Saint-Marc (3). De nos jours encore, un écrivain trop tôt enlevé aux lettres, qu'il honorait, lui a consacré un volume écrit avec esprit (4), mais où le dithyrambe l'emporte sur le jugement impartial et calme de l'histoire. Dévouée à la cause des papes, elle a fait échec à la puissance impériale, quelquefois triomphé d'elle, soutenu avec une affection filiale Grégoire VII et Urbain II, et bravé, pour servir leur intérêt, tous les scrupules, toutes les délicatesses et tous les périls. Aussi affectionnée qu'inconsidérée, elle attacha son nom à une lutte héroïque en

(1) Cette donation est un détail tout humain dans la grande histoire de Grégoire VII. Elle a exposé l'austère pontife aux coups de fouet de Voltaire. Que de faiblesses dans ce fatal château de Canosse! « Avouons, dit Voltaire, que Grégoire eût été un imbécile, s'il n'avait pas employé le profane et le sacré pour gouverner cette princesse et pour s'en faire un appui contre les Allemands. Il devint son directeur, et de son directeur son héritier. » J'aurais voulu que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, v° Grégoire VII, n'ajoutât point, en s'inspirant des pamphlets du temps : « Je n'examine pas s'il fut en effet son amant, ou s'il feignit de l'être, ou si ses ennemis feignirent qu'il l'était, ou si dans ses momens d'oisiveté ce petit homme très pétulant abusa quelquefois de sa pénitente, qui était femme, faible et capricieuse : rien n'est plus commun dans l'ordre des choses humaines; mais, comme d'ordinaire on n'en tient point registre,... comme ce reproche n'a été fait à Grégoire que par ses ennemis, nous ne devons pas prendre ici une accusation pour une preuve; c'est bien assez que Grégoire ait prétendu à tous les biens de sa pénitente sans assurer qu'il prétendit encore à sa personne. »

(2) Le principal document contemporain que nous possédons sur Mathilde est sa biographie écrite en vers latins par son chapelain Denis ou Donizo, publiée imparfaitement d'abord par Leibniz et par Muratori, et avec une exactitude complète par M. Bethmann, dans Pertz, t. XII. M. Renée n'a point connu cette dernière édition.

(3) Fiorentini, *Memorie della gran contessa Matilda*, etc. Lucca 1756, 2 vol. in-4°. Saint-Marc, t. IV, p. 1194 à 1316.

(4) *La grande Italienne, Mathilde de Toscane*, par M. Am. Renée, in-8°; Paris 1859.

même temps qu'à des intrigues et à des actes que réprouve l'honnêteté politique, mais elle resta pure de beaucoup de calomnies privées que la haine et la passion accumulèrent contre elle. Bien rare était, en ce temps-là, celui qui demeurait dans la mesure de la modération et de la vérité.

III.

Il nous reste à justifier par les faits accomplis les jugemens que nous venons de porter sur les personnes et sur les choses. La reprise d'armes des révoltés en Allemagne, et surtout la défaite de Bleichfeld, avaient profondément impressionné les esprits. La guerre, dont on était si fatigué, serait donc éternelle? et la paix, dont on avait tant de soif, s'éloignerait donc toujours davantage? Un seul homme, l'empereur, n'était-il pas l'obstacle à la pacification par son refus obstiné de se soumettre au saint-siége? Et la mobilité des esprits favorisant cette pensée, on se montra disposé à se jeter aux pieds du pape avec la même facilité qu'on avait eue à se jeter aux pieds de l'empereur. Il s'établit qu'Henri était l'adversaire persistant d'une conciliation nécessaire, et, peu à peu la faveur publique l'abandonnant, il resta livré aux plus inexorables hostilités. On ne se croyait plus tenu à aucune loi humaine vis-à-vis d'un excommunié opiniâtre, et les plus abominables calomnies reprirent contre lui leur cours, un moment interrompu. Ekbert, violant la foi jurée, reparut à la tête des insurgés. Henri assiégea sa forteresse de Gleichen en Thuringe (1089), mais Ekbert fit diversion en attaquant Quedlinbourg, asile de la sœur et de la seconde épouse de l'empereur (1). Henri livra bataille et fut encore malheureux, ayant à combattre un nouvel adversaire de sa maison, Lothaire de Supplinbourg, qui apparut alors sur la scène politique, et qui sera plus tard empereur. Le légat d'Urbain II en Allemagne était Gebhard de Zäringhen, évêque de Constance, ancien moine d'Hirsauge, frère du duc Berthold, actif instigateur de révolte et de troubles. Vainement la sœur d'Henri, abbesse de Quedlinbourg, celle même que d'odieux calomniateurs affirmaient avoir été outrageusement violée par son frère, assisté de plusieurs de ses amis (2), soutenait avec vaillance la cause impériale et terrassait l'agitateur Ekbert, qui succombait sous ses coups (1089), la révolte prenait de jour en jour plus de consistance, pendant qu'en Italie Urbain parvenait, avec l'aide des Normands, à expulser de Rome l'antipape Wibert, habile à

(1) Voyez Waltram, dans Freher-Struve, t. Ier, p. 308 et 297.

(2) Voyez le moine Brunon, *Hist. belli saxonici*, dans la collect. de Freher-Struve, t. Ier, p. 177. Sur les effets terrifians de l'excommunication, il faut lire Langeron, *Grégoire VII*, p. 413.

maintenir sa domination (1). Henri se défendait comme un lion à la bataille, mais il était impuissant contre la diffamation.

Il avait perdu en ce temps (1088) sa vertueuse épouse Berthe, pour laquelle il avait éprouvé l'indifférence enfantine dont nous avons parlé, remplacée par un attachement constant de la part d'Henri, et de la part de Berthe par un dévoûment qui a donné le démenti le plus formel aux calomnies contemporaines. Henri avait été jeune et léger; ses galanteries premières avaient été provoquées, applaudies par les évêques ses instituteurs. Adelbert de Brême en souriait comme d'aimables espiègleries. « Le jeune roi serait un imbécile, disait-il, s'il n'en prenait au gré de ses désirs (2). » C'est sur ce premier fonds de vérité que la malice inventive des moines a brodé un si incroyable tissu d'aventures de débauche, qu'on rougit en les lisant détaillées dans les annales des couvens, mêlées d'accusations de meurtres, de cruautés inouies, absurdes, invraisemblables, impossibles, dont il était, dit-on, toujours absous par Adelbert. Il suffit de comparer les versions diverses des chroniqueurs pour se convaincre de la fausseté de ces imputations; mais on peut rapporter leurs récits multipliés à un très petit nombre de sources, d'où la calomnie se propageait avec promptitude dans tous les monastères, où chacun en ce temps-là venait s'alimenter de nouvelles, comme aujourd'hui on les prend dans les journaux. C'est à quelques couvens de la Saxe et de la Bavière, Halberstadt, Hildesheim, Magdebourg, Reichersperg, qu'aboutit la généalogie de toutes ces nouvelles scandaleuses inventées pour perdre Henri IV de réputation. Je n'en citerai qu'une pour faire juger des autres. Les moines racontent que, lorsque Henri voulut répudier Berthe, comme il cherchait des prétextes, il imagina de la faire séduire par un de ses jeunes amis, auquel il donna l'ordre de poursuivre la reine et d'en obtenir rendez-vous. Celui-ci consentit, et la reine fit semblant de donner dans le piége; mais à l'heure donnée, comme Henri, qui accompagnait l'ambitieux amant, se pressa d'entrer le premier pour convaincre sa femme, une grêle de coups de bâton l'assaillit de toutes parts; c'était la reine et de vigoureux jeunes gens déguisés en femmes qui lui donnaient la bienvenue en lui criant : *Fils de.....* (3), *d'où te vient tant d'audace?* Henri essayait en vain de se

(1) « Hic, dit la chronique de Petershausen, nefandissimus heresiarcha sanctam matrem ecclesiam infestavit plus quam decem et novem annis. Erat tamen literis adprime eruditus et linguæ facundissimus, et, si justus, huic officio satis esset idoneus. » Dans la *Quellen-Sammlung* de Mone, I, p. 114-174, sur l'an 1080. Cf. Giesebrecht, t. III, p. 1114.

(2) Voyez Brunon lui-même, *loc. cit.*, p. 176 et 177. « Stultum dixit esse (Adelbertus) si non in omnibus satisfaceret suis desideriis adolescentiæ. »

(3) *Fili meretricis, unde tibi hæc audacia?* Brunon, dans son *Hist. sax. belli*, adressée à l'évêque de Mersebourg, p. 176 de l'édit. de Freher.

nommer : *Ego sum, ego sum*. Ce ne fut qu'après l'avoir roué que l'on consentit à le reconnaître, et il en resta malade pour six mois. Est-ce un jeune homme de dix-sept ans et une jeune fille de quinze qui ourdissent de telles aventures? Ce n'est pas tout; Henri s'étant remarié vingt-deux ans après, cette facétie fut ravivée par les chroniques des couvens à la gloire de la seconde épouse, mais cette fois avec des additions destinées à la rendre plus piquante et Henri plus haïssable. Honteux d'avoir été joué par sa femme, Henri, après s'être remis des coups par lui reçus, aurait fait assassiner le confident qu'il supposait l'avoir trahi; quant à la reine, il choisit mieux son temps. Un jour de Pentecôte, l'ayant dépouillée toute nue, il introduisit chez elle des jeunes gens aussi peu vêtus, que l'archevêque de Mayence, aposté par l'empereur, surprit au moment où ils allaient consommer leur crime sur la reine (1). Gerhoh de Reichersperg enchérit encore sur ces infamies (2), qui n'auraient pas empêché Adélaïde et Henri de se retrouver en bons termes pendant plusieurs années, selon les *Annales* d'un autre couvent (3), pour se séparer enfin avec éclat en 1091. Berthold de Constance et les moines de Murbach accusent même Henri de lâcheté : *primus inter primos terga vertens* (4). Pour être juste, il faut reconnaître que les henriciens ne sont ni moins grossiers, ni plus bienveillans. L'évêque d'Albe Benzo donne à la comtesse Mathilde le sobriquet d'*os vulvæ* (5). La vertu même empruntait quelquefois son langage à la grossièreté, témoin le livre de Pierre Damiani, intitulé *Gomorrheus*, au sujet duquel Baronius raconte de si curieux détails (6).

Nous ne pouvons passer sur ces misères, qui ne respirent plus la grandeur de Grégoire VII, sans en rencontrer d'autres aussi déplorables. Henri se montrant toujours redoutable, et son passage en Italie étant attendu de jour en jour, la cour dévote de Toscane en

(1) *Annales Palidenses*, dans Pertz, XVI, p. 71. « Rex autem proditum se autumans remunerat in utroque, scilicet in barone perfidiam, in regina pudicitiam. Nam illum perdi jussit, ad illam autem, semel in die pentecostes denudatam, quamplures juvenes etiam denudatos admisit. Interim Rothardus Mogontinus archiepiscopus præparatus superveniens, stupri nefas intercepit, sed et domno Apostolico ipsam inhumanitatem scripto delegavit. » Cette histoire est répétée par plusieurs autres annalistes, mais avec des variations de date. Aucune des chroniques d'Italie, où Henri a passé tant d'années, n'en fait mention. Un passage de Gui de Ferrare, recueilli par Giesebrecht, III, p. 1071, doit contenir la vérité tout entière sur les déportemens prétendus d'Henri IV.

(2) Voyez Pertz, XVII, p. 446, et les inventions accumulées dans la collection d'Alzreiter, p. 490. Selon les Annales de Magdebourg, le plaisir favori d'Henri était de faire enlever des filles nobles de Saxe pour les livrer à la brutalité des manans. Pertz, XVI, p. 174.

(3) Les Annales de Disibodenberg, dans Pertz, XVII, p. 16.

(4) Dans la collection d'Urstitius, p. 358, et Pertz, XVII, p. 156.

(5) Dans Pertz, t. XI, p. 591.

(6) *Annales*, sur 1040, p. 22 de l'édit. de Theiner.

conçut de grandes craintes, et ce fut pour les conjurer que le pape Urbain II et Anselme de Lucques, directeur de conscience de la comtesse Mathilde, imaginèrent de la marier avec le jeune Welf, fils du duc de Bavière, ce qui donnait un brillant défenseur à la papauté en Italie et augmentait la consistance de la révolte en Allemagne. Ce mariage offrait une habile combinaison politique : acte de pure obéissance de Mathilde, dont le caractère était peu propre à la soumission conjugale, mais tromperie envers les Welfs, à qui on laissait ignorer la fameuse donation de Mathilde au saint-siége. C'est un des faits qui ont entamé la considération de la grande comtesse aux yeux de la postérité. Il inquiéta l'empereur, qui se hâta de revenir en Italie : *in Saxoniam cum expeditione profectus, sine honore reverti compellitur*, dit un chroniqueur (1). Henri se jeta sur Mantoue, l'une des plus fortes places de Mathilde, et après un long siége en obtint la soumission, ainsi que celle des pays voisins, en même temps que Rome ouvrait de nouveau ses portes à Wibert. Le succès de Henri l'aveugla. Welf le père, personnage prudent, aurait voulu traiter de la paix; Henri en rejeta les propositions avec hauteur. C'était un moment solennel, Henri en a perdu l'opportune occasion (2). Il lui suffisait d'abandonner Wibert pour avoir les meilleures conditions; il s'y est refusé; la passion avait passé de son côté. Il croyait Welf et Mathilde perdus sans ressource; il a voulu les accabler (3); un coup de foudre inattendu a dû l'en faire repentir. Deux abominables trahisons, celles de sa deuxième femme et de son fils Conrad, sont venues en aide à Mathilde et à la papauté (4).

Le jeune Conrad avait été, nous l'avons dit, couronné roi des Romains à Aix-La-Chapelle le 30 mai 1087, et destiné par son père à le remplacer en Italie avec l'assistance des conseillers dont il l'avait entouré. Il avait à peine vingt ans à l'époque où a éclaté sa révolte, en 1092. L'annaliste saxon, moine d'Halberstadt, que le savant Eccard (5), au siècle dernier, avait cru pouvoir identifier avec Ekkehard, moine à Corwey, puis abbé d'Ursperg, mais qu'il n'est plus permis de confondre aujourd'hui après les recherches profondes et les éditions excellentes de M. Waitz (6), — l'annaliste

(1) Voyez Berthold de Constance, sur l'an 1089, et Saint-Marc, t. IV, p. 1253, où la matière est amplement traitée. Cf. aussi *l'Art de vérifier les dates*, t. III, *Toscane*.
(2) Voyez le texte de Berthold de Constance, sur l'an 1091, et Mascov, *loc. cit.*, p. 110.
(3) Voyez Struve, p. 336, 346, 347, et Giesebrecht, t. III, p. 622.
(4) Voyez Giesebrecht, *ibid.*, p. 630 et suiv., et Mascov, p. 110 et suiv.
(5) Voyez son *Corpus historicum medii ævi*, Lips. 1723, 2 vol. in-fol., t. Ier, préface et p. 585.
(6) Dans la collect. de M. Pertz, t. VII. Cf. aussi les Archives de M. Pertz, t. VII, p. 469-509.

saxon, écrivain fort instruit et dévoué au saint-siége, nous a laissé de Conrad un portrait qui explique parfaitement sa défection. Son père avait mal connu cette âme faible, et, absorbé par le soin des affaires, il avait probablement négligé la surveillance de son éducation première, ou plutôt cette rébellion du fils était un signe du changement des esprits contre le père et du triomphe de la cause de Grégoire VII dans l'opinion du siècle. « Conrad, dit l'annaliste saxon, avait donné en Italie une telle idée de son caractère que tout le monde attendait de lui le rétablissement de l'ordre dans l'empire. Par-dessus tout, il était catholique et dévoué au saint-siége, *erat enim vir per omnia catholicus et apostolicæ sedi subjectissimus*, plus occupé de religion que d'armes et d'éclat, *plus religioni quam fascibus et armis deditus*, doué toutefois d'une volonté ferme et même de hardiesse dans ses desseins, plus sensible aux choses de l'esprit qu'aux jeux de son âge, doux et compatissant aux misérables, bienveillant pour tout le monde, affable et accessible à toutes les conditions de personnes, aimé de Dieu et des hommes. On assure qu'il avait voué sa vie au célibat... » Conrad était donc intérieurement tout gagné aux ennemis de son père. Peut-être ce dernier avait-il cru que les dispositions morales du jeune homme, auquel il prodiguait une confiance affectueuse, achèveraient de lui concilier les esprits en Italie; il ne soupçonnait pas le parti que des adversaires décidés à tout oser pouvaient tirer de l'ascétisme étroit de son fils, et ce jeune prince devint facilement la proie des intrigues qui l'entouraient. Welf et Mathilde pratiquèrent auprès de lui des intelligences qui se pouvaient couvrir de l'affection du sang, et, tout en paraissant réserver le respect de l'autorité paternelle, ils obtinrent du prince des manifestations qui aboutirent à la révolte. La simplicité de l'adolescent catholique fut dupe des odieuses manœuvres d'un vieux politique comme Welf et d'une dévote intrigante comme Mathilde, dont la piété affectée fascina aisément le malheureux Conrad. Les motifs spéciaux de la révolte, allégués d'abord avec une discrétion perfide, puis répandus en éclat scandaleux, ajoutèrent encore à l'infamie du procédé, qui se masqua de religion. « La fausse dévotion, disent à ce propos les bénédictins de *l'Art de vérifier les dates*, va souvent plus loin dans le crime que le libertinage, parce qu'elle s'y porte avec plus d'ardeur et de sécurité (1). » On ne prononçait le nom de l'empereur qu'avec révérence devant le jeune prince, et il ne souffrait pas qu'on parlât devant lui des causes présumées de sa révolte (2), mais on se disait à l'oreille que l'empereur avait voulu par un abominable caprice

(1) *L'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 750, article de Mathilde, *la grande-comtesse.*

(2) « Legalis præcepti memor, turpitudinem patris tui non revelabis, itemque honora patrem tuum, murmur quod per totum romanum imperium patris sui mores laniabat,

forcer le fils à souiller la couche conjugale de son père, et que telle était la cause de la rébellion. Cette détestable invention fut présentée à la crédulité publique comme la justification pour le fils d'avoir violé les lois de la nature envers le père. On la trouve répétée par les moines chroniqueurs de l'époque (1), et Baronius la reproduisait au XVIe siècle à l'usage de ses pieux lecteurs. L'archevêque de Milan couronna Conrad roi d'Italie aux applaudissemens de la foule, en présence des Welfs et de Mathilde (2), et la *justa causa* de la révolte, comme l'appelle Baronius, fut approuvée par Urbain II. Il faut se reporter à l'état de civilisation du XIe siècle, pour expliquer de pareils événemens. Henri fut atterré de la révolte de son fils, à qui bientôt l'on fit épouser la fille de Roger, roi normand de Sicile, ce qui unissait la péninsule entière dans une alliance étroite contre l'empereur. Sigebert de Gembloux, sur l'an 1093, a montré les funestes conséquences de la révolte de Conrad pour les affaires de Henri IV en Italie.

Une autre défection vint bientôt frapper le malheureux empereur et achever de le perdre moralement en Italie, celle de sa seconde épouse Adélaïde. Le scandale de cette rupture fut encore imputé aux intrigues de la comtesse Mathilde. Les détails de l'histoire de l'impératrice Adélaïde sont fort obscurs, les chroniqueurs l'appellent même de noms différens, tantôt Adélaïde, tantôt Praxède, tantôt Agnès. Elle était fille d'un prince de Russie, et avait épousé d'abord Henri le Long, margrave de Brandebourg, de la maison de Stade, dont elle demeura veuve en 1087. L'impératrice Berthe étant morte en 1087 ou 1088, Henri, après un an, peut-être deux, de viduité, épousa la veuve encore belle, paraît-il, de Henri de Brandebourg, et la fit couronner impératrice à Cologne en 1089 (3). Elle ne vécut pas longtemps de bonne intelligence avec Henri IV, qui dut regretter auprès d'elle la douce et fidèle affection de Berthe de Suze. Traitée assez durement par Henri bien avant la défection de Conrad, elle avait pris refuge chez la comtesse Mathilde à Vérone. De

quod etiam offensæ patris, ac suæ discessionis ab illo sibi causa extiterat, auribus propriis nunquam patiebatur inferri, etc. » *Annalista saxo, loc. cit.*

(1) « Dicitur etiam in talem incidisse dementiam ut prædictum filium suum hortaretur, quatinus ad eam (reginam) ingrederetur. Quo recusante patris polluere stratum, eum adhortando rex non suum sed peregrini filium esse affirmavit, etc. » Annales de Disibodenberg, dans Pertz, XVII, p. 14. Cf. les Annales de Würtzbourg, *ibid.*, II, sur l'an 1097, et Struve, *Hist. imp. German.*, I, p. 336. Mansi répète la même calomnie en y ajoutant quelque chose avec d'autres annalistes : « Henricum regem qui uxorem suam legitimam filio *aliisque extraneis* violandam obtulerat iterum excommunicavit (Urbanus), etc. » Concil. collect., XX, p. 642.

(2) Baronius, *Annales*, sub A. 1093, p. 605 et 606 de l'édit. de Theiner. Mascov, p. 114, a montré l'impossibilité *matérielle* du fait calomnieux relatif à Conrad.

(3) Voyez les textes divers réunis par Mascov, p. 106 et 114, et *l'Art de vérifier les dates*, t. II, p. 19, et t. III, p. 513.

là elle remplit le monde du bruit de plaintes incroyables contre son époux. On réunit un synode à Constance pour en connaître (1094), et devant les pères réunis Adélaïde révéla d'inouies turpitudes dont elle se prétendit victime (1). Accompagnée de Mathilde, elle fut porter les mêmes plaintes aux pieds d'Urbain II (2), et les renouvela au concile de Plaisance (1094) présidé par le pape, où elle reçut une absolution motivée sur sa participation involontaire à tant d'horreurs, mais où l'empereur son époux fut de nouveau frappé d'excommunication majeure pour tous ses forfaits accumulés (3). Les chroniques ajoutent qu'après ces événemens accomplis elle se retira dans son pays natal, où elle entra dans un monastère dont elle fut nommée abbesse (4).

IV.

Détournons les yeux de ces tristes pages de l'histoire, où l'on est heureux de ne pas rencontrer le nom de Grégoire VII, bien que Baronius veuille placer d'ignobles manœuvres sous ce grand patronage, prétextant que Grégoire n'a pas craint d'aliéner à l'empereur le cœur de sa mère l'impératrice Agnès (5). On respire en retrouvant Urbain II à Clermont (1096), manifestant la puissance du catholicisme par la prédication de la croisade, et entraînant par un élan irrésistible l'Europe à la conquête de la terre-sainte. Il avait rencontré Conrad à Crémone, lequel lui avait fait office d'écuyer et prêté l'hommage de sa couronne d'Italie (6); mais la croisade fut un bien autre succès pour la puissance pontificale. Urbain II est par là devenu presque incontestablement le roi des rois, et l'on peut considérer dès lors la suprématie politique de l'empire comme abattue. Henri IV ne compte plus dans cet immense mouvement qui précipite l'Europe

(1) C'est le moine Berthold, de Constance, un ennemi d'Henri IV, qui nous l'apprend, sur l'an 1094 : « Querimonia reginæ ad constantiensem synodum pervenit : quæ se tantas tamque inauditas fornicationum spurcitias et A TANTIS passam fuisse conquesta est, ut... omnes catholicos ad compassionem tantarum injuriarum sibi conciliaret. » Voyez dans Pertz, t. V, et dans Mascov, p. 114.

(2) Voyez les Annales de Disibodenberg, dans Pertz, p. 14.

(3) « In synodo placentina, dit Berthold sur l'an 1095, Praxedis regina jamdudum ab Heinrico separata, super maritum suum domino Apostolico et sanctæ synodo conquesta est, de inauditis fornicationum spurcitiis, quas apud maritum passa est. Cujus querimoniam dominus papa cum sancta synodo satis misericorditer suscepit, eo quod ipsam tantas spurcitias non tam commisisse, quam invitam pertulisse, pro certo cognoverit. » Le chapelain de Mathilde, Donizo, nous raconte les mêmes choses, lib. II, cap. VIII, de l'édit. de Leibniz.

(4) *Annal. Disibod.* : « Regina reversa est in regionem suam, et ingressa monasterium, facta est abbatissa. » Pertz, *loc. cit.*, p. 14.

(5) Voyez à ce sujet ce qu'en dit M. Villemain.

(6) Voyez son *serment* dans Giesebrecht, III, p. 1136.

sur l'Orient. Ses capitaines sont emportés par le zèle de la croix et l'abandonnent. Godefroi de Bouillon, qui avait terrassé Rodolphe de Rhinfeld, court à Jérusalem; Henri reste presque seul en Occident. Il avait trop à faire en Europe pour songer à se croiser, et tous les esprits étaient pourtant entraînés de ce côté. Cette situation fausse, au contre-pied de l'opinion, rendit sa cause encore plus mauvaise. Le maître des esprits à ce moment était le pape, escorté de sa phalange de moines. Jamais influence ne fut plus dominante, plus absolue et plus applaudie. Enveloppé dans l'affolement général, Henri IV eut peine à s'en isoler, et en demeura non-seulement amoindri, mais presque anéanti.

Henri résista toutefois avec une constance héroïque, demeura debout quand tout pliait, et attendit le jour favorable : une alliance avec les Vénitiens lui fut de quelque avantage, mais un événement plus important servit mieux ses intérêts; c'était la brouillerie inattendue des Welfs et de Mathilde. Les Welfs avaient découvert la fameuse donation, s'étaient crus joués et volés, et, cédant à la fougue qui dans l'histoire est le caractère de leur race, ils étaient venus, passant d'un extrême à l'autre, offrir leur épée à l'empereur pour avoir raison de la perfidie d'une femme. Henri, après quelque séjour dans la Haute-Italie, où il eut peine à se maintenir, était passé en Allemagne, où la lutte se réchauffait et prenait quelque allure favorable pour lui. Il célébra la Pentecôte à Ratisbonne, se montra beaucoup à Nuremberg, à Spire, terres de son domaine où il était toujours bien reçu et où il vécut en grande familiarité avec le peuple. Il convoqua une diète pour l'apaisement des partis, *de pacando imperio*, à Mayence, où Welf de Bavière montra beaucoup de zèle pour le parti franconien; de quoi touché, l'empereur lui accorda des faveurs signalées. Il lui rendit le duché de Bavière, dont il l'avait jadis expulsé, et lui conféra le marquisat de Ferrare avec les autres fiefs d'Azon, père de Welf, en Italie, lesquels étaient alors vacans, avec droit de réversion en faveur de l'époux séparé de la comtesse Mathilde. En même temps la Souabe, où les partis des Zäringhen et des Hohenstaufen étaient toujours en présence, fut pacifiée; une transaction mit fin à leurs querelles. Le duché restait à Frédéric à titre héréditaire, mais Berthold conservait le titre isolé de duc avec des compensations qui maintinrent le fondateur de Fribourg en grande puissance seigneuriale. L'empereur déféra ensuite son fils Conrad au jugement de la diète, laquelle déclara le jeune prince coupable de rébellion, le mit au ban de l'empire et le déclara indigne de succéder au trône impérial. Henri, brisé de douleur, présenta son second fils Henri, alors âgé de dix-huit ans, pour remplacer le fils rebelle, et le fit couronner quelque temps après à Aix-la-Chapelle (janvier 1098) en lui faisant prêter

un serment particulier de fidélité à l'autorité paternelle et aux lois de l'empire.

En même temps que l'empereur obtenait ces manifestations favorables, une discussion s'éleva par la voie des publications écrites entre les évêques ses partisans et les grégoriens. Waltram, évêque de Naumbourg, dont Fleury, par erreur, fait un archevêque de Magdebourg, voulant ramener au parti impérial le comte de Thuringe, lui avait écrit une lettre dont les copies furent multipliées, où il disait entre autres choses : « L'apôtre inspiré de Dieu veut que toute personne soit soumise aux puissances souveraines, parce qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Qui lui résiste, résiste à l'ordre de Dieu. Cependant vos amis disent aux femmes et au simple peuple qu'il ne faut pas se soumettre à la puissance royale. Veulent-ils donc résister à Dieu? sont-ils plus forts et mieux appris que Dieu? Le prophète a dit : Tous ceux qui combattent contre vous, Seigneur, seront confondus, et ceux qui vous résistent périront. Voyez Rodolphe, Hermann, Ekbert, Hildebrand lui-même : ils ont résisté à l'ordre de Dieu en la personne de l'empereur Henri, et ils ont péri. Croyez-le bien, ce qui a eu mauvaise fin devait avoir un mauvais principe. » L'évêque d'Halberstadt se chargea de répondre à Waltram. « Vous entendez mal, lui disait-il, le précepte de l'apôtre, car, si toute puissance vient de Dieu, comme vous le prétendez, d'où vient que Dieu dit par son prophète : Ils ont régné, mais ce n'est pas par moi; ils sont devenus princes, et je ne les connais point? Écoutez l'apôtre, qui explique lui-même sa pensée. Après avoir dit ce que vous rapportez, qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, il ajoute : Et celles qui viennent de Dieu sont bien ordonnées. Pourquoi supprimez-vous ces paroles? Donnez-nous donc une puissance bien ordonnée, et nous la reconnaîtrons comme venant de Dieu; mais ne rougissez-vous point de dire que le seigneur Henri soit roi de par Dieu, ou qu'il ait de l'ordre en son pouvoir? Est-ce avoir de l'ordre que d'autoriser le crime, et confondre tout droit divin et humain? Est-ce avoir de l'ordre que pécher contre son propre corps et abuser de sa femme d'une manière inouie? Est-ce avoir de l'ordre que prostituer des veuves qui viennent lui demander justice? Pour ne point parler de ses crimes sans nombre, des incendies, des pillages, des homicides, des mutilations, parlons de ce qui afflige le plus l'église de Dieu. Quiconque vend les dignités spirituelles est hérétique : or le seigneur Henri, que vous nommez roi, a vendu les évêchés de Constance, de Bamberg, de Mayence, pour de l'argent, ceux de Ratisbonne, d'Augsbourg et de Strasbourg pour des meurtres, l'abbaye de Fulde pour un adultère, l'évêché de Munster pour une sodomie. Il est donc hérétique, et, étant excommunié par le saint-siége pour

tous ces crimes, il n'a plus aucune puissance sur nous qui sommes catholiques; nous ne le comptons plus entre les chrétiens nos frères, et nous le haïssons de cette haine parfaite dont le psalmiste haïssait les ennemis de Dieu. Quant à ce que vous dites que le pape Grégoire, le roi Rodolphe et le marquis Ekbert sont morts misérablement, et aux félicitations que vous adressez à votre maître de leur avoir survécu, vous devez aussi estimer heureux Néron d'avoir survécu à saint Pierre et à saint Paul, Hérode à saint Jacques et Pilate à Jésus-Christ (1). »

Au ton de cette lettre, on peut juger de la disposition des esprits. Waltram composa un nouvel ouvrage plus approfondi, plus réfléchi, qui est parvenu jusqu'à nous, et qu'il intitula : *de Unitate ecclesiæ conservanda*, mais l'entraînement populaire et l'irritation des partis ne furent point arrêtés par cet écrit important, auquel il faut reconnaître au moins le langage de la modération, et qu'on peut lire dans la collection de Freher. La destinée était fatale à l'empereur Henri. Le ciel et la terre semblaient conjurés contre lui. Le mouvement monastique et celui des croisades entraînaient le monde occidental. Les évêques schismatiques revenaient un à un au saint-siége. Les souverains n'osaient se prononcer contre le pape, bien satisfaits de n'en pas être attaqués, et la papauté, laissant à l'écart les plaintes qu'elle pouvait adresser aux rois d'Angleterre et de France, concentrait sur Henri IV toutes ses colères, toutes ses poursuites, toutes ses vengeances, appuyée sur la foi populaire et sur l'empire des consciences. Dans le monde laïque, les affiliations avec les couvens devenaient générales et préparaient le triomphe définitif de l'église romaine (2). Il se produisait une sorte de socialisme catholique dans lequel se réfugièrent des masses nombreuses de population; c'est un des caractères de ce temps (3). Depuis l'époque primitive où, pour se soustraire à l'oppression de la société païenne, on avait vu accourir des milliers de chrétiens dans les solitudes de la Thébaïde, le monde n'avait plus été témoin d'une semblable aspiration religieuse, dont les plus nobles personnages donnaient l'exemple et montraient la pratique (4), car il ne faut pas confondre les fonda-

(1) Voyez le texte de ces deux lettres dans la collection de Freher-Struve, t. Ier, p. 235 et suiv.; — Fleury en a seulement donné une analyse fidèle, *Hist. ecclés.*, liv. LXIII, § 52. — Voyez aussi Pertz, *Annal. Disibod.*, *sub anno 1090*.

(2) Voyez Fleury, *loc. cit.*, § 57 et suiv., et Berthold de Constance, *ad ann.* 1091.

(3) « His temporibus, dit Berthold de Constance, in regno Teutonicorum communis vita multis in locis floruit, non solum in clericis et monachis, verum etiam in laicis, religiosissime commorantibus, se suaque ad eamdem communem vitam devotissime offerentibus : qui et si habitu nec clerici nec monachi viderentur, nequaquam tamen eis dispares meritis fuisse credantur. »

(4) « In his itaque monasteriis, dit encore Berthold de Constance, nec ipsa exteriora officia per seculares, sed per religiosos fratres administrantur, et quanto nobiliores in

tions monastiques de l'époque franque avec le mouvement analogue de notre époque : les caractères en sont tout différens. Les premières avaient défriché le sol et converti les âmes au christianisme; celles du XI[e] siècle luttent contre les évêques et sont la milice de la puissance pontificale. L'influence du schisme henricien est pour quelque chose dans cette direction nouvelle; les calamités de l'ordre social y sont pour beaucoup plus encore. Parmi les phénomènes de ce temps, dit Berthold de Constance, il faut compter l'entraînement qui pousse les êtres de tout sexe vers le cloître, comme un refuge des mortels contre tous les ennuis de la vie. Le nombre en est si considérable qu'il a fallu agrandir tous les monastères, Saint-Blaise, Hirsauge et Schaffouse (1). En dehors de la féodalité militante, le génie de l'homme ne respirait plus que sous la bure monacale, et malheureusement, pêle-mêle avec la vertu, toutes les passions humaines prenaient place chez les moines. Rome avait déchaîné ces passions contre le prince qui depuis tant d'années tenait tête au chef de la catholicité. Des bandes innombrables allaient s'abattre aux croisades, continuant dans l'Orient, sous la bannière de la croix, le mouvement de migration et d'invasion que l'établissement de l'ordre féodal avait momentanément suspendu dans l'Occident, et la domination de l'Occident passait de la grossièreté tudesque à l'ascétisme des couvens et à la subtilité scolastique. Les moines étaient les distributeurs des réputations, les propagateurs des idées, les organes de l'opinion. Le couvent était le foyer de l'activité humaine, et cet instrument puissant consomma la ruine de l'empereur Henri IV en déterminant le triomphe de la papauté. Les successeurs de Grégoire VII eurent autant de part que lui-même à ce triomphe en s'inspirant de son génie. Sur vingt conciles réunis sous Grégoire VII, dit M. Mignet, il y en avait eu cinq favorables à la cause de l'empereur. Sur trente-deux réunis sous ses quatre premiers successeurs, il n'y en eut pas un seul qui osât soutenir le parti de la puissance séculière. Les synodes dissidens, comme ceux de Mayence, ne font qu'une ombre passagère à ce tableau d'unanimité.

Urbain II est mort le 29 juillet 1099, emportant la certitude du succès définitif. L'an d'après est mort Wibert l'antipape, qu'Henri tenta vainement de faire remplacer. Le temps n'était plus où l'empire

seculo tanto se contemptibilioribus officiis occupari desiderant, ut qui quondam erant comites et marchiones in seculo, nunc in coquina et pistrino et porcos pascere pro summis computent deliciis. »

(1) « Ad quæ monasteria mirabilis multitudo nobilium et prudentium virorum hac tempestate in brevi confugit, et depositis armis, evangelicam perfectionem, sub regulari disciplina, exequi proposuit : tanto inquam numero, ut ipsa monasteriorum ædificia necessario ampliarint, eo quod non aliter in eis locum commanendi haberent. »

élevait les pontifes. La fortune sembla servir encore Henri en brouillant son fils Conrad avec la comtesse Mathilde. Le mépris public avait fait justice de la félonie de ce prince malgré les honneurs dont les grégoriens l'entourèrent. Il traînait une existence languissante. Le remords de sa révolte a-t-il agité son âme faible ? On peut le croire. Il est certain qu'il fut en froideur avec sa cousine, d'après le témoignage du chapelain même de Mathilde (1). Comment la peu scrupuleuse princesse a-t-elle perdu son ascendant sur ce jeune homme dont elle avait fait la fortune? On l'ignore. A-t-elle craint qu'il ne retournât dans le giron paternel ? On le présume. Le malheureux a-t-il alors été victime d'un odieux attentat? Les ennemis de Mathilde n'ont pas manqué de le dire lorsqu'on apprit la mort imprévue (1101) et si prématurée du jeune roi d'Italie. Il paraît assuré qu'il mourut de poison. Les chroniqueurs grégoriens eux-mêmes en conviennent (2). Qui donna le poison? Un contemporain, Landulfe de Milan, assure que ce fut Avien, médecin de la comtesse Mathilde (3), et Landulfe n'est point un partisan d'Henri IV. La fortune était encore trompeuse pour le chef de l'empire. Au pape Urbain succédait un autre héritier désigné par Grégoire VII et par Urbain lui-même. C'était Pascal II, élu à Rome le 13 août 1099, noble romain, connu auparavant sous le nom de Rainier, cardinal du titre de Saint-Clément (4), et qui fut bien plus dur envers Henri que son prédécesseur. Henri, que gagnait le découragement, se montra résigné à des conditions conciliantes après la mort de son fils Conrad. L'opinion l'exigeait de lui; il en affirma la volonté dans la diète de Mayence de 1102, et annonça qu'il se soumettrait à un concile général dont il proposait et acceptait la convocation à Rome même (5); mais la réponse de Pascal fut qu'Henri n'avait qu'à purger son excommunication et qu'un nouveau concile était inutile après tant de condamnations. Du même coup Pascal renouvela solennellement les sentences fulminantes de ses prédécesseurs. Henri demeura confondu; ses ennemis l'accusèrent même de mauvaise foi et de duplicité dans ses propositions. La guerre était donc rallumée et plus désespérée que jamais. Un désaccord qui survint

(1) « Intra Chonradus Longobardos comitatus dum staret, discors a Mathilde fuit ipso tempore. » Donizo, II, 13.

(2) Ekkehard, ou la chronique d'Ursperg, *sub ann.* 1101. Dans Pertz, VI.

(3) Landulfus junior, *Histor. Mediol.*, cap. I, dans Muratori, *Script. rer. italic.*, V, p. 459-520 : « Rex ipse, prudens et sapiens, atque decorus specie, proh dolor, adolescens, accepta potione ab Aviano, medico Mathildis comitissæ, vitam finivit. »

(4) Voyez les *Vitæ* de Watterich, t. II, p. 1 et suiv., et les *Regesta* de Jaffé, p. 479.

(5) « Imperator, habito cum principibus colloquio, Romam se profecturum, ac generale concilium ibi habiturum condixit, quatenus tam sua quam domini Apostolici causa canonice ventilata, catholica inter regnum et sacerdotium firmaretur unitas, quæ tot annis scissa permanserat. » *Annalista saxo, ad ann.* 1102.

entre l'empereur et les Flamands montra combien sa puissance était ébranlée et son pouvoir affaibli.

Robert, comte de Flandre, osait se prononcer contre son souverain, à l'occasion des schismatiques de Cambrai. Le pape Pascal écrivit à Robert pour le féliciter de son courage, et il l'excitait en ces termes : « Poursuivez partout selon vos forces Henri, chef des hérétiques, et ses fauteurs. Vous ne pouvez offrir à Dieu de sacrifice plus agréable que de combattre celui qui s'est élevé contre Dieu, et qui a élevé l'idole de Simon dans le lieu saint. Nous vous ordonnons cette entreprise à vous et à vos vassaux, pour la rémission de vos péchés, et comme un moyen d'arriver à la Jérusalem céleste (1). » Pascal II signalait ensuite le clergé de Liége comme coupable d'adhésion à l'hérésie de l'empereur. Le clergé de Liége répondit au pape par une lettre qui eut du retentissement, qu'on peut lire en substance dans Fleury, et qui contient les principes gallicans sur l'indépendance du pouvoir des rois. Cette réponse très mesurée, très respectueuse, respirant le sentiment catholique des pères de l'église primitive, honora le clergé de Liége, mais ne servit que peu la cause de Henri IV (2). Une nouvelle diète convoquée à Mayence retentit de nouvelles protestations de Henri, pour le rétablissement de la paix publique. Il toucha l'assemblée en annonçant l'intention de partir pour la terre-sainte dès qu'il aurait mis ordre aux affaires de l'empire, et d'abdiquer la couronne en faveur de son fils Henri (3); mais cette émotion sympathique ne fut que passagère; on l'accusa de mensonge pour l'avoir provoquée (4), et le vide se fit de nouveau autour de lui. Enfin un coup accablant vint abattre son courage; Henri, son second fils, son enfant chéri, se révolta aussi contre lui malgré tous les sermens de fidélité qu'il avait prêtés en présence de la diète germanique à Mayence.

C'était vers la fin de 1104; le jeune prince avait alors vingt-trois ans. Il ne manquait aucune douleur à ce père malheureux, mais celle-ci dépassa toute mesure. Quel fut l'instigateur de cette rébellion? On n'en pouvait cette fois accuser une femme habile et artificieuse; l'opinion l'attribua au pape Pascal (5), à qui elle profita, et

(1) Voyez Fleury, *loc. cit.*, LXV, 11. La lettre de Pascal est dans Baronius, sur l'an 1102.

(2) Sur cette démonstration de l'église de Liége, voyez Laurent, *Études*, t. VI, p. 362 et suiv.

(3) « Inter ipsa missarum solemnia, episcopo populum monente, imperator quasi corde compunctus, filio suo Heinrico regi, rerum summam dimissurum, seque sepulcrum Domini visitaturum, per Emehardum episcopum publice prædicare fecit. » *Annal. saxo, ad ann.* 1103.

(4) « Favorem maximum tam vulgi, quam principum et clericorum fallendo acquisivit, multosque ad ejusdem itineris comitatum se præparare voto ipso succendit. » *Ibidem.*

(5) Voici les paroles d'Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai, écrivain con-

qui du reste l'approuva en déliant le fils rebelle du serment qu'il avait prêté à son père (1). Un excommunié, un relaps était à cette époque un être à qui tout droit, même celui de la nature, était refusé, et envers lequel non-seulement personne n'était plus tenu d'aucun devoir, d'aucun égard, mais auquel tout devoir, tout égard devait être refusé. L'excommunié n'inspirait plus que de l'horreur (2). Henri en éprouva les tristes effets au milieu d'un peuple et d'une famille que le sentiment catholique ultramontain avait complétement détachés de lui (3). L'auteur contemporain et très lettré de la *Vita Henrici IV* nous a transmis à ce sujet les plus poignans détails. Aucun sentiment de pitié ne se manifeste pour Henri dans les chroniques des couvens. Par exemple dans celle de Spire, la ville franconienne par excellence, voici tout ce qu'on lit : *Rebellionem ab eo sensit* (*imperator*) *propter excommunicationes romanorum pontificum, sub specie religionis regno miserabiliter diviso* (4).

Ce jeune prince paraît avoir été séduit par une ambition prématurée et par la crainte d'être privé de son droit de succession, s'il restait attaché à son père excommunié. C'est la version générale des chroniques de l'époque. Déjà maître dans l'art de feindre, il opposa peu de résistance aux provocations. Les Bavarois, excités par lui, prirent les armes, et les Saxons suivirent leur exemple. Le 3 mai 1105, le jeune hypocrite, en versant des larmes, déclara devant le synode réuni à Nordhausen que son âme ne s'était point inspirée par l'ambition, et que son unique motif était de forcer son père à rentrer dans la communion de l'église. L'assemblée fut émue par ces accens, qu'on voudrait croire sincères sans les absoudre pour cela; les armées du père et du fils se rencontrèrent près de Ratisbonne, et tous les vassaux du père abandonnèrent leur souverain, qui fut obligé de se retirer précipitamment pour ne pas tomber aux mains de ses ennemis. La monarchie d'Henri IV s'effon-

temporain : « Callidus papa Henricum adolescentem, filium Henrici imperatoris, adversus patrem concitat, et ut ecclesiæ Dei auxilietur, admonet. Ille regni cupidus et gaudens se competentem occasionem ex apostolica auctoritate invenisse, contra patrem ferociter armatur. » Voyez ce texte dans le *Spicilegium* de Dacheri, qui l'a publié le premier, XII, p. 358, et dans l'édition de Mansi, II, p. 888. Pertz a inséré seulement un fragment de l'ouvrage, XII, p. 660-62.

(1) Le témoignage non suspect de l'*Annalista saxo* ne permet pas d'en douter. Il est corroboré par celui d'Ekkehard, ou l'abbé d'Ursperg, et d'autres contemporains. Voyez Mascov, p. 130.

(2) Voyez dans le *Grégoire VII* de M. Langeron le tableau éloquent des mœurs et des idées du moyen âge sur ce point.

(3) Voyez l'auteur de la *Vita Henrici IV*, dans Freher-Struve, t. I[er].

(4) Dans Pertz, p. 81 du tome XVII. Il faut lire sur cet événement l'honnête et grave Fleury, *loc. cit.*, LXV, 37, et *l'Art de vérifier les dates*, t. I[er] et t. II, aux Papes et aux Empereurs.

drait; son trône s'écroulait. L'empereur se réfugia auprès du roi de Bohême, son vieil allié, qui le reçut affectueusement et lui donna un vaillant capitaine, vieux soldat d'Henri IV en Italie (1), pour lui frayer passage jusqu'au Rhin. Le fils révolté convoqua une diète à Mersebourg, se fit reconnaître roi, rétablit sur leurs siéges les évêques grégoriens, expulsa les schismatiques, se dirigea rapidement sur Mayence pour restaurer l'archevêque orthodoxe, ce qui était de grande considération à cause de l'importance de la métropole, et en traversant la France orientale, il mit la main sur le trésor impérial. Henri IV de son côté, ayant réuni quelques forces, se portait aussi sur Mayence, où une diète générale était indiquée pour prononcer entre le père et le fils, et se montra disposé à essayer les chances d'une nouvelle rencontre (2). Le fils, alarmé de cette résolution, vint au-devant de l'empereur à Coblentz et sollicita son pardon avec toute l'apparence du repentir. Henri IV, touché, embrassa son fils. Alors ce dernier sut persuader au crédule père de renvoyer son escorte pour ne pas, disait-il, paraître en attitude menaçante devant les états assemblés. Quelqu'un ayant averti l'empereur qu'on le trahissait, celui-ci, accablé du nouveau coup, tomba aux genoux de son fils en s'écriant : « Mon fils, mon fils, si Dieu veut punir mes péchés, ne souille pas au moins ton nom et ton honneur, car la nature ne veut pas que le fils s'érige en juge de son père. » Le jeune roi protesta de ses bons sentimens, et les deux princes firent route jusqu'à Bingen. Là, il fut signifié au malheureux Henri IV de se rendre au château de Böckelheim pour y attendre de nouvelles dispositions. Le père était prisonnier de son fils; il fut sommé de rendre les insignes de la dignité impériale, dont la possession était, dans les mœurs germaniques, le complément de l'inauguration souveraine. Le père donna ordre de les remettre; mais, ayant réclamé d'être transporté à Mayence, où la diète était réunie, le fils craignit que ce spectacle de la majesté dégradée ne fît une trop vive impression sur le peuple, et refusa. Il fit conduire son père au château d'Ingelheim, où, n'épargnant aucune menace et aucune violence, il fit souscrire au vieil empereur l'aveu de toutes les fautes qui lui étaient reprochées et une abdication solennelle (31 décembre 1105). L'empereur signa ce qu'on voulut, mais demanda au moins que le légat du pape présent à la diète le relevât de l'ex-

(1) C'est le fameux Wipert de Groisch, sur lequel il y a tant de légendes en Allemagne; voyez les *Annales Pegavienses* dans Pertz, t. XVI, p. 235-243; — Menken, *Script. rer. german.*, t. III, p. 834 et suiv., et la *Vita Wiperti*, dans les *Scriptores rerum lusaticarum* de Hoffmann, 1re partie, p. 3 et suiv. (Lips. 1719, in-fol.).

(2) Ekkehard et l'*Annalista saxo* donnent le détail de cette campagne malheureuse d'Henri IV. Voyez Mascov, p. 133 et suiv., et Giesebrecht, où tous les faits sont racontés par le menu.

communication. Le légat répondit que cette absolution ne pouvait être accordée qu'à Rome. Cependant, au milieu des fêtes qui furent données à Mayence pour le couronnement d'Henri V, le prisonnier royal trouva le moyen de s'évader. Il restait au malheureux père l'affection d'une fille, la veuve de Frédéric de Hohenstaufen ; l'influence du légat la détacha aussi de la cause impériale.

Henri IV, parvenu jusqu'à Liége, y retrouva des amis fidèles, dans l'évêque de cette ville, Otbert, et dans le duc de la Basse-Lorraine. Il écrivit au comte de Poitiers, son proche parent, et à Henri Ier, roi d'Angleterre, pour réclamer leur assistance, et il adressa au roi de France, Philippe Ier, une longue et lamentable lettre dont nous avons le texte (1), où il exposait avec un accent déchirant ses cruelles infortunes. Cette lettre a été connue des contemporains; Sigebert de Gembloux en parle en sa chronique, et l'honnête abbé Suger atteste les sentimens sympathiques avec lesquels la cause de Henri IV fut accueillie en France (2). M. Villemain a traduit à la fin de son livre cette lettre, qu'on ne saurait lire encore aujourd'hui sans une profonde émotion; mais tous ces appels du désespoir furent inutiles : l'ombre redoutable de Grégoire VII terrifiait les puissances de la terre. Henri IV voulut mourir les armes à la main; à la tête d'une troupe dévouée, il se disposait à marcher vers l'armée de son fils. La ville de Cologne se déclarait pour lui, et la cause du père infortuné paraissait se relever, lorsqu'après une maladie de quelques jours, qu'on soupçonna l'effet du poison, Henri IV mourut à Liége le 7 août 1106, à l'âge de soixante-six ans. Ses malheurs n'étaient point terminés. Le fidèle évêque Otbert avait fait religieusement enterrer l'empereur dans sa cathédrale; mais le légat pontifical força l'évêque à faire exhumer le cadavre de l'excommunié et à le faire déposer dans une île de la Meuse, jusqu'à ce que le pape eût levé l'excommunication. Un pieux pèlerin, revenant de Jérusalem, suivit le corps de son prince dans cet endroit solitaire, et passa bien des jours et des nuits en prière auprès du cercueil abandonné, jusqu'à ce que Henri V en eut ordonné le transport à Spire, où ces déplorables restes demeurèrent encore cinq ans déposés dans un lieu non consacré. Enfin

(1) Dans la collection d'Urstitius. Son authenticité ne paraît pas douteuse. Voyez Mascov, p. 134, et l'*Annal. saxo*, p. 512, Eccard. On peut voir aussi dans le tome II des *Leges* de Pertz, p. 63, un curieux fragment du manifeste d'Henri V lui-même, à la date de janvier 1106. Cf. Pfeffel, t. Ier, p. 248 (1777).

(2) Voici le texte de Suger (*Vie de Louis le Gros*) : « Henricus V vir affectus paterni et totius humanitatis expers, qui et genitorem Henricum crudelissime persecutus exheredavit, et ut ferebatur nequissima captione terrens, inimicorum verberibus et injuriis, ut insignia regalia, videlicet coronam, sceptrum et lanceam sancti Mauritii redderet, nec aliquid in toto regno proprium retineret, impiissime coegit. »

en 1111 le pape Pascal II autorisa la sépulture d'Henri IV au caveau des empereurs dans la cathédrale.

Ainsi finit misérablement l'empereur Henri IV, après cinquante ans du règne le plus agité qui fut jamais, succombant sous les malédictions de quatre pontifes, — prince dont il est difficile d'assigner exactement les vertus et les vices, fort innocent à coup sûr des crimes dont la haine entassa les accusations contre lui, mais coupable du crime qui faisait alors supposer tous les autres, la désobéissance à l'église romaine. Engagé par de funestes conseils dans une lutte dont sa jeunesse ne prévoyait point les conséquences, il fut plus tard l'adversaire trop obstiné de réformes nécessaires que son père, plus habile, eût lui-même accomplies, en ôtant le prétexte à un pouvoir rival de réclamer davantage. Ses ennemis eux-mêmes lui reconnurent d'éminentes qualités : il fut brave, spirituel, généreux, mais incapable politique, faible de caractère, et poursuivi par la fatalité presque dès sa jeunesse, — bien choisi par Grégoire VII comme personnification du pouvoir civil, pour arracher d'abord à la souveraineté temporelle l'indépendance de l'église, et pour la soumettre ensuite à la suprématie de la papauté émancipée (1). Son fils Henri V eut à son tour des dissentimens violens avec les successeurs de Grégoire VII; il en fut même excommunié; mais un traité conclu entre le sacerdoce et l'empire, en 1122, mit fin à ce qu'on a nommé la querelle des investitures, et les deux puissances vécurent en une sorte d'armistice pendant quelques années, jusqu'à la reprise d'hostilités qui aboutit, après de nouvelles et plus terribles péripéties, à la chute de la maison impériale de Souabe. Il était réservé aux rois de France de replacer, au moment opportun, les deux pouvoirs dans un juste équilibre.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voici comment l'un des adversaires les plus animés d'Henri IV, le rédacteur contemporain des Annales de Disibodenberg, résume son acte d'accusasion contre lui. « Verum ut brevi epilogo onerosam istius viri complectar historiam : Henricum hominem perversum et justo judicio ab ecclesia ejectum, omnibus revera constat manifestum. Vendidit enim omnia spiritualia, fuit inobediens apostolicæ sedi, et in ipsam sedem fecit supplantationem, substituendo Wibertum Gregorio, in legitima uxore modum christianitatis excedendo, apostolicæ sedis sententiam parvipendendo. Hinc orta est maxima persecutio in ecclesia Dei... Enimvero ut de illo omnia loquar, erat valde misericors. Aliqui enim eum perforare volentes capti sunt, qui convicti et confessi, abire jussi sunt impuniti. Multi etiam principes, qui ei multa mala fecerunt, mox ut ei se prostraverunt, omnia eis condonavit. Et quamvis esset valde compatiens et misericors, obstinata tamen mente in excommunicatione permansit, quæ omnia bonitatis ejus opera obnubilant. » Dans Pertz, t. XVII, p. 19. Un homme de talent a essayé de mettre en action les mœurs du XIe siècle, dans son livre intitulé *Grégoire VII, ou le pape et l'empereur au moyen âge, drame*, par D. Laverdant, Paris 1860.

DU

ROLE DES FEMMES

DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

II.

LES REINES (1).

Primitivement exclues du droit de posséder la terre salique, la terre libre des guerriers, parce qu'elles étaient impuissantes à la défendre, les femmes, à l'origine même de la monarchie, avaient été frappées d'une complète incapacité politique. Celui-là seul comptait dans l'état qui savait manier la francisque, et sous les deux premières races le titre de reine n'était qu'un titre purement honorifique, qui ne conférait aucune autorité, aucune fonction officielle. Celles qui en étaient investies ne pouvaient aliéner les propriétés foncières dont elles jouissaient comme dot ou comme douaire que du consentement de leurs maris, et ce consentement était même indispensable lorsqu'elles voulaient faire quelques largesses aux églises. Le sexe fort, comme diraient aujourd'hui les émancipateurs, s'était réservé tous les pouvoirs et tous les droits. Il les garda sous les Capétiens, et s'en montra peut-être plus jaloux encore que sous les princes chevelus.

Malgré le développement des idées chevaleresques et l'esprit de galanterie dont on a fait bien gratuitement parfois honneur à nos aïeux, les femmes que les hasards de la destinée ont associées chez nous à la fortune des rois ont toujours été traitées comme des mi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1872.

neures, et leur infériorité était hautement constatée par le cérémonial. Elles ne recevaient l'onction du sacre que sur le front et la poitrine avec les saintes huiles seulement, tandis que les rois la recevaient avec l'huile de la sainte ampoule en neuf endroits du corps, ce qui leur conférait tous les dons du Saint-Esprit comme une propriété personnelle qui n'entrait pas dans la communauté; leur couronne était portée non point par des pairs, mais par des barons; leur sceptre était plus petit que le sceptre royal, les monnaies ne reproduisaient pas leur effigie, et dans les bas siècles du moyen âge on plaçait, ainsi qu'on l'a vu lors de la violation des tombeaux de Saint-Denis, une quenouille dans leur cercueil comme symbole de leur impuissance et de leur faiblesse. Le modèle des rois, qui fut en même temps le modèle des maris, saint Louis lui-même, eut le plus grand soin d'empêcher sa femme de prendre la moindre part aux affaires; il lui défendit de nommer aucun magistrat, de donner des ordres aux officiers de justice, d'attacher qui que ce fût à sa maison, même pour y remplir les plus modestes emplois, sans son autorisation expresse ou celle de son parlement (1).

Donner des héritiers aux rois, des rois aux peuples, telle fut à toutes les époques de la monarchie la seule mission des reines. Elles pouvaient, il est vrai, exercer la régence; mais, lorsqu'elles remplissaient cette importante fonction, ce n'était pas en vertu d'un droit inhérent à leur titre de mère ou d'épouse, les rois étaient libres de la déléguer à qui bon leur semblait, et lors même qu'ils les avaient désignées par leur testament ou par lettres patentes, elles pouvaient encore en être exclues sous les premiers Capétiens par les décisions du baronnage, sous les Valois ou les Bourbons par les intrigues des princes ou les arrêts du parlement. Dans la condition inférieure qui leur était faite, les reines se trouvaient placées entre l'alternative de n'être rien dans l'état, sauf le cas de régence, lorsqu'elles se renfermaient dans le cercle étroit de leurs devoirs, ou de n'être quelque chose qu'en usurpant, comme les favorites, un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Les unes, comme Anne de Russie, Adélaïde de Savoie, Bonne de Luxembourg, Claude de France, Marie-Thérèse d'Autriche, ont accepté avec résignation le rôle effacé que leur assignaient les coutumes du royaume; les autres au contraire ont mis la main sur la couronne, et se sont mêlées aux intrigues de cour, aux cabales des partis. Reléguées dans une ombre discrète ou maîtresses absolues du pays, elles ont laissé un nom consacré par de grandes vertus ou souillé par le vice et le crime; quelques-unes ont pris part aux luttes les plus ardentes de la politique, tandis que d'autres ont borné leur gloire à fonder des cou-

(1) Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. Ier, p. 295.

vens ou des hôpitaux. Le peuple leur a prêté une royauté idéale, la royauté de la charité, de la mansuétude et de l'intercession : il les a vues dans leur royaume terrestre, placées comme la Vierge dans le royaume du ciel auprès du maître suprême pour lui porter les plaintes et les prières, ou il les a maudites comme les auteurs ou les complices des malheurs publics. Cette contradiction éclate à toutes les époques à travers les quatorze siècles de la monarchie, et le mot de Voltaire : « le mariage des rois a fait en Europe le destin des peuples, » n'est que trop souvent justifié par les événemens.

I.

Au milieu de la promiscuité mérovingienne, lorsque notre histoire n'est encore qu'un drame de famille mêlé de péripéties sanglantes, deux sombres figures, Frédégonde et Brunehaut, dominent la barbarie franque, comme Tibère et Néron dominent la décadence romaine. Frédégonde, dont l'éclatante beauté avait subjugué Chilpéric Ier, profite de la faiblesse de ce pédant couronné, qui passait son temps à scander des vers latins ou à chercher le moyen d'introduire de nouvelles lettres dans l'alphabet, pour faire de l'assassinat le ressort de sa politique. Elle fait tuer Audovère et Galeswinthe, ses rivales, le fils d'Audovère, Sigebert, roi d'Austrasie, le comte Leudaste, l'évêque Prétextat, parce qu'il la menaçait de la colère céleste, son imbécile mari, parce qu'il était jaloux. Elle profite, pour commettre ce dernier meurtre, de la haine du Franc Bodillon, que Chilpéric avait fait battre de verges parce qu'il s'était permis de protester contre des impôts établis contrairement aux immunités des hommes libres, et, par un singulier jeu du sort, c'est une reine qui met pour la première fois en France le poignard du régicide aux mains d'un sujet. Brunehaut ne veut pas laisser à son implacable ennemie le privilége des grands crimes. Elle fait tuer Vintrion, duc de Champagne, le duc Ratius, le patrice Égiles, le patrice Wolfe, son petit-fils Théodebert II, les fils de Théodebert, et fait empoisonner Thierry II, son autre petit-fils.

Ainsi qu'il arrive trop souvent dans les familles les plus obscures elles-mêmes, l'adultère avait marché de front avec l'empoisonnement et l'assassinat. Frédégonde avait pris pour amant Landry, maire du palais de Neustrie; Brunehaut avait pris Protadius, maire du palais de Bourgogne, et c'est peut-être à cette circonstance, trop peu remarquée des historiens modernes, que les maires, qui n'étaient jusque-là que de simples intendans sans aucune influence politique, ont dû leur soudaine et rapide élévation, car l'importance

que Protadius et Landry s'étaient acquise dans l'état par une intrigue galante avait donné à leur charge un caractère de puissance tout nouveau, et les leudes surent habilement en profiter dans l'intérêt de la politique qui devait leur livrer la tutelle des rois fainéans (1).

Si profonde que fût la barbarie mérovingienne, quelques nobles et saintes figures s'y détachent cependant encore sur le fond ténébreux du passé, et de même que Frédégonde et Brunehaut personnifient la cruauté et la ruse, qui sont le caractère distinctif de la royauté franque, de même Clotilde, Bathilde, Ingoberge, Radegonde, personnifient les vertus de la femme chrétienne. « Clotilde, dit Grégoire de Tours, se montra si grande qu'elle fut honorée de tous. Zélée pour les aumônes, assidue aux veilles pieuses, elle fut toujours pure et chaste;... elle donna d'un cœur large et empressé, et de son temps on la regardait, non comme une reine, mais comme la servante du Seigneur. » Bathilde, d'abord simple esclave saxonne, consacra sa grandeur par un immense bienfait en allégeant les charges du fisc qui forçaient les tributaires à vendre leurs enfans. Investie de la régence pendant la minorité de son fils, Clotaire III, elle gouverna sagement, et finit ses jours dans l'abbaye de Chelles, en emportant, comme le disent les hagiographes, les regrets des pauvres, des veuves et des orphelins, qu'elle n'avait jamais cessé de défendre contre les violences des grands. Ingoberge, avant de mourir, donna aux serfs de ses domaines des lettres d'affranchissement, et commença ainsi par l'octroi de la liberté individuelle l'œuvre d'émancipation collective qui devait aboutir à l'institution des communes. Radegonde, qui mettait le souverain bien des peuples dans la paix, travailla par ses lettres, ses conseils et son intervention à maintenir la concorde entre les évêques, les grands et les rois, et, quand elle eut reconnu l'inutilité de ses efforts et son impuissance à dominer l'anarchie, elle s'exila volontairement du palais de Clotaire, son époux, se retira à Poitiers, dans e monastère de Sainte-Croix, et transforma cette pieuse retraite en une sorte d'académie

(1) La singulière fortune des maires du palais, qui appartenaient d'abord à la domesticité royale, et dont la vie dans les compositions pénales était estimée à 35 sous, comme celle des forgerons et des porchers, a donné lieu à de nombreux travaux; on s'est étonné de cette fortune, de la domination des sujets sur les rois, et l'on a cherché les causes de ce fait étrange dans l'incapacité des Mérovingiens, l'anarchie sociale, l'esprit d'indépendance de la noblesse franque, l'hostilité de la Neustrie et de l'Austrasie; mais on a oublié celle que nous indiquons ici, et qui nous paraît marquer d'une manière précise le point de départ de l'ingérence des maires dans la politique. On trouvera dans un livre fort curieux, publié en Belgique et trop peu connu en France, l'*Histoire des Carolingiens*, par MM. Warnkœnig et Guérard, un résumé des opinions émises par les savans allemands, tels que MM. Pertz, Luders, Waitz, Zinkeisen, Bonnell, Schœn, Leo et Zœpft, qui se sont particulièrement occupés de la question.

féminine, dont elle faisait le charme par les grâces de son esprit, en même temps qu'elle l'édifiait par ses vertus. Ultrogothe établit à Lyon l'un des premiers hôpitaux des Gaules, et l'appui que les reines mérovingiennes ont prêté au développement de la civilisation chrétienne, les terres qu'elles ont données aux églises, les monastères qu'elles ont fondés ou enrichis, ont contribué à adoucir le sort des populations qui trouvaient dans les asiles religieux, dans les immunités ecclésiastiques, un refuge contre la violence et des garanties que le droit public leur refusait. Il ne faut pas oublier en effet que dans la société à demi sauvage des temps mérovingiens donner à l'église, c'était donner à tous les déshérités de ce monde, que le peu de bien qui s'est fait n'a pu se faire que par l'idée chrétienne, et que ces œuvres de mansuétude et de charité, qui forment un si grand contraste avec les crimes des rois, sont la seule consolation de l'histoire au milieu des guerres, des luttes fratricides, des meurtres et des trahisons de la première race.

La pluralité des femmes et la confusion qui s'était établie, comme nous l'avons raconté dans une précédente étude, entre les reines légitimes, les reines illégitimes et les simples concubines, doivent être comptées parmi les principales causes de l'anarchie mérovingienne. Charlemagne voulut en prévenir le retour par une constitution plus régulière de la famille; il décréta qu'à l'avenir les lois civiles, d'accord avec les lois canoniques, n'admettraient qu'une seule femme légitime, et que les enfans nés de cette femme seraient seuls admis à succéder; mais il laissa subsister le concubinage, ne fixa par aucune règle précise la part que les femmes pourraient prendre au gouvernement, et quelques-unes des reines carlovingiennes ne profitèrent que trop de cette lacune du droit monarchique.

Louis le Débonnaire avait eu d'un premier mariage avec Hermengarde Lothaire, Louis le Germanique et Pépin; il épousa en secondes noces Judith, fille du Bavarois Welf comte de Revensberg, qui lui donna un quatrième fils, depuis Charles le Chauve. Comme Frédégonde, Judith engagea une lutte implacable contre les princes appelés à partager avec son fils l'empire des Francs. Charles était à peine âgé de six ans qu'elle forçait le Débonnaire à lui tailler dans les trois royaumes, assignés à ses frères en 817 par l'acte célèbre connu sous le nom de *Carta divisionis imperii*, un nouveau royaume comprenant l'Allémanie avec l'Alsace, le pays des Frisons, quelques enclaves de l'Helvétie et la Haute-Bourgogne. Pépin, Lothaire et Louis prirent les armes pour protester contre cette cession, et ce fut là le point de départ de la lutte qui dura de 823 à 843, pour aboutir à l'immense massacre de Fontenay, où périt la plus grande partie de la noblesse franque, et au traité de Verdun,

traité fatal qui sépara de la France la Lorraine allemande et l'Alsace, en prenant la race et la langue pour base des divisions politiques, et dont nous devions encore après dix siècles subir la funeste influence au nom de ce principe des nationalités que nous regardons comme une nouvelle formule du droit des gens, et qui n'est qu'une réminiscence de la diplomatie carlovingienne.

Il avait suffi des prédilections maternelles de Judith pour allumer une guerre qui arma les enfans contre leur père, les frères contre les frères, et couvrit pendant vingt ans la Gaule de sang et de ruines. La royauté était sortie très affaiblie de cette longue épreuve, et la seconde femme de Charles le Chauve, Richilde (1), lui porta une nouvelle atteinte en provoquant à la mort de ce prince une ligue entre son frère Boson, qui venait d'être expulsé de son duché de Lombardie, et la noblesse franque contre Louis le Bègue, l'héritier de la couronne. Voulait-elle donner cette couronne à Boson ou seulement obtenir pour lui, pour elle-même et pour la noblesse des garanties et des concessions? Les documens contemporains sont muets à cet égard; mais, quels qu'aient été ses motifs, les subterfuges misérables et vulgaires qu'elle mit en jeu prouvent à quel degré d'abaissement était tombée dès la troisième génération cette monarchie carlovingienne que le fils de Pépin avait élevée si haut. Elle s'empara du testament de son mari, le mit en lieu sûr à l'abri des recherches, cacha le sceptre et la couronne, car l'exercice de la souveraineté était attaché à la transmission matérielle de ces attributs, et fit savoir à Louis le Bègue qu'elle ne les lui rendrait, ainsi que le testament, que lorsqu'il aurait fait droit à ses demandes. Louis, qui ne pouvait recevoir l'investiture royale faute de sceptre et de couronne, fut forcé de céder. Il ajouta de nombreux priviléges à ceux que son père avait déjà octroyés à l'aristocratie franque pour obtenir son concours dans les entreprises aventureuses où le poussait son ambition, et par ces concessions nouvelles il fortifia la féodalité naissante, et acheva de désarmer la royauté. On peut donc attribuer à Judith et à Richilde une large part de responsabilité dans les événemens qui préparèrent la chute des Carlovingiens, et, si l'on s'en rapporte à des rumeurs populaires dont on entend l'écho dans quelques chroniques du moyen âge, les deux dernières reines de la dynastie auraient été plus fatales encore aux descendans de Charlemagne.

Le roi Lothaire avait épousé en 966 Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie, et d'Adélaïde de Bourgogne. Fidèle à ses devoirs d'épouse pendant les premières années de son mariage, Emma ne

(1) Nous ferons remarquer en passant que, dans un certain nombre de livres modernes, la seconde femme de Charles le Chauve est désignée par erreur sous le nom d'Adélaïde.

tarda point à les violer, et, pour rendre aux yeux de ses sujets l'adultère plus criminel encore, elle fit choix d'un évêque, Adalbéron, que Lothaire, par une faveur particulière, avait élevé au siége épiscopal de Laon, la cité domaniale des Carlovingiens. Dans un temps où l'on croyait que les fautes des princes attiraient sur les peuples les malédictions du ciel, ces amours d'un prêtre et d'une reine, bientôt divulgués, produisirent un sentiment profond d'indignation et d'effroi. Le 2 mars 986, Lothaire tomba subitement malade à Laon, dans la ville même qu'habitait le complice de sa femme. « Il éprouvait, dit un historien contemporain, une douleur intolérable au côté droit. Ses intestins faisaient entendre des rugissemens. Ses mains étaient glacées, son estomac brûlant, et il faisait de continuels efforts pour vomir. » Sa mort fut aussi prompte que sa maladie, et, quand la nouvelle s'en répandit dans le royaume, personne ne mit en doute qu'Emma ne l'eût empoisonné. Son fils lui-même, Louis V, paraît avoir partagé ce soupçon, car dans une lettre adressée par Emma à sa mère l'impératrice Adélaïde, l'épouse adultère, qui sent peser sur elle une accusation terrible, laisse échapper ce cri de désespoir : « mes douleurs se sont encore aggravées depuis la mort de mon mari; mon espérance était dans mon fils; il est devenu mon ennemi... ô ma mère, venez à mon secours. » Ce fils, injustement flétri du nom de *fainéant* par les historiens qui se sont faits les courtisans de l'usurpation capétienne, ne devait point porter longtemps la couronne que lui avait livrée le crime de sa mère; le 21 mai 987, il fut emporté, comme Lothaire, par une mort soudaine et imprévue. Cette mort est attribuée à une chute de cheval par un historien contemporain, Richer, qu'on pourrait appeler le chroniqueur officieux des premiers Capétiens, et par d'autres au poison.

Ici se présente un fait qui restera toujours un mystère historique, car ceux qui seuls auraient pu l'expliquer dorment depuis dix siècles sous la terre. Le lendemain même du jour où, pour parler le langage du temps, Louis V entrait dans la voie de toute chair, *in viam universæ carnis intrabat*, les grands feudataires réunis à Senlis décernaient la couronne de France à Hugues Capet; cette singulière coïncidence était-elle l'effet du hasard ou le résultat d'une intrigue politique derrière laquelle se cachait un crime? Emma, pour se venger d'un fils qu'elle traitait d'ennemi, l'avait-elle fait disparaître comme Lothaire, ou la reine Blanche, qu'on accusait d'entretenir des relations coupables avec Hugues Capet, avait-elle versé à son mari le poison qui devait donner la couronne à son amant? Les deux reines ont été au xe siècle l'objet des mêmes soupçons; mais l'histoire doit acquitter, faute de preuves, le fondateur de la troisième race de toute complicité, et, si les soupçons sont

injustes, ils s'expliquent par la fin soudaine de Louis V et la superstition monarchique, toujours disposée dans ces temps barbares à chercher dans des attentats la cause des catastrophes royales.

II.

L'évolution sociale qui s'est accomplie au xe siècle, et qui est marquée par l'avénement des Capétiens, a donné au mariage des rois une importance beaucoup plus grande que sous les précédentes dynasties, car leurs femmes ne leur avaient apporté jusque-là que des dots mobilières, quelques-unes même, comme Frédégonde, ne leur avaient apporté que leur beauté; mais la nouvelle constitution politique de l'Europe, c'est-à-dire la constitution féodale, en admettant les filles à succéder dans la tenure du fief, fit prévaloir l'usage des dots territoriales. D'autre part, le pouvoir royal, en se consolidant en France comme dans les états voisins, exerça une telle force d'absorption que les royaumes furent assimilés à une sorte de propriété privée qui se transmettait par voie d'héritage, et sur laquelle les alliances de famille créaient des revendications. En épousant dans ces conditions nouvelles les héritières des grands feudataires ou les héritières des races royales, les rois pouvaient, soit par eux-mêmes, soit par leurs proches, mettre la main sur les fiefs en vertu de la succession directe ou de la réversion, et sur les royaumes étrangers en vertu des mêmes droits. Leur ambition étant d'agrandir le royaume, ils s'attachèrent à faire, comme on dirait aujourd'hui, de beaux mariages, et, quoique cette politique n'ait pas été toujours heureuse, quoiqu'elle ait entraîné la France dans la guerre de cent ans et les guerres d'Italie, elle nous a du moins valu l'Artois sous Philippe-Auguste, la Champagne et la Brie sous Philippe le Bel, la Bretagne sous Louis XII, la Lorraine sous Louis XV. C'est par là que les reines de la troisième race ont été véritablement utiles au pays, car elles lui ont donné par un simple contrat ce qu'il eût fallu gagner par des guerres sanglantes. En dehors de ce fait, qui a exercé sur le développement territorial du royaume une influence considérable, leur histoire présente les mêmes incidens, les mêmes contradictions que dans les âges antérieurs.

Soumises comme les sujets eux-mêmes aux caprices d'un pouvoir sans limites et sans contrôle, les femmes des Capétiens n'ont eu que trop souvent à subir des violences inconnues dans les conditions les plus humbles. La promiscuité franque semble à l'origine se perpétuer dans les répudiations, et si Robert le Pieux en divorçant ne fait qu'obéir aux injonctions de l'église, si Louis VII cède aux ressentimens de l'honneur offensé, les égaremens de la passion gui-

dent seuls Philippe Ier et Philippe-Auguste lorsqu'ils se séparent de Berthe et d'Ingeburge; mais ce n'est point assez pour eux de rompre des nœuds qui leur pèsent en prenant pour complices des conciles complaisans, il faut encore qu'ils punissent leurs femmes du crime de leur avoir déplu. Philippe-Auguste fait enfermer Ingeburge dans le château d'Étampes, et Philippe Ier Berthe dans le château de Montreuil-sur-Mer, où l'on montre encore aujourd'hui dans la citadelle la tour humide et sombre qui lui servit de prison, *la tour de la reine Berthe*. Le sort de ces tristes victimes excita dans le royaume une pitié profonde. Les papes les vengèrent par l'excommunication, le seul châtiment qui pût alors atteindre les rois, et les successeurs de Philippe-Auguste s'arrêtèrent devant la réprobation de la conscience publique et les anathèmes du saint-siége. Ils se rappelaient d'ailleurs que les répudiations, lors même qu'elles étaient justifiées par de graves motifs, pouvaient entraîner pour le royaume des conséquences désastreuses. Éléonore d'Aquitaine avait apporté au domaine royal le Poitou, la Saintonge, la Gascogne et la Guyenne; Louis VII, en se séparant, lui rendit ces belles provinces, et elle les donna à l'Angleterre par son mariage avec Henri Plantagenet. A dater de cette époque, Louis XII et Henri IV furent les seuls qui divorcèrent sous prétexte que Jeanne et Marguerite ne pouvaient leur donner d'héritiers; mais, tout en gardant leurs femmes, les derniers Valois et les Bourbons se dédommagèrent largement de la contrainte que leur imposaient l'église et la raison d'état, car le mépris des devoirs de la famille s'était développé avec le pouvoir absolu, et celles de nos reines qui méritaient le plus d'être heureuses furent précisément celles qui eurent le plus à souffrir du despotisme de leurs époux.

Louis XI fit sentir sa tyrannie à sa seconde femme, Charlotte de Savoie, aussi durement qu'aux derniers de ses sujets et la sacrifia sans pitié à la Gigogne et à la Passefilon. Tandis qu'il faisait compter d'une seule fois quatre-vingt-dix mille écus d'or à son médecin Çoytier pour l'avoir guéri de la fièvre, il donnait à peine de quoi vivre à la mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu, et la tenait enfermée comme une criminelle dans le château d'Amboise, « menant fort petit train, dit Brantôme, et fort mal habillée. Il la laissait là, avec sa petite cour, à faire ses prières, et lui s'allait promener et se donnait du bon temps. » Mais Amboise lui semblait trop près de Plessis-les-Tours; il relégua Charlotte au fond du Dauphiné, et pour lui faire sentir plus rudement encore son aversion il défendit à ses enfans de l'aller voir, sous prétexte qu'elle était plus bourguignonne que française. La seule femme qui, dans l'entourage dissolu et féroce de Charles IX, ait mérité le nom de femme, Élisabeth d'Autriche, *la Sainte*, comme l'appelaient ses contemporains,

eut à subir tout à la fois la domination de Catherine de Médicis et de Marie Touchet, la maîtresse du roi. Douce, compatissante et pieuse, elle eût prévenu peut-être le massacre de la nuit du 24 août, si elle avait conservé quelque ascendant sur son mari; mais elle n'était qu'un pâle fantôme égaré au milieu d'une bande d'assassins. Elle ne trouvait autour d'elle que mystère et défiance, parce qu'elle était un reproche pour la reine-mère ou les instrumens de ses cabales, et de peur qu'elle ne mît obstacle à la politique d'égorgement on lui cachait les secrets de l'état, comme on les cache à un ennemi. Elle ne sut rien des préparatifs de la nuit du 24 août, et n'apprit que le lendemain ce qui s'était passé. Son premier mot fut « le roi le sait-il? » et comme on ne lui répondait pas, elle demanda son livre d'heures et resta tout le jour en prière et en larmes. Marie-Thérèse ne trouva, comme elle, auprès de Louis XIV que froideurs et dédains insultans, mal déguisés sous les puériles formules de l'étiquette. Les courtisans osaient à peine lui parler, de peur de froisser Montespan ou La Vallière; le roi refusait de la mener au bal, afin d'y conduire ses maîtresses, et quand il entrait chez elle, fort avant dans la nuit, elle attendait en silence qu'il voulût bien lui adresser la parole. Entourée tout à la fois d'hommages et d'outrages, elle mourut à quarante-cinq ans, désespérée, comme ses rivales elles-mêmes, de l'abandon d'un maître qui était l'incarnation vivante de l'égoïsme, et que la tendresse et les larmes des femmes laissaient insensible comme la misère des sujets. La dernière victime des débauches royales, Marie Leczinska, eut à supporter les mêmes affronts et les mêmes douleurs. Louis XV, dans les premiers temps de son mariage, lui avait témoigné une vive affection; mais, comme le dit un chroniqueur des scandales du XVIIIe siècle, il avait déjà pris le goût du champagne. Un soir, en sortant d'un petit souper, il entra chez elle dans un état voisin de l'ivresse, et, comme il s'approchait pour l'embrasser, elle détourna la tête et lui dit qu'il sentait le vin. A dater de ce moment, la rupture fut complète, et l'on sait trop ce qu'elle a coûté à la France, car en ce royaume où tous les pouvoirs et tous les droits s'étaient concentrés dans un homme, les faits de la vie du prince les plus vulgaires en apparence s'élevaient à la hauteur d'un événement politique, et les plus petites causes produisaient les plus grands effets.

Par un singulier retour des choses humaines, ces rois qui outrageaient si effrontément les lois de la famille et sacrifiaient les mères des héritiers de leur couronne aux aventurières des galanteries scandaleuses, Louis XIV et Louis XV, furent frappés tous deux dans leurs enfans, et la mort de *monseigneur* le grand dauphin, la mort du dauphin Louis, vinrent briser la loi d'hérédité directe qui faisait

la force de la monarchie; la fin soudaine et imprévue de ces deux princes fut comme le signe avant-coureur des catastrophes qui attendaient la dynastie dans un avenir prochain. La séve et la vie semblaient tarir dans le vieux tronc capétien, et, comme si la nature elle-même s'était faite la complice des révolutions pour anéantir cette grande race, son dernier rameau a été frappé de stérilité dans la personne du prince qui semblait appelé à le faire reverdir, Henri, comte de Chambord, dernier héritier de la couronne des Bourbons.

Parmi les reines de la troisième race qui sont intervenues dans les affaires, soit officiellement, en vertu d'une régence légalement déléguée, soit à l'aide des troubles publics ou de la faiblesse de leurs maris, deux seulement, Blanche de Castille et Jeanne de France, femme de Charles V, ont rempli dignement leur rôle. Blanche, pendant la minorité de son fils, soutient avec un courage viril une lutte de sept ans contre les grands vassaux, ligués avec le roi d'Angleterre Henri III. Elle prépare l'un de nos plus grands règnes; mais sa conduite dans la guerre des albigeois et l'établissement de l'inquisition laissent encore une tache sur sa mémoire. Jeanne de France au contraire apparaît pure de tout reproche. L'histoire ne l'a point placée au rang que lui assignaient ses vertus privées ainsi que les services qu'elle a rendus à la cause nationale, et ce n'était point sans raison que Charles V l'appelait *le soleil du royaume*. Initiée à tous les secrets de la politique, elle siégeait à côté de son mari dans les audiences solennelles du parlement; elle assistait à toutes les séances du conseil, et ne donnait que de bons avis. L'économie sévère qu'elle avait introduite dans les dépenses de la maison royale contribua par l'exemple à faire pénétrer le bon ordre dans les finances, et grossit par l'épargne le trésor qui paya les soldats de Duguesclin et la libération du territoire; mais par malheur, à côté de Jeanne et de Blanche, nous rencontrons Constance, Isabeau de Bavière, Catherine de Médicis et d'autres encore, qui ne sont intervenues dans la politique que pour y faire sentir la désastreuse puissance de leur faiblesse, de leurs vices ou de leurs instincts cruels.

Constance d'Arles, unie au prince le plus pacifique et le plus doux de son temps, Robert le Pieux, se fit un plaisir cruel de le tourmenter toute sa vie. Elle se laissait entraîner à de tels emportemens qu'un jour, dans un accès de colère, elle creva un œil à son confesseur Étienne en le frappant avec une canne dont la pomme était faite en forme de tête d'oiseau, et l'on pourrait croire, à la manière dont les historiens contemporains parlent de sa violence envers son mari, que la canne à tête d'oiseau ne s'arrêta point toujours devant la majesté royale. Hugues de Beauvais, que Robert

avait choisi pour ministre, faisait obstacle à ses idées de domination : elle résolut de s'en débarrasser, et pendant une promenade elle le fit tuer, sous les yeux du roi, par des assassins que lui avait prêtés Foulques, comte d'Anjou, avec lequel on l'accusait d'entretenir des relations adultères. Mère dénaturée, elle voulut enlever la couronne à son fils Henri pour la donner à son second fils Robert, s'allia à Baudoin, comte de Flandre, à Eudes, comte de Champagne, à Guillaume VI, duc de Guyenne, car les grands feudataires étaient toujours prêts à se mêler aux complots de famille, et l'héritier légal, Henri, ne put arriver au trône qu'en implorant le secours du duc de Normandie contre les puissans seigneurs mis en campagne par sa mère.

Isabeau de Bavière, que l'on peut appeler une Frédégonde capétienne, devait laisser dans notre histoire une trace plus sombre encore, et l'on se demande, en comparant les actes de sa vie publique et privée avec ses devoirs de reine et d'épouse, si la folie de Charles VI n'était pas contagieuse. Ralliée contre les Bourguignons au parti du duc d'Orléans, lorsqu'elle était sa maîtresse, elle passe après sa mort dans le parti de son assassin, Jean sans Peur, pour revenir ensuite aux Armagnacs, et se liguer en dernier lieu avec les Anglais. Elle participe au massacre de 1418, qui jette sur le pavé de Paris trois mille victimes, dont un connétable, un chancelier, deux archevêques, six évêques et quarante magistrats, et, pour mettre le comble à sa trahison, elle donne avec la main de sa fille Catherine la France à Henri V d'Angleterre, à l'exclusion du dauphin Charles, en s'engageant à user des dernières rigueurs contre ceux qui prendraient le parti de l'héritier légal de la couronne, c'est-à-dire contre les défenseurs de la cause nationale (1); mais les malheurs du royaume, auquel elle était étrangère par sa naissance, lui importaient peu. Elle avait tout à la fois à se venger du roi et de son propre fils, car le roi, surprenant chez elle le seigneur de Bois-Bourdon, son amant, l'avait fait jeter à la Seine, cousu dans un sac, et l'avait elle-même reléguée à Blois ; son fils avait obtenu contre elle un arrêt d'exil, lorsqu'elle était du parti bourguignon, et de plus il avait confisqué l'argent qu'elle avait volé

(1) Il faut lire dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. LXXIX, les réflexions qu'inspire à Voltaire la prise de possession de la couronne de France par le roi d'Angleterre. Il est impossible de flétrir avec plus de verve et de raison les lâchetés qui dans les temps de révolution donnent aux faits accomplis la sanction du droit. « Si les successeurs de Henri V, dit Voltaire, avaient soutenu l'édifice élevé par leur père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il eu un seul historien qui ne trouvât leur cause juste? Mézerai n'eût point dit en ce cas qu'Henri V mourut des hémorrhoïdes en punition de s'être assis sur le trône des rois de France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé bulles sur bulles?.. Que de prédicateurs eussent élevé jusqu'au ciel Henri V, vengeur de l'assassinat et libérateur de la France! »

dans le trésor public et caché dans des églises; elle se vengea par le traité de Troyes. L'expiation ne se fit pas attendre. A la mort de Charles VI et de Henri V, elle tomba dans un isolement complet, et subit le plus cruel châtiment qui puisse atteindre les ambitieux, celui de survivre à leur fortune. De 1422 à 1435, elle vécut misérablement à Paris, chargée de la haine universelle; la nuit même de sa mort, on l'emporta dans un petit bateau qui attendait son cadavre au bord de la Seine, et on l'enterra secrètement, comme si l'on eût craint d'outrager la nation en lui rendant les honneurs dus à son rang.

L'ingérence d'Anne de Bretagne dans la politique se fit sentir sous Louis XII, non plus par des crimes, comme au temps d'Isabeau, mais par des fautes et des inconséquences d'une extrême gravité. Anne, que le bon roi Louis « dans ses goguettes (1) » appelait sa *Bretonne*, ne put jamais s'habituer à l'idée d'être Française. Lorsque le roi son mari tomba malade à Blois en 1505, elle n'eut d'autre souci en prévision de sa mort que de déménager au plus vite pour retourner en Bretagne. Elle chargea ses meubles et ses trésors sur quatre bateaux qu'elle dirigea vers Nantes. Le maréchal de Gié, quoique Breton, les fit saisir, et ce brave et loyal soldat, qui avait rendu les meilleurs services pendant les guerres d'Italie, fut pour ce fait détenu pendant cinq ans dans le château de Blois. Anne n'usa de son influence que dans l'intérêt de l'empire ou de la papauté. En 1511, elle s'opposait à la déposition de Jules II, que le concile de Pise était sur le point de prononcer, pour répondre à l'excommunication qu'il avait fulminée contre Louis XII sans pouvoir la justifier autrement que par des motifs purement temporels. Après la bataille de Ravenne, qui avait ouvert à l'armée française la route de Rome, elle détourna Louis XII de marcher sur cette ville et de l'occuper, ce qui eût inévitablement mis fin aux ligues italiennes. En 1513, elle décida ce prince à souscrire au concile de Latran, qui n'était qu'une réaction de l'ultramontanisme contre l'église gallicane, et par ces humiliations du vainqueur devant les vaincus, par ces ménagemens intempestifs pour un ennemi implacable, elle ruina la prépondérance française dans la péninsule, et prépara les revers de François I[er] par les revers de Louis XII. Enfin, au moment où sa fille Claude fut recherchée en mariage par le duc de Luxembourg, qui fut depuis Charles-Quint, et François de Valois, comte d'Angoulême, elle appuya le duc de Luxembourg. Heureusement Louis XII, qui ne voulait, disait-il, « allier ses souris qu'aux rats de son grenier, » eut la sagesse de consulter les états-généraux: ils se prononcèrent en faveur du comte d'Angoulême, et Claude

(1) C'est le mot de Brantôme.

resta Française. Devenue reine, elle ne se fit connaître que par ses vertus et ses bienfaits; elle s'effaça devant Louise de Savoie, à qui son titre de mère avait donné sur François I[er] l'ascendant fatal que devaient prendre plus tard la duchesse d'Étampes et la comtesse de Chateaubriant. Chargée de la régence pendant la captivité de son fils, Louise montra dans cette fonction une incontestable habileté politique; mais hors de là elle ne fit que compromettre la fortune du royaume. Cupide et prodigue tout à la fois, elle puise à pleines mains dans le trésor public pour répandre ses largesses sur les Montpélot, les Bonnivet, les Montmorency et les courtisans qui s'associent à ses cabales. Elle nous fait battre en Italie en gardant l'argent destiné à la solde des Suisses, qui refusent de marcher parce qu'ils ne sont pas payés. A l'âge de quarante-cinq ans, elle se passionne pour le connétable de Bourbon, mais celui-ci reste insensible à ses charmes surannés, et, pour se venger, elle le poursuit avec une haine implacable. La part glorieuse prise par le connétable aux victoires d'Agnadel et de Marignan, le midi sauvé de l'invasion après la déroute de Novarre, rien ne peut le défendre contre les rancunes de la femme qu'il a dédaignée, *spretæ injuria formæ;* menacé dans la possession de ses biens par un procès injuste, outragé dans son honneur militaire pendant la guerre de Flandre, ce vaillant soldat, l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, passe à l'ennemi. Il retrouve Bonnivet sur le champ de bataille de Rebecq et lui fait subir une sanglante défaite; il retrouve François I[er] sur le champ de bataille de Pavie, décide la victoire des Espagnols, et offre en présent à Charles-Quint ce roi de France qui vient de le sacrifier aux intrigues de sa mère.

Vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Louise de Savoie, qu'une étrangère formée à l'école des grandes trahisons, Catherine de Médicis, venait s'asseoir sur le trône de saint Louis. Pendant la vie de son mari et de son fils aîné, elle trouva devant elle Diane de Poitiers et Marie Stuart, et, comme elle savait par l'expérience des choses humaines qu'une femme légitime ne peut pas lutter contre une maîtresse et que l'ascendant d'une mère s'efface devant les séductions d'une jeune femme, elle laissa Henri II à Diane de Poitiers et François II à Marie Stuart. Quand la minorité de Charles IX eut enfin remis entre ses mains, par le titre de régente, le pouvoir qu'elle avait attendu si longtemps, elle inaugura dans sa nouvelle patrie le système de la corruption et de la ruse, dont elle avait appris le secret dans le livre du *Prince,* ce code des parvenus du genre humain que Machiavel avait écrit pour son père, Laurent II de Médicis, et dont elle fit, suivant le mot du temps, le bréviaire de sa cour. Douée, comme Mazarin, de l'instinct politique qui est particulier à la race italienne, et comme lui profondément indif-

férente en matière de religion, elle essaya d'abord de tenir la balance égale entre les catholiques et les réformés, non par esprit de justice, mais dans l'intérêt exclusif de son pouvoir. On put croire un moment qu'elle penchait du côté des opinions nouvelles, car elle avait fait demander à Rome l'autorisation pour ses sujets de communier sous les deux espèces, et consulté le saint-siége sur l'opportunité du mariage des prêtres; ce n'était là qu'un jeu à l'aide duquel elle espérait endormir les réformés. Lorsqu'ils devenaient menaçans, elle promulguait des édits de tolérance, et des édits de persécution lorsque les catholiques prenaient le dessus. Ceux-ci avaient pour chefs les Guises, qui ne dissimulaient pas leurs prétentions à la couronne comme descendans de Charles de Lorraine, le Carlovingien dépossédé par Hugues Capet. Abandonner aux Guises le rôle de protecteurs de l'orthodoxie, c'était leur livrer la royauté du catholicisme; Catherine, pour ne point se laisser primer par eux, résolut de frapper un grand coup et de montrer qu'elle ne laissait à personne l'honneur de sauver la religion.

Le mystère qui enveloppe presque toujours les crimes politiques a laissé indécise la question de savoir si Catherine a pris l'initiative de la Saint-Barthélemy, ou si elle n'a fait qu'y donner son consentement; mais dans ce gouvernement où rien ne se faisait que sur un signe des rois ou de ceux qui régnaient sous leur nom, qui donc, si ce n'est elle, aurait pu discipliner et centraliser l'assassinat et faire égorger en vingt-quatre heures, sur les points les plus divers et les plus éloignés, trente mille personnes suivant De Thou, soixante-dix mille suivant Sully? Déjà en 1563, pendant une négociation entamée avec le duc d'Albe, on avait mis en avant l'idée d'un massacre général des protestans, et si ce massacre n'eut pas lieu, c'est que les circonstances ne s'y prêtaient pas; mais Catherine était patiente : elle avait attendu vingt ans l'occasion de saisir le pouvoir, elle attendit de même l'heure de l'égorgement, et cette heure sonna pour elle lorsque les fêtes du mariage du roi de Navarre eurent réuni à Paris les chefs du parti protestant. Elle avait lu dans Machiavel qu'il ne faut jamais laisser échapper ses ennemis quand on les tient sous sa main, et que, pour faire disparaître un parti, il faut le frapper comme on frappe un homme, d'un seul coup, la nuit, sans que la persécution traîne. Cet abominable programme fut suivi de point en point, et la nuit du 24 août a marqué notre histoire d'une tache sanglante que les siècles n'effaceront pas; mais ce n'est point seulement pour avoir égorgé ses sujets, c'est aussi pour les avoir corrompus que Catherine mérite les malédictions de la postérité, car les instructions qu'elle a rédigées pour Charles IX montrent comment elle faisait de l'avilissement des caractères le plus puissant instrument du despotisme.

Elle veut que son fils apprenne aux grands qu'ils ne sont quelque chose que par lui, aux petits qu'ils n'existent que par son bon plaisir. Elle veut qu'il donne des fêtes et surtout des places, car c'est là, dit-elle, le plus sûr moyen de se faire aimer des Français (1), et dans ce manuel d'éducation royale elle fonde la science du gouvernement sur l'exploitation des bassesses et des faiblesses humaines. Les catholiques, aveuglés par les passions religieuses, l'avaient proclamée, au moment des massacres, la plus grande et la plus sainte des femmes; mais sous le règne de Henri III ils reportèrent sur elle une partie de la haine et du mépris qu'ils avaient voués à ce prince. Bien qu'elle eût désapprouvé le meurtre des Guises, parce qu'il lui paraissait compromettant et inopportun, l'opinion publique l'accusa de complicité, parce qu'il était naturel de penser que la femme qui avait fait tuer d'un seul coup des milliers d'hommes, pouvait sans scrupule en faire tuer deux. Abandonnée de tous, et ne prévoyant que trop les conséquences de l'attentat du château de Blois, elle mourut de langueur et de tristesse, et, suivant le mot d'un contemporain, le peuple ne s'inquiéta pas plus de sa mort que de la mort d'une chèvre.

Étrangère comme Catherine, sortie de la même famille et comme elle compatriote de Machiavel, Marie de Médicis, après la mort de Henri IV, ne mit que trop bien en pratique les maximes de la fille du Florentin Laurent. A force de donner des fêtes, elle dévora en moins de trois ans les 40 millions mis à l'épargne par Sully et força ce grand ministre à s'éloigner des affaires publiques, parce qu'il avait refusé de lui délivrer un mandat de 900,000 livres, dont elle avait du reste le plus grand besoin, car ses folles prodigalités l'avaient réduite à un tel état de dénûment qu'elle s'était vue dans la nécessité de renvoyer une partie de sa maison et de diminuer de moitié le nombre des plats servis sur sa table. Entraînée par ses prédilections nationales, elle livra la fortune du pays à un aventurier audacieux et cupide, Concini, maréchal d'Ancre, qui put voler impunément, grâce à son appui, 4 millions dans le trésor public et lever une petite armée pour son compte. Fille d'une archiduchesse d'Autriche, elle renversa, dans l'intérêt de la maison dont elle était issue, la politique du précédent règne; elle provoqua par sa dureté, son favoritisme, ses dilapidations, ses tendances antifrançaises, une ligue des huguenots et des catholiques, de la noblesse et du tiers-état, et l'anarchie où elle avait jeté le royaume était si profonde qu'on vit un fils donner à son favori, de Luynes, l'autorisation de tuer le favori de sa mère, Concini, une mère pren-

(1) Les instructions de Catherine sont reproduites dans la collection Leber, t. V, p. 253.

dre les armes contre son fils, et le premier ministre bannir du royaume la mère du roi.

Comme Marie de Médicis, Anne d'Autriche porta le trouble dans l'état et le désordre dans les finances. Sœur du roi d'Espagne Philippe IV, elle entretint avec ce prince et son frère le cardinal-infant une correspondance où elle livrait les secrets de la politique française, ce qui constituait un acte de haute trahison qu'elle eût payé de sa tête, si le titre de reine ne l'avait pas élevée au-dessus des lois. Après avoir conspiré avec Chalais contre la France, elle conspira avec Cinq-Mars contre Richelieu et fut l'âme des complots qui entravèrent les desseins de ce grand homme d'état et menacèrent sa vie. Investie de la régence à la mort de Louis XIII, elle abandonna le pouvoir à Mazarin, qui lui inspirait une passion violente, et si l'habile et tout-puissant ministre continua l'œuvre d'agrandissement territorial et de prépondérance politique et militaire commencée par Henri IV et Richelieu, il ne fit que trop sentir à l'intérieur que, dans ce royaume où la loi salique interdisait aux femmes de régner, il suffisait à un parvenu du hasard de l'amour d'une femme pour régner en maître absolu. Grâce à la domination qu'il exerçait sur la régente, il put travestir en gentilhomme français, sous le nom du sieur d'Émery, pour en faire l'instrument de ses rapines, son compatriote Patricelli, banqueroutier frauduleux, qu'il nomma surintendant des finances; il put contracter des emprunts ruineux, faire perdre d'un seul coup soixante millions aux créanciers de l'état, sous prétexte que les uns étaient trop riches et les autres des gens de rien dont on n'avait point à s'occuper, et laisser en mourant 100 millions dérobés au trésor public, que Louis XIV, à qui il les avait légués par son testament, eut la délicatesse de refuser parce qu'il en connaissait la source. Les scandales de l'administration de Mazarin, autorisés par le scandale de ses relations avec la reine-mère, soulevèrent la haine de la noblesse, du parlement et du peuple, et la fronde sortit de la régence comme le lointain prélude de l'agitation révolutionnaire.

On le voit par les faits que nous venons de rappeler, depuis Henri II jusqu'à Louis XIII les mariages contractés avec des princesses étrangères ont été également funestes aux rois et au peuple. Il en fut de même du mariage de Louis XVI. Au moment où l'amant de la Du Barry rendait le dernier soupir, le dauphin, devenu roi, et Marie-Antoinette s'étaient écriés en pleurant et en tombant à genoux à quelques pas de son lit de mort : « Mon Dieu! guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes. » C'était la première fois depuis l'origine de la monarchie que la prise de possession de la couronne était saluée par des larmes; mais l'avilissement du pouvoir, la ruine du trésor et les sourdes menaces de l'opinion publi-

que ne justifiaient que trop cette peur de régner qui faisait pleurer Louis XVI. Placé à la tête d'une société qui ne pouvait plus vivre, ce prince, comme le Débonnaire, dont il rappelait la douceur et la faiblesse, se trouvait jeté au milieu d'une de ces crises redoutables où les qualités personnelles des rois se tournent souvent contre eux, et cette force aveugle du destin qui semble dans les drames antiques poursuivre les races royales vouées à la malédiction des dieux s'est appesantie sur sa tête et sur Marie-Antoinette, comme elle s'était appesantie déjà sur une autre victime des catastrophes dynastiques, Henriette de France, femme de Charles Stuart. La destinée de ces deux reines est identique en effet, comme leur rôle dans les deux révolutions. Transplantées sur une terre étrangère, elles assistent sans y rien comprendre aux événemens qui les poussent à l'abîme, et sont toutes deux en complète contradiction avec leur temps et les peuples sur lesquels elles sont appelées à régner. Henriette n'épouse Charles Ier qu'à la condition de rester catholique, et elle arrive dans un royaume antipapiste avec une dispense du pape, un confesseur et douze prêtres; elle porte chez un peuple libre et fier les traditions de l'absolutisme français, et quand l'Angleterre, menacée dans ses croyances et ses franchises, lui répond par la guerre, par l'exil, par la mort de son époux, elle s'imagine qu'il est de l'honneur et du devoir de l'Europe entière de la plaindre et de la venger (1). Marie-Antoinette, quoique avertie par de sombres pressentimens des périls de la monarchie, ne comprit pas davantage la situation qui lui était faite dans sa nouvelle patrie. Jetée au milieu d'un peuple où fermentaient les idées de liberté et de rénovation sociale, elle se crut encore en

(1) Nous ferons remarquer à propos du mariage d'Henriette qu'il a eu pour la France les plus tristes résultats. Il a provoqué l'intervention de Louis XIV dans les affaires religieuses de l'Angleterre, et ce prince, en se faisant le protecteur armé du catholicisme, a envenimé les haines qui existaient déjà entre les deux peuples; il a préparé l'avénement de Guillaume d'Orange en lui donnant le rôle de défenseur du protestantisme européen, et il a conduit par la grande ligue au traité d'Utrecht, qui n'est en réalité que le prélude des traités de 1815 et le premier pacte européen tendant à l'amoindrissement de la France. La révocation de l'édit de Nantes a été le corollaire de la politique catholique de Louis XIV; mais, chaque fois qu'il s'agissait du catholicisme, la raison du grand roi semblait s'obscurcir. Il ne faut pas du reste faire peser sur lui seul la responsabilité de sa conduite en matière de religion. La plupart des personnages qui l'entouraient le poussaient aux égaremens du prosélytisme, et Bossuet tout le premier, comme on peut le voir entre autres dans l'oraison funèbre de la seconde Henriette, fille de Charles Ier. Bossuet, qui ne voit dans l'histoire qu'un seul but, le triomphe de l'orthodoxie, glorifie tous les actes qui devaient faire détester par les Anglais la femme et la fille de Charles Ier; il félicite vivement cette dernière princesse d'avoir cherché à soulever l'Europe catholique contre l'Angleterre, car du moment où il s'agissait d'extirper l'hérésie, tous les moyens lui semblaient bons, et si l'oraison funèbre est un modèle de beau langage, on peut dire qu'elle n'est au fond qu'un nonsens politique.

Autriche; elle se mit à la tête des intrigues qui poussaient son mari à la résistance, et invoqua, comme Henriette, la protection de l'étranger. Façonnée aux habitudes bourgeoises de la cour de Vienne, elle blessa la noblesse de Versailles par le sans-façon de ses manières. « Ici, dit-elle dans une de ses lettres, les assujettissemens sont innombrables, comme si la simplicité était un crime. » Elle avait raison, mais elle ne voyait pas que ces assujettissemens contre lesquels elle protestait donnaient seuls de l'importance aux princes dont l'étiquette faisait la grandeur et aux parasites qui en vivaient, au grand chambellan qui posait la carafe d'eau sur la table royale, à l'officier du gobelet qui rinçait le verre du roi, au premier prince du sang qui présentait la serviette ou la chemise, aux gentilshommes de la garde-robe, conservateurs des cravates et des boutons de diamant, aux dames qui se disputaient l'honneur de bercer les enfans de France pour obtenir le titre de *remueuses de princes*. Tout en repoussant l'étiquette, elle affichait pour la parure un goût effréné; elle en faisait son occupation principale, et l'on disait d'elle ce que les Parisiens du XVe siècle disaient d'Agnès Sorel, qu'elle *ensorcelait le souverain sexe*. « Toutes les femmes, dit Mme Campan dans ses *Mémoires*, voulaient naturellement l'imiter. Les mères et les maris en murmurèrent, et le bruit général fut qu'elle ruinerait les dames françaises. » La ténébreuse affaire du collier, l'acquisition de Saint-Cloud, qui fut payé 6 millions par de Calonne au moment où le trésor ne se remplissait que par des emprunts onéreux, surexcitèrent encore le mécontentement.

On se souvenait du programme tracé par Louis XVI à son avénement : « point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts, point de banqueroute, » et, comme on voyait chaque jour les faits en contradiction avec les promesses, on accusait la reine de mettre obstacle aux économies et de provoquer les dilapidations; mais, complice inconsciente de la catastrophe où elle laissa sa vie, elle ne soupçonnait rien des dangers et des piéges qui l'environnaient. Elle ne poussait pas aux mesures violentes, comme Madame Élisabeth, qui croyait que le seul moyen de sauver la monarchie c'était de faire tomber trois têtes; cependant elle s'opposait aux réformes les plus indispensables, et tandis que le parti de la révolution l'accusait du maintien des abus, sa famille conspirait contre elle. Madame Adélaïde ne la désignait dans l'intimité que sous le nom de *l'Autrichienne*, et ce nom, tombé des petits appartemens de Versailles dans les clubs, fut ramassé par les sans-culottes et les tricoteuses. Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, devenu chef de la branche cadette, se mit à la tête d'une basse intrigue pour la perdre en la déshonorant. Au baptême de Madame Royale, dont il était le

parrain, il ne craignit pas de dire au grand-aumônier qu'il fallait « s'enquérir du nom des père et mère. — A quoi bon, répondit celui-ci, ne sait-on pas que Madame est née du roi et de la reine? — Est-ce votre avis, monsieur? » Et par ce mot perfide il jeta sur la fille de Marie-Thérèse ces indignes soupçons d'adultère qui la suivirent jusqu'au pied de l'échafaud.

Aujourd'hui que depuis bientôt un siècle la mort a fait son œuvre, Marie-Antoinette n'est plus pour nous que la triste victime de la fatalité du temps où elle a vécu. L'épouse est sortie pure des enquêtes de l'histoire, elle a racheté par l'héroïsme de ses derniers momens les frivolités de sa vie, qu'on eût excusées, si elle n'avait point porté la couronne, comme des faiblesses communes aux femmes jeunes et belles qui vivent entourées d'adulations et d'hommages, et, nous n'hésitons point à le dire, c'est une honte pour notre temps qu'il se trouve encore des hommes assez aveuglés par les funestes traditions du jacobinisme pour faire honneur de sa mort à ce ramas d'assassins qu'on appelle le tribunal révolutionnaire, comme les catholiques du XVI[e] siècle faisaient honneur à Catherine de la *saignée* salutaire du 24 août 1572.

III.

Telle est, rapidement résumée par les faits les plus importans, l'histoire des femmes que l'affection et plus souvent encore la politique ont données pour épouses à nos rois. Les unes, sacrifiées à d'indignes créatures, ont passé leur vie dans les larmes et l'abandon, sans pouvoir se soustraire à la triste destinée que leur avaient faite des liens indissolubles, car les rois avaient seuls le privilége des répudiations; les autres ont gouverné comme régentes en vertu d'une délégation légale; quelques-unes ont régné clandestinement sous le nom de leurs fils ou de leurs maris, et formé comme les favorites un gouvernement occulte à côté du gouvernement officiel; mais, sauf quelques rares exceptions, leurs vertus privées ont été presque toujours inutiles à l'état, leur ambition toujours dangereuse, et leur gouvernement toujours orageux. Les régences, en faisant tomber le pouvoir en quenouille, réveillaient toutes les oppositions et toutes les convoitises : les princes du sang, qui ont été l'un des plus grands embarras de la monarchie, les courtisans, les parvenus de la bassesse et de l'intrigue, profitaient des interrègnes pour mettre la main sur la couronne, et l'entourage des reines, comme celui des rois, livrait le pays aux influences les plus désastreuses, car le pouvoir monarchique avait beau se proclamer *un et indivisible,* il restait, par son caractère exclusivement personnel, accessible et pénétrable à tous ceux qui de près ou de loin se rattachaient

à la personne du prince, et ce fut là, sous l'ancien régime, l'une des causes qui ont jeté si souvent la politique royale hors de ses voies traditionnelles et régulières. Les individualités les plus diverses et les plus opposées, les hommes supérieurs et les plus misérables intrigans, les grands seigneurs et les barbiers, les confesseurs et les valets, ont pu tour à tour prendre une part de la souveraineté que le droit monarchique plaçait tout entière entre les mains des rois, et que la première cour de justice du royaume, la cour gardienne des lois, l'*auguste parlement de Paris* lui-même, ne se fit point faute d'usurper en profitant, comme les favoris ou les reines, de l'enfance ou de la faiblesse des rois, des rivalités des castes, de la guerre étrangère ou de la guerre civile.

C'est ainsi que, dans la monarchie du droit divin, une anarchie profonde se cachait sous les dehors solennels et unitaires du pouvoir absolu. L'Angleterre avait sa grande charte, l'Espagne ses *fueros*, l'empire sa bulle d'or; mais la France n'avait pour toute garantie que le serment du sacre. Les rois ne s'y engageaient envers leurs sujets que par les vagues formules de l'équité, et ils étaient toujours libres de violer les lois ou de les laisser violer par le premier venu, parce que les lois, suivant la doctrine de saint Thomas, qui fut aussi celle de la vieille royauté, ne sont point obligatoires pour ceux qui les ont faites. Ce fut là, on peut le dire sans crainte de fausser l'histoire, l'une des principales causes des agitations et des malheurs du passé; mais nous n'avons point à nous étonner, car, si nous voulons juger avec impartialité les événemens qui depuis 1789 se sont succédé chez nous avec une rapidité vertigineuse, nous serons forcés de reconnaître que nous n'avons pas plus que nos aïeux le respect des lois et du droit. Ce ne sont plus les reines, les maîtresses, les favoris ou les confesseurs qui usurpent un pouvoir qui ne leur appartient pas; ce sont les tribuns, les courtisans de la foule, les héritiers de césar, les récidivistes des gouvernemens provisoires, les *amis du peuple*, comme Marat. La souveraineté s'est déplacée; elle n'est plus dans un homme, elle est dans tous, et dans ces conditions nouvelles la France ne peut espérer de meilleurs jours que si le respect des lois s'impose à tous. La démocratie, sans ce respect, ne sera que désordre et violence, et nous n'aurons fait dix révolutions en quatre-vingts ans que pour remplacer les intrigues princières et les cabales de cour par les sociétés secrètes et les coups de main de l'émeute, la légitimité du droit national par les surprises et la corruption du suffrage universel, le droit divin par la légende jacobine, et la Saint-Barthélemy par la commune.

CHARLES LOUANDRE.

REVUE MUSICALE

Lorsqu'il arrive aux *Huguenots* de rester six mois en dehors du répertoire, le public ne se console pas de leur absence; il faut qu'ils reparaissent sur l'affiche, et cela s'appelle une reprise. Si d'aventure un sujet nouveau se présente, on s'en réjouit; sinon l'ancienne distribution revient sur l'eau, et tout est pour le mieux, puisqu'on retrouve cette admirable partition qui, somme toute, est l'opéra du siècle. Les Allemands n'admettront jamais cette vérité-là. « Plus d'honneur que d'honneurs, » dit une devise fameuse; « plus de styles que de style! » répètent-ils à propos de Meyerbeer, et c'est assez pour qu'ils lui refusent un rang parmi leurs classiques. Ainsi le *Freischütz*, *Tanhäuser,* et jusqu'à la *Geneviève* de Schumann, sont des œuvres classiques, mais *les Huguenots,* point! Je sais bien ce qu'on leur reproche, et Meyerbeer le savait également, lui, si clairvoyant critique en ses propres affaires, et qui se rendait un si juste compte de ses faiblesses!

Obéir aux leçons du plus grand art et en même temps caresser le succès, deux choses inconciliables, dit-on. — Raphaël et Mozart cependant ont fait cela. — Oui, certes, mais avec une absolue inconscience et sans jamais se départir d'une profonde et sincère fidélité aux vrais principes, tandis que Meyerbeer avait toujours son but devant les yeux : employer tous les moyens, tous les raffinemens, s'aider à la fois de son poète, de son maître de ballets et de son machiniste, qu'il gouverne et manœuvre à sa guise, les poussant vers une foule d'inventions scéniques, d'accessoires décoratifs et de *trucs*. Assurément le génie, tel que notre raison aime à se le représenter d'après les habitans du ciel d'Homère, le génie a moins de ces préoccupations secondaires, sa dignité quelque peu farouche répugne à de pareils escamotages, il reste lui, et ne se commet pas, — et pourtant nous ne voyons guère que la part de spéculation qui entre évidemment dans la composition des *Huguenots* soit de nature à beaucoup affecter l'individualité du chef-d'œuvre. Quelle puissance de concentration et quelle force de volonté! Est-ce bien l'œuvre d'un classique? En vérité, je l'ignore; mais ce que je sais à n'en pas douter, c'est

que cette musique produit des effets qui, pour la grandeur, vous rappellent l'*Iphigénie en Tauride,* et que la passion y parle une langue immortelle. Ce sens profond de l'histoire, dont la musique des *Huguenots* garde l'empreinte à travers tout, Meyerbeer ne l'a certainement point inventé : personne en ce monde n'invente rien dans l'acception absolue du mot ; le génie humain avance pas à pas et se continue. *Iphigénie en Tauride,* que je viens de nommer, appartient à la fois au mythe et à l'histoire, et l'auteur, peignant l'antagonisme dramatique des Grecs et des Scythes, touche à des effets, à des couleurs qui revivront plus tard dans le tableau musical de la querelle entre catholiques et protestans. Le *Fernand Cortez* de Spontini, *la Muette* d'Auber, le *Guillaume Tell* de Rossini, sont aussi des opéras historiques, mais d'un caractère tout général, et qui se contentent de nous montrer des personnages de telle ou telle époque, sans nous rien donner de la couleur individuelle imprimée à ces personnages par les passions religieuses ou politiques particulières à leur temps. A Meyerbeer seul revient l'honneur d'avoir su préciser dans les héros et les masses de son drame musical le fanatisme religieux et politique de notre XVI[e] siècle. A ce point de vue, *les Huguenots* ne relèvent d'aucun modèle, et le passé ne nous offre rien d'approchant. D'une part la *monacaille* furibonde enfiévrant les multitudes, de l'autre le calvinisme provocateur, et ces deux animosités en présence, s'incarnant, rassemblant et concentrant leurs forces, ici dans le ligueur Saint-Bris, là dans le huguenot Marcel ; puis, comme épisode et diversion à de si formidables élémens, Chenonceaux avec ses intrigues et ses mœurs galantes, aimable et pittoresque fond d'où se détachent, à côté de la reine de Navarre, les grandes figures de Valentine et de Raoul, élégantes, courtoises, poétiques et passionnées, sans jamais cesser d'être de leur temps et de leur pays !

Je sais gré à M. Achard d'être cause que le chef-d'œuvre ait reparu. Ils ne sont pas nombreux aujourd'hui, les ténors capables de mener jusqu'au bout ce terrible rôle, et bien des amateurs, n'écoutant que leurs souvenirs de *la Dame blanche,* se montraient assez peu rassurés. Ces craintes n'étaient point faites pour émouvoir quiconque possède une certaine expérience du théâtre. M. Léon Achard est un des rares chanteurs de ce temps qui sachent leur affaire. Musicien consommé, il joue en comédien intelligent, et, s'il n'exerce pas sur le public une influence entraînante, encore est-il de ceux qui ne compromettent jamais une représentation. Nous en connaissons parmi les plus célèbres dont on n'en pourrait pas dire autant. La voix de M. Léon Achard a toujours aisément monté, dans le trio de *la Dame blanche,* les *la* ne lui coûtaient rien. Cette voix, par le travail et l'habitude de la scène, a gagné en ampleur, en solidité ; le timbre reste ce qu'il était, il manque de charme et d'éclat ; mais tout ce que la science et la conscience d'un artiste laborieux et

distingué ont pu faire pour élargir le son, donner du corps et de l'élasticité à cet organe, M. Achard l'a fait. Dans le septuor des *Huguenots,* il touche avec calme aux plus dangereuses régions, et la terrible phrase: *chacun pour soi et Dieu pour tous,* le trouve imperturbable. A propos de ce passage culminant, où garder le souffle et maintenir son équilibre n'est déjà point du premier venu, je crois me rappeler que Duprez ne liait pas les deux notes; il prononçait *et* sur l'*ut dièse,* qu'il poussait avec violence en grosse voix de tête mêlée de voix mixte, et reprenait sur le *si* naturel la voix mixte pure pour rentrer ensuite dans la voix de poitrine. Le fameux *ut dièse* de Tamberlick dans le duo d'*Otello* ne fut jamais que le résultat d'un procédé analogue, et ce qu'on prenait pour une note de poitrine était simplement une note de voix mixte poussée de poitrine. En remplaçant l'*ut dièse* de Duprez par un *la* naturel, les ténors qui depuis se sont succédé dans le septuor des *Huguenots* ont dénaturé l'effet de cette belle phrase. M. Léon Achard paie de sa voix très convenablement, il paie aussi de sa personne; c'est un Raoul dont le premier aspect ne vous fait pas crier à l'invraisemblance.

Du reste à l'Opéra les ténors sont comme les jours, ils se succèdent et ne se ressemblent pas. M. Salomon par exemple, qu'on vient de nous montrer dans *Guillaume Tell,* est ce qu'on peut entendre de plus opposé à M. Léon Achard. Voix délicieuse, timbre naturel et d'un grand charme, mais point d'intelligence dramatique, point d'école. Le début pourtant s'annonçait bien, le récitatif d'entrée avait été dit d'un accent ferme et qui portait; même succès dans le *cantabile* du duo si agréablement énoncé d'abord que le public à ce moment croyait avoir affaire à quelqu'un. L'illusion n'a pas duré; dès la reprise de la phrase en *la bémol,* et lorsqu'il s'est agi de dire la même chose un demi-ton plus haut, la voix du chanteur s'est cassée, et le mirage a disparu sans retour. En musique, ce n'est point tout de *dire,* il faut pouvoir redire, et tel qui s'est couvert de gloire en chantant : « belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour! » va se rompre le cou en reprenant avec une tonalité diverse : « vos beaux yeux mourir d'amour me font, belle marquise! » Nourrit fut celui qui dans cette phrase adorable : *ô Mathilde, idole de mon âme,* eut la plus caressante évolution. L'*ut* de la reprise ne lui causait pas plus d'embarras que le *si bémol* d'entrée au jeu; c'était la même aisance, la même netteté de son; avec je ne sais quelle intensitivité de séduction acquise par le mouvement ascensionnel, Duprez, qui selon l'opinion du plus grand nombre lui fut supérieur, ne l'égala point dans cette phrase. Et encore est-ce bien vrai que Duprez lui fut tellement supérieur? Les récitatifs, les morceaux de style et de force donnaient l'avantage à Duprez; mais le duo avec Guillaume au premier acte, le duo du second avec Mathilde, le grand trio, rencontrèrent-ils jamais un plus grand interprète que Nourrit? « Se tuer est toujours une sottise; mais le suicide

de Nourrit, comme absurdité, dépassa tout. Ne voulant point engager la lutte, il devait simplement s'éloigner pour un temps, quitte à venir plus tard reconquérir sa place, qui, même après les immenses succès de Duprez, se serait encore trouvée la première dans le répertoire. » Ces paroles sont d'un homme dont le génie musical projeta sur notre époque un certain lustre; je ne prononcerai pas son nom, puisqu'il est mort, et ne pourrait ni confirmer ni contredire ce que j'avance; une chose certaine, c'est que je les ai notées dans le temps, et que bien souvent depuis j'ai réfléchi à ce qu'elles pouvaient avoir de vrai. Tout ceci servirait à démontrer que le rôle d'Arnold, avec son double caractère de grâce et de force, mêlant le tendre au véhément, la pastorale à l'héroïde, l'élégie au plus sublime pathétique, est un terrible rôle où notre imagination, se rappelant à la fois Nourrit et Duprez, aime à les fondre ensemble tous les deux dans un même idéal. « Il y faudrait la des Œillets dans les deux premiers actes et la Champmeslé dans les trois derniers, » disait Louis XIV, parlant du personnage d'Hermione.

C'est un grand premier rôle de femme, une Hermione qu'il nous faudrait à nous maintenant. Point d'*étoiles* ni de phénomènes, mais simplement une bonne cantatrice de répertoire, un de ces sujets comme le Conservatoire en savait former au temps des Falcon : rareté grande assurément, mais peut-être pas introuvable, et qu'il importe de se procurer à tout prix. Dona Anna, Valentine, Sélika, Armide, la réclament au nom du glorieux passé, et pour le moment Jeanne d'Arc ne serait point fâchée de la voir lui venir à l'aide. En fait de voix, la pucelle de Vaucouleurs, après en avoir tant évoqué, semble n'en plus avoir à son service. Marie Sasse et Gabrielle Krauss pourtant lui conviendraient assez : à tout prendre, on aurait encore Mlle Fidès Devriès, qu'un grand premier rôle n'effraierait pas; mais alors qui chanterait Agnès Sorel? A l'endroit du personnage de Charles VII, M. Faure se montrerait quelque peu hésitant; il n'aime point, dit-on, ce grand flandrin de sire qui ne songe qu'à fêter sa maîtresse au moment où la France agonise. Historiquement une telle antipathie se conçoit et n'est que louable; mais ici la question de théâtre prime la question d'histoire, et l'important est moins de savoir si Charles VII répond complétement à l'idéal que M. Faure se fait d'un roi de France que de savoir si musicalement le rôle est bien écrit dans sa tonalité, car, avec ces sortes de préoccupations, les chanteurs ne consentiraient bientôt plus à représenter que des héros accomplis, rejetant systématiquement toute figure entachée de laideur morale ou physique, et qui aurait contre elle le tort immense de ne prêter ni à l'élégance ni à la variété des costumes. Ainsi nous serions ramenés à cette bienheureuse période où le virtuose à la mode n'acceptait que des rôles de nature à faire briller ses avantages extérieurs, où le ténor Elleviou, écoutant la lecture du *Calife de Bagdad*, com-

mençait par froncer le sourcil et ne se déridait qu'à la fin, quand le faux caïd dépouille sa souquenille et se montre aux regards éblouis dans toute la pompe des sultans : *Almaviva io son, e non Lindoro!* Du reste, au cas où les scrupules historiques de M. Faure se prolongeraient, il serait très facile de s'adresser à M. Bouhy, un baryton déjà connu à l'Opéra, et dont les quelques représentations de *César de Bazan* mettaient naguère en évidence le talent jeune et plein d'avenir.

Jeanne d'Arc sera donnée en novembre ou décembre, presque au lendemain de la libération du territoire. Le ballet qui se répète en ce moment et l'ouvrage de M. Mermet une fois livrés au public, l'administration nouvelle aura tenu pour cette année tous ses engagemens. Plus tard, il nous sera permis de réclamer davantage. Remplir purement et simplement les conditions du cahier des charges, est-ce assez? Nous continuons trop à vivre sous l'influence des vieilles habitudes monarchiques. Ces opéras qui prennent quinze mois à se monter, ces reprises laborieuses dont on grossit à plaisir l'importance pour n'avoir point à donner de nouveautés, toute cette machinerie, tout cet outillage, se ressentent du fatras officiel d'autrefois. Il s'agit d'avoir le ton plus dégagé, de se mouvoir moins lourdement. Faire bien ne suffit pas, tâchons aussi de faire vite. La scène est un peu comme la nature : *abhorret a viduo;* tenons toujours quelque chose en réserve. On savait d'avance par exemple que le congé de M. Faure arrêterait *la Coupe du roi de Thulé,* il était non moins facile de prévoir que les répétitions de *Jeanne d'Arc* ne commenceraient guère avant le milieu de mai; il y avait donc là un espace de deux à trois mois qu'on aurait pu très bien utiliser au profit d'un petit ouvrage hors de cadre et destiné à servir aux combinaisons d'une affiche d'été. Et puis les grands ancêtres ne demandent-ils pas également qu'on fasse quelque chose pour eux? Siéger sous les marbres du portique ne les contente pas; Gluck et Spontini réclament leur place dans le répertoire. Quant à l'objection, elle est connue, et nous allons au-devant. Oui certes, remonter *la Vestale* ou *Fernand Cortez,* remettre *Armide* dans ses meubles est une grosse affaire; après tout ce temps et tout cet argent dépensés, qui répondra de la recette? Peut-être bien qu'en cherchant on découvrirait un moyen terme : j'entreverrais par exemple à certains dimanches de grands concerts « à spectacle » dont le programme se composerait tantôt d'un acte d'*Orphée* et d'un acte de *la Vestale,* tantôt de fragmens d'*Armide* et de *Fernand Cortez,* avec l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride* ou le finale de *Fidelio* pour intermède, tout cela dramatiquement exposé en plein éclat de costumes, de décors et de mise en scène. Hændel aurait par occasion voix au chapitre, et le public courrait à la *Fête d'Alexandre* comme on court à l'opéra nouveau.

Je parle de Hændel; ce nom illustre en évoque un autre fort modeste, celui du plus fervent et du plus intelligent des disciples et servi-

teurs du maître : impossible de dire tout ce que M. Bourgaud-Ducoudray a voué de zèle et d'infatigable persévérance à la cause de son héros. Voilà dix ans que je vois à l'œuvre ce jeune homme, convaincu, tenace, inflexible, opposant aux mille obstacles semés sur son chemin la patience, la résignation et le doux entêtement d'un fra Angelico. Il vous semble avoir devant les yeux une figure d'un autre âge, un de ces organistes de légende, employant leurs loisirs à déchiffrer les manuscrits de sainte Cécile. Des loisirs! M. Bourgaud-Ducoudray en eut-il jamais? Hændel, qui le gouverne et le possède sans partage, lui laisse-t-il seulement un jour, une heure? Après la *Fête d'Alexandre* arrive *Acis et Galatée,* puis viendront *Judas Machabée, Jephté, Samson,* tous les oratorios comme en Angleterre. De pareils apostolats finissent toujours par réussir, mais au prix de quels efforts, de quels déboires! Ses ressources, M. Bourgaud-Ducoudray se les est créées lui-même. Au début, il n'avait rien, pas le moindre toit pour abriter son dieu, nul personnel pour chanter sa gloire. Aujourd'hui il a des orgues et des chœurs, des masses chorales, s'il vous plaît; il a la salle Herz, qu'il loue à défaut de la salle du Conservatoire, qui ne s'ouvre, paraît-il, que devant certains virtuoses bien accompagnés. Les luttes de ce genre ont une dignité morale bonne à servir d'exemple. Tout comme un autre, et même beaucoup mieux qu'un autre, M. Bourgaud-Ducoudray, ancien prix de Rome, aurait pu briguer les honneurs de l'opéra-comique et de l'opérette; il a préféré se mettre en religion chez Hændel et s'instituer le confesseur des paroles du maître : *jurare in verba magistri.* Vous verrez que ce beau mouvement lui portera bonheur, et que le Jupiter emperruqué de *Westminster-Hall* et du *Philarmonic* étendra sur son pieux disciple cette main large et puissante jadis si formidable aux cantatrices réfractaires.

Car les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père!

Nous apprenons que le ministre vient d'accorder un subside à la société chorale de M. Bourgaud-Ducoudray; c'est de l'argent bien employé. Divers groupes d'artistes recommandables pour leur dévoûment au progrès musical ont également reçu des allocations. Tous ces encouragemens sont dus à l'initiative du commissaire du gouvernement. Il fallait pour cette place un musicien de cœur et d'esprit, et, chose assez bizarre, ce n'est point un danseur qui l'a obtenue. Nourri, élevé dans le monde musical, d'où il n'est sorti que pour y rentrer sans doute bientôt, M. Vaucorbeil en connaît le personnel, il sait les abus et les routines, et la bonne volonté ne lui manquerait certes pas; mais, hélas! qu'est-ce que la bonne volonté quand on n'a point en main les moyens nécessaires pour mener à bout les réformes? Voir le mal et n'y pouvoir porter remède, ingrate besogne au demeurant. N'importe, si dans les plus hautes institutions publiques règne l'incurie, si le Conservatoire ne

produit plus de chanteurs, on aura du moins cette consolation d'avoir fait de son mieux pour attirer l'encouragement sur quelques braves gens qui sont à la peine et témoignent en leur modeste sphère d'une activité dont se montrent dépourvus ceux que le gouvernement, mal conseillé, a placés et maintient quand même à la tête des beaux-arts.

La symphonie avec chœur a fait cet hiver une triomphante rentrée au Conservatoire. La symphonie avec chœur, la neuvième, car elles sont neuf, ces immortelles sœurs, neuf comme les muses! Qu'on se rassure, nous ne reprocherons pas à l'orchestre de M. Deldevez d'avoir coupé court à la reprise de la première partie de l'*allegro*, nous ne nous plaçons pas, comme les prétendus experts dans la matière, « sur le terrain du respect absolu de la scrupuleuse fidélité pour les textes; » il y a, Dieu merci, assez à célébrer dans l'œuvre de Beethoven pour qu'il soit permis à un chef d'orchestre qui connaît son public d'élaguer certaines longueurs, dussent les mandarins du rite et les turbans verts de La Mecque emplir le ciel d'un cri d'indignation. La lettre tue et l'esprit vivifie! Interrogeons l'esprit, et voyons ce qu'il va nous répondre au sujet de la neuvième symphonie. Prétendre définir programmatiquement la musique instrumentale est une absurdité; c'est protester contre sa raison d'être. Quoi de plus simple en effet, si je veux préciser ma conception, que de choisir une des formes consacrées? N'ai-je pas sous la main l'opéra, l'oratorio, la cantate, la musique d'église? Où la parole s'arrête, où les mots ne suffisent plus, commence la symphonie : expression suprême de tout ce que l'âme entend sourdre au plus profond de ses abîmes, rêves, désenchantemens, aspirations, illusions, orages. M. Richard Wagner aime, on le sait, à s'appuyer de cette neuvième symphonie par cette raison fort victorieuse, que c'est une symphonie *avec chœurs,* c'est-à-dire une œuvre proclamant la rupture de Beethoven avec les usages et les règles d'un art dont il aurait à jamais décrété la déchéance. Ainsi parle M. Richard Wagner sans avoir l'air de se douter ou plutôt sans vouloir se douter que, pour que son argument signifiât quelque chose, il faudrait que la neuvième symphonie fût bien résolûment la dernière, ce qui n'est pas. Schindler, Moschelès et divers autres personnages en relation intime avec Beethoven rapportent que le maître, au moment où la mort le surprit, méditait sa dixième symphonie, et celle-là, rédigée *in optima forma,* et sans l'ombre de cantate pouvant servir à la dialectique des fabricateurs de théorie.

« Grise est la théorie, et vert l'arbre aux pommes d'or de la vie. » Rien de plus juste ne se peut dire au sujet de Beethoven. Il ne théorise jamais; il vit, il aime, souffre, compatit et s'épanche en fleuves harmoniques. C'est un naïf, les autres sont des rhéteurs, des épilogueurs, pour ne pas dire des charlatans, des gens qui vous donnent des préfaces et des exposés de principes quand vous leur demandez de la musique.

Bien différemment procède Beethoven, et pas n'est besoin de se mettre l'esprit en quatre pour avoir le secret de telle de ses sonates ou de ses symphonies. Beethoven se raconte lui-même; qui connaît bien sa vie lit à livre ouvert dans ses ouvrages. Ce n'est donc pas, comme le prétend M. Richard Wagner, le monologue de Faust que l'auteur de la symphonie avec chœur traduit dans son *andante*, c'est son propre monologue à lui-même; cherchez de ce côté, vous trouverez; creusez l'existence du poète, et vous entrerez à fond dans le sens de sa pensée.

Maintenant quelles étaient pour Beethoven ces conditions morales et physiques lorsque la neuvième symphonie vint au monde? Derrière lui, tout un passé rempli des plus amères, des plus sombres déceptions; pas une amitié, pas un amour! Contre ses premières émotions de cœur, contre son inclination pour Giulia Guicciardi, les influences de caste avaient prévalu; plus tard, une autre jeune fille, qu'il adora et qu'en même temps recherchait Hummel, donna la préférence à son confrère. Hummel avait une situation et Beethoven n'en avait pas, et de plus était affligé d'un commencement d'infirmité. Ses frères, les seuls amis sur lesquels il dût compter, avaient pris à tâche de l'isoler, de faire le vide autour de sa personne, afin d'être mieux en passe d'exploiter son génie impunément. Nous voyons que, vers 1802, le suicide le tenta, et que l'art fut en cette occasion son unique sauvegarde. « Je ne voulus pas quitter ce monde, écrit-il, sans avoir tout donné ce que je sentais en moi, et c'est ainsi que je me résignai à laisser se prolonger cette misérable existence. » Et cependant, à travers tant d'épreuves quelques consolations s'offraient aussi. Vienne saluait dans Beethoven son grand artiste; mais jusque dans cette coupe de la renommée se mêlait la goutte de fiel. Ce mouvement d'opinion dont par intervalles il se délectait n'était pas universel. Dans la capitale de l'Autriche comme de différens points de l'Allemagne, des voix hostiles s'élevaient, et parmi ces voix, faut-il le dire? celle de Charles-Marie de Weber, qu'on retrouve aigre et discordante sur le chemin de toutes les gloires. C'était décidément un vilain homme que l'auteur du *Freischütz* et d'*Euryanthe*, c'était un méchant. Nous l'avons montré jadis poursuivant Rossini des plus violentes diatribes; le voici maintenant harcelant Beethoven de ses sifflemens de vipère, et quand je parle ainsi, ce n'est point parce qu'il nous détestait. Weber ne se contentait pas d'insulter la France; au dedans comme au dehors, le génie et le succès lui portaient ombrage, et malheur aux vainqueurs! « Il nous peine, écrit à ce sujet M. C. Naumann, un des maîtres de l'esthétique musicale en Allemagne, il nous peine d'avoir à constater que Charles-Marie de Weber figurait en tête de cette bande qui publiquement chagrinait Beethoven de ses attaques et de ses outrages. » Et ce neveu qu'il chérissait comme un fils et dont la conduite le déshonorait, et ce Goethe, objet de tant d'admiration, qu'il allait

aborder comme un égal, et qui froidement déclinait la familiarité grande! Goethe avait le sens musical très peu ouvert, — ce qui du reste arrive souvent chez les poètes : Lamartine, Hugo, Vigny, n'ont jamais rien entendu à la musique, tandis que c'est tout le contraire avec les peintres; Eugène Delacroix, Paul Delaroche, furent des connaisseurs exquis, Ingres eut le dilettantisme chaleureux et pratiquant. — A Carlsbad, où Goethe et Beethoven se rencontrèrent, les choses commencèrent par bien tourner; malheureusement le poète avait pour ami un musicien, Zelter (le Zelter de la correspondance avec Goethe), ce qui compliquait fort la question. Porté systématiquement contre Beethoven, qu'il était incapable de comprendre, le brave homme le peignait sous les traits d'un génie abrupt et cahotique, et Goethe, ainsi renseigné, s'éloigna sans même tendre au grand maître cette main secourable qu'il offrit autrefois à Schiller. Ce n'est point tout : à quelque temps de là, Beethoven, publiant par souscription sa *Messe solennelle*, eut à réclamer le patronage du duc de Weimar, dont l'auteur de *Faust* était le ministre. Il écrivit à Goethe à cet effet, ô misère! et son excellence ne lui répondit pas!

Dirai-je ces embarras pécuniaires toujours croissans, l'horrible gêne qui le forçait à solliciter un secours de la Société philharmonique de Londres? Frappé dans tous les ressorts de la vie physique, l'infortuné n'avait plus même un rêve, un idéal où se rattacher. Rien ne subsistait plus de ses espérances, pas un seul de ses articles de foi n'avait tenu parole : ni la république, qu'il avait entrevue, adorée dans Platon et que tant de crimes commis en son nom lui faisaient abhorrer, ni le culte des héros, dont Napoléon et son empire l'avaient à jamais désabusé, ni cette dévotion des premiers jours, cet honnête catholicisme des bords du Rhin, que l'aristocratique cité du Danube ne lui montrait plus que par les côtés mondains et rétrécis. Amour, liberté, religion, tout le trahissait, et c'est ainsi que, pauvre et dédaigné, perdu dans l'isolement de ses souffrances, fermé aux bruits, aux spectacles du dehors et ne regardant plus qu'au dedans, — c'est ainsi que nous le retrouvons en présence de sa neuvième symphonie! Ne dirait-on pas Michel-Ange à sa dernière étape, et faut-il chercher autre part que dans l'état moral du maître l'explication de cette œuvre gigantesque? Il n'y a point de sphinx, point d'énigme; il y a tout simplement devant nous l'âme de Beethoven pendant cette suprême crise de sa vie. Quel psaume de la désespérance que ce premier *allegro*, quel sentiment du vide et de la lassitude dans cette quinte des instrumens à cordes où les cors mêlent leur résonnance et par laquelle s'ouvre la symphonie! Le maître pourtant secoue sa langueur; à diverses reprises, il se redresse, accepte la lutte avec la destinée, puis bientôt vaincu, terrassé par son impuissance, il retombe et renonce. Écoutez la basse continue imitant cette

voix sourde, inexorable, qui du fond de la conscience humaine et depuis des milliers d'années interroge toujours sans que jamais ses questions soient entendues. Immédiatement après, l'*allegro* et son *scherzo* nous emportent dans leur tourbillon : ivresse du désespoir, appel ironique à l'oubli, dernier paroxysme de la souffrance qui se tord dans un éclat de rire infernal ! Qu'on se souvienne de certaines poésies de Byron, de certains transports frénétiques du roi Lear et du prince Hamlet! Cependant peu à peu l'apaisement se fait, les cloches de Pâques rappellent Faust au sentiment de l'existence. « O terre, tu m'as reconquis ! » Avec les larmes renaît l'émotion religieuse.

Espoir, consolation en Dieu, tel est le motif de cet *adagio* sublime. La coupole des cieux s'entr'ouvre, tous les anges raphaélesques et préraphaélesques sont à leur poste, adorant la Vierge à l'enfant divin et musiquant à perte d'ouïe et de vue; puis insensiblement l'éclat décroît, la phrase, tantôt si radieuse, éteint ses flammes, des secrets abîmes de la conscience remontent l'angoisse et le doute; dois-je interpréter autrement ces triolets des altos et des violons et ces pulsations intermittentes des timbales? Le finale commence également par un retour d'humeur sombre, l'âme est à bout de ses ressources. Amour, foi, espérance, elle a tout épuisé; son ironie même l'abandonne; pour vous mettre plus intimement dans la confidence de cet état psychologique, Beethoven évoque en réminiscences fugitives les principaux motifs de sa partition : motif du premier *allegro*, de l'*adagio*, du *scherzo*. Et maintenant comment sortira-t-il du labyrinthe dans lequel il s'est fourvoyé, sinon par un de ces coups de tête à la manière d'Alexandre, sinon en tranchant le nœud gordien? Soudain il coupe la parole à l'orchestre, déchaîne les masses chorales, et leur appoint l'aide à se tirer de ce problème dont l'orchestre lui refuse la solution. « Ce gaillard-là, pour plaire à sa maîtresse, tirerait la lune et les étoiles en feu d'artifice ! » Ainsi procède le maître pour finir. Ceux qui cherchent ailleurs le mot de l'énigme s'abusent. Il y a de ces œuvres qu'on termine par un coup de théâtre imprévu, arbitraire, parce qu'elles ne sauraient avoir de dénoûment naturel :

Hamlet tuera Claudius, Abner tuera Mathan.

Le chœur ici n'a point d'autre raison d'être, il est le décor final, l'apothéose, il est la solution *in extremis*, c'est-à-dire un effet qui n'a rien de la théorie ni du système et qui néanmoins peut être sublime, mais sublime alors parce qu'il est absurde : *quia absurdum*. Ne nous y trompons pas, l'art a ses lois que nul impunément ne transgresse. La symphonie est une forme, la cantate en est une autre, et contre cela le génie même d'un Beethoven ne saurait prévaloir.

L'Institut a trouvé bon de ne point surseoir davantage à la nomination du successeur de Carafa. C'est M. François Bazin qui, par droit

d'élection, complète aujourd'hui le cénacle musical du palais Mazarin. Pour les curieux qui seraient bien aises d'apprendre quelque chose des titres de ce nouveau membre, disons que M. François Bazin, professeur au Conservatoire, est l'auteur du *Voyage en Chine* et de *l'Avocat Pathelin,* deux vaudevilles dont par le temps qui court l'Opéra-Comique ne voudrait plus, et que leur pente entraînerait vers les Bouffes-Parisiens ou les Folies-Dramatiques. C'est donc, comme on voit, un encouragement officiel donné par l'Institut aux fournisseurs ordinaires de nos petites scènes *cascadeuses,* et qui ne manquera pas de piquer d'émulation les joyeux auteurs de *Madame Angot* et de *la Veuve du Malabar*. Des peintres, des statuaires, des graveurs en taille-douce et en médailles, nomment un musicien! Pourquoi? Parce que c'est le règlement, et qu'un règlement ne se discute point. Encore si tous ces hommes d'esprit prenaient au sérieux la besogne, s'ils voulaient bien seulement prêter l'oreille à ce que pense de leurs candidats ce tout le monde qui a plus d'esprit que Voltaire; mais non, l'opinion publique, personne n'y songe, c'est l'indolence et le scepticisme qui votent : autant celui-là qu'un autre; si M. François Bazin n'a rien fait qui vaille grand'chose, ceux qui lui disputent le terrain sont-ils plus habiles? Resterait à s'en informer; en attendant, on doute et l'on s'abstient, ou plutôt on donne sa voix à l'auteur du *Voyage en Chine,* ce qui est une manière de s'abstenir. Mieux était de ne pas renoncer au plan qu'on avait eu d'abord de gagner du temps pour choisir un peu plus tard dans les nouveaux groupes qui se forment. Personne, par exemple, ne se récrierait de voir entrer à l'Institut l'auteur de *la Jolie fille de Perth,* des *Pêcheurs de perles* et des intermèdes symphoniques de *l'Arlésienne.* N'y a-t-il pas aussi quelque part un grand ouvrage d'Halévy, *Noé,* que M. Bizet, dit-on, a très remarquablement terminé et qui devra lui compter comme un titre de plus? Notez qu'autour de M. Bizet travaille et s'agite une légion d'esprits ayant le goût des fortes études : M. Saint-Saëns, M. Vaucorbeil, M. Massenet, M. Lalo. Tout ce monde-là grandit en importance et se recommande, qui par l'opéra, qui par la cantate ou le quatuor, qui par la symphonie. Avouons cependant que c'est une bien singulière idée de vouloir traduire l'Évangile en mélodrame ainsi que viennent de faire pour les petits carêmes de l'Odéon le librettiste et le partitionnaire de *Marie-Magdeleine.*

Entre diverses aptitudes, M. Jules Massenet possède celle de s'entendre merveilleusement à *pasticher* tous les styles; comme les apôtres du Nouveau Testament, ce jeune musicien de l'avenir a le don des langues, et, lorsqu'il s'agit d'évangéliser son public, il ne lui en coûte pas plus d'emprunter à Bach sa manière que de prendre ses formules à Donizetti. Cette fois, un peu d'archaïsme étant de rigueur, nous avons eu affaire au style des vieux maîtres que l'auteur manie, il faut le dire, avec une dextérité charmante. C'est curieux, plein d'intérêt, c'est surtout très amusant. Les ingénieux metteurs en œuvre ont jugé

bon de *passionner* le sujet et de faire de Jésus-Christ un rôle de ténor pour M. Bosquin et de Marie de Magdala une sorte de Marguerite avant la lettre. Impossible d'inventer rien de plus complet, il n'y manque absolument que la scène des bijoux! L'air de Judas au premier acte (*Judas de Karioth,* s'il vous plaît) nous peint ce bon M. Tartuffe; vient ensuite le duo de Jésus et de Meryem de Magdala, tendre, onctueux, — le duo d'amour, pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque nous sommes en plein théâtre? il y a aussi l'*aria con pertichini* du dénoûment et le morceau de facture pour couronner l'œuvre, tout cela bien écrit, sinon toujours bien mélodique, et relevé de garnitures du meilleur choix. Avec des costumes et des décors, cette agréable opérette de vendredi saint ferait merveille dans une matinée dramatique de l'Ambigu; nous conseillerions par exemple au conférencier d'avoir soin d'analyser en manière d'introduction un certain livre de M. Marc de Montifaud, également intitulé *Marie de Magdala,* roman peu littéraire, mais très folâtre et dont il semble que les auteurs de ce *drame sacré* se soient inspirés bien autrement que de l'évangile selon saint Matthieu. Les mystères du moyen âge étaient des conceptions naïves qu'un public naïf applaudissait, les Hændel et les Bach, lorsqu'ils touchent à de pareils sujets, y mettent leur enthousiasme; leur grand style vous tient à distance et trace une infranchissable ligne de démarcation entre l'auditoire et l'œuvre. Ne plaisantant point avec leur sujet, ils n'aiment point qu'on plaisante avec eux. Rien n'est plus facile que de ne pas écrire un oratorio; mais, quand on s'y applique, au moins faudrait-il respecter le genre. Toucher à tout et ravager tout est notre lot. L'artiste aujourd'hui paraît n'avoir d'autre objectif que sa fantaisie, il fait purement et simplement ce qui l'amuse. On se monte la tête pour le *poème* de la Passion; Jésus et la Madeleine, quel beau *sujet!* Et voilà tout de suite le librettiste qui taille sa plume et le maestro qui règle son papier. Au lieu de nous élever à l'idée, nous voulons que l'idée descende à nous. M. Bosquin chantera le rôle du *Nazaréen,* Mme Viardot jouera Meryem. Premier acte, la Magdaléenne à la fontaine; deuxième acte, le Sauveur et la pécheresse; troisième acte, premier tableau, le Golgotha; second tableau, les saintes femmes au sépulcre et la résurrection! Où notre dilettantisme s'arrêtera-t-il? Et le plus triste, c'est que ces petites profanations qui jadis eussent passé pour de grands scandales n'étonnent personne, et que nous n'y voyons pas même un léger oubli des convenances.

Chaque année, aux environs de la semaine sainte, nous arrivent maintenant les concerts de M. Planté. Cela devient une habitude, une *fashion,* quelque chose comme qui dirait les poissons d'avril ou les œufs de Pâques. Après la *furia* Nilsson, voici poindre la *furia* Planté; le public aime ces amusettes. Un homme du mérite de M. Planté n'a certes pas besoin d'appeler le charlatanisme à son aide, et pourtant ce grand mérite à lui seul se-

rait-il capable d'émouvoir toute cette foule? Inutile de dire qu'il ne s'agit ici ni d'un Chopin, ni d'un Liszt, ni même d'un Thalberg. M. Planté n'est point un écrivain; il se contente de jouer la musique des autres, et la joue avec une distinction rare, bien que son talent se compose surtout de qualités négatives. Sans avoir plus de mécanisme que M. Saint-Saëns, plus de brillant que M. Ritter, plus de force que M. Lübeck, il sait merveilleusement fondre ensemble ces divers élémens, son exécution vous charme par une grande homogénéité. C'est, comme disait Sébastien Bach, le clavier bien tempéré, bien pondéré. Du reste, point de flamme intérieure, jamais un éclair de génie : la correction, la sobriété méthodique, la rectitude du parfait notaire dont il semble que les virtuoses d'aujourd'hui affectent de reproduire le type, de même que ceux d'autrefois cultivaient de préférence un certain idéal hoffmanesque! M. Planté n'appartient pas à cette puissante race d'artistes créateurs qui donnent tout à tous, il est plutôt l'homme des sages ménagemens, des transactions et des observances calculées! Au bout de quelques semaines d'ovations étourdissantes, le discret triomphateur va rentrer dans sa tour d'ivoire; mais que nos salons se rassurent, Paris n'en aura pas moins de ses nouvelles, son nom, sans fatiguer les échos, reviendra de temps en temps juste à point pour nous empêcher de mourir de langueur. « Planté travaille, il se recueille, ne vous découragez pas; au printemps prochain, vous le reverrez! » En effet, l'aubépine et les hirondelles nous le ramènent. Les donneurs d'eau bénite entr'ouvrent la porte de la sacristie, et le public affolé s'y précipite. Jouer toute l'année et pour tout le monde est une duperie; à ce métier-là jamais on ne devient un pianiste de *high-life*. On a du talent, mais on manque de prestige, tandis que, si la mode vous adopte, vos doigts consacrent tout ce qu'ils touchent. Boccherini écrit un prélude pour les instrumens à cordes, Gluck compose une gavotte pour l'orchestre, et ces deux morceaux seraient encore dans leurs limbes, s'il n'était venu à l'idée de M. Planté de les transcrire pour piano.

C'est dans la salle du Conservatoire, dans la salle même des concerts et en quelque sorte devant son public, que M. Planté tient ses grands jours. Sans lui contester cet avantage, encore peut-on s'étonner qu'il en jouisse ainsi comme par pure grâce d'état, lui et deux ou trois artistes ses assesseurs ordinaires. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; or celle du Conservatoire passe pour la plus rigoureusement fermée de toutes. En dehors de la société des concerts, qui en possède la clé, nul ne pénètre. Que cette fameuse porte s'ouvre, nous ne demandons pas mieux, mais que ce soit alors pour tout le monde, — et sachons une bonne fois si la jouissance du sanctuaire est un droit réservé au mérite ou simplement le privilége d'une coterie.

F. DE LAGENEVAIS.

LE MUSÉE DES COPIES

On a beaucoup parlé à l'avance, et de part et d'autre avec un empressement également inconsidéré, de la collection que le public est appelé à examiner aujourd'hui. Depuis que l'administration des Beaux-Arts a eu la pensée d'instituer un musée de copies, les critiques n'ont pas plus manqué que les éloges, et le projet recevait à peine un commencement d'exécution que déjà les jugemens les plus contradictoires étaient portés à la tribune de l'assemblée nationale et dans la presse, dans le monde des ateliers comme dans celui des salons.

Pourquoi, disaient les uns, ce parti-pris de consacrer les ressources de l'état à la reproduction des œuvres du passé, au lieu de les faire servir au développement des talens contemporains? Notre art national est-il donc devenu tout à coup si stérile qu'il faille renoncer à en exploiter le champ pour se rejeter, en désespoir d'invention, dans le domaine de l'imitation archéologique, de la contrefaçon? D'ailleurs, si exacts qu'on les suppose, ces fac-simile d'anciens tableaux ne mériteront jamais une entière confiance. Dans ce travail de seconde main, l'âme secrète, l'inspiration intime qui vivifiait l'œuvre originale se sera comme engourdie en raison même des efforts accomplis par le traducteur, et les patientes insistances de l'outil n'auront réussi qu'à rendre plus ou moins correctement des apparences, alors que l'essentiel eût été de nous révéler le fond des choses. De là, pour le public aussi bien que pour les artistes, des élémens d'étude forcément insuffisans, et le danger ou de se fier mal à propos à ces représentations incomplètes, ou, par une autre erreur, d'imputer aux maîtres eux-mêmes les torts qu'auront pu se donner les copistes.

Quoi de plus instructif pourtant, répondait-on, qu'un résumé par les chefs-d'œuvre de l'histoire tout entière de la peinture? On n'aura devant les yeux que les images de ces chefs-d'œuvre, soit; mais lors même que chaque copie serait à certains égards imparfaite, elle n'en gardera pas moins, au point de vue de la composition, des caractères généraux, du style, une signification assez nette pour permettre au spectateur

d'estimer à leur prix les inspirations ou les doctrines propres aux grands artistes et aux grandes écoles. — Et quelques défenseurs du projet allaient jusqu'à célébrer comme un événement considérable entre tous, comme le plus glorieux même pour les arts dans notre temps, la création de ce « musée européen, » qu'il nous eût paru, soit dit en passant, plus convenable et plus juste d'intituler simplement *musée de copies*, puisque c'est à ce titre qu'il se distingue des autres galeries publiques, et que toute collection de peintures dont les écoles étrangères ont fourni les élémens peut, à aussi bon droit que celle-ci, être qualifiée d'européenne.

Il y avait en réalité exagération des deux côtés. Maintenant que le nouveau musée est ouvert, maintenant que chacun a l'occasion d'apprécier par ses yeux la valeur de ce qu'il contient, on aurait pour le moins aussi mauvaise grâce à ratifier les attaques dont il a prématurément été l'objet qu'à s'associer aux louanges un peu plus enthousiastes que de raison qui, dans la bouche des prôneurs ou des officieux, avaient d'abord tenu lieu d'argumens. Il est clair que, grâce aux trésors dont nous avons la possession depuis longtemps, grâce à nos admirables collections du Louvre, nous n'en étions pas à attendre que l'art ancien nous fût révélé, et qu'on ne pouvait ici viser à rien de plus qu'à rapprocher de nous une partie de ce qui est au loin, qu'à suppléer dans une certaine mesure à ce qui nous manque. Il est clair aussi que la formation d'un musée de copies ne saurait suffire pour régénérer du jour au lendemain notre école, et que l'innovation décrétée par l'administration des Beaux-Arts n'équivaut nullement, quoi qu'on en ait dit, à quelqu'une de ces grandes fondations dont les deux derniers siècles nous ont légué les bienfaits; mais, si ces copies sont bonnes, si les modèles qu'elles reproduisent ont été choisis par qui de droit avec une inexorable sévérité, en un mot, si l'on a entendu ne recueillir et ne nous présenter que de nobles exemples, il est certain également qu'on aura fait une œuvre utile. Aujourd'hui moins que jamais, par le temps qui court de menues habiletés et de doctrines équivoques, il ne semblera point superflu de rappeler formellement en quoi consistent le beau et ses conditions, l'art et sa dignité. Reste à savoir si le but qu'on devait se proposer a été atteint et jusqu'à quel point on a réussi par ces conquêtes nouvelles, par ces emprunts aux collections du dehors, à créer un fonds d'enseignement assez riche pour défrayer ou pour prémunir le goût public.

Ce qu'il fallait d'abord dans une entreprise de cette sorte, c'était un plan bien arrêté, un programme fixe. Prétendre mettre devant nos yeux les images de tous les tableaux célèbres, de toutes les œuvres anciennes dont les musées étrangers s'enorgueillissent à tort ou à raison, eût été un projet aussi démesuré qu'inutile, à la réalisation duquel notre curiosité eût peut-être trouvé son compte, mais qui par la multiplicité même des rapprochemens ou plutôt des contrastes eût au moins compromis

les progrès de notre éducation esthétique. L'essentiel en pareil cas était de rechercher non pas le nombre, mais l'excellence des souvenirs à consacrer, de s'interdire tout accommodement avec la fausse gloire de certains artistes pour se dévouer uniquement à la cause de l'art véritable, de n'admettre enfin et de ne recommander comme objet d'étude que des types absolument dignes d'être pris pour modèles, des ouvrages absolument beaux.

Or, soit concession aux inclinations éclectiques de notre temps, soit difficulté d'obtenir à point nommé ce qu'on aurait voulu, on n'a pas laissé de donner place dans le musée des copies à des toiles qui ne reproduisent rien de plus que des mérites secondaires, sinon même les témoignages d'une habileté de mauvais aloi. Quels enseignemens sérieux peuvent ressortir par exemple, quelle bonne influence peut résulter du spectacle de ces copies d'après Vélasquez où d'ignobles gueux, couverts de haillons sordides, sont censés personnifier Ésope et Ménippe, Bacchus, Apollon lui-même, c'est-à-dire les plus hauts souvenirs de l'histoire ou de la mythologie antique, les idées bienfaisantes du génie, de la poésie, de la beauté? Pour racheter ici la niaiserie ou le néant des intentions morales, y a-t-il du moins des qualités d'exécution telles qu'on puisse à la rigueur passer condamnation sur d'aussi graves injures au bon goût et au bon sens? Ces qualités, si tant est qu'elles existent, se réduisent à bien peu de chose : elles n'arrivent le plus souvent qu'à simuler l'ampleur et la verve dans le dessin par une facilité tantôt lâche, tantôt brutale, l'harmonie générale du coloris par l'effacement des tons propres à chaque forme partielle, et en général la vigueur par la violence, l'aisance du pinceau par l'ostentation de la dextérité. Si l'on s'était contenté de prendre parmi les œuvres de Vélasquez quelques-unes de celles où il se montre véritablement un maître, quelques-uns de ces portraits qui lui assurent le premier rang parmi les peintres de son pays, nous ne songerions certainement pas à lui marchander l'hospitalité à laquelle il avait droit; mais, puisqu'on a cru devoir, à côté des toiles où il a représenté *Don Fernando* et le *Duc d'Olivarès*, *Philippe IV* et les deux *Fous du roi*, en exposer d'autres qui n'attestent que trop l'extrême indigence de son imagination et les vices impardonnables de sa doctrine comme peintre d'histoire, nous n'hésitons pas à refuser le fâcheux présent qui nous est offert; nous protestons, au nom des principes que l'administration des Beaux-Arts a sans aucun doute le désir de faire prévaloir, au nom des progrès mêmes qu'elle voudrait provoquer, contre ce qui tend ouvertement à déconcerter ses efforts et à tromper ses espérances. Puissent donc ces tristes spécimens de l'école espagnole disparaître bientôt d'un lieu destiné surtout à l'instruction des jeunes artistes! Ce n'est pas en face de pareils modèles que ceux-ci apprendront à résister aux tentations mauvaises, à se soustraire aux influences de l'esprit matérialiste, — à moins toutefois qu'ils ne sachent tirer du spectacle la seule leçon utile

qu'il puisse fournir, et que, comme les enfans spartiates à la vue des ilotes ivres, ils ne soient préservés du mal par les excès mêmes dont ils auront été les témoins. Le mieux pourtant serait de n'exposer personne aux hasards de l'aventure, et, pour nous persuader le bien, de ne recourir ni aux exhortations détournées, ni aux démonstrations par les contraires.

La composition du nouveau musée autoriserait d'autres réserves, elle soulèverait d'autres objections, si tout devait se borner aux cent trente tableaux environ que ce musée contient aujourd'hui. Dans son état actuel en effet, la collection présente à certains égards plus d'une lacune, tandis qu'elle semble çà et là relativement trop abondante. Ni Van Eyck ni Memling ne figurent dans la salle consacrée à l'école flamande, et cependant il eût été plus instructif pour les artistes, plus intéressant pour le public d'y trouver quelque ouvrage de ces peintres, généralement si peu connus en France, que d'y rencontrer le tableau de Rubens, dit *le Coup de lance*, qui, tout brillant qu'il est, ne nous apprend rien sur le génie et sur la manière du maître. Si l'on a jugé à propos de nous montrer ces honnêtes *Officiers du tir de Saint-George*, ces dix ou douze compères en appétit groupés par Franz Hals autour d'une table, comment *la Ronde de nuit* de Rembrandt n'est-elle pas venue, pour compléter la leçon, marquer précisément la distance qui, même dans des sujets de cet ordre, sépare un tableau de la simple transcription du fait et l'imagination poétique de l'habileté toute matérielle? Pourquoi les deux chefs de l'école allemande, les seuls peintres allemands, à vrai dire, qui avec Holbein méritent le nom de maîtres, pourquoi Martin Schöngauer et Albert Dürer semblent-ils avoir été oubliés? Enfin d'où vient qu'on ait fait reproduire une fois de plus quelques tableaux depuis longtemps populaires, incessamment réédités sous la forme de copies peintes ou de gravures, tandis qu'on négligeait en apparence tant de peintures monumentales dont le burin n'a retracé tout au plus que l'ordonnance générale et les contours, tant de fresques qui se détériorent d'année en année et qui peut-être auront bientôt disparu, sans que rien survive d'elles et des admirables inspirations qu'elles traduisaient? Est-ce donc, — pour ne citer que ces exemples parmi les plus grands, — que les œuvres des *Giotteschi* à Assise, d'Orgagna à Pise, de Jean de Fiesole à Florence, de Luca Signorelli à Orvieto, auraient à nous fournir des enseignemens moins élevés, des informations moins neuves que la *Pietà* d'Annibal Carrache ou le *Saint Jérôme* du Dominiquin? Est-ce que, dans l'école vénitienne, il n'eût pas beaucoup mieux valu choisir Jean Bellin que Bonifazio, dont une composition vraiment nulle, *le Retour de l'enfant prodigue*, laisse le regard du spectateur aussi indifférent que son esprit?

Nous ne voulons pas insister. Encore une fois, un jugement définitif sur l'organisation du musée des copies ne doit pas être porté dès à présent. Nous croyons savoir même que, dans ces salles peuplées encore un

peu au hasard des occasions ou du moment, plusieurs copies très judicieusement commandées, — le *Triomphe de Jules César* entre autres, d'après Mantegna, et les peintures du chœur de la cathédrale de Prato d'après Filippo Lippi, — viendront d'ici à peu prendre une place mieux méritée que celle qu'occupent certaines copies d'après des artistes de second ordre. Ce que nous entendons seulement indiquer aujourd'hui, c'est la nécessité de procéder dans les choix futurs conformément à une règle invariable, à un système sans démenti; c'est l'obligation, pour ceux qui ont la mission d'approvisionner ce musée, de se montrer convaincus jusqu'à l'intolérance, en n'admettant que ce qui peut nous donner le goût et la notion de l'art dans son expression la plus élevée. L'indulgence pour les mérites médiocres ou le souci de la quantité n'aboutirait ici qu'à la confusion, n'engendrerait parmi nous que le scepticisme, et n'arriverait à nous procurer, au lieu de la foi dont nous avons besoin, que des enseignemens de rencontre et des vérités contestables.

Quelques regrets d'ailleurs, quelque étonnement au moins que puisse causer la présence au palais des Champs-Élysées de plusieurs toiles assez peu dignes d'y figurer, mais qui probablement n'y auront été mises qu'en attendant mieux, beaucoup parmi celles qu'on a réunies jusqu'ici n'inspireront que des sentimens d'admiration pour les modèles, et d'estime sérieuse pour le talent des copistes. Les principales œuvres de Raphaël par exemple ont été rendues en général avec une fidélité d'autant plus louable que la difficulté était plus grande de s'approprier à la fois le style incomparablement pur et la manière si savamment aisée du « divin maître. » Depuis la très consciencieuse copie par M. Lechevallier-Chevignard du *Sposalizio* jusqu'aux excellentes copies dues au pinceau de M. Monchablon d'après le *Saint Paul à Athènes* et la *Vision d'Ézéchiel*, — depuis le *Mercure* de la Farnésine qu'Ingres envoyait de Rome il y a plus de soixante ans jusqu'à la *Jurisprudence*, interprétée avec une rare délicatesse par M. Baudry, à l'époque où il n'était encore, lui aussi, qu'un pensionnaire de la villa Médicis, — presque tous les travaux qui résument avec le plus d'éclat les développemens de l'art et de la pensée du Sanzio sont rassemblés dans le nouveau musée et permettent de suivre d'un bout à l'autre l'histoire de ce génie sans pareil.

Il peut être bon de le rappeler au surplus, nulle part, sauf en Italie, les élémens de cette glorieuse histoire n'ont été plus pieusement, plus assidûment recueillis qu'en France, à toutes les époques; nulle part la mémoire et les œuvres de Raphaël ne sont restées l'objet d'un respect plus général et d'une étude plus féconde. Pour ne citer, dans notre école de peinture, qu'un exemple bien près de nous, on sait l'influence exercée par Raphaël sur le plus illustre représentant de l'art contemporain et le dévoûment passionné avec lequel Ingres ne cessa de soutenir la cause de celui dont il s'était fait le disciple, à trois siècles d'intervalle. C'est en France aussi que les tableaux du maître ont été le plus savamment in-

terprétés par les graveurs, depuis Edelinck jusqu'à Desnoyers, et que, depuis les écrits de Quatremère et de M. Vitet jusqu'à l'ouvrage récemment publié par M. Gruyer, les meilleurs travaux biographiques ou critiques sur Raphaël ont été entrepris et produits. Enfin c'est à la France que revient l'honneur d'avoir de tout temps le plus avidement recherché et le plus habituellement conquis les chefs-d'œuvre de Raphaël. Du vivant même de celui-ci, et avant que personne en dehors de l'Italie se fût avisé d'une semblable tentative, François I[er] sollicitait et obtenait pour notre pays le *Saint Michel* et la grande *Sainte Famille*, qui porte aujourd'hui son nom. Un peu plus tard, au fur et à mesure des occasions, il s'emparait, sans regarder au prix, de *la Belle Jardinière*, du petit *Saint George*, de *Sainte Marguerite*, du portrait de *Jeanne d'Aragon*. Dans le siècle suivant, quatre autres tableaux, — parmi lesquels le portrait de *Balthasar Castiglione*, et ce merveilleux portrait de *Jeune homme*, qu'on a voulu à tort faire passer pour celui du peintre lui-même, — venaient s'ajouter aux tableaux acquis par François I[er], et, sous le règne de Louis XV, *le Sommeil de Jésus* complétait cette admirable série, gloire principale de notre musée. De nos jours encore, plusieurs dessins du maître ont accru la belle collection que les acquisitions faites à partir du règne de Louis XIV avaient successivement enrichie. On le voit, le culte de Raphaël est une tradition bien française, et le devoir d'augmenter, le cas échéant, par quelque ouvrage signé de ce grand nom, le nombre de ceux qui nous appartenaient déjà, un devoir presque national. On n'y a pas failli, il y a fort peu de jours. Ces peintures de la Magliana détachées du mur qu'elles décoraient dans l'ancienne villa de Jules II et de Léon X, ces fresques transportées à Paris par l'amateur qui les avait achetées à Rome en 1869, sont devenues la propriété de la France, grâce à l'intervention personnelle, dit-on, de M. le président de la république. Il faut s'applaudir d'un résultat qui assure à notre pays la possession d'un nouveau monument de l'art de Raphaël, monument d'autant plus précieux qu'il n'aura, en raison de sa nature même, de sa qualité de fresque, son équivalent dans aucun autre musée de l'Europe. Mais revenons au musée des copies.

Une salle entière est consacrée aux fresques du Vatican; d'autres copies d'après des tableaux de Raphaël disséminés dans les diverses galeries de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre, plusieurs portraits, quelques-unes des peintures décoratives de la Farnésine ornent les murs d'un salon voisin. Si toutes ces reproductions ne sont pas irréprochables, si parfois même telle d'entre elles ne fournit du modèle qu'une image laborieusement insuffisante, l'ensemble, — sans parler des inévitables beautés inhérentes à l'invention de chaque scène, — est de nature à donner une idée assez juste des chefs-d'œuvre qu'il s'agissait de faire revivre. Plus d'un, il est vrai, n'a pas laissé de changer quelque peu d'aspect en subissant l'épreuve d'une traduction par des

moyens matériels différens des procédés originairement employés. Sous le pinceau d'un artiste français du XVIIe siècle accoutumé au maniement des couleurs à l'huile et à l'énergie dans le ton qui en résulte, une peinture à fresque comme l'*Attila* a pu devenir en réalité un tableau et perdre ainsi quelque chose de sa sérénité, de sa limpidité caractéristique. Il serait injuste toutefois de réprouver absolument ces modifications involontaires ou calculées, cette sorte de transformation dont la copie de l'*Attila* est un exemple. Outre que cette ancienne copie, de la main de Bon Boulogne peut-être, a été faite, ainsi que d'autres appartenant à la même époque, pour être copiée à son tour en tapisserie dans les ateliers de la manufacture des Gobelins, l'intensité du coloris qui la distingue n'est après tout ni un mensonge ni une erreur. Elle ne fausse pas le sens du texte original; elle a pour effet seulement d'en accentuer les termes, et de plus, en renouvelant ainsi les formes de la pensée du maître, le sentiment particulier du traducteur ajoute à l'expression de cette pensée un surcroît d'intérêt et d'influence.

Je m'explique : il y a deux manières pour un copiste d'envisager et d'accomplir sa tâche, deux procédés d'imitation aboutissant, l'un à la stricte effigie, au trompe-l'œil, l'autre à une interprétation plus ou moins personnelle du modèle donné. Sans doute, — est-il besoin de le dire? — la première condition d'une bonne copie est l'exactitude; mais il ne suit pas de là que le succès dépende tout entier d'une rigueur mathématique dans la transcription. L'esprit, en se désintéressant un peu trop des opérations de la main, courrait le risque de laisser une correction inerte se substituer à l'expression nécessaire de la vie, une fidélité de surface à la vraisemblance intime. De même donc que, sans rien changer, sans rien ajouter de son chef au morceau écrit par un maître, un musicien peut et doit, dans l'exécution de ce morceau, nous informer jusqu'à un certain point de ce qu'il sent pour son propre compte, de même il appartient à un peintre, tout en faisant sincèrement œuvre de copiste, de mettre quelque chose de lui dans ce travail d'assimilation. Nous ne voudrions pas, tant s'en faut, exagérer en ceci les droits du traducteur et donner raison à Rubens, qui transformait sans façon en échantillons de son style les tableaux peints par Léonard ou les bas-reliefs antiques, et en subordonnait même les lignes, même l'ordonnance aux inspirations de sa fantaisie. Il est évident que de semblables licences équivalent à des trahisons; mais la loyauté défend-elle qu'un artiste, en retraçant l'œuvre de quelque grand maître, insiste sur ce qui le touche particulièrement, qu'il dégage surtout et mette en relief les points correspondant aux inclinations ou aux habitudes de son intelligence, à ses facultés spéciales, à ses secrètes aspirations? Une abnégation complète d'ailleurs lui sera d'autant moins possible qu'il aura par lui-même plus de talent. Donnez à plusieurs peintres habiles le même

tableau à copier : chacun d'eux s'acquittera de sa tâche de manière à fournir un exemplaire conforme à l'original, chaque copie ressemblera au modèle qu'elle devait reproduire, et pourtant ces copies ne se ressembleront pas entre elles, parce que ceux qui les auront faites se seront, dans la mesure de leurs goûts et de leurs aptitudes, émus ou préoccupés différemment des beautés qu'ils avaient devant les yeux. Il en va de cette diversité dans les modes d'interprétation pittoresque comme de la variété des moyens employés au théâtre pour nous rendre la pensée d'un poète. Les vers de Corneille ou de Molière ne changent pas en passant par la bouche des acteurs qui se succèdent dans un même rôle : pourrait-on dire cependant qu'ils ne tirent pas une nouvelle valeur, et parfois presque un nouveau sens, des intentions indiquées par la voix qui les récite?

Plusieurs des copies exposées aujourd'hui ont cet accent individuel dans la transmission des idées d'autrui, ce caractère d'invention relative ou, si l'on veut, de pénétration. Nous parlions tout à l'heure de la *Jurisprudence* que M. Baudry a peinte d'après Raphaël, et de la singulière finesse avec laquelle son pinceau a, l'on n'oserait dire enchéri, mais disserté à sa manière sur l'élégance de cette fresque charmante. Dix ou douze grandes toiles dues au même artiste et représentant quelques-unes des compositions ou des figures qui ornent les voûtes de la chapelle Sixtine laissent deviner aussi, bien que sous des formes naturellement plus austères, cette prédilection pour la grâce, cette délicatesse instinctive qui caractérise le talent de M. Baudry. Michel-Ange d'ailleurs, comme il convenait, partage avec Raphaël le privilége d'occuper une place principale dans les salles du nouveau musée. Un fragment considérable du *Jugement dernier, — la Barque des damnés,* — savamment copié par M. Lenepveu, achève de signaler la puissance de ce prodigieux génie. Encore une fois rien de mieux; mais n'eût-il pas été juste aussi de faire une part moins étroite au rival de Raphaël et de Michel-Ange, au peintre de cette *Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces, effort suprême peut-être de l'art à l'époque de la renaissance, et en tout cas un des plus beaux ouvrages que la peinture ait jamais produits? Léonard de Vinci n'est représenté ici que par la petite *Madone* qui décore le fond d'un corridor dans le couvent de San-Onofrio, à Rome; en vérité, ce n'est pas assez. D'Andrea del Sarto du moins, nous retrouvons plusieurs œuvres importantes, depuis les fresques du cloître *dello Scalzo* et la *Madonna del sacco,* à l'Annunziata, jusqu'à la *Déposition de croix* du palais Pitti, jusqu'à une copie remarquablement juste du *portrait du maître* par M. Timbal. Si les quatre fresques de Giotto, scrupuleusement retracées d'ailleurs par M. Hénault, ne sont peut-être pas les plus éloquentes de celles qui ornent *l'Oratorio degli Scrovegni* à Padoue, elles suffisent toutefois pour faire pressentir le génie aussi pro-

fond qu'inventif du fondateur de l'école florentine. Enfin, sans compter divers sujets sacrés ou mythologiques, le chef-d'œuvre du Titien, ce *Martyre de saint Pierre dominicain,* qu'un incendie détruisait en 1866 à Venise, revit dans la copie qu'en avait très habilement exécutée autrefois M. Appert. Pourquoi, en regard de ces vastes pages, de ces témoignages concluans, nous avoir montré seulement de Léonard ce qui, dans l'histoire de sa vie et de ses travaux, n'a que la valeur et les proportions d'un épisode?

Il n'y aura que justice à mentionner encore, parmi les œuvres d'origine italienne, les belles copies de M. Mottez et de M. Blanchard d'après Tintoret et Carpaccio, — de M. Sturler, de M. Bézard et de M. Quantin d'après fra Bartolommeo, le Dominiquin et le Pérugin, — de M. Giacomotti d'après la fresque du Sodoma, *l'Évanouissement de sainte Catherine,* à Sienne, et d'après le tableau de Corrége à Londres dans la Galerie Nationale, *Vénus, Mercure et l'Amour,* — parmi les copies de tableaux hollandais, les reproductions, par M. Bonnat, de la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, et par feu Lanoue, du *Taureau* de Paul Potter.

Quant à l'école française, on n'en pourra juger ici que par quatre toiles d'après Poussin, — le *Martyre de saint Érasme,* une *Bacchanale* très froidement copiée par Stella, la *Mort de Germanicus* et le *Paysage* conservé dans la galerie Sciarra, à Rome. Or, sauf ce beau paysage, de telles œuvres, lors même qu'elles seraient, comme la *Mort de Germanicus,* rendues avec une complète exactitude, résument-elles suffisamment les caractères de notre art national et les mâles qualités du génie de Poussin? Révéleront-elles à ceux qui l'ignorent, rappelleront-elles à ceux qui ont pu déjà l'apprécier, le genre de mérite propre à ce noble maître, à ses doctrines, à sa manière, expression souveraine de la raison dans l'art? Franchement, mieux aurait valu exclure tout à fait l'école française du palais des Champs-Élysées que de la condamner à y figurer sous des apparences aussi peu significatives et, quant au nombre, dans d'aussi chétives proportions. Certes le savant historien de l'art à qui ses fonctions administratives imposent la responsabilité principale dans la formation du nouveau musée a, moins que personne, besoin d'être renseigné sur les droits et les titres des maîtres appartenant à notre pays. Pour pressentir à cet égard sa justice, il suffira de se fier à sa mémoire : aussi nous contenterons-nous d'en appeler à l'auteur de l'*Histoire des peintres* des omissions, momentanées sans doute, que des esprits un peu trop pressés pourraient quant à présent reprocher au directeur des Beaux-Arts.

Le musée des copies, tel qu'on le voit aujourd'hui, — c'est-à-dire, suivant les termes mêmes de l'avis officiel, à l'état de « commencement, » — répond-il à l'attente de ceux qui, sur la foi de certaines promesses imprudentes, croyaient y trouver un majestueux ensemble des chefs-d'œu-

vre légués par les siècles,— ou bien les critiques vives, violentes même, qu'il a déjà suscitées, sont-elles légitimées par la médiocrité ou la pauvreté des résultats obtenus? L'importance exagérée qu'on avait attribuée d'avance à l'entreprise, la pompe des paroles dont on s'était servi pour en annoncer la prochaine réalisation, expliquent, sans les justifier, ces critiques. Nous comprenons l'espèce de déception que bien des gens ont dû éprouver en visitant ces salles incomplétement garnies encore, et que l'administration des Beaux-Arts, si elle prétendait à un succès populaire, aurait mieux fait de n'ouvrir qu'à l'époque où elle se serait mise en mesure de les montrer tout à fait pleines; nous ne rétractons rien des observations que nous suggéraient il y a un instant quelques choix fâcheux, quelques rapprochemens équivoques, en un mot l'incertitude apparente d'un plan qui devait avant tout être conçu et se développer avec une netteté parfaite; mais il serait aussi contraire à l'équité qu'au bon sens de contester l'utilité que peuvent avoir la plupart des exemples qu'on nous présente, la grande majorité des souvenirs qu'on a évoqués. Il ne serait pas moins injuste de croire sur parole ceux qui, sans y avoir regardé de fort près peut-être, se sont hâtés de déclarer infidèles ou négligées ces copies de toute origine et de tout âge; nombre d'entre elles au contraire attestent le talent sérieux, la bonne foi, les louables efforts des artistes qui les ont faites. N'eussent-ils d'ailleurs d'autre avantage que de soustraire une partie de notre école contemporaine aux séductions ou aux influences frivoles en lui donnant pour tâche la reproduction d'œuvres sévèrement inspirées, des travaux de cette sorte seraient assurément très opportuns. Et quant au public, accoutumé en général à ne juger de la peinture que sur les spécimens exposés chaque année au Salon, il ne sera pas superflu pour lui de consulter sous le même toit les ouvrages fort différens sans doute qu'on vient d'y réunir. En face de ces monumens de l'art véritable, il comprendra peut-être par le contraste ce qu'il y a de mensonger ou de vain dans les petites habiletés de métier; il apprendra à ne plus être le complice ou la dupe des succès à bon marché, à exiger de quiconque prétend le conquérir des preuves de talent plus solides, des gages plus sérieux que les simples tours d'adresse ou les contrefaçons de la réalité vulgaire. Il saura enfin, par l'expérience de son intelligence et de ses yeux, qu'en se renouvelant dans la forme, suivant les époques et les pays, l'art au fond reste immuable dans les lois qui le régissent, dans les principes qui le constituent, et que, si le temps est bien passé d'un Giotto ou d'un Raphaël, d'un Michel-Ange ou d'un Titien, rien n'a disparu, rien n'a péri des vérités que ces grands maîtres ont mises en lumière et des devoirs qu'ils nous ont légués.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1873.

Elle est donc terminée, cette crise électorale où pendant quelques jours toutes les passions, toutes les excentricités et tous les ressentimens de partis se sont donné le plus bruyant des rendez-vous. Les réunions publiques ont fini leur tapage. Les murs de la ville ont cessé d'être illustrés de déclarations, d'adhésions, de manifestes et de contre-manifestes de toutes les couleurs. Le dernier mot est dit, et ce dernier mot, pour aller droit au fait, c'est l'échec de M. de Rémusat à Paris, c'est la victoire des radicaux triomphant dans la personne de leur candidat, M. Barodet, ancien maire de Lyon, présentement député de la première ville de France! D'autres élections ont eu lieu le même jour dans quelques départemens, à Bordeaux, à Marseille, dans le Morbihan, dans la Nièvre, dans le Jura : elles sont en général, sauf dans le Morbihan, d'une nuance républicaine plus ou moins accentuée; mais c'est évidemment l'élection de Paris qui prend le pas sur toutes les autres par les circonstances où elle s'est accomplie, par la signification qu'elle a prise. Elle éclaire et résume une situation.

Oui, c'est un fait certain, d'irrévocable évidence, authentiquement constaté, et qui s'est passé dimanche entre six heures du matin et six heures du soir : Paris ayant à nommer un député, mis en demeure de choisir entre M. de Rémusat et M. Barodet, a opté pour M. Barodet! Assurément la défaite de M. le ministre des affaires étrangères n'est point sans compensations; le nom de M. de Rémusat a rallié plus de 135,000 voix qui ont bien leur poids par tout ce qu'elles représentent. M. Barodet n'a pas moins dépassé M. le ministre des affaires étrangères de 45,000 voix, il a réuni 180,000 suffrages. Voilà le fait clair et brutal. Le plus bel hommage qu'on ait rendu à Paris, c'est d'avoir douté jusqu'au bout d'un tel résultat, d'avoir cru au succès d'une candidature qui, prise en elle-même, semblait réunir les conditions les plus favorables. On savait bien, pour l'avoir vu plus d'une fois, que dans cette ville impression-

nable et nerveuse, travaillée par les influences radicales et prompte aux brusques manifestations, tout est possible. On se disait aussi qu'en dehors de toutes les excitations de partis il y a dans la masse d'une population un certain bon sens naturel qui se retrouve aux grandes circonstances, que tous les momens ne sont pas bons pour les excentricités. Par une fortune heureuse, à la veille d'une élection il se rencontrait un candidat dont la nomination était faite pour honorer une ville. Éminent par l'esprit, renommé par une longue participation aux affaires publiques, libéral décidé d'opinions en même temps que conservateur de traditions et de goût, il avait tout ce qu'il fallait pour être accepté de tout le monde sans être blessant pour personne. Par sa position indépendante et neutre il ne représentait une défaite pour aucun parti, et comme ministre il représentait cette libération du territoire qu'il venait de signer. C'était même de la part de toutes les opinions un acte d'habileté de s'effacer devant cette candidature dont on pouvait faire si aisément la candidature du patriotisme.

Ceux qui ont cru au succès de M. le ministre des affaires étrangères n'ont point à désavouer leurs illusions. M. de Rémusat avait pour lui le talent, les lumières, la considération, l'honneur du caractère, sans parler de l'amitié de M. le président de la république. La raison disait Rémusat, le radicalisme a dit Barodet, tenant sans doute à réaliser jusqu'au bout ce mot cruellement juste de M. Allou, que « la force du nombre va chercher ses élus dans le néant comme pour mieux affirmer sa discipline et sa puissance. » M. Gambetta choisissait bien son moment en vérité pour dire l'autre jour dans une réunion de Belleville, à la veille du scrutin, que la réaction seule pouvait accuser la démocratie d'être « l'ennemie des supériorités sociales, » de repousser « les hommes supérieurs et distingués, » que la vérité la mieux établie était précisément « le contraire de cette calomnieuse invention. » — « Ce n'est pas à Paris, s'écriait-il fièrement, qu'on peut tenir un tel langage... » Oh! non, certes, ce n'est pas à Paris qu'on peut parler ainsi; le radicalisme parisien, fidèle à la voix de M. Gambetta ou dictant ses lois à M. Gambetta lui-même, vient de prouver son goût pour les hommes distingués en excluant M. de Rémusat, et de fait, on nous l'apprend du moins aujourd'hui dans la joie du triomphe, l'univers, qui avait les yeux fixés sur Paris, n'attendait que cela pour « voir si ce grand foyer de lumière était éteint, si cette flamme bienfaisante et vivace du génie français avait disparu, » et on s'écrie avec un tranquille orgueil : « Que le monde regarde maintenant! » Le monde en effet regarde plus qu'on ne le croit, et il voit M. Barodet comme un de ces logogriphes que Paris lui donne à déchiffrer de temps à autre. Ils ont donc nommé M. Barodet pour représenter la flamme inextinguible du génie français, et pour une foule d'autres choses encore, pour donner une leçon au gouvernement, pour protester au nom

de « l'intégrité du suffrage universel » en péril, pour réclamer la dissolution de l'assemblée, pour être à Versailles le spectre des « franchises municipales » de Lyon; ils l'ont nommé pour tout faire, et peut-être le parti conservateur, le gouvernement lui-même, ont-ils de leur côté contribué depuis longtemps à préparer ce résultat par leurs divisions, par leurs hésitations, sans parler de ces diversions étranges des légitimistes et des bonapartistes venant à la dernière heure augmenter la confusion par cette candidature improvisée du colonel Stoffel, qui a réuni vingt-sept mille voix.

Que M. Barodet, inconnu la veille, ait été nommé député par la grâce de la discipline du nombre, qu'il prenne le train de Versailles, le train parlementaire de chaque jour, il ne fera pas certainement plus de bruit que bien d'autres, il en fera peut-être moins : ce n'est pas sa présence dans l'assemblée qui changera les choses; personnellement il n'est qu'un obscur député de plus. La vraie et unique question est dans le caractère de cette élection, dans les confusions périlleuses dont elle est le symptôme, dans les inquiétudes qu'elle suscite, dans la situation tendue et presque violente qu'elle crée par les perspectives qu'elle dévoile. Qu'ont voulu les radicaux en organisant ce coup de scrutin presque anonyme qui va frapper le gouvernement dans un de ses membres les plus éminens, et qui a la prétention de placer l'assemblée sous une sommation brutale, injurieuse, de dissolution? Ils se sont proposé de donner un avertissement, disent-ils, ils ont voulu faire une protestation, ils ont tenu à montrer que la France n'est pas au bout de ses épreuves, que tout ce qui existe n'est à leurs yeux qu'une fiction dérisoire, qu'ils ont leur république à eux, leur suffrage universel à eux.

Ils ont réussi, la démonstration est faite : ils ont prouvé une fois de plus qu'ils sont toujours le parti des agitations, des protestations bruyantes, subordonnant tout à leurs passions exclusives, ne s'inquiétant de rien, ni des malheurs du pays, ni de toutes ces difficultés douloureuses que deux années de prudence n'ont pu parvenir encore à surmonter complétement, ni de tous ces besoins de sécurité, de repos, de travail paisible qu'éprouve une nation si durement frappée, à peine convalescente. Ils ne s'arrêtent devant rien, ils ne cherchent pas quelle influence peut avoir un vote de nature à troubler l'opinion et les intérêts, à être interprété au dehors comme le signe d'une condition intérieure sans garantie et sans lendemain. Chose profondément attristante, les organisateurs du vote du 27 avril en sont encore aujourd'hui à décorer du nom de patriotisme une manifestation qui, si elle ne restait stérile, aurait pour première conséquence de créer de nouveaux embarras à la libération du territoire. Qu'on se demande un instant en effet ce qui pourrait arriver, si on prenait au mot ces grands patriotes, si tout ce qu'ils réclament se réalisait, si la situation politique se trouvait changée

du soir au lendemain, si l'assemblée se retirait immédiatement pour faire place à une assemblée selon l'idéal révolutionnaire! Croit-on que ce qui reste à exécuter du traité d'évacuation deviendrait plus facile? M. le président de la république et M. le ministre des finances n'en sont point sans doute à prendre leurs précautions pour être en mesure de faire face aux terribles charges qui pèsent sur la France de mois en mois d'ici au 5 septembre, ils connaissent leurs échéances; mais enfin pense-t-on, avec des votes comme celui de dimanche dernier, leur prêter un secours bien efficace et pousser l'argent vers le trésor? Est-on bien sûr que, si toutes ces excitations produisaient quelque effet, s'il y avait une de ces crises qu'on semble braver, il ne surgirait pas des difficultés nouvelles dont le poids retomberait sur les départemens occupés? L'évacuation doit avoir lieu au mois de juillet, c'est vrai, elle ne sera cependant complète qu'au mois de septembre; d'ici là il y a encore quatre mois. Voilà ce dont on devrait se souvenir. La vérité est qu'on se donne le passe-temps des protestations et des manifestations parce qu'on sait bien qu'il n'en sera ni plus ni moins, que l'assemblée et le gouvernement sont liés par cette considération supérieure de la libération. On veut en attendant se préparer, prendre position pour le moment décisif, au risque de compromettre par des agitations de partis un intérêt que d'autres sont chargés de sauvegarder. Et voilà comment, au point de vue national, ce vote du 27 avril est un oubli de patriotisme rendu plus sensible par ce fait, que le candidat présenté d'abord à la population de Paris était justement le ministre qui venait d'attacher son nom à la délivrance du territoire. Le parti de la révolution en permanence a répondu : Non, ce n'est pas ce qu'il me faut, la fin de l'occupation étrangère n'est qu'un détail, M. de Rémusat n'est pas mon homme; voici un inconnu qui n'a pas délivré le territoire, mais dont je ferai le mandataire de mes ressentimens et de mes impatiences, dont l'élection, si je réussis, signifiera tout ce que je voudrai, la dissolution de l'assemblée, le congé donné aux « classes dirigeantes, » l'affirmation de la république des « nouvelles couches sociales. »

Les radicaux ont voulu frapper un grand coup, ils l'ont frappé, et, comme il arrive toujours quand on se livre à ces politiques violentes et aveugles, ils ont couru la chance d'un succès meurtrier pour leur propre cause. Ils n'ont écouté que leurs passions, ils n'ont pas vu que, par ces manifestations outrées, ils compromettaient bien plus qu'ils ne servaient tout ce qu'ils prétendaient défendre, Paris, dont ils se sont fait un complice abusé, le suffrage universel, la république elle-même. C'est Paris d'abord qui peut être la première victime de cette élection à laquelle on l'a entraîné, de cette faute qu'on lui a fait commettre, et il est exposé à être doublement victime, dans sa bonne renommée et

dans sa fortune matérielle. Assurément, s'il y a une ville qu'une politique prévoyante doive traiter avec sollicitude, avec des ménagemens qui n'excluent pas une vigilante fermeté, c'est cette grande cité parisienne, qui a été depuis quelques années si cruellement éprouvée par des événemens, par des malheurs dont elle porte de toutes parts la marque douloureuse, dont elle n'est pas seule responsable. Dans quel piége la conduit-on aujourd'hui? On la pousse à un vote qui peut raviver toutes les défiances des provinces contre elle, qui l'atteint aux yeux du monde dans sa considération de ville de l'intelligence et des arts, qui est fait en même temps pour paralyser tous les intérêts. On le sait bien, on le voit bien, le premier effet de toutes les manifestations de ce genre est de ralentir le travail, de diminuer les commandes, de mettre l'hésitation dans les affaires, en un mot, de créer une de ces situations dont les ouvriers eux-mêmes souffrent aussi bien que les chefs d'industrie. L'esprit provincial, qui a ses organes à Versailles, a quelquefois imprudemment traité Paris en suspect, et le radicalisme en profite pour se ménager un succès de hasard dont Paris en définitive commence par payer les frais. Les radicaux ont voulu, disent-ils, défendre le suffrage universel contre les mutilations dont il serait menacé. Ils le défendent tout comme ils défendent Paris, en le compromettant. Ils ne voient pas qu'ils font au contraire plus que jamais une obligation non de préparer des mutilations dont on n'a pas la pensée, mais de se préoccuper de cet étrange état où le monde électoral n'est plus qu'une vaste confusion, une promiscuité, où l'on crée tout un système de candidats errans, M. Barodet à Paris, M. Lockroy à Marseille, M. Ranc à Lyon, où les manifestations du suffrage universel, au lieu d'être la représentation fidèle et régulière de l'esprit des diverses contrées de la France, deviennent des tourbillons, des explosions artificielles, où il n'est plus question ni de l'opinion vraie, ni de la raison, ni des intérêts du pays. Laisser le suffrage universel tel qu'il est, sans garantie, sans vérité, à l'état d'ouragan périodique, croit-on que ce soit le moyen de le faire vivre et de lui assurer l'avenir?

Les radicaux ont eu surtout la prétention de défendre la république, à ce qu'ils assurent, et certainement la république n'a pas reçu depuis deux années de coup plus dangereux que celui dont l'a frappée dimanche dernier la victoire du radicalisme. Si elle n'a pas été atteinte d'une façon irréparable, elle n'en est peut-être pas plus florissante de santé, et il faudra dans tous les cas du temps et bien des soins pour réparer le mal. Qu'a-t-on vu en effet ce jour-là? La bataille électorale du 27 avril n'a point été visiblement une lutte entre la monarchie ou même la réaction et la république; il n'y avait rien de semblable, la monarchie n'a eu dans l'élection qu'un rôle effacé, représenté par cette candidature du colonel Stoffel qui a réuni quelque 27,000 voix. Le vrai débat a été en-

gagé entre la république incohérente et révolutionnaire, représentée par M. Barodet, et la république régulière, légale, possible, que M. Thiers essaie de faire vivre depuis deux ans au milieu de toutes les difficultés, que M. le ministre des affaires étrangères acceptait de représenter dans la lutte électorale. La république n'était donc nullement mise en doute par la candidature de M. de Rémusat. Elle était si peu en question que M. le ministre des affaires étrangères s'est trouvé appuyé, non-seulement par les esprits libéraux et conservateurs accoutumés à voir dans son nom une garantie, mais par les plus vieux républicains, par M. Littré comme par M. Vacherot, par M. Carnot comme par M. Henri Martin, et même par l'impétueux colonel Langlois. M. Grévy témoignait les sympathies les plus décidées pour M. de Rémusat. Tout ce qui compte dans le parti républicain, sans parler de ce qui ne compte pas, s'est prononcé et a combattu pour cette candidature, qui avait le mérite de désintéresser les partis, de les rallier par ce qu'ils ont de commun en évitant ce qui aurait pu les diviser. Eh bien! non, ce n'était pas assez, les radicaux n'ont pas moins persisté à élever candidature contre candidature, à combattre M. de Rémusat avec M. Barodet. Il y a mieux, du haut de leur infaillibilité ils ont traité les vieux républicains en schismatiques, en excommuniés, appelant M. Langlois « vieille barbe, » malmenant fort M. Littré et M. Carnot, et les menaçant tous du jugement du suffrage universel au jour de la grande élection. Que fallait-il donc? M. de Rémusat était toujours l'équivoque à leurs yeux. Sans doute M. le ministre des affaires étrangères avait fait une profession de foi en faveur de la république, sans doute il s'était prononcé pour « l'intégrité du suffrage universel; » mais à ce programme ils avaient à opposer, eux, la « vraie république, » la « vraie et absolue intégrité » du suffrage universel. En d'autres termes, ils étaient seuls les purs et les orthodoxes, et de fait le scrutin a fini par leur donner le nombre à défaut de la raison.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, par un euphémisme qui ne peut tromper personne, les radicaux n'ont pas moins affecté et ils affectent encore de prétendre qu'ils n'ont pas eu la pensée de faire une manifestation contre le gouvernement, qu'ils ont voulu au contraire donner de la force à M. Thiers contre ses adversaires de la droite. Certes, on n'en peut pas douter, les radicaux sont les meilleurs amis de M. Thiers, ils lui viennent en aide tous les jours, ils le soutiennent en suscitant à son ministre des affaires étrangères un concurrent obscur, en combattant toutes ses idées sur la loi électorale, sur la nécessité d'une chambre haute, en traitant avec dédain ses procédés politiques, en lui créant des embarras dans son action extérieure. Ébranler le gouvernement, non, à coup sûr, ils n'ont pas eu cette pensée malhonnête, ils ont voulu lui donner tout au plus un avertissement fraternel, à la façon radicale. Que désirent-ils?

Après tout, si M. Thiers le voulait bien, s'il était homme à subir certaines obsessions ou à comprendre à demi-mot certaines choses, ils ne demanderaient pas mieux que de l'aider un peu contre l'assemblée, la grande ennemie! Or contre l'assemblée que peut-on faire? C'est toujours un coup d'état plus ou moins déguisé, plus ou moins révolutionnaire. Le parti radical n'est pas précisément embarrassé sur ce point, il serait prêt à tout pour faire justice de l'assemblée avec M. Thiers, sauf à faire justice après de M. Thiers lui-même, et à installer dans le vide la république radicale avec ses agitations, ses incohérences, ses menaces pour la sécurité comme pour la grandeur de la France; mais c'est là justement qu'éclate la vérité du mot de M. Thiers : « la république sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Le jour où il serait prouvé que la république n'est pas possible dans des conditions conservatrices, qu'elle doit tourner inévitablement au radicalisme, ce jour-là la question serait résolue d'abord dans l'esprit de tous les hommes sensés, bientôt dans l'esprit de la nation tout entière. Croit-on en effet qu'un pays qui a besoin de paix et de travail consentirait à vivre dans un état perpétuel d'incertitude et d'agitation? Non certes, ce pays, eût-il été un moment enlevé par surprise, répudierait bien vite un régime qui lui refuserait le repos et la sûreté dans une vie laborieuse. C'est ce qui fait que cette journée du 27 avril, qui a été une victoire pour le radicalisme, est en même temps le coup le plus sensible porté à la république, qui ne peut vivre qu'en se dégageant de plus en plus, en s'affranchissant de toutes les influences révolutionnaires.

Maintenant comment un tel résultat est-il devenu possible? Que peut-on faire pour en atténuer les conséquences, pour maintenir la France dans les conditions de politique libérale et conservatrice où elle doit rester? Ici c'est en vérité le conflit de toutes les impressions soudaines et de tous les jugemens précipités. Aux yeux des uns, ce n'est rien, ce n'est qu'un accident tout simple, tout naturel dans un pays démocratique et dont il n'y a ni à s'émouvoir, ni à se préoccuper, contre lequel on doit surtout s'abstenir de prendre des mesures ou de montrer une mauvaise humeur inutile; aux yeux des autres, tout est compromis, il faut agir au plus vite, s'armer contre ce péril de révolution. Pour ceux qui ne veulent être ni optimistes ni pessimistes, c'est assurément une situation grave, qu'il faut savoir regarder sans trouble et qu'on peut toujours redresser, raffermir, en évitant précisément tout ce qui a pu la préparer. Le scrutin parisien du 27 avril n'a mis qu'un député de plus dans l'assemblée, il contient en réalité des lumières pour tout le monde, pour le gouvernement et pour l'assemblée. Évidemment ces agitations parlementaires, ces tiraillemens stériles dont se compose notre malheureuse existence politique depuis quelque temps, ne sont point étrangers au résultat qui vient de se produire. Que veut-on que de-

vienne l'opinion devant ce spectacle? Elle se laisse gagner par l'indécision et l'inquiétude, elle est déconcertée par des incidens qu'elle ne comprend pas, elle ne se sent pas conduite, et un jour de vote elle jette dans une urne un bulletin qui n'est que le résumé de ses incertitudes et de ses impatiences.

Le gouvernement a sa part tout aussi bien que l'assemblée dans ces mécomptes, qui sont quelquefois l'ennui des pouvoirs politiques. Il peut se demander s'il n'y a pas contribué par ses fluctuations, par ses voyages à travers tous les partis, s'il a toujours mis un soin suffisant à rallier tous les élémens d'une majorité dans laquelle il devait trouver sa force. Sans doute, lorsque des accidens comme celui du 27 avril sont arrivés, il est assez commode pour un gouvernement de se dire qu'il n'y est pour rien, et d'écouter ceux qui lui répètent qu'il est complétement désintéressé dans la question, qu'on n'a pas voté contre lui. Ce serait cependant une étrange illusion de trop se laisser aller à ces flatteuses complaisances de langage, et ce serait une erreur plus singulière encore de ne voir dans la dernière élection qu'une raison de répondre par des concessions aux avances intéressées des vainqueurs d'un jour. M. le président de la république a l'esprit trop clairvoyant et trop sûr pour s'y laisser tromper. Qu'un gouvernement reste impartial entre les opinions, qu'il ne se laisse pas transformer en pouvoir de parti ou de combat, rien de mieux assurément; mais l'impartialité, c'est de la modération, et quand on est un gouvernement de modération, on doit nécessairement s'entendre avec les modérés, et avec ceux-là seulement, parce qu'avec eux seuls on peut diriger les affaires d'un pays. Le gouvernement le sait bien, il ne quittera pas un terrain où il est toujours sûr de retrouver tous les élémens conservateurs modérés, qui n'ont besoin que d'être ralliés et dirigés.

Quant au parti conservateur qui est dans l'assemblée et qui se compose de bien des fractions diverses, il n'a qu'à s'interroger, il peut faire son examen de conscience à la lumière du vote du 27 avril, il en viendra peut-être à s'avouer à lui-même qu'il y est pour quelque chose. A quoi passe-t-il son temps en effet depuis un an, surtout depuis quelques mois? Il vit au milieu de tous les fractionnemens, de toutes les divisions, il se consume dans sa mauvaise humeur et dans ses inquiétudes. Sous prétexte de poursuivre ce qu'il ne peut réaliser, il laisse de côté ce qui serait possible et efficace. Il s'épuise en brouilleries et en réconciliations avec le gouvernement. On se querelle, on s'aigrit de part et d'autre, et on ne fait rien. Le moment est venu d'en finir avec cette singulière politique, où toutes les forces se perdent, de se rapprocher sérieusement non pas pour se laisser entraîner à des réactions qui n'ont jamais servi à rien, mais pour combiner un système de conduite mieux coordonné, pour reprendre ensemble la direction du pays. Le terrain

est tout trouvé, il a été défini dans la commission des trente; les forces existent, elles sont dans toutes les portions modérées de l'assemblée. Le but est net et clair, il s'agit de donner à la France des garanties d'institutions qu'on n'a pas, de faire cette république avec des conservateurs dont parlait un jour M. Thiers. Qu'on se réunisse donc pour fortifier le régime sous lequel on vit, pour en faire une sauvegarde de tous les intérêts, et qu'on puisse arriver au moment où la France sera délivrée de l'étranger, avec tous les moyens d'affronter sans trop de péril une crise intérieure contre laquelle l'imprévoyance seule pourrait consentir à rester désarmée.

Que se passe-t-il donc en Allemagne? Est-ce que les apparences de prospérité et la gloire des armes ne serviraient qu'à recouvrir de profondes plaies intérieures, des germes de luttes sociales? Est-ce que tout ne serait pas pour le mieux dans le plus victorieux des empires? Il y a quelquefois d'étranges symptômes qui montrent que l'Allemagne n'est pas plus que d'autres à l'abri des agitations et des malaises, que tous les succès d'orgueil et tous les avantages matériels qu'on peut tirer de la guerre ne tournent pas nécessairement au profit de la condition économique des populations. Tandis que M. de Bismarck emploie une partie de l'indemnité française à créer des forteresses, ou poursuit obstinément l'application de ce programme de politique religieuse pour lequel il vient encore de prononcer un nouveau discours dans la chambre des seigneurs, les questions sociales ne laissent pas de prendre une importance croissante et se produisent de temps à autre sous des formes assez inquiétantes. Difficultés des logemens à Berlin même, grèves d'ouvriers, crises des salaires ou des subsistances, ce sont là des faits de tous les jours se renouvelant avec une persistance singulière. Ce n'est rien encore lorsque tout se passe comme à Leipzig, où une lutte était engagée depuis quelque temps entre l'association des ouvriers typographes allemands et l'union des maîtres imprimeurs; on a fini par s'accorder entre patrons et ouvriers pour choisir des délégués chargés de trancher des différends qui interrompent tout travail. Les choses ne se sont pas passées tout à fait ainsi à Francfort, où il y a eu tout récemment une véritable émeute, de vraies scènes de destruction, et cette échauffourée, œuvre de la multitude, est peut-être d'autant plus grave qu'on n'en peut saisir parfaitement ni l'origine immédiate ni la portée réelle. Le fait est qu'il y a peu de jours, à un moment donné, deux ou trois cents hommes réunis par bandes et portant un drapeau rouge se sont jetés sur un certain nombre de brasseries et ont tout brisé, tout saccagé, défonçant les tonneaux de bière, enlevant tout ce qu'ils ont pu trouver, essayant de mettre le feu sur quelques points. La force militaire a été obligée d'intervenir. Les émeutiers ont accablé les soldats de pavés et ont même tiré sur eux. La troupe s'est impatientée et a fait feu à son

tour. La mêlée, sans être bien longue, n'a pas laissé d'être meurtrière. Il y a eu un certain nombre de morts, — les uns disent une quinzaine, d'autres disent trente, — et un plus grand nombre de blessés. Alors l'émeute a cédé le terrain pour ne plus recommencer; elle n'aurait pas pu se renouveler en présence des renforts qu'on s'est hâté d'appeler de Hombourg, de Mayence, et de l'occupation militaire des principales positions de Francfort. Des scènes du même genre se sont produites depuis peu à Manheim et dans quelques autres villes, sans avoir toutefois autant de gravité.

Par un procédé de tactique ordinaire, les partis se renvoient la responsabilité de ces agitations. Les conservateurs accusent le gouvernement d'aider au développement des passions révolutionnaires par sa politique dans les affaires religieuses. Les partisans du gouvernement accusent les conservateurs, ultramontains, séparatistes, de n'être point étrangers à ces troubles, et en définitive la vraie cause est peut-être dans une situation économique qui devient de plus en plus pénible pour les classes ouvrières par le renchérissement de tous les objets nécessaires à la vie, dans des souffrances que les agitateurs révolutionnaires et socialistes peuvent exploiter. C'est ainsi que l'émeute de Francfort passe pour être l'œuvre des chefs de la secte *lassalienne,* qui auraient poussé au combat des masses exaspérées par l'élévation du prix du pain, de la bière. Le travail socialiste et révolutionnaire existe assurément en Allemagne, il est organisé, il se manifeste non-seulement par des grèves, mais encore par une presse spéciale qui prêche ouvertement la haine des classes, la destruction de la propriété, par toute sorte de publications où se déploie le radicalisme le plus violent. En réalité, cette propagande aurait sans doute bien moins d'action, si les souffrances n'étaient pas aussi grandes, s'il n'y avait pas ces conditions économiques qui ont produit depuis longtemps un phénomène caractéristique en Allemagne, cet immense mouvement d'émigration déterminé par le besoin d'échapper à la misère et aussi à la dureté des obligations militaires. La guerre et la conquête ont leurs charmes pour les gouvernemens ambitieux. Les populations allemandes n'en ressentent que les contre-coups douloureux, et elles font ce qu'elles peuvent pour s'y soustraire. Elles émigrent, elles fuient la misère et la vie du soldat. C'est un fait à constater et qu'un statisticien allemand remarquait il n'y a pas longtemps : le nombre des émigrans avait sensiblement diminué il y a une dizaine d'années; la guerre de 1866 le relevait aussitôt. En 1868, le chiffre des émigrans était de 118,000; après la guerre avec la France, en 1872, il a dépassé 180,000, et il semble devoir être plus considérable encore. Ce mouvement ne s'arrêtera pas sans doute devant des paroles comme celles qu'un général prussien aurait prononcées, assure-t-on, dans une commission chargée d'examiner une loi sur la création d'une caisse des

invalides de l'empire. « Avant que le dernier invalide de la uerre française soit enterré, aurait dit ce général, nous aurons eu d'autres guerres sanglantes qui auront fait de nouveaux invalides. » On ne dit pas que M. de Bismarck fût là pour encourager ces paroles, qui, dans tous les cas, ne sont pas faites pour ralentir le mouvement vers l'Amérique. Ainsi l'émigration d'une part, les propagandes socialistes d'un autre côté, c'est là ce qu'on pourrait appeler le revers de la médaille pour l'Allemagne, la contre-partie d'une gloire militaire qui ne suffit ni à retenir les Allemands dans leur patrie, ni à diminuer les souffrances de ceux qui restent, ni à supprimer le danger des agitations intérieures.

Veut-on voir ce que devient un pays livré aux passions des partis extrêmes, se débattant dans l'incohérence des révolutions sans issue? L'Espagne est là : elle ressemble à un navire désemparé qui ne peut plus se diriger, qui ne sait plus où trouver un port de refuge. L'Espagne n'a plus d'assemblée, ce qui en tenait lieu vient d'être supprimé tout simplement par la force, et la nouvelle assemblée constituante dont on a décrété la convocation, qui va être élue d'ici à quinze jours on ne sait trop comment, se réunira dans des conditions assurément bien difficiles, si tant est qu'elle puisse se réunir. Y a-t-il un gouvernement à Madrid? Il y a des ministres, une apparence de pouvoir, il n'y a point un gouvernement réel, puisque celui qui existe est réduit à sentir tout le premier son impuissance, à souffrir tous les désordres, toutes les violences qui s'accomplissent dans les provinces, et à vivre de l'appui de toute sorte de forces anarchiques qui le compromettent en le soutenant. Il n'y a plus d'armée, ce qui en restait s'en va tous les jours en morceaux; l'indiscipline a gagné tous les corps, sauf peut-être la garde civile qui représente la gendarmerie. Les soldats se mutinent à chaque instant, n'obéissent plus à leurs chefs, et si quelque général veut faire acte d'énergie, comme cela vient d'arriver en Catalogne, il n'est pas soutenu par le gouvernement de Madrid. L'organisation militaire est à peu près détruite; on a fait récemment quelques tentatives pour reconstituer l'artillerie, dont la dissolution a été le dernier acte du roi Amédée, et ces tentatives ont été abandonnées sur une sorte d'injonction venue des pouvoirs populaires de Barcelone. Partout règne et s'étend une confusion véritable sous l'apparence d'un fédéralisme qui n'est guère que le déguisement d'une décomposition croissante. En réalité, l'Espagne est partagée entre une sorte de démocratie fédéraliste qui s'impose au gouvernement lui-même, qui s'établit en maîtresse dans les grandes villes, et les carlistes, qui tiennent la campagne dans le nord.

Que devient cette insurrection carliste, qui reste un des premiers dangers de l'Espagne? Assurément, si elle avait représenté une idée politique à demi populaire au-delà des Pyrénées, elle aurait trouvé dans les circonstances actuelles tout ce qui pouvait le mieux la servir, elle

serait déjà peut-être à Madrid. Elle n'est pas même sur le chemin qui peut conduire à Madrid, et en définitive elle semble faire peu de progrès. Elle n'a pas réussi jusqu'à présent à prendre une ville de quelque importance, elle a récemment échoué dans ses tentatives sur des bourgs comme Oñate ou sur la petite ville de Puycerda, qui touche à la frontière française du côté de la Catalogne. Le fait est que l'insurrection carliste paraît peu en mesure de prendre une offensive sérieuse; mais si elle ne gagne pas de terrain ou si elle échoue devant les villes qu'elle essaie d'attaquer, elle tient la montagne, où il n'est pas facile d'aller la saisir, elle est toujours assez forte pour entretenir une guerre civile qui peut se prolonger, surtout avec le peu d'armée qu'on a pour une action sérieuse. Le général Nouvilas, qui commande pour le gouvernement dans le nord, en Navarre et dans les provinces basques, trace des plans de campagne, combine des colonnes, et au bout du compte il n'atteint guère les bandes carlistes. En Catalogne, un nouveau chef militaire, le général Velarde, est arrivé récemment avec les meilleures intentions d'en finir. Il s'est heurté d'abord contre l'indiscipline de ses troupes; il a commencé quelques opérations, et il n'est pas plus avancé que Nouvilas. Tous ces chefs carlistes, Saballs en Catalogne, Dorregaray, Lizarraga, le curé Santa-Cruz, dans les provinces basques, échappent à toutes les poursuites. Il en sera sans doute ainsi tant qu'il n'y aura pas une armée reconstituée; mais cette armée, elle ne peut se reconstituer que s'il y a un gouvernement à Madrid. Or à Madrid la situation se trouble et s'aggrave de jour en jour; elle vient de se compliquer d'un coup d'état assez mystérieux qui supprime la commission de permanence de l'assemblée sans donner à coup sûr beaucoup de force au gouvernement lui-même.

Le secret de ce nouvel imbroglio n'est pas facile à démêler à travers l'obscurité qui enveloppe depuis quelque temps les affaires de l'Espagne. Ce qui paraît assez vraisemblable, c'est que la commission de permanence s'est émue de la situation du pays, et, voyant le gouvernement faiblir devant tous les agitateurs, elle a senti le besoin de prendre des mesures. Elle s'entendait, dit-on, avec le général Serrano, et elle voulait proposer, elle a même proposé par le fait, la réunion à bref délai de l'assemblée, avec un ajournement des élections; de là un conflit avec le gouvernement. Avec ces délibérations a coïncidé, d'une façon qui n'était point sans doute fortuite, un rassemblement en armes des anciens bataillons de la garde nationale du temps de la monarchie. Ces bataillons se sont réunis à la place des Taureaux, prenant une attitude de guerre, se déclarant prêts à soutenir la commission parlementaire. Aussitôt l'agitation s'est répandue dans Madrid. Le gouvernement s'est mis en défense, il a fait appel au peu de troupes qu'il avait, à sa garde nationale à lui, aux volontaires de la république. Il a

fait cerner les anciens bataillons, qui se sont bientôt dispersés sans combat; mais alors toute cette démocratie armée de Madrid s'est tournée contre la commission de permanence, menaçant d'aller l'enlever par la force, et le gouvernement, docile exécuteur des volontés de la multitude, dans laquelle il cherchait son appui, a prononcé tout simplement par décret la dissolution de la commission de l'assemblée. C'était, disait-on, le seul moyen d'éviter un conflit, et on n'a pas manqué de motiver le coup d'état par cette considération, invariable en pareille occasion, que la commission était « une cause de désordre. » Voilà donc la dernière apparence de légalité disparue au-delà des Pyrénées. C'est la dictature combinée avec la révolution. C'est une aggravation de la crise universelle où se débat l'Espagne, et à laquelle le pays sentira un jour ou l'autre le besoin de s'arracher pour se replacer sous un gouvernement de modération, éclairé du moins cette fois par une amère expérience, par toutes les fautes du passé. CH. DE MAZADE.

LA FRESQUE DE LA *MAGLIANA*.

Pendant ces derniers jours de fièvre électorale, presqu'à la veille du dénoûment et au plus fort de la mêlée, les amis de l'art ont eu du moins cette consolation qu'un merveilleux chef-d'œuvre, une introuvable fresque (fresque de Raphaël incontestable, incontestée), la seule dont aujourd'hui on puisse, hors d'Italie, constater l'existence, la fresque de la Magliana, digne émule de ses plus nobles sœurs du Vatican, est devenue la propriété de notre musée du Louvre. On la vendait aux enchères, et selon toute probabilité c'était par les musées de Londres ou de Saint-Pétersbourg qu'elle allait être acquise. On doutait même que la France tentât de la leur disputer, puisque notre crédit budgétaire pour acquisition d'objets d'art ne laissait disponible au présent exercice qu'une cinquantaine de mille francs tout au plus et que l'achat de cette fresque par adjudication publique devait atteindre à coup sûr un prix beaucoup plus élevé.

Heureusement les vendeurs ont consenti à laisser le musée du Louvre enchérir conditionnellement, et l'adjudication, faite au prix de 206,500 fr., est devenue définitive à leur égard, tandis qu'elle n'oblige l'administration que si l'assemblée nationale l'adopte et la ratifie. Il faut donc un vote, une sanction avant d'entrer complétement en jouissance, mais douter de ce vote, de cette sanction, ce serait méconnaître ce qu'il y a dans notre assemblée de lumières, de patriotisme et de juste orgueil national; ce serait oublier les preuves qu'elle en a données en mainte occasion, notamment en votant le crédit de 200,000 francs demandé pour acquérir les médailles gauloises de M. de Saulcy. L'assemblée, nous en sommes certain, ratifiera avec bonheur un achat que tous nos artistes

demandaient à grands cris, que la jeunesse de nos écoles applaudit ardemment, et que les organes de la publicité, sans distinction d'opinions ni de partis, approuvent tous d'une commune voix.

Nous verrons donc sous les voûtes du Louvre, dans quelque emplacement disposé tout exprès, nous l'espérons, comme pour la Vénus de Milo, cette noble peinture, grande pensée mystique si largement, si franchement rendue, scène immense dans un cadre restreint dont Léon X avait chargé son maître favori de décorer la voûte semi-circulaire surmontant le fond de sa chapelle dans sa villa, hors la porte *Portese*, sa villa dite la *Magliana*. Comment cette merveille a-t-elle échappé aux causes de destruction qui depuis trois cent soixante ans n'ont presque pas cessé de la menacer un seul jour? Comment, malgré des traces trop nombreuses de mutilation et de restauration, conserve-t-elle encore dans quelques-unes de ses parties sa beauté virginale, notamment dans la figure vraiment céleste d'un des deux anges qui semblent ouvrir le ciel et dérouler les nues, pour laisser apparaître au milieu d'une auréole de chérubins Dieu le père bénissant le monde? Par quel travail, quel procédé, au prix de quels efforts, a-t-elle été non pas détachée de la muraille à laquelle elle était adhérente, mais enlevée avec une portion, une tranche de cette muraille elle-même? Comment enfin, et à travers quelles difficultés de douane et de transport, est-elle parvenue en France en 1869, portée au quai de Billy où les obus pendant le siége faillirent l'anéantir, puis établie récemment à Auteuil où elle vient d'être vendue? C'est là toute une histoire pleine d'intérêt et de péripéties qu'on ne pourrait aborder ici sans dépasser de beaucoup les limites de cette simple note. Nous ne voulons que signaler une heureuse nouvelle à ceux qui, même aujourd'hui, dans les angoisses où nous sommes, sous le brouillard épais où l'avenir se cache à nous, en face d'un menaçant retour de barbarie et de ténèbres, conservent encore au fond du cœur le culte ardent du beau. Nous les convions à se réjouir et à féliciter l'intelligente initiative à laquelle nous allons devoir un des plus rares et des plus vrais joyaux de nos admirables collections.

L. VITET.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *L'ACROBATE*,

PAR M. OCTAVE FEUILLET.

Le titre de l'acte, trop court au gré des admirateurs de son talent si fin et si délicat, que M. Octave Feuillet vient de donner au Théâtre-Français, ce titre renferme par allusion la morale de la pièce. Qu'est-ce donc que cet acrobate qui ne figure point parmi les personnages de ce drame intime, qui se tient à l'écart comme s'il était déplacé dans ce milieu subtil, mais dont on discute la récente aventure? L'acrobate,

c'est l'âme encore neuve qui agit d'inspiration, qui obéit au premier mouvement, qui ne compte pas avec les devoirs du cœur. Il ne figure, hélas! que dans une sorte d'avis charitable que M. de Solis donne à sa jeune femme au début de l'action. Il l'a surprise allumant les bougies de deux candélabres placés devant une glace sans tain qui permet de les voir du dehors. Elle a voulu les éteindre aussitôt; le comte, un peu surpris, a rallumé le fanal sans rien dire. La conversation roule ensuite sur cet enlèvement de lady Forster, qui est partie avec un acrobate sans rien emporter. — C'est admirable! dit Mme de Solis. — Moi, j'admire le saltimbanque, lui répond son mari; il n'a point hésité, il n'a pas eu peur des regrets et des embarras du lendemain; il est vrai que c'est son métier de ne douter de rien.

En quittant sa femme, M. de Solis la prie de l'excuser auprès de son cousin. « Je suis en retard avec lui d'une visite. » — Il la laisse dans une grande perplexité, car sous ses phrases banales elle a cru saisir une secrète intention. La soupçonnerait-il? C'est qu'elle attend ce cousin, qu'elle devait un jour épouser et dont on l'a séparée parce qu'il était sans fortune. M. de Neville alors est parti pour se créer une position qui lui permît d'aspirer à la main de Jeanne; il revient, et il trouve sa cousine mariée au comte de Solis, ancien officier, un peu raide de tournure et de principes, et qui n'a guère su changer en réalité les rêves de bonheur de sa romanesque petite femme. Jeanne a donné rendez-vous à son cousin pour s'expliquer avec lui entre quatre yeux; les feux des candélabres étaient le signal qu'il attendait pour accourir. Il arrive en effet, M. de Solis à peine parti. Il arrive le cœur encore tout plein du souvenir de son premier amour, et son cœur déborde; Jeanne le rappelle au sentiment de leur situation, lui défend de voir en elle autre chose qu'une amie. Le compromis est accepté, le pacte signé, et, rassurée par ces vaines précautions, Jeanne se trouve bientôt dans les bras de son cousin, qui, à genoux, la supplie de fuir avec lui.

A ce moment, la porte s'ouvre, et M. de Solis paraît. Il se domine pourtant, tourne sur ses talons, s'élance dans son appartement. Les deux amoureux restent interdits, décontenancés devant cette porte qui s'est fermée sur leur juge. Le temps s'écoule, M. de Solis ne revient pas; que va-t-il se passer? A la fin, cela tourne au comique; l'amant lui-même s'impatiente : « Que diable! on ne laisse pas un honnête homme dans une situation pareille! » Cette scène, très originale et d'un grand effet, a peut-être le tort de promettre plus qu'elle ne peut tenir. Le comte reparaît enfin. Il a retrouvé tout son sang-froid, et il prie M. de Neville de le laisser un moment seul avec sa femme : elle n'a rien à craindre! Alors il annonce à Jeanne qu'il entend lui rendre sa liberté. Elle a vu dans le mariage autre chose que ces devoirs qui font que l'épouse est mieux qu'une maîtresse; elle n'aime pas son mari, qu'elle parte avec son amant! M. de Solis est prêt à lui remettre sa fortune personnelle; il

la prie d'informer M. de Neville de sa décision. Le comte sort, Jeanne rappelle son amant. A peine celui-ci a-t-il entrevu la perspective qui s'ouvre devant lui qu'il est dégrisé. Perdre sa carrière et se charger d'une femme mariée! Il conseille à sa cousine de se retirer chez « son excellente mère ; » il ébauche des excuses, et finit par s'esquiver.

La pauvre femme, mortellement humiliée, voit revenir son mari avec terreur. Elle entend avec une résignation profonde le sermon qu'il lui fait. « Vous ne m'avez pas aimée! » est tout ce qu'elle trouve à lui répondre. Il plaide encore sa cause, gagnée d'avance. « Rien n'est donc possible? » demande-t-elle timidement lorsque le comte lui dit adieu. — « Le pardon dépend de moi, répond M. de Solis; quant à l'oubli, c'est l'affaire du temps! » — C'est sur cette vague promesse de retour que tombe le rideau, et l'on sent que la leçon profitera à la pauvre désabusée, qui sait désormais quel fonds il convient de faire sur les sermens d'un amoureux de salon. — M. Octave Feuillet a réussi à enfermer dans le cadre gracieux d'un proverbe tout un drame domestique, et la moralité de la pièce, ainsi dégagée de toute péripétie accessoire, n'en est que plus frappante et plus persuasive. Dire que le dialogue fin et animé, l'intrigue aisément nouée et rapidement menée, tiennent le spectateur sous le charme jusqu'au bout, ce n'est rien apprendre de nouveau à ceux qui connaissent ce talent si sûr de lui-même; mais n'est-il point permis de regretter que M. Octave Feuillet nous mesure ses largesses avec tant de parcimonie?

M. Bressant s'est tiré du rôle de M. de Solis avec un tact parfait, il a su donner un grand air à ce mari morose et guindé. M. Febvre a joué avec finesse le lovelace insolvable, et Mlle Croisette s'est acquittée sans trop de désavantage du sympathique rôle de la comtesse. R. R.

ESSAIS ET NOTICES.

Traité de climatologie générale du globe, études médicales sur tous les climats, par M. le Dr Armand, Paris 1873; Masson.

Les rapports mystérieux qui existent entre les maladies endémiques et les conditions du sol et de l'atmosphère n'ont pas encore été étudiés avec le soin méthodique que réclament l'importance du sujet et les habitudes de la science moderne. Les matériaux d'observation font défaut ou bien sont épars et incohérens; les données statistiques qu'on possède n'ont pas encore été discutées et mises en lumière comme elles le mériteraient. On ne saurait donc trop encourager des tentatives comme celles de la ville de Paris, qui publie depuis huit ans un *Bulletin de statistique municipale*, comprenant les observations météorologiques de

plusieurs stations, des données numériques sur l'état de la Seine et sur les eaux distribuées à Paris, enfin la statistique complète des naissances, des mariages, des décès, pour chaque mois de l'année. Ce bulletin mensuel a pris pour modèle une publication hebdomadaire analogue de la ville de Londres; il constitue aujourd'hui une mine féconde de matériaux qu'il serait temps de coordonner et de soumettre à une discussion approfondie. En effet, les documens relatifs au mouvement de la population n'ont toute leur valeur que lorsqu'ils sont rapprochés des circonstances climatériques et météorologiques au milieu desquelles se sont produits les faits qu'ils constatent, et c'est là ce que ne paraissent pas avoir encore suffisamment compris les écrivains qui se sont occupés de cette matière. En veut-on un exemple? Dans un volume de 888 pages que vient de publier M. le docteur Armand, sous ce titre ambitieux : *Traité de climatologie générale du globe,* on trouve bien reproduit un travail de M. Ély sur la statistique médicale de Paris, de 1865 à 1869, d'après le *Bulletin municipal;* mais on y chercherait en vain un seul chiffre précis relatif aux conditions météorologiques de Paris! En revanche, on y trouvera des renseignemens sur la chasse au requin, sur les familles de langues, sur les tombeaux égyptiens et sur l'homme fossile. L'ouvrage de M. Armand n'est donc pas encore, quoi qu'en dise le titre, ce résumé complet et méthodique des notions de climatologie fondées sur l'observation que les hygiénistes appellent de leurs vœux; ce ne sont encore là que des matériaux plus ou moins précieux, qui seront utilisés à leur place dans un traité qui reste à écrire.

Il est vrai que, parmi les documens que reproduit M. Armand, il y en a de très curieux qu'il a recueillis dans le cours de ses longues pérégrinations à la suite des armées, en Afrique, en Orient, à travers les océans, dans la Malaisie et dans l'Indo-Chine. Médecin en chef de l'hôpital militaire de Saïgon lors de l'expédition de 1861, il a pu par exemple fournir des tableaux nosologiques d'une grande valeur pour l'appréciation du climat de la Cochinchine, et les observations personnelles qu'il a faites en Algérie n'offrent pas moins d'intérêt; toutefois le chapitre relatif à l'étiologie des maladies climatériques et notamment des fièvres s'appuie sur des données incomplètes; M. Armand déclare le procès instruit avant d'avoir entendu tous les témoins. Il nie absolument la théorie des miasmes : c'est son droit; mais il va trop loin lorsqu'il dit qu'aucune des nombreuses expériences entreprises en vue de prouver l'intoxication paludéenne n'a donné de résultat positif. Il fallait au moins citer les expérimentateurs qui prétendent au contraire avoir gagné la fièvre en étudiant la fructification des algues, et ceux qui affirment que l'air des marais est chargé de spores dont le microscope révèle la présence. M. Balestra, pour ne citer qu'un de ces témoins à charge, a trouvé en 1870 l'eau des Marais-Pontins remplie de micro-

phytes parmi lesquels le plus remarquable était une petite algue d'un aspect particulier dont les spores se rencontrent en même temps disséminées dans l'air de cette région éminemment insalubre; la rosée qui se déposait sur un verre froid en contenait toujours un grand nombre. Ces spores abondaient vers la fin du mois d'août; or il suffisait de verser dans l'eau chargée de cette végétation quelques gouttes d'une solution de sulfate de quinine pour voir sous le microscope les algues et les spores s'étioler et s'affaisser. En présence des faits de cette nature, dont les exemples tendent à se multiplier depuis un certain nombre d'années, il n'est guère permis de condamner sans appel l'opinion de ceux qui voient dans les miasmes quelque chose de matériel, de tangible, voire de vivant.

On ne peut nier, d'un autre côté, que les faits que M. Armand oppose à l'hypothèse de l'intoxication miasmatique ne soient d'un certain poids. A cet égard, il faut d'abord citer le résultat d'une expérience qu'il a tentée un jour en Algérie pour s'assurer si le sang d'un fébricitant, inoculé à un homme sain, communique à celui-ci la fièvre intermittente. Convalescent de fièvre et exposé à des récidives, il ne devait pas songer à faire l'expérience sur lui-même : elle n'eût pas été probante. C'est alors que le porteur du sac d'ambulance qui accompagnait M. Armand dans ses visites, le soldat Pierre Lafond, s'offrit spontanément et sans hésitation aucune comme sujet d'expérience. Sa proposition fut acceptée; avec la pointe d'une lancette imprégnée du sang d'un fiévreux, on lui fit trois piqûres à chaque bras, comme pour une vaccination. Cette inoculation ne fut suivie d'aucun accident; après plus d'un an, l'état général du soldat était toujours excellent. Il ne semble donc pas qu'on puisse chercher la cause de la fièvre intermittente dans un empoisonnement miasmatique du sang. M. Armand ne veut même pas y voir une influence paludéenne. Selon lui, deux faits généraux dominent le mode d'apparition des fièvres en Algérie : elles vont en augmentant avec les chaleurs, et elles règnent aussi bien dans les portions du territoire réputées les plus saines, c'est-à-dire dans les massifs montagneux, que dans la région des plaines et des marais; il s'ensuivrait, toujours selon M. Armand, que les conditions météorologiques sont pour l'étiologie des fièvres intermittentes d'une importance capitale, tandis que les circonstances locales n'ont qu'une influence secondaire.

Ce qui dispose surtout aux fièvres, ce sont les alternatives trop brusques des fortes chaleurs du jour et des froids nocturnes, accompagnés de serein. Dans la zone montagneuse, à Médéah, Sétif, Constantine, le thermomètre descend parfois au-dessous de zéro pendant la nuit, tandis que la chaleur du jour est intolérable. Des températures de 40 degrés à l'ombre ne sont pas rares; mais c'est surtout par les jours de sirocco qu'on voit le mercure du thermomètre atteindre cette région de l'échelle où il se maintient dans les étuves des manufactures de coton.

Voici quelques chiffres notés par M. Armand le 20 juillet 1847, au camp de l'Oued-Merdja, dans les gorges de la Chiffa (petit Atlas), par un sirocco d'une violence inaccoutumée. A trois heures, dans l'intérieur d'un gourbi en branchages impénétrables aux rayons du soleil, le thermomètre marquait 48 degrés. Un thermomètre suspendu à hauteur d'homme, sur le plan incliné formé par la paroi extérieure d'une tente à 16 hommes et sous les rayons directs du soleil, marquait à deux heures 66 degrés, à trois heures et demie 72 degrés; en même temps, la température de la tente était de 63 degrés. Une carte géographique collée sur toile, qui était restée étalée, se fronça comme un parchemin crispé au feu, un morceau de cire d'Espagne se ramollit au point qu'il filait lorsqu'on le soulevait. Blottis sous leurs gourbis, les soldats attendirent la fin du sirocco dans un indicible malaise. On comprend que des températures pareilles ne laissent pas de produire dans l'organisme les perturbations les plus nuisibles, surtout lorsqu'on s'expose ensuite à un refroidissement subit. M. Armand en a fait l'expérience sur lui-même. Au printemps de 1846, il se trouvait avec un bataillon du 36ᵉ de ligne au camp de l'Oued-Ruina, dans la vallée du Chélif. Il avait eu déjà un certain nombre de fiévreux, bien qu'il n'y eût aucun marais dans le voisinage, et presque toujours les accès étaient survenus après un bain froid. Le 26 mai, accablé par le sirocco (le thermomètre marquait 46 degrés sous le gourbi et 50 degrés sous la tente), M. Armand prit à son tour le parti de se plonger dans la rivière. Tout d'abord il éprouva une sensation de bien-être infini; se laissant caresser par le courant, il ne sortit de l'eau que lorsque des frissons l'avertirent qu'il se refroidissait. A peine sorti et habillé, M. Armand fut pris d'un malaise général; le soleil ne put le réchauffer, la réaction ne se fit pas; au repas du soir, il ne put manger, et un violent mal de tête l'empêcha de dormir. Cet état de malaise se prolongea pendant cinq jours; le 1ᵉʳ juin, le camp fut levé, et pendant la marche au soleil M. Armand éprouva les premiers accès d'une fièvre rémittente qui ne céda qu'au bout de quinze jours au sulfate de quinine pris à haute dose. Il ne fut même entièrement rétabli qu'à la fin de juin, grâce à un changement d'air. Cette observation lui parut décisive pour la doctrine du chaud-et-froid contre l'hypothèse des miasmes, et il faut avouer que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la température et l'humidité semblent jouer un rôle prépondérant, sinon exclusif. D'un autre côté, les fièvres augmentent en Algérie d'une manière très sensible pendant la saison chaude; de 1840 à 1844, le nombre moyen des entrées aux hôpitaux militaires était au printemps de 4,000 par mois, de 12,000 au mois d'août, de 11,000 en septembre, de 10,000 en octobre, et la présence ou l'absence des marais paraît avoir peu d'influence sur le chiffre des malades. Néanmoins la question est loin d'être tranchée, elle semble au contraire se com-

pliquer davantage à mesure que les observations authentiques, les faits précis et bien constatés se multiplient.

Cette question et tant d'autres qui sont du ressort de la climatologie s'éclaireraient peut-être d'un jour nouveau par une discussion sérieuse des documens de statistique médicale épars dans une foule de publications, et qu'il faudrait rapprocher des données fournies par la météorologie, qui depuis près d'un siècle entasse des montagnes de chiffres dont on songe à peine à tirer parti. Pour que les chiffres parlent, il faut les grouper. Les tableaux ou les courbes qui résument la fréquence des diverses maladies devront être comparés aux données numériques que l'on pourra se procurer sur les oscillations de la température et du degré hygrométrique de l'air, sur la quantité de pluie tombée, sur les eaux souterraines, sur les variations de l'ozone et de l'électricité atmosphérique, sur les vents dominans, en un mot sur tous les phénomènes physiques qui affectent nos organes d'une manière sensible. Tant que ces rapprochemens ne seront pas faits sur une grande échelle, on risquera toujours de prendre des coïncidences fortuites pour des rapports de cause à effet, et les opinions les plus contraires trouveront de quoi s'étayer dans des résultats isolés et par suite incomplets. On est toujours porté à s'exagérer la force probante de ce qu'on appelle des faits; l'expérience vous amène à en rabattre. Un fait a toujours deux faces; nous ne voyons d'ordinaire que celle qui est tournée du côté de nos doctrines et éclairée par nos idées préconçues. Toutes les fausses théories qui encombrent la science reposent sur l'abus des faits, et on ne peut s'en garer qu'en multipliant le nombre des observations, en faisant manœuvrer les chiffres pour ainsi dire par masses compactes. Dans les séries d'observations prolongées et instituées dans des conditions multiples, les exceptions et les irrégularités sont noyées, les grandes lignes des lois physiques se dégagent, et les rapports de cause à effet apparaissent souvent avec une netteté qui emporte la conviction.

LES FUMEURS ET LES MANGEURS D'OPIUM EN CHINE.

Rien de plus connu que le fait même de la consommation de l'opium en Chine, rien de moins connu que le mode de cette consommation. M. le docteur Armand, dans son *Traité de climatologie* récemment publié, affirme qu'on a exagéré les effets pernicieux de l'extrait de pavot. C'est aussi l'opinion de beaucoup d'hommes d'état et de diplomates anglais, mais de pareils témoignages sont suspects; celui de M. Armand au contraire paraît tout à fait désintéressé et doit être pris en considération. Ce médecin soutient que l'opium ne fait guère plus de mal aux Chinois que le tabac n'en fait aux Européens. L'impor-

tation de l'opium en Chine s'élève aujourd'hui à 75,000 caisses, soit 4 millions de kilogrammes, et cette quantité est consommée par 4 millions de fumeurs, ce qui fait une consommation annuelle moyenne de 1 kilogramme par fumeur. La proportion n'est pas énorme. Il est vrai qu'un certain nombre de fumeurs insatiables passent presque toute la journée à fumer et consomment jusqu'à 6 grammes d'opium par jour, ce qui, d'après les évaluations de M. Armand, représente soixante pipes à peu près (c'est-à-dire 1 décigramme par pipe), mais la grande majorité de ceux qui fument l'opium se contentent de quelques pipes par désœuvrement dans l'intervalle de leurs occupations. Les mandarins, les lettrés fument aussi cinq ou six pipes par jour, ce qui les occupe à peu près une heure, la durée de chaque pipe étant de dix minutes. Bref, il y a environ 4 millions de fumeurs consommant en moyenne 4 millions de kilogrammes d'opium, et cela sur une population de plus de 500 millions d'habitans. En vérité, ce fléau est bénin.

Comment fume-t-on l'opium? Le tuyau d'une pipe à opium est large de 40 à 50 centimètres et fermé par un bout près duquel est percé latéralement un trou destiné à recevoir le fourneau de la pipe. Celui-ci est une sorte de pomme d'arrosoir en terre peinte ou en métal, au milieu de laquelle est disposé un orifice en infundibulum et très étroit. Pour charger la pipe, on garnit les bords de cet orifice avec l'extrait d'opium de façon à former une espèce de bourrelet. Pour la fumer, on approche la pipe ainsi garnie de la flamme d'une petite lampe, et on aspire la flamme de manière à la diriger sur l'opium qui brûle en bouillonnant et en remplissant de fumée l'intérieur de la pipe. L'opium se boursoufle alors et obstrue l'orifice. Les fumeurs remédient à cet inconvénient en passant, après chaque aspiration, une aiguille au milieu de la masse boursouflée, et rétablissent ainsi la communication de l'air avec l'intérieur de la pipe. Le fumeur doit donc avoir une flamme en permanence à côté de lui. Pour celui qui ne veut fumer que quelques pipes, la flamme d'une bougie suffit, mais celui qui veut fumer plusieurs heures, accoudé ou couché sur le côté, a besoin d'une flamme très basse et qui dure longtemps. A Singapour, les lampes de fumeurs sont alimentées d'huile de coco qui donne peu de fumée; une lampe à esprit-de-vin brûlerait trop vite. — Pourquoi le trou central dont on enduit les bords avec l'opium est-il si étroit? C'est pour que l'inspiration soit plus prolongée et aussi pour éteindre au passage la flamme employée à brûler l'extrait narcotique.

La quantité d'opium qu'on prend habituellement pour préparer une pipe est de 5 centigrammes à 1 décigramme. Pour puiser l'extrait dans le petit récipient qui le contient, le charger et l'enrouler sur la cuiller construite tout exprès, l'appliquer au pourtour de l'orifice central de la pipe, et disposer la lampe à la flamme de laquelle on doit le consumer, un fumeur exercé, mais qui goûte le charme de tous ces mouvemens

préliminaires, emploie au moins cinq minutes. Il lui faut un temps à peu près égal pour fumer la pipe. A chaque aspiration, le fumeur fait un temps d'arrêt, il hume, savoure la fumée et la rend lentement, par le nez ou par la bouche. Entre ce premier temps et un deuxième, le fumeur méthodique s'arrête de nouveau et respire de l'air ordinaire. La pipe se refroidit, car l'opium ne brûle qu'au contact soutenu d'un jet de flamme et à l'aide d'une forte aspiration. On peut de la sorte mettre autant d'intervalle qu'on veut entre chaque aspiration. En tout cas, le temps nécessaire pour accomplir les douze ou quinze aspirations qu'exige la combustion de 1 décigramme d'opium est aussi au moins de cinq minutes, ce qui porte à dix minutes la durée de l'opération entière.

M. Armand compare la fumée de l'opium à celle du tabac, et la comparaison est tout au bénéfice de la première. La fumée d'opium est d'une saveur douce, qui n'affecte pas la gorge comme les vapeurs chargées de nicotine; elle a aussi une odeur plus agréable. Elle n'empâte point la bouche, enfin elle n'incommode pas toujours les personnes qui en ressentent pour la première fois les effets. On peut donc dire que l'opium se présente avec des dehors plus avenans et d'une façon plus insidieuse que le tabac.

Les *opiophages* ou mangeurs d'opium sont moins nombreux que les fumeurs d'opium. Généralement on commence par être fumeur, et c'est à la longue que survient le goût plus dépravé et plus funeste d'une véritable alimentation opiacée. Certains individus, en Europe aussi bien qu'en Chine, prennent périodiquement d'assez fortes doses d'opium, soit par suite d'une véritable manie, soit pour calmer les douleurs que leur font éprouver certaines maladies, des névralgies par exemple. On ne sait à laquelle de ces deux causes attribuer les exemples fréquens qu'on trouve en Chine et en Indo-Chine, de gens mâchant et avalant de l'opium. Toujours est-il que la mort est souvent dans ces pays la suite de l'absorption de trop fortes quantités d'extrait narcotique.

L'étude attentive de la constitution médicale des pays où l'on fume l'opium et des effets physiologiques de cette drogue a conduit M. Armand à préconiser l'usage thérapeutique de la fumée d'opium. Ce médecin pense qu'en fumant de 1 à 10 grains d'opium dans les vingt-quatre heures, les malades atteints de bronchites ou de laryngites chroniques, et de certaines névralgies faciales, doivent éprouver les plus heureux effets de l'action sédative et calmante des principes opiacés. C'est une idée ingénieuse qui mérite d'être soumise à l'épreuve des expériences cliniques.

FERNAND PAPILLON.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.